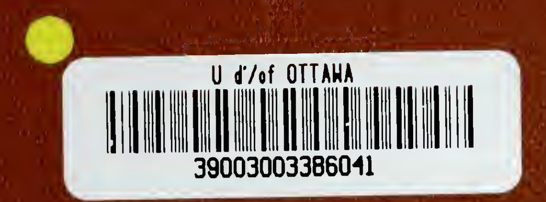

U d'/of OTTAWA
39003003386041

OEUVRES

DE

FROISSART

OEUVRES

DE

FROISSART

publiées

AVEC LES VARIANTES DES DIVERS MANUSCRITS

PAR

M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE

Membre de l'Académie royale de Belgique
Correspondant de l'Institut de France, de l'Académie de Munich, etc.

CHRONIQUES

TOME VINGT-CINQUIÈME

Table analytique des noms géographiques

L - Z

BRUXELLES

MATHIEU CLOSSON.

1877



TABLE DES NOMS GÉOGRAPHIQUES.

Cf. VIII, 422.

Commune de 2300 habitants, sur la Dordogne, chef-lieu de canton, arrondissement de Bergerac (Dordogne).

Une partie des anciennes fortifications subsiste encore.

En 1279, le roi d'Angleterre établit une pêcherie à Lalinde. Elle devint fort importante, et Philippe de Valois en disposa, en 1339, en faveur de Seguin de Badefol. Seguin de Badefol ayant embrassé le parti des Anglais, elle fut confisquée en 1342 ; mais le 24 juillet de cette année, Jean de Marigny, évêque de Beauvais et lieutenant général du roi de France, la lui rendit.

Le 5 mars 1351 (v. st.), Édouard III donna le château de Lalinde à Thomas Cok.

Janequin Cras était capitaine de Lalinde en 1361.

Tonnet de Badefol enleva aux Anglais le château de Lalinde au mois de juin 1370 ; mais il fut mortellement blessé à l'assaut.

Au mois d'août suivant, Charles V fit don du château de Lalinde à Bertucat d'Albret ; mais Bertucat d'Albret ne resta point fidèle aux Français, et nous voyons, en 1381, Richard II lui confirmer la possession du château de Lalinde, en même temps qu'il lui donnait la baronnie de Caumont. Voyez Froissart X, 78, 79.

Lambale. Voyez Lamballe.

Lamballe, *Lambale* III, 333, 419 ; VIII, 345, 347, 354, 355, 358 ; XII, 383 ; XIII, 101, 357.

Ville de 4300 habitants, arrondissement de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Il reste encore quelques parties de l'ancien château et des remparts.

Lambres III, 176.

Commune de 900 habitants sur la Scarpe, arrondissement de Douay. A une demi-lieue de cette ville.

Il n'existe plus rien de l'ancien château.

Au milieu du XIV[e] siècle, la seigneurie de Lambres appartenait à la maison de Villers.

Ici encore nous ne pouvons mieux faire que de recourir à la *Guyenne militaire* de M. Drouyn. Nous y voyons que Gaillard de Saint-Symphorien était seigneur de Landiras en 1330 et en 1340, et qu'en 1341 il avait eu pour successeur Jean de Saint-Symphorien.

Depuis cette époque, les sires de Landiras figurent parmi les plus puissants barons de Gascogne.

Jean de Saint-Symphorien ne laissa qu'une fille mariée à un chevalier anglais Jean de Straton à qui elle transmit le château, malgré les revendications de Pierre de Saint-Symphorien que le mécontentement poussa dans le complot du sire de Pommiers.

Le château de Landuras, bâti en 1306, fut l'une des cent trente-trois places conquises en 1377 par le duc d'Anjou. C'était l'un des plus considérables de la Guyenne. Il s'élevait au milieu d'une vaste plaine bornée d'une part par des landes et des forêts de pins, d'autre part, par des champs et des vignobles. L'enceinte était entourée d'un fossé ayant une largeur de quarante pieds, et c'était à l'une de ses extrémités que se trouvait le château dont il ne reste plus que quelques murailles et les débris de quelques tours.

LANDRECIES, *Landrechies* III, 49, 98, 110, 112, 142, 168, 169, 171, 172 ; X, 189, 242 ; XVI, 70 ; XVII, 82.

Cf. Ia, 292 ; Ib, 103 ; XVI, 280, 283, 287, 442.

A l'ouest d'Avesnes.

Cette ville était fortifiée dès le XIIe siècle. Fréquemment ravagée pendant les guerres, elle possède aujourd'hui une population de 4200 habitants dans l'enceinte de ses remparts reconstruits par Vauban.

Landrechies. Voyez LANDRECIES.

Landuran XI, 35. Voyez MAURAN.

Landuras. Voyez LANDIRAS.

* *Lanedak* XVIII, 376.

* *Laneys* XVIII, 86. Voyez LAONNAIS.

Langho. Voyez LANQUAIS.

LANGERBRUGGE, *Longpont* IX, 351.

Cf. IX, 558.

Faubourg de Gand, au nord de cette ville.

LANGLE (Pays de) VI, 284.

Contrée d'Artois située entre Gravelines et Saint-Omer.

Le pays de Langle ou de l'Angle comprenait les paroisses de Saint-Folquin, de Sainte-Marie-Kerke, de Saint-Nicolas et de Saint-Omer-Capelle. Il devait son nom au delta que formait l'Aa à son embouchure. A peu près entièrement conquis sur les eaux, il est aujourd'hui remarquable par sa fertilité.

Langlée. Voyez LANGLEY.

LANGLEY, *Langlée* XVI, 236.

Cf. I^{b}, 19 ; X, 566 ; XV, 399 ; XVI, 391, 394, 409 ; XVIII, 165.

Manoir royal à trente milles de Londres (XVI, 236).

Langley se trouve au sud-est de Berkhampstead dans l'Hertfordshire. On disait autrefois : King's-Langley.

Dans ce château naquit le duc d'York, qu'on appelait : Edmond de Langley. Il s'y trouvait un couvent de Frères-Prêcheurs où le corps de Richard II reçut la sépulture par l'ordre de Henri IV.

Lango. Voyez LANQUAIS.

LANGOIRAN, *Langurant* XI, 226.

Bourg sur la rive droite de la Garonne, à deux lieues de Cadillac et à cinq lieues de Bordeaux.

Le château de Langoiran était l'une des plus importantes forteresses de la Guyenne.

En 1324, Raimond d'Escoussan était seigneur de Langoiran. Son fils Bernard lui succéda peu après, et l'on voit par des lettres du 25 juin 1337 qu'Édouard III n'eut qu'à se louer de son zèle et de sa fidélité. En 1345, il prit part à la chevauchée du comte de Derby et fut armé chevalier à la prise de Bergerac. Sa fille Mabile d'Escous-

san apporta le château de Langoiran en dot à Amanieu d'Albret, et une fille d'Amanieu d'Albret le porta à son tour en dot à Bertrand de Montferrand.

Le château de Langoiran fut renversé par le duc d'Épernon au milieu du XVIIe siècle. Bâti sur les côteaux qui dominent la rive droite de la Garonne, il occupait une situation magnifique, et l'on avait accumulé les obstacles pour le rendre inexpugnable. Ce qui en reste de plus remarquable est le donjon, grosse tour circulaire dont les murailles ont près de quatre mètres d'épaisseur et qui est divisée en trois étages de salles octogones voûtées. C'est, dit M. Léo Drouyn, la plus belle tour du département de la Gironde.

Langon III, 231 ; VIII, 325, 326 ; XI, 226.

Cf. IX, 496.

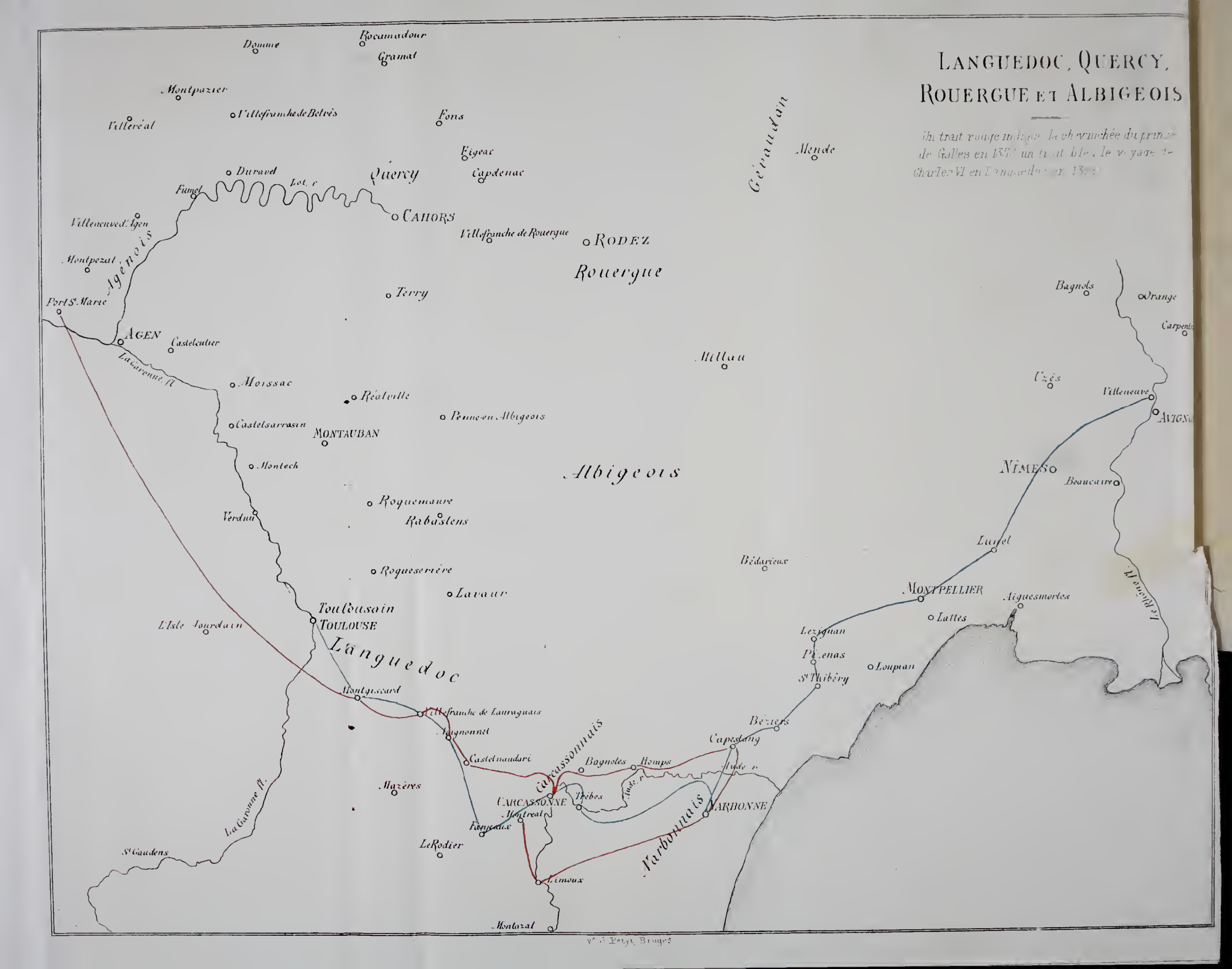
Sur la rive gauche de la Garonne, à dix lieues de Bordeaux.

La ville de Langon, dont Édouard II avait, en 1324 et en 1325, loué la fidélité à la cause anglaise, ne soutint pas avec moins de zèle les intérêts d'Édouard III. Un instant occupée par les Français qui lui donnèrent en 1338 d'importants priviléges, elle fut reconquise par les Anglais en 1340.

Lorsqu'au mois de juillet 1363 les députés de la commune de Langon se rendirent à Bordeaux pour rendre hommage au prince de Galles, ils déclarèrent que cette cérémonie eût dû avoir lieu dans leur propre ville et exigèrent du prince le serment de respecter leurs coutumes et leurs franchises.

Comme le rapporte Froissart, le duc d'Anjou s'empara de Langon en 1374.

La ville de Langon enveloppait entièrement l'ancien château dont il ne reste plus de traces, et l'on ne trouve guères plus de vestiges des murailles qui formaient l'enceinte fortifiée de la cité.


LANGUEDOC, QUERCY,
ROUERGUE ET ALBIGEOIS
Domme
Rocamadour
Gramat
Montpazier
Villeréal
Villefranche de Belvès
Fons
Figeac
Capdenac
Mende
Gévaudan
Duravel
Fumel
Lot r.
Quercy
CAHORS
Villeneuve d'Agen
Villefranche de Rouergue
RODEZ
Rouergue
Montpezat
Agénois
Port S.t Marie
Terry
AGEN
Casteleulier
La Garonne fl.
Millau
Bagnols
Orange
Moissac
Réalville
Penne-en-Albigeois
Uzès
Villeneuve
AVIGNO
Castelsarrasin
MONTAUBAN
Montech
Albigeois
NÎMES
Beaucaire
Verdun
Roquemaure
Rabastens
Lunel
Bédarieux
Roqueserrière
Lavaur
MONTPELLIER
Aiguesmortes
Le Rhône fl.
Toulousain
TOULOUSE
L'Isle Jourdain
Lattes
Languedoc
Lezignan
Pézenas
Loupian
St Thibéry
Montgiscard
Villefranche de Lauraguais
Béziers
Avignonnet
Capestang
Carcassonnais
Castelnaudari
Bagnoles
Homps
Aude r.
Mazères
CARCASSONNE
Trèbes
NARBONNE
Montreal
Fanjeaux
Narbonnais
La Garonne fl.
LeRodier
St Gaudens
Limoux
Montazal

Domme

Rocamado

Grama

CY,

OIS.

Montpazier

Villefranche de Belvès

entr

NO

On conserve au Record-Office le texte du serment de fidélité prêté par les bourgeois de Langon à Richard II la première année de son règne.

LANGUE-D'OC. Voyez LANGUEDOC.

* LANGUE-D'OÏL XVIII, 403, 410.

LANGUEDOC, *Languedoch* III, 55, 273, 277, 321 ; IV, 308, 330, 331, 335, 339 ; V, 225, 227, 278, 279, 339, 354, 380 ; VI, 323, 324, 374, 375, 390 ; VII, 88, 278, 323, 340, 412, 477 ; VIII, 2, 3, 72 ; IX, 65, 66, 303 ; X, 306, 316, 332 ; XI, 75-77, 88, 201, 205, 223 ; XII, 44, 104, 129, 237 ; XIII, 181, 298, 299, 313 ; XIV, 26, 30, 31, 39, 41, 42, 69, 70, 171, 358, 390 ; XV, 53, 122, 134 ; XVI, 65 ; XVII, 263, 321, 331, 401, 435, 458, 495.

Cf. I^a, 313, 336, 438, 518 ; I_b, 21, 39 ; I^c, 192 ; IV, 439 ; V, 519, 520 ; VI, 473, 475 ; VII, 539 ; VIII, 429, 459 ; IX, 575 ; XI, 436 ; XIV, 393, 395, 396, 400, 401, 446, 464, 478 ; XVI, 438 ; XVIII, 368, 372, 405, 407, 408, 412, 415, 496, 498, 503, 558.

« Biau plain et cras païs de Toulouse (XVII, 321). »

« Bon cras païs (V, 278). »

L'une des plus grandes provinces de l'ancienne France. On y comptait trois archevêchés et vingt évêchés.

Le Languedoc jouissait au commencement du XIVe siècle d'une grande prospérité, mais elle souffrit beaucoup des guerres, et plusieurs ordonnances constatent la réduction des feux, c'est-à-dire de la population.

Langurant. Voyez LANGOIRAN.

LANNEMESAN, *Lamesan* XI, 40, 45, 47 ; XII, 106.

Cf. I^a, 321, 324 ; XI, 435.

Commune de 1600 habitants, arrondissement de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

On y voit encore les débris de l'ancien château.

LANQUAIS, *Langho*, *Lango* IV, 225, 234, 235, 241, 247 ; XVII, 157.

« Castiel assés fort (IV, 234). »

Latrau V, 343.

Le château de Latrau dont le seigneur portait le titre de *soudic,* était situé à Préchac, à trois lieues de Bazas, sur la rive gauche du Ciron, au milieu d'immenses forêts de pins et de chênes. Il avait été fondé vers 1306 par Arnaud de Preyssac et fut détruit selon les uns sous le règne de Charles VII, d'après d'autres pendant les guerres religieuses du XVI[e] siècle.

Lattes II, 342, 361 ; XVII, 43.

Aucien port de Montpellier sur le Lez, aujourd'hui couvert d'herbes et de roseaux. A une lieue et demie de Montpellier.

On voit par des lettres de Charles V, du 8 mai 1372, que des bureaux de douane étaient établis à Lattes et à Frontignan.

En 1377, la population de Lattes était réduite à vingt-sept feux, c'est-à-dire à cent trente-cinq habitants.

* Laturssan II, 506.

Lauder, *Hombre* IX, 37.

Un copiste écrivant sous la dictée a pu aisément écrire : Lauder pour Hombre, surtout si le nom de ce fleuve d'Angleterre lui était connu.

Le Lauder est une rivière qui traverse de riantes prairies avant de se jeter dans la Tweed près de Melross. Elle donne son nom au Lauderdale situé à l'ouest du comté de Merch. Blaeu, dans son atlas, s'excusait de ne pouvoir en donner la description parce que le comte de Lauderdale qui s'était chargé de l'écrire, avait été fait prisonnier à la bataille de Worcester.

Laudriguier, *Lautréguier*, *Lautriguier*. Voyez Tréguier.

* *Lauserte*. Voyez Lauzerte.

* Lauzerte, *Lauserte* XVIII, 465.

Aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Moissac.

Laval. Voyez Lavaur.

LAVAUR, *Laval*, VII, 335, 337.

« Bonne ville à trois lieues de Toulouse (VII, 335). »

Lavaur est à près de huit lieues de Toulouse. Population : 7500 habitants ; chef-lieu d'arrondissement du département du Tarn.

La ville de Lavaur fut unie à la couronne de France par une ordonnance de Charles V, du 28 mars 1375.

LAVENTIE V, 183, 184 ; X, 114.

Commune de 4500 habitants, arrondissement de Béthune (Pas-de-Calais).

LAVERAËT, *Navarette* XI, 203, 222, 224.

A l'est de Marciac, sur la rive droite de l'Arros (Gers).

* *Lawarderdalle* XVIII, 367.

Lauderdale ?

* LÉAU XVI, 96, 104.

Ville fort ancienne du Brabant.

Léaus. Voyez LEWES.

LECCO, *Trech* X, 327.

Cf. X, 556.

Près de l'Adda.

Lecco n'était d'abord qu'une forteresse souvent citée dans l'histoire des guerres du Milanais. C'est aujourd'hui une petite ville industrielle de 9000 habitants.

LECELLES, *Celle* (*Le*) III, 224, 225, 282.

Commune de 2200 habitants, sur la rive gauche de l'Escaut, à une demi-lieue nord-ouest de Saint-Amand, arrondissement de Valenciennes.

Plusieurs cartes portent : Le Celle, comme l'écrit Froissart.

Simon, évêque de Tournay, donna l'autel de Lecelles à l'abbaye de Saint-Amand.

LECK, *Licque*, *Lighe*, *Lighue* XIII, 107.

Cf. XIII, 352.

Froissart paraît avoir confondu le Leck avec le Wahal.

Lecto. Voyez LITHUANIE.

* Lectoure, *Leyctore* XVIII, 440.

Ville de 6000 habitants (Gers).

Lectuaires. Voyez Lithuaniens.

Ledes. Voyez Leeds.

Leeds. *Ledes* II, 27, 28 ; XV, 144-146, 148, 156, 181, 193 ; XVI, 144, 189.

Cf. I^a, 378, 379, 381 ; I^b, 118 ; XVI, 347, 364, 394.

« Moult bel chastel et délectable (XV, 144). »

« Moult beau chastel (XV, 193). »

Le château de Leeds, entre Maidstone et Lenham, sur les bords d'une petite rivière qui se jette dans le Medway (comté de Kent), avait été bâti par les seigneurs normands de Crèvecœur. Édouard II l'avait confisqué sur Barthélemy de Badlesmere, et il fut agrandi et embelli sous le règne d'Édouard III. Froissart qui y salua Richard II, en parle d'après ses souvenirs personnels.

Leide. Voyez Leyde.

Leinster, *Linchestre* XV, 172, 177.

Cf. XVI, 321.

Province d'Irlande.

Leiria, *Lerie* XI, 297, 309.

Cf. XI, 439.

Ville de 2600 habitants, située, non loin d'Ourem, dans une vallée fertile de l'Estramadure.

Il y a vingt kilomètres de Leiria à Aljubarrota. Froissart dit : deux lieues.

Le roi de Castille n'occupa point Leiria avant la bataille d'Aljubarrota ; mais Garcias Rodriguez qui y était capitaine au nom de la reine dona Léonore, lui fit donner des vivres.

* Leith X, 555.

Lembourc. Voyez Limbourg.

* *Lemoignes*. Voyez Limoux.

Lemoude. Voyez Portsmouth.

* Lempster XVI, 328.

Lengres. Voyez Langres.

* Lenham I^{b}, 118.

Lenguidendon XI, 103.

Château en Biscaye.

Aindom, sur l'Orio ?

* Lenlys XVI, 321.

Lens II, 219, 354 ; III, 224, 225, 247 ; X, 113, 360.

Cf. X, 568 ; XII, 356 ; XVI, 283.

Ville de 4500 habitants, arrondissement de Béthune (Pas-de-Calais).

On y voit quelques traces de l'ancien château.

* *Lenynak* XVIII, 375.

Léguillac ?

Léon, *Lion*, *Lyon* VII, 223, 262 ; VIII, 2, 114 ; XI, 350 ; XII, 214 ; XVII, 427.

Cf. XI, 459.

Capitale du royaume de Léon dès l'an 915.

Cette ville, l'une des plus anciennes de l'Espagne, ne se compose aujourd'hui que d'environ 1400 maisons ; mais elle a conservé ses vieilles murailles de quatre à cinq mètres d'épaisseur, flanquées de grosses tours rondes.

La cathédrale de Léon est l'un des édifices religieux les plus remarquables de l'Espagne.

Lerin, *Lorinch* IX, 100.

Ville de la Haute-Navarre avec le titre de comté, entre Estella et Calahorra.

A huit lieues de Pampelune et à quatre lieues d'Estella.

Cette ville qui souffrit beaucoup des guerres du XIVe siècle, ne se compose aujourd'hui que de trois cents maisons.

* Léry I^{b}, 90 ; VI, 483.

* Lesbos XV, 427.

Lescar, *l'Escale* XI, 129.

Cf. XVIII, 439.

Ville de 1800 habitants, à deux lieues de Pau.

Il reste encore quelques traces de ses anciennes fortifications.

L'ancien presbytère de Lestines qu'habita le chroniqueur, vient d'être démoli. On l'a remplacé par une école communale.

J'ai été l'un des derniers pèlerins à ce seuil qui rappelait le séjour en Hainaut du premier historien du moyen-âge à l'époque la plus active de sa vie. Pourquoi a-t-on renversé l'antique demeure où il commença à écrire ses chroniques ? N'était-il point aisé de placer un peu plus loin la salle d'instruction primaire, et quand comprendra-t-on que le respect dont un pays entoure ses traditions et ses gloires, est un enseignement puissant, même pour les jeunes générations qui se succèdent ?

En Angleterre on a entouré de plus de soins la maison de Stratford-sur-l'Avon pleine des souvenirs du grand tragique anglais qui composa des drames également inspirés par les grandes leçons de l'histoire.

LEUE (LA) V, 184.

Cf. V, 498.

Le pays de la Leue ou de l'Aleue, situé aux limites des diocèses de Térouanne et de Tournay, devait son nom à l'*Allodium sancti Vedasti*, le plus ancien domaine de l'abbaye de Saint-Vaast.

LEULINGHEN, *Lolinghem* VIII, 317, 319, 321, 323, 374, 375 ; X, 275, 277, 285, 292, 295 ; XIII, 317, 318 ; XIV, 4, 180 ; XV, 79, 109-111, 118, 120-123, 126, 184, 188, 191, 192, 197.

Cf. I^a, 347, 370, 386 ; I^b, 112 ; IX, 556 ; X, 533, 534, 543 ; XIV, 393, 395 ; XVI, 368, 377, 378 ; XVIII, 556.

Lelinghen ou Leulinghen, canton de Marquise, arrondissement de Boulogne, sur la route de Calais à Boulogne.

Ce village servit fréquemment au XIVe siècle de lieu de conférences pour les négociateurs anglais et français.

* LEURE, *Lure* XVIII, 40.

Port célèbre au moyen-âge, aujourd'hui absorbé dans la ville du Havre.

A une lieue de Montagnac, arrondissement de Béziers (Hérault).

En 1372, il y avait à Lézignan soixante-dix feux, soit 350 habitants ; en 1382, la population était réduite à neuf feux ou quarante-cinq habitants.

Les exactions du duc de Berry avaient appauvri le pays autant que les ravages des Anglais.

« Bonne ville et grosse (IV, 239). »

Libourne fut bâtie à la fin du XIIIe siècle, au confluent de la Dordogne et de l'Isle, par le sénéchal d'Aquitaine Roger de Leyburn qui lui donna son nom. Le plan qu'on suivit, fut celui qu'offrent les bastides anglaises. Mêmes rues droites se coupant régulièrement ; même enceinte circulaire. Une des tours s'appelait la *tour Édouard ;* une autre la *tour Richard* et c'est la seule qui soit encore debout. Ce qui reste des murailles de l'enceinte fortifiée sert d'appui à des maisons modernes, et des boulevards ont remplacé les anciens remparts.

Nous compléterons ces courtes indications en empruntant à la récente publication de M. Brissaud sur les Anglais en Guyenne quelques détails un peu plus étendus :

« Sur la rive du petit port de Fozera ou Fozela, avantageusement situé au confluent de la Dordogne et de l'Isle, Édouard Ier avait élevé une ville, que sa position et son

nom caractéristique (*Liburna*, navire léger) destinaient à un bel avenir commercial (1270). Dans le principe, ses priviléges avaient été limités. La ville nouvelle payait au roi d'Angleterre 12 deniers de cens sur les terres, 12 deniers d'*esporle* au changement de seigneur, 10 sols de cens annuel sur les bâtiments. Mais dès cette époque (1273), le roi ou son lieutenant devaient choisir pour maire l'un des deux candidats que leur présentaient douze jurats nommés par le peuple. Avant la fin du XIII[e] siècle, Libourne possédait donc le cadre d'une organisation communale : sa jurade est élective, et sa mairie ne tardera pas à l'être.

« En attendant, sur la réclamation des Libournais, Édouard I[er] (1280) leur accorde trois foires, les tient francs et quittes de tout péage, et promet de les aider à réparer leurs murailles lorsque lui-même aura acquitté ses dettes.

« En 1289, la mairie est restituée aux bourgeois. Les priviléges commerciaux marchent de front avec les progrès de la liberté municipale. Le roi renonce pour sept ans à tous les droits qui se percevaient à son profit sur les marchandises sortant de Libourne, pour les employer aux fortifications de la ville. En 1292, il permet aux Libournais d'avoir une barre pour fermer leur porte ; c'était la concession d'un octroi. Elle est, il est vrai, limitée à six années, et faite en vue d'indemniser la commune des dépenses qu'elle a faites pour construire des maisons. Mais nous la voyons renouvelée au XIV[e] siècle, sous Édouard III, et comme le produit de cet octroi ne suffit pas encore à couvrir les frais des fortifications, le sénéchal de Guyenne abandonne aux Libournais tout le lest, sable et caillou que porteraient les navires entrant dans les rivières de l'Isle et de la Dordogne.

« Dans la guerre de 1340, les habitants de Libourne avaient montré pour la cause anglaise beaucoup de zèle et de dévouement. Édouard III ne se contenta pas de les féli-

citer. Il confirma les priviléges octroyés par ses prédécesseurs. Il établit qu'à l'avenir, ni lui, ni ses héritiers ne pourraient vendre, donner, ni échanger la juridiction et les revenus de Libourne. Il imposa aux marchands dont les vaisseaux seraient chargés de sel et autres marchandises, et entreraient dans la Dordogne, de ne s'arrêter nulle part dans le parcours de Bourg à Libourne, afin de réserver aux Libournais la faculté d'acheter leurs denrées. Il acquitta lui-même ce qui restait à payer pour les murailles et fossés de la ville. Enfin il exempta les bourgeois de Libourne de toute coutume exigée jusque-là dans Bordeaux pour leurs marchandises.

« Les dispositions d'Édouard III étaient trop favorables pour ne pas être mises à profit. Aussi, en 1343, lors du renouvellement de la guerre avec la France, les magistrats de Libourne adressèrent diverses suppliques au roi d'Angleterre. Ils le priaient d'interdire à Jean de Grailly, vicomte de Benauge et de Castillon, la levée d'un droit de 12 deniers sur leurs marchandises passant sur les terres de ce seigneur, de défendre aux nobles comme aux roturiers de bâtir des châteaux ou fortifications quelconques sous les murs de Libourne, ni dans le ressort de la juridiction de la commune. Enfin, ils demandaient que les navires entrant dans la Dordogne et chargés de sel fussent contraints de décharger dans leur ville et non ailleurs entre Bourg et Bergerac. Il fut fait droit à toutes ces demandes.

« Cependant, pour subvenir aux frais de la guerre, le roi avait levé des droits sur les vins et marchandises des villes et bourgs du duché. Ces nouveaux impôts étaient fort onéreux pour les Libournais. En 1348, toujours aussi confiants dans la bienveillance d'Édouard III, ils osèrent en demander la suppression ; ils ne furent pas moins heureux qu'en 1343 : le roi leur accorda la faveur spéciale de l'immunité ».

La ville de Libourne fut unie en 1341 à la couronne d'Angleterre.

En 1350 et en 1358, Édouard III donna à Gauthier de Mauny plusieurs maisons à Libourne.

On conserve à Londres au Record-Office le serment de fidélité prêté par les habitants de Libourne à Richard II lors de son avénement.

Un court résumé de la chevauchée du comte de Derby en 1345 (IV, 234-251) trouvera ici sa place puisque cette expédition se termina par la prise de Libourne :

Le comte de Derby, maître de Bergerac, assiége Lanquais, puis un château moins important, Le Lac (au nord-est de Lubersac). Ensuite il « passe oultre », traverse la Dordogne et s'empare du château de Madurant, revient sur la rive gauche de cette rivière et entre à Lamongie. De là il se porte vers Pinac que nous retrouvons dans Pineuilh au sud de Sainte-Foy-la-Grande et vers les Lèves qu'il appelle : la Lieue ou la Liève. Forsac qui tombe en son pouvoir, me paraît être Saint-Front ; mais il est plus difficile de déterminer ce qu'il faut entendre par Prudaire, la situation de cette localité devant répondre à d'autres indications de Froissart qui placent Prudaire non loin de Sainte-Bazeille.

Le comte de Derby revient sur ses pas en se portant à l'est vers Beaumont que Froissart nomme Beaumont-en-Laillois ou Beaumont-de-Lomagne et qui ne peut être que Beaumont-de-Périgord. Enfin, après avoir vraisemblablement passé la Dordogne à Lalinde, il conquiert au nord de cette rivière Montagrier et Lisle-sur-Dronne que Froissart, par suite de l'erreur déjà commise à propos de Beaumont, confond avec l'Isle-Jourdain, passe près de Bourdeille et s'empare de Savignac (Sebilach) et de Bonneval dont la garnison se réfugie à Auberoche. Le comte de Derby l'y poursuit, et Auberoche capitule comme Bonneval.

Froissart se trompe en plaçant entre le siége de Bonneval et celui d'Auberoche la prise de Pellegrue, qui avait eu

Liége. Voyez Ariége.

Liégeois (Les) III, 255-262, 284, 288, 294 ; IX, 350 ; X, 5, 8, 9 ; XVII, 38, 100-102.

Cf. III, 505 ; X, 507.

* *Liénars* XV, 423.

Lience. Voyez Liesse.

Lierre III, 271.

Ville du Brabant.

Liesse ou Lience VI, 139.

Aujourd'hui Notre-Dame de Liesse, canton de Sissonne, arrondissement de Laon.

Lience est l'ancienne et bonne forme de ce nom de lieu. La forme Liesse n'apparaît qu'au XVe siècle (Matton, Dict. géogr. du département de l'Aisne, cité par M. Luce).

* Liessies XVI, 283.

Lieu-Saint-Amand III, 167.

Commune de 750 habitants, canton de Bouchain, arrondissement de Valenciennes.

Ce village prit le nom de Lieu-Saint-Amand lorsque Burchard évêque de Cambray en fit don à l'abbaye de Saint-Amand.

A une demi-lieue sud-est de Bouchain.

Lieue (*La*). Voyez Léves (Les).

Lieve X, 46, 160, 161.

La Lieve n'est pas une rivière comme l'a cru Froissart, mais un canal creusé au milieu du XIIIe siècle pour mettre en communication la ville de Gand avec les ports de Damme et de l'Écluse.

Il faut toutefois observer que dans la charte du 16 janvier 1322 (v. st.) par laquelle le comte de Flandre affranchit les bourgeois de Gand de tout droit de tonlieu sur la Lieve, on l'appelle aussi une rivière.

Liève (*La*). Voyez Léves (Les).

Lighe, *Lighue*. Voyez Leck.

* Ligny XVIII, 439.

Près de Semur.

482, 483, 485-487 ; XI, 4, 6, 8, 10, 11, 13-15, 130-132, 137, 138, 142, 145, 146, 150, 153-155, 157-159, 162-164, 167, 168, 178, 186, 187, 259, 265, 275, 279, 280, 282, 284, 287-293, 297, 305, 307, 318, 321, 351, 432 ; XII, 204, 226, 310, 334 ; XVII, 453, 462, 515.

Cf. I[a], 360 ; IX, 565 ; X, 459 ; XI, 434, 438, 439, 453.

« Cité grande et bien garnie de tous biens (IX, 429). »

Froissart cite à Lisbonne l'église Sainte-Catherine (IX, 431), l'église cathédrale de Saint-Dominique (XI, 265, 281), le monastère des religieux de saint François (XI, 278) et l'hôtel de la Monnaie (X, 282, 283).

Capitale du royaume de Portugal.

Lisbonnais, *Lissebonnois*, *Lusebonnois* XI, 10, 12, 150, 153, 159, 163, 174, 175, 180-182, 184, 259, 263, 278, 289, 290.

* Lisieux IV, 492 ; VIII, 288, 382.

Ville de 13000 habitants, à douze lieues de Caen (Calvados).

Lisle, *Laille* IV, 232, 234, 236, 237, 243, 248, 249 ; XVII, 158, 159.

Cf. IX, 498.

Bourg de 1200 habitants, au confluent de la Dronne et de la Donzelle, canton de Brantôme (Dordogne).

Il résulte du texte de Robert d'Avesbury que la ville de l'Isle (on a imprimé « La Jole ») était une des villes de la Guyenne occupées par Philippe de Valois au préjudice des droits du roi d'Angleterre (villas Philippo de Valesio injuriose occupatas). Il n'est donc pas question ici de l'Isle-Jourdain, et Robert d'Avesbury ne fait aucune mention d'une expédition du comte de Derby en « Laillois. »

Ce qui a surtout contribué à rendre si pénible l'interprétation du texte de Froissart, en ce qui touche l'expédition du comte de Derby, c'est qu'il a confondu Beaumont et Lisle en Périgord avec Beaumont-de-Lomagne et l'Isle-Jourdain.

Tout indique d'ailleurs, même dans le récit de Froissart, une chevauchée de peu de durée ; car le comte de Derby, maître d'Auberoche le 24 août 1345, était déjà rentré à Bordeaux lorsque vers la mi-octobre il apprit que les Français assiégeaient Auberoche.

Le mercredi avant le dimanche des Rameaux 1342 (v.st.) Roger-Bernard, comte de Périgord, reçut le serment des recteurs de Lisle.

Lisle. Voyez Lille.

Lisse, rivière. Voyez Adour.

Lissebonne. Voyez Lisbonne.

Lissebonnois. Voyez Lisbonnais.

* Listrac XVIII, 376.

Litherp Voyez Lesterps.

Lithuanie, *Lecto* XV, 263, 329.

Cf. V, 543 ; XV, 466.

La Lithuanie ayant été autrefois peuplée par les Lettes ou Lettons, on appelait au moyen-âge ce pays : Lecto.

Les princes lithuaniens qui résidaient à Wilna, firent au XIVe siècle une longue guerre aux chevaliers de l'ordre Teutonique.

Ce fut au royaume de Lecto que Bouciquaut et le grand-maître de l'ordre Teutonique fondèrent un château qu'ils nommèrent le château des chevaliers.

Lithuaniens, *Lectuaires* XV, 324.

Cf. XV, 481.

Livonie, *Ifflant* II, 394.

La Livonie, en allemand : Lieflant, et en russe, Liflandia, dont les auteurs du moyen-âge ont fait : Ilflant, s'étend entre la Courlande et la Baltique. Riga en est la capitale.

Au XIVe siècle, la Livonie fut associée à toutes les guerres des Lettes de Lithuanie contre les chevaliers de l'ordre Teutonique.

Lobon, *Le Ban*, *Le Bas* IX, 475, 476.

Ville de deux cents maisons sur une colline qui domine la rive gauche de la Guadiana, à l'est de Talaveyra et à cinq lieues de Badajoz.

Cette ville bâtie dans un climat malsain a aussi ses antiquaires qui, prétendant que son ancien nom était : Locon, lui donnent pour fondateur le proconsul romain Lucius Emilius.

Loches V, 383, 396, 397 ; VII, 386 ; XVII, 344.

Loches se trouve sur la rive gauche de l'Indre. Ses maisons fort pittoresques sont groupées autour d'un rocher que couronnent le donjon de l'ancienne forteresse et les tours du château.

Le roi Jean se trouvait au château de Loches le 13 septembre 1356, six jours avant la bataille de Poitiers. C'est de là que sont datées les dernières ordonnances royales qui précédèrent sa captivité.

Loeraingne. Voyez Lorraine.

* *Loghendoun* XVIII, 27, 28.

Logres. Voyez Logrie.

Logrie, *Logres* XVII, 295.

Le royaume d'Artus.

Logrono, *Groing* (*Le*) VII, 115, 162, 163, 185, 186, 191, 196 ; VIII, 100, 107 ; XII, 131, 330, 336 ; XVII, 431, 443, 447.

Cf. VII, 506 ; XII, 394.

Sur l'Èbre, dans une contrée fertile, à vingt-cinq lieues de Burgos.

En 1366, Pierre le Cruel offrit au roi de Navarre la ville de Logrono. De là d'assez longues contestations entre la Castille et la Navarre.

L'église de Santa-Maria-de-Palacio prenait le titre de basilique impériale, parce qu'on en faisait remonter la fondation à Constantin.

Les armes de Logrono sont : un pont sur l'Èbre avec trois tours. On y remarque une bordure de trois fleurs de lis d'or en champ d'azur : quelle en est l'origine ?

109, 110, 112, 157, 187, 193, 194, 196, 197, 202, 227-229, 234, 239, 242, 244-247, 253-255, 258-260, 309, 312, 315-317, 319, 320, 323, 325, 353, 358, 359, 387-389, 393, 395, 413, 417, 418, 430, 434, 437, 439, 441, 442, 444, 470; III, 71, 72, 195, 200, 203, 378, 379, 381, 468; IV, 7, 9-11, 122-124, 136, 160-162, 198, 208, 213, 312, 317, 376, 379, 383, 422; V, 121, 136, 137, 144, 177, 217, 218, 221-223, 229, 230, 232, 251, 258, 271, 272, 320, 332, 334, 364; VI, 6, 7, 14, 17-19, 183, 185, 216, 218, 287, 294, 296, 299, 300, 321, 322, 366, 380, 381, 384, 385, 389, 392, 393, 395, 397; VII, 109, 110, 227, 243, 305; 307, 312, 341, 481; VIII, 63, 90, 95, 98, 108, 114, 115, 121, 206, 208, 379, 381, 382, 388-391, 395, 412; IX, 57, 210, 215, 239-242, 381, 382, 384, 389-392, 394, 395, 397-414, 416, 417, 419, 421, 461; X, 76, 77, 79-81, 107, 185, 186, 203, 207, 273, 295, 443, 446; XI, 132-135, 268, 322, 370, 373, 407; XII, 13, 15, 19, 29, 63, 76, 77, 144, 148, 240, 244, 247, 248, 250, 251, 254-256, 258, 260, 264-267, 270, 273, 278-281, 288, 290-292, 294, 357, 358, 375, 378, 380, 388, 390, 392; XIV, 150, 182, 253, 258-260, 265, 269, 356, 389, 391, 399; XV, 123, 138, 141, 143, 148, 156, 166, 167, 181, 196, 201, 272, 273, 307; XVI, 6, 8-10, 15-19, 21, 23, 25, 28, 72-74, 77, 79, 81, 83, 95, 96, 101-103, 110-112, 133-135, 138, 142, 150, 151, 154, 157-159, 161, 162, 164, 166, 170-178, 181-186, 188-193, 195-198, 201-205, 208-210, 213, 214, 219, 220, 223-227, 229, 233, 235, 236; XVII, 6, 12, 13, 28, 38, 44, 46, 58, 77, 127, 143, 219, 234, 235, 261, 300, 302, 315, 360, 362, 393, 394, 402, 404, 503, 511, 564, 565, 568.

Cf. Ia, 170, 380, 387, 401, 455, 495, 506, 513; Ib, 20; Ic, 286, 329, 378, 379; II, 499, 501, 504, 510, 512, 513, 527, 528, 530, 531, 540, 544; III, 473, 480-482, 484,

487, 511, 517, 520; IV, 440, 459, 469, 482, 484, 489, 540; V, 487, 488, 492, 493, 505, 507, 512, 530, 543; VI, 452, 453, 488-490, 496, 498, 500, 506-511; VII, 486, 518, 521, 543; VIII, 430, 466, 469, 483-488, 490, 491; IX, 497, 505, 507, 545, 547, 562-564, 576, 581; X, 462-464, 475, 476, 503-505, 558, 578; XI, 455, 459; XII, 391; XIII, 350; XV, 368, 377; XVI, 241, 242, 244, 246-249, 288, 289, 293, 300, 323, 326-328, 338, 341, 347-354, 363, 364, 368, 369, 383, 384, 386, 388, 390-395, 397, 400, 409, 507, 516; XVIII, 18, 54, 117, 157-160, 163-165, 192, 227, 229, 230, 284, 287, 296, 323, 328, 358, 393, 397, 402, 403, 413, 424, 426, 429-433, 436, 437, 566.

Quelques légendes rattachaient la fondation de Londres à l'arrivée d'une colonie des défenseurs d'Ilion; mais ces traditions jouissaient de peu de popularité, car, à la fin du XIVe siècle, l'un des griefs contre les conseillers de Richard II était qu'ils voulaient changer le nom de Londres pour l'appeler : la nouvelle Troye.

La ville de Londres avait pris une part active à la déchéance d'Édouard II et à l'avénement d'Édouard III.

Le 6 mars 1327 (v. st), le jeune roi accorda à la capitale de l'Angleterre des priviléges que ses annalistes appellent sa bulle d'or.

En 1328, Jean de Mautravers était l'un des shériffs de Londres.

Lors du couronnement d'Édouard III, Richard de Bettoyne, maire de Londres, remplit les fonctions de boutellier, entouré de trois cent soixante valets tous à sa livrée et portant chacun à la main une coupe d'argent.

En 1344, Édouard III, manquant d'argent, fut réduit non-seulement à vendre des titres de chevalier, mais même à en imposer l'achat. Il ordonna notamment que tout bourgeois de Londres qui posséderait un revenu de quarante livres, serait tenu de se faire armer chevalier, mais les

bourgeois de Londres aimèrent mieux se dispenser de payer et ne point porter l'éperon d'or.

En 1348, la peste se déclara à Londres ; elle y exerça d'affreux ravages, et pendant longtemps on put lire à l'entrée du vaste cimetière acheté par Gauthier de Mauny cette inscription placée sur une croix de pierre :

Anno Domini 1349, *regnante magna pestilentia, consecratum fuit hoc cœmeterium in quo et infra septa præsentis monasterii sepulta fuerunt mortuorum corpora plusquam quinquaginta millia.*

Le 1er juin 1352, Édouard III ordonna qu'on prît des mesures pour mettre Londres à l'abri d'une attaque des Français.

Froissart mentionne à diverses reprises la Tour de Londres (II, 242 ; IX, 395, 400-403, etc.).

La Tour de Londres existait du temps des Romains ; Guillaume le Conquérant l'agrandit, et cette œuvre fut poursuivie par son successeur Guillaume II. Richard Ier l'entoura d'une enceinte de murailles et d'un fossé.

Sous le règne d'Édouard III, d'autres travaux furent exécutés à la Tour. On y bâtit notamment une église que, par allusion sans doute à la destination que recevait trop souvent la Tour de Londres, on plaça sous l'invocation de Saint-Pierre-ès-Liens, *Sanctus-Petrus-ad-Vincula.*

Les rois d'Angleterre avaient une ménagerie à la Tour de Londres ; mais Édouard III, préoccupé d'autres soins, la négligea, et vers 1343 elle était réduite à un léopard, à un lion, à une lionne et à deux lionceaux.

Après la Tour de Londres, il convient de mentionner l'hôtel de Savoie (VI, 14, 18, 294, 389, 395, 397).

Ce fut sans doute par égards pour son illustre captif qu'Édouard III, au lieu de l'enfermer à la Tour, lui donna pour résidence le plus magnifique palais de Londres.

L'hôtel de Savoie avait été bâti en 1245 par Pierre comte de Savoie, oncle d'Éléonore de Savoie, femme de Henri III,

le long du Strand qui conduisait à Westminster. Il passa quelques années après à Édouard de Lancastre, fils de Henri III. Knyghton dit que c'était la plus belle résidence de l'Angleterre.

Au XIVe siècle, cet hôtel appartenait à la maison de Lancastre. Les Lollards le brûlèrent en 1381, et il ne fut rebâti que vers 1509, sous le règne de Henri VII qui en fit un hôpital.

Une ancienne chronique rapporte que les Lollards jetèrent dans les flammes des tonneaux remplis de poudre et que les explosions qui en résultèrent, activèrent l'incendie.

Westminster aura ailleurs sa notice spéciale ; il ne nous reste à citer ici que la Tour Royale (ou la Réale comme on disait au XIVe siècle), qui sous le règne de Richard II fut donnée à la reine d'Angleterre et qui prit alors le nom de : *Queen's-wardrob.*

Froissart cite plusieurs fois « la Garde-Robe-la Royne » (IX, 404, 406, 409, 416 ; XII, 15).

« Li rois Richars s'en vint en le Riolle en la Garde-Robe-
« la Royne (IX, 406). »

« Li rois se départi de la Garde-Robe-la-Royne qui siet en
« la Riolle (IX, 409). »

« Un hostel en la Riolle que on dist la Garde-Robe
« (IX, 416). »

Ailleurs on trouve ce passage non moins précis :

« Le roy se tenoit à la Ryolle que on dist le Garde-
« Robe-à-la-Royne (XII, 15). »

Froissart (ou plutôt le copiste) écrit : la Ryolle ou la Réole, pour : la Réale.

La Réale était un palais qui dépendait de la paroisse de Saint-Michel-du-Pater-Noster, entre Creed-lane et Saint-Andrew-hill, assez près de Blackfriars. Ce fut là qu'en 1386 Richard II reçut solennellement le roi d'Arménie.

Richard III fit don de la Réale au duc de Norfolk.

Le Queen's-Wardrob figure sur les anciennes cartes de l'incendie de Londres.

Le Queen's-Wardrob n'occupait peut-être qu'une partie des bâtiments de la Réale.

Après ces résidences royales, passons à d'autres édifices non moins importants par leur étendue et la puissance de ceux qui les habitaient.

Nous citerons d'abord : le Temple et Clerkenwell.

Le Temple, que Froissart appelle : l'hôpital de Saint-Jean-du-Temple (IX, 407), était situé à l'extrémité de Fleetstreet. Les constructions étaient des plus vastes, et l'église bâtie en 1185 présentait la forme d'une rotonde à l'imitation des églises d'Orient.

Le Temple qui plus tard devint le siége de nombreuses écoles, avait été confisqué lors de la suppression de l'ordre du Temple, et Édouard II en avait disposé en faveur de son favori, Hugues le Despencer le Jeune; mais Édouard III l'avait rendu aux chevaliers de Saint-Jean, légitimes héritiers et successeurs des Templiers.

Clerkenwell que Froissart appelle : Saint-Jehan-de-Callerville (IX, 400), était situé au nord de Smithfield dans un faubourg de Londres. C'était aussi une ancienne maison de Templiers et la résidence des chevaliers de Saint-Jean depuis la première moitié du XIVe siècle.

Huit ans après l'institution de l'ordre du Temple à Jérusalem, c'est-à-dire dès l'an 1100, une maison de cet ordre fut construite à Londres. Les Templiers prirent rapidement une extension si grande que leur grand-prieur siégeait au Parlement comme le premier baron de l'ordre laïque.

Quand les Templiers cessèrent d'exister, cette maison passa aux chevaliers de Saint-Jean.

On trouve dans le *Monasticon Anglicanum* plusieurs vues de la maison des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean à Clerkenwell.

Richard II avait en grande estime les chevaliers de Saint-Jean ; il ordonna de leur restituer les joyaux et les

biens qui leur avaient été enlevés à Clerkenwell et ailleurs lors de l'insurrection de Wat Tyler.

John Saveley, prieur des chevaliers de Saint-Jean, de 1355 à 1374, fut l'un des amiraux d'Édouard III.

On comprend que le chroniqueur de Valenciennes n'ait point passé sous silence les principaux édifices religieux de la capitale de l'Angleterre. Nous en ferons la revue avec lui.

La cathédrale de Saint-Paul (IX, 413) avait été construite sous le règne de Guillaume le Conquérant. En 1666, elle fut entièrement consumée par l'incendie, et elle a fait place à ce régulier et froid monument qui a rendu célèbre le nom de l'architecte Christophe Wren.

L'église et le prieuré de Saint-Barthélemy, que Froissart nomme l'abbaye de Saint-Bertremieu (IX, 411, réveillaient peut-être chez Froissart quelques souvenirs qu'il n'a pas cru devoir retracer. C'était l'œuvre d'un ménestrel étranger à l'Angleterre, qui soit avec les richesses qu'il put acquérir nous ne savons comment, soit plutôt à l'aide des dons qu'il parvint à recueillir, fonda non loin de Smithfield un vaste prieuré et une église, l'an 1102, sous l'invocation de saint Barthélemy. On ajoute qu'il y termina sa vie et en fut à la fois le premier prieur et le premier chanoine.

L'église que l'incendie de Londres épargna en 1666, paraît une imitation des monuments religieux de la Normandie ; il existe aussi quelques débris importants de l'ancien prieuré. Mais ce qui fixe le plus l'attention, c'est la tombe du ménestrel Rahier où on lit cette inscription :

Hic jacet Raherus primus canonicus et primus prior hujus ecclesiæ.

Rahier était ménestrel du roi Henri Ier. Il avait probablement accompagné en Angleterre Guillaume le Conquérant, et peut-être avait-il été l'un de ceux qui, sur le champ de bataille d'Hastings, entonnèrent la chanson de Roland.

Froissart cite à deux reprises le couvent des Augustins (II, 316 ; IV, 162).

Ce monastère avait été fondé en 1252 par Humphroi de Bohun et reconstruit en 1351 par l'un de ses descendants, Humphroi de Bohun, comte d'Hereford et d'Essex, connétable d'Angleterre, qui y fut enseveli en 1361. C'était la principale résidence de l'ordre de saint Augustin en Angleterre.

Là reposait le comte de Saint-Pol.

Le monastère des Augustins fut confisqué par Henri VIII. On vendit pour 100 livres sterling les dalles et les tombes, et on en fit une écurie.

Cependant, en 1600, le maire de Londres écrivit au nouveau propriétaire qui était le marquis de Winchester, pour le supplier de préserver d'une ruine imminente l'un des plus admirables édifices religieux de l'Angleterre : *it being for architecture one of the beautiffullest and rarest spectacles thereof.* Cette démarche resta sans résultats. La flèche de l'église s'écroula, et il ne reste plus de ce monument que ce que l'on a transformé en une chapelle connue sous le nom de : *The Dutch church in Austin-friars.*

Froissart mentionne, à propos des excès des Lollards, la prison de Neugate (IX, 407).

Il paraît que c'était une construction alors toute récente ; car elle avait été élevée, pour la répression des nombreux délits qui se commettaient à Londres, par Richard Whittington qui fut maire de Londres en 1397.

On trouve aussi dans Froissart l'indication de certains quartiers de Londres.

La grande rue de Cep (II, 91) est Cheapside, vaste artère qui s'étend un peu au nord de Saint-Paul entre les quartiers les plus populeux de la cité de Londres.

C'était au XIVe siècle un grand marché que bordaient des deux côtés des échoppes couvertes de terrasses.

Du côté de Queen's-street il y avait une place réservée au roi et aux seigneurs lorsqu'ils venaient assister à quelque fête.

Ce fut à Cheapside qu'eut lieu en 1329, en l'honneur des ambassadeurs de France, un tournoi de treize chevaliers contre treize chevaliers.

Ce fut là aussi que se tint, le 21 septembre 1331, une joute qui fut marquée par un triste accident ; car l'estrade en bois sur laquelle se trouvait la cour d'Angleterre, s'écroula, et Édouard III ordonna d'employer pour la reconstruire de plus solides matériaux.

L'ancien nom de Cheapside était West-cheap. Ce quartier fut détruit par l'incendie de Londres en 1666.

La Grescorche ou Gricherche se retrouve aisément dans Grace-church-street (II, 260 ; XVI, 219), rue spacieuse habitée par de riches marchands, qui conduisait du quai de la Tamise à Bishopsgate. Elle commençait à Eastcheap et se terminait à Leadenhall-street. C'était là que se trouvait l'hôtellerie de Cross-Keys-Inn.

Saint-Jehan-Lane en Grescorche (II, 260) est la rue qu'on appelle encore aujourd'hui Saint-John's-Lane ou Saint-John's-street.

Enfin que faut-il entendre par la rue de la Réole (II, 441 ; XII, 15) ? Évidemment elle prenait son nom de la Réale que Froissart appelle : la Réolle. Je ne suis pas disposé à croire qu'il s'agisse ici de la rue connue plus tard sous le nom de Saint-Andrew-hill, qui aboutit à la Tamise entre Baynards-castle et Blackfriars. Si le *Queen's wardrob* ne formait qu'une partie de la Réale et si ce palais s'étendait, comme cela est probable, vers la Tamise, Froissart aura probablement désigné sous le nom de rue de la Réole, la rue que l'on appelle depuis longtemps : la rue de la Tamise.

Si nous franchissons l'enceinte de la cité, nous rencontrons Smithfield et Mile-end.

Smithfield, le Semettefille de Froissart (IX, 360, 410, 414 ; XIV, 253, 258, 261 ; XV, 307), était une vaste place, souvent hantée par les voleurs, où l'on déposait le fumier et les boues et où se faisaient les exécutions publiques.

Mile-end, la Milinde de notre chroniqueur (IX, 403, 404), était l'une des entrées de Londres au XVIIIe siècle. Près de là se trouvait une ancienne voie romaine qui se dirigeait vers Bethnall-green. On y remarquait au XIVe siècle un hospice de lépreux placé sous l'invocation de Notre-Seigneur et de Sainte-Marie-Madeleine. Lorsqu'Édouard III voulut défendre aux lépreux de s'approcher de la capitale, il y eut de vives réclamations de la part des établissements pieux qui avaient été fondés pour leur venir en aide.

Avant de terminer cette revue des édifices et des lieux mentionnés par Froissart, nous ne pouvons passer sous silence l'hôtellerie du Faucon tenue par Thomas de Colebrook (XI, 322).

Falcon-Inn était situé non loin de Temple-gate. C'est aujourd'hui la propriété de la corporation des cordouaniers (cordwainers), et grâce à cette transformation, Falcon-Inn s'appelle aujourd'hui Falcon-court.

Londriens II, 38, 39, 53, 60, 73-75, 77, 80, 196, 243 ; IX, 381, 390 ; XII, 15, 19, 76, 240, 242, 243, 247, 264, 265, 267, 273, 274, 276-278, 281 ; XVI, 156-161.

« Chiefs du royaume d'Angleterre (XVI, 161). »

« Les citoiens de Londres sont riches et puissans et « vivent le plus de marchandise et ont aprins à tenir grans « estas (XVI, 158). »

Long, *Loncq*, *Lonch*, *Lonck* V, 2, 4, 6 ; VI, 126, 134, 135 ; VII, 309 ; XVII, 199, 375.

Commune de 1500 habitants, canton d'Ailly-le-haut-clocher, arrondissement d'Abbeville (Somme), sur une colline qui domine la Somme.

Froissart appelle ce village : Long-sur-Somme ou Long-en-Ponthieu.

« En ce temps, dit la *Chronique de Flandre*, faisoyent li Navarrois crueuse guerre et merveilleuse au commun peuple de Franche, et avoyent grant plentet d'Englès, Alemans, Haynuyers et de pluiseurs aultres pays à yaulx alyés, et en ce tamps se assamblèrent en le forterèche de Lonc-en-Pontieu et fourèrent le pays entour. »

LONG-ERN, *Erpe* XV, 178.

Dans le comté de Fermanach, près de la limite des comtés de Cavan et de Longford (Irlande).

Long-pont. Voyez LANGERBRUGGE.

LONGPRÉ, *Loingpret-sur-Somme* V, 2, 4, 5 ; VI, 125.

Commune de 1900 habitants, sur la rive gauche de la Somme (arrondissement d'Abbeville.)

* LONGUEIL-SAINTE-MARIE XVIII, 487.

Canton d'Estrées-Saint-Denis (Oise.)

* LONGUEVILLE VII, 529.

* LOO X, 477, 543.

Petite ville de la Flandre Occidentale.

LOOS, *Los* X, 279.

Cf. X, 541.

Commune de 5000 habitants, canton d'Haubourdin, arrondissement de Lille.

Los-l'Abbéye, dit Froissart.

L'abbaye de Loos, fondée au milieu du XIIe siècle par Thierri d'Alsace et reconstruite en partie en 1732, a été convertie en maison de détention.

LOOZ, *Los* II, 472, 475 ; III, 285, 289, 293.

A deux lieues de Tongres.

Lorinch. Voyez LERIN.

LORRAINE, *Loeraingne*, *Loheraine* II, 428 ; III, 176, 402, 403 ; IV, 174 ; V, 368, 384 ; VI, 162, 191, 192, 194 ; VIII, 329, 336, 351, 370 ; X, 104 ; XIII, 21, 144, 184, 187, 192.

Cf. IV, 479 ; VI, 490 ; XII, 356 ; XIII, 342 ; XV, 231 ; XVII, 379, 573.

Vaste contrée située à l'est de la France, qui eut ses ducs presque indépendants.

Lorrains, *Loherains* IV, 335 ; X, 403 ; XII, 109.

Cf. IV, 479 ; VI, 452, 490.

Los. Voyez Loos.

Los. Voyez Looz.

Lot, *Loth* IV, 275, 279, 282 ; VIII, 313 ; XVII, 181.

Rivière qui prend sa source dans le département de la Lozère et qui se jette dans la Garonne à Aiguillon après un cours de cent vingt lieues.

Froissart (IV, 275) a-t-il confondu le Lot et le Dropt ? Il est plus vraisemblable qu'il n'a pas connu exactement le cours du Lot.

Loth. Voyez Lot.

* Lothier XIII, 345 ; XVIII, 96.

Telle était la forme qu'avait prise au moyen-âge le nom de la Lotharingie.

* *Loubont* XVIII, 440. Voyez Castel-Loubon.

* Louch-Derg XV, 385.

Loudunois, *Loudunnois* VII, 390, 400 ; XVII, 485.

Cf. VIII, 428 ; XVIII, 482.

« Pays durement bons et plentiveus (VII, 390). »

Petit pays de Poitou, dont Loudun était le chef-lieu.

Loupian, *Olipian*, *Olimpi*, *Olimpion*, *Olipian* IV, 370 ; VII, 230 ; XIV, 59.

Entre Béziers et Montpellier, dit Froissart.

Cette localité était assez importante au moyen-âge. Cependant le nombre des feux se trouva réduit à soixante-dix en 1376 et à trente-quatre en 1380.

C'est aujourd'hui un bourg de 1300 habitants, un peu au nord de Mèze, au sud-ouest de Montpellier.

Loupian est bâti sur un côteau planté de vignes et d'oliviers.

M. le vicomte de Gourgues pense que ce mot a été inexactement transcrit et qu'il faut lire : Louriou ou Lou Riou.

Je crois donc pouvoir placer le Louvion (Lou Riou) à Prégonrieu, village situé au bord de la Dordogne à l'ouest de Bergerac, dont le nom latin était : *Profundus rivus* et a pu être écrit par abréviation : *Rivus* ou *Lou Riou* au moyen-âge.

Louvres X, 193.

Cf. XVI, 273.

Village de mille habitants, canton de Luzarches (Seine-et-Oise) sur la route de Paris.

* *Loyn* XVIII, 482.

Loué (Sarthe) ?

Loz-l'Abbéye. Voyez Loos.

Lucé, *Lussé* IX, 288.

Lucé ou le Grand-Lucé est une commune de 2300 habitants, chef-lieu de canton, arrondisement de Saint-Calais (Sarthe).

Il y existait autrefois une forteresse.

Lucembourc. Voyez Luxembourg.

Luceu, *Luceux*. Voyez Lucheux.

* *Luchank*. Voyez Lussac.

Lucheu. Voyez Lucheux.

Lucheux, *Lucheu*, *Luceu*, *Luceux* VII, 440 ; XIV, 44, 46, 52 ; XVII, 542.

« Très-biau chastiel dou conte de Saint-Pol (VII, 440).

Commune de 1300 habitants, canton de Doullens (Somme).

On y remarque les ruines encore fort considérables de l'ancien château.

Luchi. Voyez Lucy.

* Luçon XVIII, 439, 440.

Ville de 5700 habitants (Vendée).

Lucques XIII, 19.

Cf. VIII, 458 ; XI, 443 ; XV, 415 ; XVI, 269 ; XVIII, 511, 517.

inimici nostri castrum de Lesignan tenebant occupatum, etc.

Bouciquaut était châtelain de Lusignan à l'époque de la paix de Brétigny.

M. Delpit a publié une convention conclue le 4 avril 1374 entre le duc de Lancastre et Jean Creswell pour la garde du château de Lusignan. Il y est dit que Jean Creswell et Godefroi de Saint-Quentin « l'ont bien et loialment « gardé et par long temps et à grants costages et despenses « d'eux si avant qe les dits Johan et Geffray à présent « sont à si grant poverté et meschief à cause susdit et de « la sége laquelle ad esté tenus devant eux par les ennemis « del premer samady de caresme l'an M.CCC.LXXII « et le bastide qe unquore est devant Lisinham qe les dits « Johan et Geffray ne pevent saillir, ne aller ffors dudit « lieu, ne guarder ycel à l'honur de nostre seignour le « roy, à sauvation dudit lieu et pays, ne à profit d'eux, « sans avoir ayde et comfort. » Par ces motifs le duc de Lancastre, prenant en considération « l'onour de nostre « dit seignour et de ly et aussi la sauvation du dit lieu et « la grant profit qe le dit lieu purroit faire à conquester le « païs de Parttenay » leur remet une somme de six mille florins d'Avignon, et les deux capitaines de Lusignan, en en donnant quittance, s'engagent à garder le château « bien et loialment, sans aucun fraude ou mal engyn. »

Lussac, *Lusach*, *Leusach*, *Lousach*, *Luzach* VII, 445, 446, 449, 453-457, 460, 476; VIII, 148, 150; XVII, 490, 492.

Cf. VII, 509, 545.

Lussac-les-Châteaux, commune de 1800 habitants, sur la rive droite de la Vienne, à trois lieues de Montmorillon (Vienne).

On y remarque les ruines du château qui pendant longtemps appartint à la maison de Mortemart.

* Lussac, *Luchank* V, 524.

Lussac-les-Églises, au nord-est de Billac (Haute-Vienne.)

Tel était le nom que l'on donna au XIVe siècle au canal par lequel les Brugeois voulurent joindre la Lys à la Reye qui arrose Bruges : ce qui ne put s'accomplir à raison de l'opposition et de l'intervention armée des Gantois.

Le creusement de la nouvelle Lys commença le 19 mars 1378 (v. st.). On y employa six cents ouvriers.

Maariz, *Marès*, *Maurès*, *Morès* XII, 79, 87-90.

Cf. XII, 376.

J'avais d'abord interprété Maurès par Orrès ; mais la situation de Maariz répond mieux au récit de Froissart, puisque les Anglais firent le siége de ce bourg en s'éloignant de Ribadavia.

Maariz-San-Martino, à neuf lieues de Lugo et à une lieue et demie de Chantada, sur la route qui conduit d'Orense à Lugo pour Taboada.

Maariz n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de 300 habitants.

* Macédoine XV, 498, 419, 480 ; XVI, 510.

Maceranville, Macerenville. Voyez Marchelainville.

Maceroles XVII, 408. Voyez Chamerolles.

Macheras. Voyez Mascaras.

Macherenville. Voyez Marchelainville.

* *Macho* XVIII,, 41.

Macon VI, 328, 331, 333-335, 346, 351, 354 ; VII, 250, 322 ; IX, 157.

Cf. Ia, 71 ; VI, 480, 481 ; VII, 489 ; IX, 528 ; XIV, 397.

Ville de 18000 habitants, sur la rive droite de la Saône.

Le comté de Macon fut donné au mois de mai 1359 à Jean de France, comte de Poitiers, depuis duc de Berry.

Maconnais, *Masconnois* II, 428 ; XI, 112.

* Madrid XI, 441.

Madrigal, *Madrigay* VII, 239, 242 ; XVII, 456.

A quatre lieues de Medina-del-Campo.

On remarque autour de la ville une vieille enceinte flanquée de tours.

MADURANT, *Mandurant* IV, 225, 232, 235, 241, 247.

Sur la Dordogne, au-dessous de Bergerac, entre la Force et Saint-Pierre d'Eyraud.

Aujourd'hui commune de 200 habitants.

MAESTRICHT, *Tret*, *Trec*, *Tret-sur-Meuse*, *Treth-sur-Meuse* II, 472, 475, 477 ; III, 39 ; VIII, 118 ; XIII, 21, 187 ; XVI, 109 ; XVII, 61, 511.

Cf. XIII, 324, 345.

Ville de 29000 habitants et chef-lieu actuel du Limbourg.

Maestricht doit son nom à sa situation sur la Meuse.

Maide. Voyez MOISDON.

* MAIDESTONE XVIII, 157.

Maïence. Voyez MAYENCE.

MAILLÉ, *Mailly* XII, 228.

Cf. I^a, 317.

Commune de 550 habitants, canton de Sainte-Maure, arrondissement de Chinon (Indre-et-Loire).

* MAILLEZAIS XVIII, 439.

Mailly. Voyez MAILLÉ.

Mailliers-le-Visconte. Voyez MASLAY.

Main. Voyez MAING.

MAINE, *Mainne* III, 394 ; IV, 187, 379 ; V, 279, 322, 383, 384, 386, 390 ; VI, 286, 299, 311, 312, 315, 347, 387 ; VIII, 47, 49, 51, 88, 90, 211, 259, 269, 314, 328, 426 ; IX, 282, 304, 458 ; XI, 250 ; XII, 67 ; XIII, 87, 186 ; XV, 15, 24, 29, 162 ; XVII, 340, 501, 503.

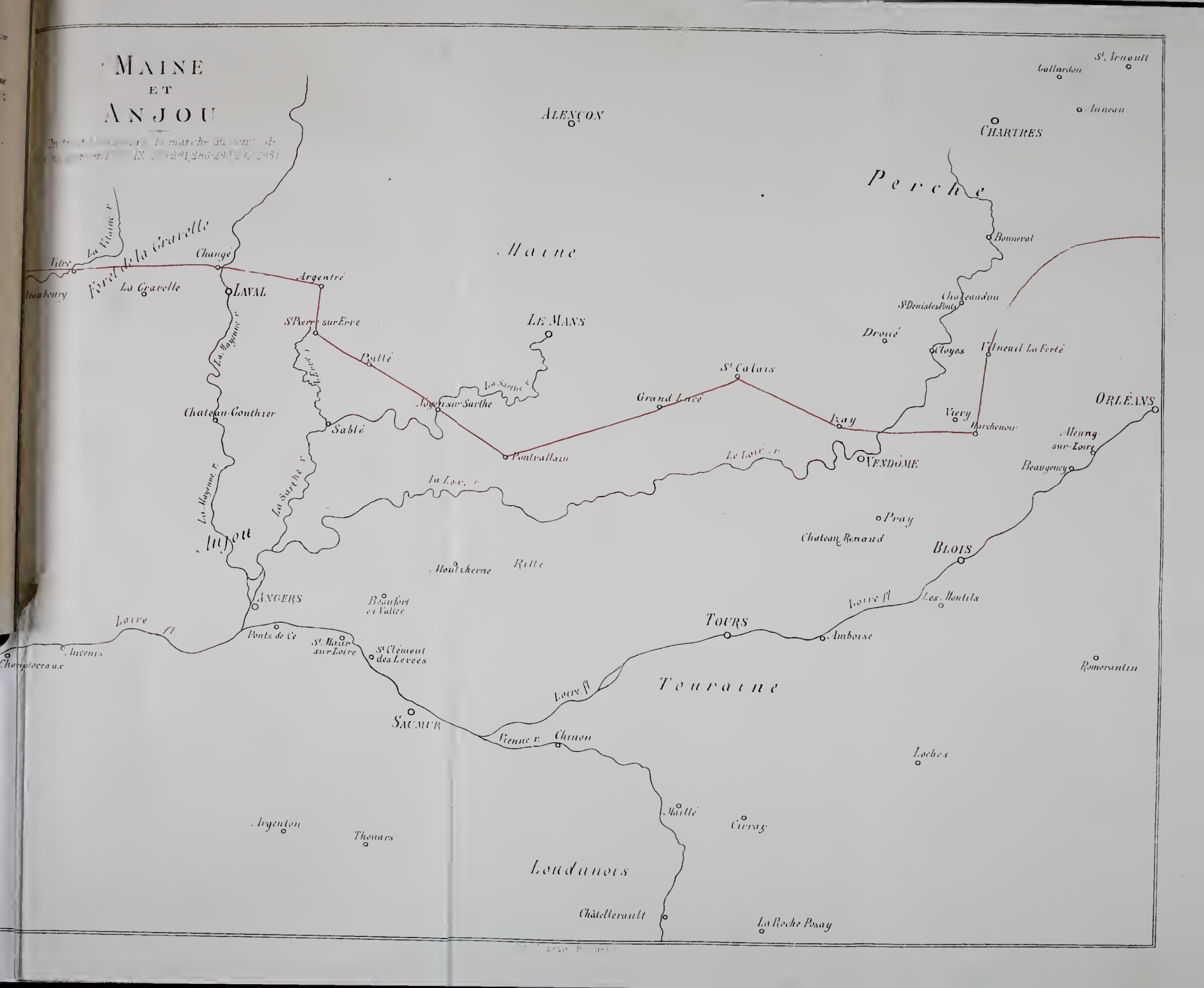
Cf. VI, 489 ; VIII, 426 ; IX, 547 ; XII, 388, 389 ; XV, 363 ; XVIII, 344, 414, 418, 419, 428, 430.

Contrée au nord de la Loire, dont Mans est la capitale.

MAING, *Main* III, 86, 153, 156, 160-163 ; XVII, 89.

Cf. I^a, 364 ; III, 488, 489.

Commune de 1900 habitants, arrondissement de Valenciennes, à une lieue et demie de cette ville.


MAINE
ET
ANJOU
Perche
Maine
Anjou
Touraine
Loudunois
ALENÇON
CHARTRES
Gallardon
St Arnoult
Auneau
LE MANS
LAVAL
Changé
Argentré
Vitré
La Gravelle
Forêt de la Gravelle
La Vilaine r.
La Mayenne r.
St Pierre sur Erve
Poillé
Noyen sur Sarthe
La Sarthe r.
Pontvallain
Grand Lucé
St Calais
Izay
Sablé
Chateau-Gonthier
Bonneval
Chateaudun
St Denis les Ponts
Droué
Cloyes
Villeneuil La Ferté
Viévy
Marchenoir
ORLÉANS
Meung-sur-Loire
Beaugency
VENDÔME
Le Loir r.
Le Loir r.
Pray
Chateau Renault
BLOIS
Les Montils
Moulicherne
Rillé
ANGERS
Beaufort en Vallée
Loire fl.
Ancenis
Champtoceaux
Ponts de Cé
St Maur sur Loire
St Clément des Levées
TOURS
Amboise
Loire fl.
Romorantin
SAUMUR
Vienne r.
Chinon
Loches
Maillé
Cirray
Argenton
Thouars
Châtellerault
La Roche Posay

aventuriers qui ravageaient le pays, fut rasée en 1428 ; il en reste encore quelques débris dans un endroit situé sur la rive gauche de la Sambre, qu'on appelle le Donjon (commune d'Ors).

En 1342, Sohier de Gand était capitaine de la Malmaison, et Jean de Saint-Quentin donna l'ordre d'approvisionner ce château, comme nous l'apprennent les lettres suivantes :

« Jehans de Saint-Quentin, commis et députés de par le roi no sire, de faire les pourvéanches et garnisons d'ichelli seigneur seur les frontières de Flandres et de Hénaut, à Colart Cavesnel, garde des pourvéanches le roi nostre sire au Castel en Cambrésis, salut.

« Nous avons au jour d'uy recheu le mandement du roy no sire, par lequel il nous mande que nous délivrons à noble homme monseigneur Soier de Gand, chevalier, et castelain de le Malemaison en Cambrésis, soissante muis de grain, moitié blé et moitié avaine, et onze tonneaus de vin. Si vous mandons que parmi les XII muis de blé que vous y avés envoiés, vous li en délivrés encore XVIII, et trente muis d'avainne, et V tonneaus de vin avoec les VI que vous y avés envoiés. Et ou cas là ù vous ariées délivré tous les XII tonneaus de vin et les XII muis de blé, bien tiengne che que fait en est, toutevoie par fait qu'il ait LX muis de grain et XI tonneaus de vin. Et le seurplus de che que vous li avés baillié, li délivrés au Castel en Cambrésis, en retenant ches lettres et lettres dudit monseigneur Soihier de che que délivré li auerés.

« Donné à Amiens sous nostre séel, le XXVI[e] jour du moys de may, l'an mil CCC quarante et deux. »

(*Trésor des Chartes*, *K*. 43, n° 22.)

Malvoisie, *Malevoisie* IX, 410 ; X, 46, 59, 355.

Petite île de Grèce, sur la côte orientale de la Morée, célèbre par ses vignobles. Elle fut pendant longtemps occupée par les Vénitiens.

* Man (île de) III, 519, 520 ; XVI, 294, 352.

Froissart parle à diverses reprises des comtes de Mar, et il y a lieu de croire qu'il a désigné par la bastide de Mar le château de Kildrummy qui était leur résidence habituelle.

Voyez ce mot.

Marans, *Marant* V, 109, 111 ; VIII, 194, 196, 199, 200 ; XIII, 150, 152-158 ; XVII, 526.

Cf. XIII, 355 ; XVIII, 457.

A quatre petites lieues de la Rochelle, dit Froissart (la distance est de 23 kilomètres).

Guichard d'Angle avait la garde du château de Marant lorsque Chandos en prit possession après le traité de Brétigny.

Marant. Voyez Marans.

Marc. Voyez Merck.

Marce. Voyez March.

Marce-Aunoy. Voyez Marchenoir.

Marcelli-les-Nonnains. Voyez Marcigny.

* Marcenac XIV, 421.

Marcenac ou Marcenat-sur-Allier (canton de Saint-Pourçain).

Marceras. Voyez Mascaras.

March, *Marce* (comté de) II, 293.

Cf. X, 542.

Au nord de la Tweed. Berwick en était jadis la capitale.

Le nom même de ce comté indique sa situation aux limites de l'Écosse et de l'Angleterre.

Les comtes de March étaient issus de Gospatric, comte de Northumberland. Ils occupent une place considérable dans les récits de Froissart.

* Marche (La) I^a, 258.

Village du Hainaut.

Marchelainvillle, *Macerenville*, *Maceranville*, *Macherenville* VII, 6-8, 10, 11 ; XVII, 408.

J'emprunte à M. Luce la note suivante :

« Aujourd'hui hameau de Peronville, arrondissement de Châteaudun. Le fort de Marchelainville dont les ruines sont encore marquées sur la carte de Cassini, fut repris par le duc de Bourgogne en 1364. »

Il ne faut pas confondre Marchelainville et Marchainville, arrondissement de Mortagne (Orne).

Marchenoir, *Marce-Aunoy* IX, 279-281, 286, 323.

Cf. I^a, 297 ; I^b, 106, 107.

« Lieu plaisant et bel. »

Commune de 700 habitants, chef-lieu de canton, arrondissement de Blois.

Une partie des murailles de l'ancienne enceinte existe encore.

Une vaste forêt s'étendait autour de Marchenoir.

Marcheras. Voyez Mascaras.

Marchiennes III, 224, 250, 253, 272, 282-284, 293 ; XVII, 102.

Cf. I^b, 153 ; III, 506.

Sur la route de Bouchain à Orchies, au nord-est de Douay, sur la rive gauche de la Scarpe.

L'abbaye de Marchiennes avait été fondée dans la seconde moitié du VIIe siècle par sainte Rictrude. Ce fut autour du monastère que se forma la ville mentionnée dès le XIe siècle.

Il ne reste de l'abbaye de Marchiennes que la principale porte d'entrée. La tour de l'église n'a été démolie qu'en 1817.

Marcigny, *Marcelli-les-Nonnains* VI, 351, 354 ; VII, 8, 9 ; XVII, 396.

Au nord de Charlieu, près de la Loire.

Il existait à Marcigny un prieuré fondé au XIe siècle et entouré de murs d'enceinte dont on voit encore une tour.

* Marcoing III, 473.

Commune de 1800 habitants, sur la rive gauche de l'Escaut, à deux lieues de Cambray.

L'une des douze pairies du Cambrésis.

Le comte de Flandre y fit construire un château en 1099.

Édouard III campa à Marcoing le 25 septembre 1339.

On voyait dans le cimetière l'entrée d'un souterrain qui servait vraisemblablement de refuge aux habitants.

Mardic, Mardich. Voyez MARDICK.

MARDICK, *Mardic, Mardich, Mardique* X, 217, 221, 222, 225.

Cf. X, 515.

Commune de 450 habitants, arrondissement de Dunkerque.

Mardique. Voyez MARDICK.

Mare (bastide de la). Voyez MAR.

Marès. Voyez MAARIZ.

* MAREAU-AU-BOIS, *Mereau-au-bois* XVIII, 439.

A deux lieues de Pithiviers, près de la forêt d'Orléans.

L'un des forts occupés par les Anglais, dont l'évacuation fut stipulée par le traité de Brétigny.

Marech. Voyez MARESCHES.

Marens. Voyez GUIMARAENS.

MARESCHES, *Marech* III, 143, 149, 156.

Sur la Rhonelle, à une lieue et demie du Quesnoy.

L'autel de Maresches fut donné en 1057 par l'évêque saint Lietbert à l'église de Cambray.

MAREUIL, *Maroel* V, 9.

Cf. VIII, 427.

Commune de 1100 habitants, sur la rive gauche de la Somme, arrondissement d'Abbeville.

Margasse. Voyez MELGASSO.

MARGATE, *Mergate* II, 329, 430, 434, 469 ; III, 203 ; V, 145.

Port à seize milles anglais de Canterbury.

MARLE III, 21, 28, 35 ; VI, 240, 243.

Ville de 2000 habitants, à six lieues de Laon.

Le château de Marle existe encore et est bien conservé.

* MARLEBERGE VI, 452.

MARLIS (les) III, 156, 159, 161 ; XVII, 89.

A une demi-lieue sud-est de Valenciennes, sur la Rho-

Martres, *Marteros*, *Marthaus*, *Materas* XI, 35.

L'ancien nom de Martres était : Martres-Tolosanes.

Froissart en a fait : Martres-le-Toussac.

Martres doit son nom à une tradition qui rapporte qu'en ce lieu un grand nombre de chrétiens furent martyrisés par les Sarrasins. Sa double enceinte de remparts remonte, dit-on, aux Romains.

Marvis (Le) III, 223.

Le Marvis devait son nom à un cours d'eau qui se jetait dans l'Escaut près du pont de l'Arche. Il se trouve aujourd'hui en grande partie dans l'enceinte de la ville de Tournay.

Mas-d'Agènes (*Le*). Voyez Mas-d'Agénois (Le).

Mas-d'Agénois (Le), *Mas-d'Agènes* (*Le*) XI, 226.

Commune de 2200 habitants, sur la rive gauche de la Garonne, arrondissement de Marmande (Lot-et-Garonne).

Mascon. Voyez Macon.

Mascaras, *Marceras*, *Macheras*, *Marcheras* XI, 55, 57, 58, 60, 62, 64.

Cf. I_a, 322 ; XI, 435.

Commune de 350 habitants, sur une colline qui domine un profond ravin, à deux lieues de Tournay (Hautes-Pyrénées).

Masière. Voyez Mézière (La).

Maslay, *Mailliers-le-Visconte* IX, 271, 273.

A trois lieues de Sens.

Il ne faut pas confondre Maslay-le-Vicomte avec un village voisin nommé Maslay-le-Roi.

* Massa XIV, 426.

Massères. Voyez Mazères.

Materas. Voyez Martres.

Maubert-Fontaine III, 101, 106, 107, 134 ; XVII, 83.

Commune de 1500 habitants, arrondissement de Rocroy (Ardennes).

Maubeuge II, 192 ; III, 167, 110, 112, 144, 146-148 ; VI, 243 ; XVII, 86.

Cf. XVI, 283, 286 ; XVIII, 83.

Au nord d'Avesnes, sur la route d'Avesnes à Mons.

Le chapitre des chanoinesses de Maubeuge avait été fondé par sainte Aldegonde. Les murailles du monastère étaient entourées d'une enceinte crénelée ; elles étaient de plus protégées par un château construit près de la Sambre.

En 1339, le comte de Hainaut permit aux habitants de Maubeuge d'agrandir l'enceinte de la ville ; on l'entoura à cette époque d'un rempart garni de grosses tours et percé de six portes.

* MAUBUISSON X, 580.

Maurain XVII, 215.

C'est le même endroit qui dans un autre texte est appelé : Serain. Il me paraît évident qu'il s'agit ici de Beaurain. Voyez ce mot.

MAUCONSEIL VI, 87, 89-99, 112, 124, 157, 158, 179, 180 ; XVII, 371-373, 379.

Cf. VI, 488.

Froissart indique la position de Mauconseil en rapportant que les Français défaits près de cette forteresse regagnèrent Noyon en passant près d'Ourscamp et de Pont-l'Évêque.

D'autre part, le continuateur de Guillaume de Nangis nous apprend que Mauconseil s'élevait vis-à-vis d'Ourscamp.

Bien que les habitants de Noyon eussent démoli en 1359 le château de Mauconseil, il en restait encore d'importantes ruines lorsque l'auteur de la continuation de Guillaume de Nangis écrivait : *Quale autem castrum et quantæ fortitudinis et pulchritudinis fuerit antiquitus dictum Malum-Consilium, restantia murorum vestigia adhuc transeuntibus manifestant.*

Mauconseil n'est point indiqué sur les cartes, mais la situation de ce redoutable château est parfaitement connue, et je dois à M. Colson, président du comité archéologique de Noyon, la note suivante où elle est indiquée avec des détails pleins d'intérêt :

« L'emplacement du château de Mauconseil, chef-lieu d'un fief appartenant aux évêques de Noyon, fait aujourd'hui partie du terroir de Chiry, commune du canton de Ribécourt, arrondissement de Compiègne.

« Il se trouve sur le plateau de la hauteur dite : Montagne de Chiry, à six kilomètres environ sud-ouest de Noyon. Une tour de construction toute récente dont les grandes dimensions et la situation dominante attirent les regards des voyageurs qui circulent sur le chemin de fer du Nord aux abords de la gare d'Ourscamp, en est très-voisine.

« Il ne reste plus aujourd'hui aucun vestige apparent de cette ancienne forteresse. Voici ce qu'en dit M. Mazière dans sa notice si exacte sur la commune de Chiry :

« C'est en 1359, que le château de Mauconseil fut « détruit. L'évêque de Noyon, Gilles de Lorris, était « encore prisonnier et ne put s'opposer à la destruction de « son château qui ne se releva jamais. Vingt ans après, « ainsi que que nous l'apprend le continuateur de Nangis, « la grandeur de ses ruines attestait au voyageur surpris « la splendeur et la force de l'ancienne résidence des « évêques de Noyon. Au commencement de ce siècle quel- « ques restes de fondations et l'entrée de souterrains à « demi comblés en indiquaient encore l'emplacement. Ces « derniers vestiges ont disparu, et du redouté chatel de « Mauconseil il ne reste aujourd'hui qu'un vague souvenir « conservé par la tradition locale qui va chaque jour « s'effaçant. »

D'après la *Chronique de Flandre*, il se trouvait au combat de Mauconseil des Tournaisiens qui y subirent de grandes pertes.

Maude. Voyez MAULDE.

MAULDE, *Maude* III, 264-267, 270, 274.

Sur l'Escaut, à deux petites lieues de Saint-Amand.

Maudurant. Voyez MADURAN.

* MAULÉON XVIII, 37.

Mauléon était la capitale du pays de Soule. Aujourd'hui ville de 1800 habitants, chef-lieu d'arrondissement (Basses-Pyrénées).

Le château de Mauléon existe encore ; mais ses murs crenelés s'écroulent et ses tours se lézardent de jour en jour.

Raymond de Millesaints reçut la garde du château de Mauléon le 20 août 1328. Elle lui fut confirmée le 15 octobre 1348. Mais, peu d'années après, ce château passa avec le pays de Soule à la garde de Raymond Guilhem. Le sire de Canpenne en était châtelain en 1374. Charles de Beaumont lui avait succédé en 1393.

MAUNY III, 166.

Le château de Mauny ou Masny avait été construit vers 1337 selon la tradition du pays par Gauthier de Mauny. Il fut démoli à la fin du XVIIIe siècle, sauf une tour qui fut conservée et où l'on remarquait un escalier d'une grande légèreté. Cette tour a également disparu vers 1830.

En 1372, le comte de Pembroke et Anne de Mauny sa femme firent hommage du fief de Mauny au duc Aubert de Bavière.

Aujourd'hui Masny.

A deux lieues nord-ouest de Douay.

* MAUNY XVIII, 198.

A cinq lieues de Rouen.

MAUPERTUIS V, 402, 432, 434, 452, 458 ; XVII, 353.

Cf. V, 526, 532.

Près du champ de bataille de Poitiers.

* MAUPERTUIS IV, 490.

A cinq lieues de Saint-Lô.

MAURAN, *Landuran* XI, 35.

Vis-à-vis de Palamini, sur la rive droite de la Garonne.

Aujourd'hui commune de 400 habitants (canton de Cazères.)

Le village de Mauran est dominé par un château en ruines.

Maure XI, 288. Voyez Guimaraens.

Maures, *Mores* IX, 429 ; XIV, 19.

Cf. IV, 459 ; VII, 529 ; XI, 440.

Maurès. Voyez Maariz.

* Maurienne, *Moryenne* XI, 442.

Mauron, *Moron* III, 368 ; IX, 315,

Cf. IV, 438 ; XVIII, 343, 344.

Commune de 4300 habitants, arrondissement de Ploërmel (Morbihan).

Le combat de Mauron fut livré le 14 août 1352.

Mauron. Voyez Castelmoron.

Mauros. Voyez Melros

Mautlyon. Voyez Mauléon.

Mautlyon. Voyez Meilhan.

Mauvezin. *Mauvoisin* XI, 22, 39-41, 44, 48-50, 54, 57-59, 62, 65, 68, 73, 108, 119, 211 ; XII, 106.

Cf. I^a, 321, 322, 324 ; I^c, 248 ; VIII, 459, 462 ; XI, 435, 436, 440.

Village de 500 habitants sur une haute colline qui domine l'Arros.

La construction du château de Mauvezin paraît remonter au XIIe siècle.

Le 30 septembre 1373, le duc d'Anjou donna la terre de Mauvezin en Bigorre à Jean Ier, comte d'Armagnac.

Le duc d'Anjou se trouvait au siége de Mauvezin le 17 juin 1374. Il donna au vicomte de Castellon en échange de ce château celui de Sauveterre dans la sénéchaussée de Toulouse.

En 1375, la terre de Mauvezin appartenait au comte de Comminges Pierre Raymond II. Il en légua l'usufruit à sa sœur Éléonore.

Depuis la fin du XVIe siècle, le château de Mauvezin est tombé en ruines. Il est composé d'un quadrilatère dont chaque côté offre un développement de vingt-six mètres. Au milieu de la façade se trouve une grosse tour carrée dont

la saillie est à l'extérieur et dans laquelle on ne pouvait pénétrer qu'en se glissant à l'aide d'une longue échelle dans un trou placé au sommet. Une grande porte s'ouvrait à l'intérieur. C'est là qu'on lit encore la devise du fils de Gaston Phébus : *J'ay belle dame.*

Le château de Mauvezin était placé sur le point le plus élevé du plateau de Lannemezan.

Mauvoisin. Voyez MAUVEZIN.

MAYENCE, *Maïence*, *Mayenche* XVII, 43.

Cf. VI, 494.

Célèbre cité archiépiscopale des bords du Rhin.

Aujourd'hui ville de 38000 habitants (Hesse).

Mayenche. Voyez MAYENCE.

MAYENNE, *Mainne* IX, 293.

Le nom que Froissart donne à cette rivière, n'a rien d'incorrect. C'est en effet à une source nommée le Maine que son cours commence près de la Celle dans le département de l'Orne.

La Mayenne, après avoir reçu les eaux de la Sarthe, se jette près de la Pointe dans la Loire et reprend en cet endroit le nom de Maine.

Mayne. Voyez MAINE.

Mayogres. Voyez MAJORQUE.

MAYET VIII, 426, 427.

Village à l'est de Pont-Vallain.

MAYORGA, *Maiolle* XII, 141.

Au nord-est de Villalpando et à trois lieues de Villalon.

MAZERAY, *Messières* XVII, 224.

Cette localité n'est mentionnée que dans les *Chroniques abrégées*, et comme Froissart la place entre Taillebourg et Surgères, on ne peut lire que Mazeray, au sud-ouest de Saint-Jean-d'Angély.

MAZÈRES, *Massères* XI, 23 ; XII, 106, 237 ; XIV, 71, 73, 344.

Cf. I[a], 318, 319 ; XI, 435 ; XIV, 401.

Commune de 3900 habitants, sur le Lhers, canton de Saverdun (Ariége).

On y montre encore le château et le vieux port.

Cette ville reçut en 1288 des privilégès du comte de Hollande Florent V.

Là se trouvait l'hôtel de la monnaie du West-Friesland.

MEDINA-DEL-CAMPO, *Médine-de-Camp* VII 225, 237; XII, 300, 302-305, 315, 316, 321, 322; XIII, 304.

Ville importante du royaume de Léon.

Medina-del-Campo portait dans ses armes cette fière devise : *Ne el papa beneficio, ni el rey oficio.*

On remarque près de Medina les ruines d'une ancienne forteresse.

Population actuelle : 3000 habitants.

MÉDOC, *Médoch* IX, 88.

Pays au bord de la Gironde, au nord-ouest de Bordeaux, célèbre par ses vignobles.

Médoch. Voyez MÉDOC.

* MEHEDIA XIV, 421.

Cf. AFRIQUE (ville d').

MEHUN-SUR-YÈVRE, *Meung-sur-Yèvre* X, 316; XIII, 91; XIV, 196, 197.

Cf. XIV, 398.

Commune de 5500 habitants, à quatre lieues de Bourges.

On montre aux bords de l'Yèvre quelques ruines du château où mourut Charles VII.

Mehun. Voyez MEUNG.

Meilan. Voyez MEILHAN.

MEILHAN, *Meilan*, *Mautlyon* VIII, 325, 326; XI, 226.

Commune de 2200 habitants, sur la rive gauche de la Garonne (arrondissement de Marmande).

Il existe encore des ruines assez remarquables de l'ancien château.

Melan, *Melans.* Voyez MILAN.

Melcabée. Voyez MELKOVAT.

Melch XVII, 391. Voyez MERCK.

Meldebourc, *Meldebourg.* Voyez MIDDELBOURG.

Meleun. Voyez MELUN.

MELGASSO, *Margasse* XI, 404-406, 408 ; XII, 19, 68 ; XVII, 302.

Cf. XI, 459, 460 ; XII, 377.

Sur la rive gauche du Minho.

Melgasso fut, d'après Ayala, l'une des forteresses dont le roi de Castille conserva la possession après sa défaite à Aljubarrota.

Melke. Voyez MERCK.

MELKOVAT, *Melcabée* XI, 239.

Froissart fait dire à Amurath que le despote de Servie réside au-delà des montagnes de Melcabée et de Robée qu'il veut traverser en conduisant ses armées à la conquête de la Hongrie.

Nous reconnaîtrons ces localités dans Melkovat et Rahowa. En effet, une chaîne du Balkan partant de Sophia et passant à l'est de Melkovat se dirige vers Rahowa. C'était en suivant la vallée que dominent ces montagnes, que les Ottomans pouvaient le plus aisément envahir la Hongrie, et Bajazet suivit la même route avant la bataille de Nicopoli.

A l'ouest de Melkovat commence la Servie.

MELLE VIII, 188, 189 ; XI, 372.

Cf. VII, 518, 546 ; VIII, 433 ; XVIII, 461.

Melle-sur-Béronne, ville de 2700 habitants (Deux-Sèvres).

Melle est située sur une colline escarpée au pied de laquelle coule la Béronne.

Il ne reste que peu de traces de l'ancienne enceinte fortifiée, et une promenade a pris la place de l'ancien château dont les souterrains subsistent seuls sous les maisons de la ville.

Melle, ainsi que Chizé et Civray, était un domaine du duc d'Orléans, et de même que les deux autres forteresses citées ci-dessus, ne fut remis au roi d'Angleterre qu'en vertu

d'une convention spéciale du 12 mai 1363 et comme condition du retour en France « des otages des lys ».

Ce que Froissart appelle (XI, 119) la bataille de Merc en Saintonge (Melle), est le combat de Chizé.

MELROS, *Mauros* II, 281 ; IX, 35-40, 43, 386, 397, 420, 424 ; X, 378, 388 ; XIII, 255, 256.

Cf. I[a], 134, 141, 514, 515 ; III, 523 ; X, 565, 566.

Melros n'est qu'un bourg de 4000 habitants, sur la rive droite de la Tweed, au pied des collines d'Eildon ; mais ce qui y attire un grand nombre de voyageurs, c'est ce qui est encore resté debout de l'antique abbaye de Melros, le plus admirable monument religieux non-seulement de l'Écosse, mais aussi de l'Angleterre.

L'abbaye de Melros avait été fondée en 1136 par David I[er]. Les Anglais sous Édouard II, sous Édouard III et sous Richard II la saccagèrent à diverses reprises, mais sa destruction presque complète fut l'œuvre des Puritains.

Les cloîtres ont disparu et l'église même est en grande partie ruinée. On ne voit plus qu'un côté de la tour carrée placée au centre qui avait vingt-six mètres de hauteur. Le chœur, le transept, l'aile occidentale, une partie de la grande tour, une partie de la nef ont été conservés, et l'on pénètre au milieu de ces vastes ruines par un portail d'une architecture admirable bien qu'on en ait arraché les statues dont il était orné.

Là reposait le roi Alexandre II ; là étaient les tombeaux de plusieurs seigneurs de la maison de Douglas, et c'était là aussi, selon la tradition populaire, qu'on avait rapporté le cœur de Robert Bruce après le fameux combat livré aux Sarrasins d'Espagne.

Personne n'a mieux que Walter Scott fait revivre, comme romancier et comme poëte, les grandes images qui s'attachent aux ruines de Melros, et nous ne citerons de lui que ces vers dictés par une vive émotion et une sombre mélancolie :

If thou would'st view fair Melros aright
Go visit if by the pale moonlight.
When the broken arches are black in night
And each shafted oriel glimmers white ;
When the cold light's uncertain shower
Streams on the ruin'd central tower ;
When buttress and buttress, alternately,
Seem framed of ebon and ivory,
Then go — but go alone the while —
Then view St David's ruin'd pile ;
And home returning, soothly swear
Was never scene so sad and fair.

Melun, *Meleun* VI, 85, 86, 88, 91, 101, 104, 107, 144, 155-158, 160-162, 176, 183, 253 ; XIV, 81 ; XVII, 371, 376, 377.

Cf. Ib, 88, 89 ; VI, 478, 487, 491 ; VII, 487 ; IX, 571 ; X, 456, 461, 580 ; XIV, 397 ; XVIII, 358, 442, 544.

Ville de 11000 habitants, sur la Seine, chef-lieu du département de Seine-et-Marne.

Les anciennes murailles de Melun n'existent plus.

Melun fut en 1358 l'une des principales forteresses occupées par les Navarrais.

C'est ce que rappelle la charte suivante du 19 août 1358, accordée à la requête d'un bourgeois de Melun : « Pour considération des grans pertes et dommages que « Jehan de Meres, demourans à Meuleun , a souffers et « soustenus pour cause des ennemis qui sont en ladicte « ville et ou chastel, lesquelx li ont arse sa maison qu'il « avoit en ladicte ville, assise entre deux barrières au « bout du Pont au Fruit, avec tous ses biens meubles qui « estoient dedens la dicte maison, par celle manière que « ledit Jehan n'a de quoi vivre, se par nous ne lui est « pourveu de remède, requérant que il nous pleut à lui « donner la maison de Jehan de Trois Molins, demourans « en la dicte ville, séant devers les molins, et d'autre part « à la maison Jehan Fourre, lequel Jehan de Trois Molins

« s'est rendus ennemis et rebelles de nostre dit seigneur « et de nous et de la couronne de France, et a porté la « clef de la Porte de Bière de ladicte ville ausdis « ennemis. (*Trésor des Chartes*, JJ. 86, n° 257). »

MENDE IX, 237.

Ville de 6400 habitants, sur le Lot, chef-lieu du département de la Lozère.

Au mois de mars 1372, Charles V confirma les priviléges de Mende.

* MENDONCK II, 533.

MENIN X, 107, 108, 111, 121, 137, 237-239.

Cf. IV, 467 ; X, 509.

Ville de la Flandre occidentale, sur la Lys.

Menin n'était qu'un bourg au commencement du XIVe siècle. Louis de Male acheta cette seigneurie, et les priviléges qu'il lui accorda, favorisèrent l'extension et la prospérité de la ville de Menin.

* *Menre*. Voyez MANRE.

MENTEITH, *Montres* (comté de) XIII, 205.

Johnes dit : Menteith. Déjà, en nous occupant du comte de Montres (XXII, 232), nous avons cru devoir lire : le comte de Menteith. Dans cet endroit où il s'agit du comté de Montres, nous ne pouvons que reproduire la même interprétation.

Le comté de Menteith, cité ici à côté du Stirling-shire, y est contigu. Il se trouve sur la Teith entre Lennox, Fife et Albany.

Mentenay. Voyez MAINTENAY.

Mentuel. Voyez MONTIEL.

MERBES-LE-CHATEAU, *Merbes-le-Castiel* III, 98.

Cf. Ia, 246.

Commune de 1100 habitants, à six lieues sud-ouest de Charleroy.

* MERBES-SAINTE-MARIE XVI, 280.

A quatre lieues et demie sud-ouest de Charleroy.

Merc, *Merch*. Voyez Merck.

Merc XI, 119. Voyez Purbeck.

Merck, *Merc*, *Merch*, *Mercq*, *Merk*, *Mercq*, *Melke* V, 84 ; VI, 274, 284, 285, 309 ; VII, 66 ; XIV, 46, 315 ; XVII, 391.

Cf. XI, 458 ; XVIII, 322, 326, 435, 439.

A deux lieues est de Calais. Aujourd'hui commune de 2000 habitants.

Thomas Cheyne fut nommé capitaine du château de Merck le 18 octobre 1384. Roger Walden lui succéda le 6 octobre 1387 et fut lui-même remplacé par Jean de Lancastre le 10 octobre 1391.

Le manuscrit du Vatican porte deux fois : Moles pour Merck (V, 147 et 187). M. Luce a lu la première fois : Nielles, et la seconde fois : Melq.

Il n'y avait à Nielles d'autre forteresse que celle de la Montoire qui est citée dans le même passage.

Dans les deux endroits Moles est cité après Oye, et Froissart place ce fort dans un pays coupé de fossés.

Merck se trouve entre Calais et Oye.

Merk XI, 372. Voyez Melle.

Mercœur, *Mercueil*, *Merquel*, *Marquçil*, *Marquel* X, 262, 264 ; XIII, 65 ; XIV, 164, 167.

Cf. I^a, 434 ; X, 514.

Vis-à-vis du village de Rantières, au bord de la Couze, à l'ouest d'Ardes.

Mercq. Voyez Merck.

Mercueil. Voyez Mercœur.

* Merdan V, 524.

* *Mereau-au-Bois*. Voyez Mareau-au-Bois.

Mergate. Voyez Margate.

Merk, château. Voyez Merck.

Merk, île. Voyez Purbeck.

* Merkeghem X, 513.

* *Merne* XVIII, 29.

Merpin. Voyez Merpins.

Commune de 750 habitants, entre la Charente et le Né, à une lieue et demie de Cognac (Charente).

Monaut de Béarn était capitaine de Merpins à l'époque de la paix de Brétigny.

Ville de 6600 habitants, sur la Lys, arrondissement d'Hazebrouck (Nord).

Cours d'eau au nord de Dordrecht.

Commune de 1400 habitants, arrondissement d'Arcis (Aube).

Au mois de mars 1375, Charles V permit aux habitants de Méry-sur-Seine de fortifier leur ville.

Cf. II, 540 ; X, 473, 512 ; XIV, 422 ; XVI, 461.

Petite ville de la Flandre occidentale où l'on fabriquait des draps au XIVe siècle.

D'après les traditions locales, Messines comptait deux mille maisons lorsque les Anglais y mirent le feu en 1383 : il n'y en eut que deux ou trois qui échappèrent aux flammes.

Fut-ce à la suite du pillage des Bretons en 1382 ou de

Milan possède aujourd'hui une population de près de 200000 habitants. Le Naviglio baigne l'enceinte de l'ancienne ville, c'est-à-dire de la capitale de la Lombardie au moyen-âge.

Il reste encore quelques débris du château où habitèrent les Visconti et les Sforza. On montre notamment une cour qui dépendait de leur résidence.

N'oublions pas que ce fut Jean Galéas qui, en 1386, au moment même où il venait de faire empoisonner son oncle, posa la première pierre du Dôme. Les tyrans de Milan, habiles et cruels, espéraient par les services qu'ils rendaient aux arts, désarmer la postérité.

Ville de 1300 habitants, sur le Tarn (Aveyron).

Le 19 décembre 1359, la ville de Millau jura fidélité au roi de France entre les mains d'Amanieu d'Albret.

Ce fut Bouciquaut qui, après le traité de Brétigny, mit Chandos en possession de la ville de Millau le 16 février 1361 (v. st.). Amenion du Fossat en était capitaine à cette époque.

Millau fut l'une des villes qui en 1369 se déclarèrent en faveur du roi de France.

La ville de Millau fut au mois de mars 1369 inséparablement unie à la couronne de France. De plus par une charte du 14 mars 1369, le duc d'Anjou exempta la ville

de Millau d'impôts pendant vingt ans. En même temps il lui accorda d'importants priviléges qui furent confirmés et étendus par Charles V aux mois de mai et de juillet 1370.

Par des lettres royales du 28 mai 1370, la ville de Millau fut maintenue, pendant vingt ans, dans l'exemption d'impôts qui lui avait été accordée. D'autres lettres du mois de juin suivant portent que ses habitants pourront faire le commerce dans tout le royaume sans payer aucune taxe. Le 9 juillet 1372, elle fut de nouveau déclarée inséparablement unie à la couronne de France. Le 3 septembre de la même année, Charles V confirma tous les priviléges accordés à la ville de Millau.

En 1372, la population de Millau se trouvait réduite à cinquante-deux feux (260 habitants).

Mille. Voyez MILLEN.

MILLEN, *Milen*, *Mille*, *Mile* XIII, 2, 15, 29, 48, 107, 180. Cf. XIII, 324.

Bourg de 500 habitants, dans la régence d'Aix-la-Chapelle.

Voyez le mot : GANGELT pour les faits communs aux trois châteaux de Gangelt, de Millen et de Vucht.

Milli. Voyez MILLY.

MILLY, *Milli* IV, 427, 428, 430.

Milly-en-Beauvoisis, dit Froissart.

Commune de 800 habitants, arrondissement de Beauvais.

On y voit quelques ruines de l'ancien château dont la construction paraît remonter au XIe siècle.

MILLY, *Milli* VI, 35, 36.

Milly-en-Gâtinois, commune de 2300 habitants, arrondissement d'Étampes (Seine-et-Oise).

L'ancien château de Milly existe encore.

Miliacum in pago Gastinensi, porte une ordonnance de Philippe-Auguste de l'an 1187.

Mirabel. Voyez MIREBEAU.

Mirabiel. Voyez MIRAMBEAU.

Cf. XI, 460.

Le Minho prend sa source dans la Sierra de Mondonedo et se jette dans la mer près de Guardia après avoir servi de frontière entre le Portugal et l'Espagne.

Micalici ?

Commune de 1600 habitants, canton de Caussade (Tarn-et-Garonne).

Au mois de mars 1307, le roi de France déclara retenir en sa main la ville de Mirebel-en-Cahors.

Commune de 2300 habitants, arrondissement de Jonzac (Charente-Inférieure).

A trois lieues et demie de Jonzac.

On y remarque un fort beau château de construction ancienne.

Le 15 décembre 1353, des lettres de rémission furent accordées à Aimery Chauverel à qui l'on reprochait d'avoir fait décapiter deux espions qui voulaient livrer Mirambeau aux Anglais :

« Quod cum tempore quo inimici nostri castrum de Lesignan tenebant occupatum, Aymericus Chauverelli, tunc gardiator justitiæ de Mirebeau, nomine dilectæ et fidelis nostræ comitissæ Rouciaci, dominæ dicti loci ibidem altam, mediam et bassam justitiam habentis, duos homines qui ad explorandum castrum et villam de Mirebeau accesserunt ut proditorie capere possent, cepiset et ipsos dictam proditionem suam confitentes decollari fecisset, prout casus exigebat. » (*Trésor des Chartes*, *JJ*. 82 n° 33.)

« Très fors castiaux et bien séant (IV, 303). »

« Bon castel et en bonne marche (IV, 502). »

On y voit encore une tour carrée, reste de l'ancien château.

Aujourd'hui commune de 2000 âmes, canton de Lauzun, arrondissement de Marmande (Lot-et-Garonne).

Miramont était le chef-lieu d'un bailliage dont les recettes figurent dans les comptes anglais à la suite de ceux du bailliage d'Agen.

Miranda, *Mirande* VII, 150, 151 ; IX, 104, 106, 108, 115 ; XVII, 440.

Cf. VII, 504.

Miranda-de-Ebro, aujourd'hui ville de 2850 habitants.

On y remarque plusieurs édifices qui, selon la tradition, furent élevés par don Tello, l'un des plus intrépides compagnons d'armes de Henri de Transtamare.

La ville de Miranda est traversée par l'Èbre. Un vieux château la domine.

Entre Lerin et Olite (Navarre).

Mirande. Voyez Miranda.

Miraumont IX, 251.

Commune de 1100 habitants, canton d'Albert (Somme).

Mirebel. Voyez Mirabel.

Mirebel. Voyez Mirambeau.

Miremont II, 404, 405, 408, 409.

Miremont ne sied pas, selon l'expression de Froissart, sur la Dordogne, mais sur le Dropt, à sept lieues de la Dordogne.

Commune de 1100 habitants, arrondissement de Sarlat (Dordogne).

On y remarque les ruines de l'ancien château de Miremont.

Ce fut l'un des châteaux qu'occupa le célèbre chef de compagnies Badefol.

Il ne faut pas confondre cette forteresse avec Miremont

près de Mauriac que les états de la haute Auvergne rachetèrent en 1374 des mains des compagnies au prix de cinq mille florins que prêta le comte d'Armagnac.

Miremont. Voyez MIRAMONT.

* MIRWART V, 478.

Château dans le Luxembourg.

* MISIE XV, 408.

* MIVOIE V, 514 ; VII, 491.

Le chêne de Mivoie ayant disparu, une croix fut élevée au même lieu. On l'appelait la croix de la bataille des Trente ; mais ce monument si glorieux pour la France ne pouvait trouver grâce devant les passions de 1793, et ce furent des mains françaises qui le renversèrent comme ailleurs elles jetaient au vent les cendres des chevaliers français morts à Azincourt.

Depuis lors un nouveau monument a été élevé à Mivoie en 1819.

Une foire a lieu chaque année à Mivoie. On en ignore l'origine.

Mivoie se trouve sur le territoire de la commune de Guillac, à deux lieues de Ploërmel (Morbihan).

MOCHALÈS, *Mont-Kayeu* IX, 108, 110.

A l'est de Medina-Celi.

Cette montagne sépare, dit Froissart, les royaumes de Castille, de Navarre et d'Aragon.

* MODÈNE IX, 575.

Ville d'Italie.

MODON, *Moudon* XVI, 52, 53.

Cf. XVI, 430.

Ville de Morée, dont les Vénitiens avaient fait une forteresse importante.

* MOERKERKE X, 560.

Village de la Flandre occidentale.

Moudon. Voyez MODON.

MOISDON, *Maide* IX, 315.

Commune de 3000 habitants, sur le Don (arrondissement de Chateaubriand).

Moissac, *Monsach*, *Montsach* IV, 241 ; VII, 364, 366, 367 ; VIII, 3, 5, 317, 319-321, 323-325 ; XVII, 496, 548-550.

Cf. VIII, 422, 459, 462 ; XVIII, 376, 465, 466.

Ville de 10500 habitants, sur la rive droite du Tarn, chef-lieu d'arrondissement (Tarn-et-Garonne).

On trouve dans l'intéressante publication de M. Bardonnet sur la prise de possession par Chandos des villes cédées aux Anglais, la liste des consuls et des principaux habitants de Moissac en 1361.

Au mois de juillet 1370, le duc d'Anjou accorda d'importants priviléges à la ville de Moissac.

Moles V, 147, 187.

Il ne s'agit pas ici de Moulle, village situé entre Saint-Omer et Ardres, mais de Merck. Voyez ce mot.

* *Molineux* XVIII, 426. Voyez Moulineaux.

Momegnies, *Montmegnies* III, 78.

Commune de 2800 habitants, arrondissement de Thuin (Hainaut), à deux lieues de Chimay.

Monastier (Le), *Monestier* (*Le*) XI, 127.

Cf. XI, 437.

Commune de 3600 habitants, arrondissement du Puy (Haute-Loire.)

A trois petites lieues du Puy, dit Froissart (la distance est de 18 kilomètres).

Une partie de l'ancienne enceinte a été conservée.

En 1360, les compagnies s'emparèrent du Monastier ; mais le vicomte de Polignac y rentra les armes à la main le 7 mars 1361 et mit à mort tous ceux qu'il y trouva.

* *Monbar*. Voyez Montbard.

Monçao, *Monson* XI, 404-406 ; XII, 377.

Cf. XI, 460.

Ville située sur la rive gauche du Minho.

La dernière ville du Portugal vers la Galice, dit Froissart.

Monçao fut, d'après Lopez de Ayala, l'une des villes que le roi de Castille continua à occuper après sa défaite à Aljubarrota.

* MONCEAUX *Moncel* (LE) XVIII, 46, 47.

Au nord-ouest de Pont-Sainte-Maxence.

On y remarquait une abbaye de religieuses de l'ordre de sainte Claire.

MONCHAUX, *Monchiaus* III, 94, 162, 163 ; XVII, 89.

Commune de 500 habitants, sur l'Écaillon, arrondissement de Valenciennes (Nord).

A deux lieues sud-ouest de Valenciennes.

Les possessions de l'abbaye de Saint-Amand à Monchaux sont mentionnées dans une bulle de Calixte II en 1119.

* *Monchenis*. Voyez MONTCENIS.

Monchiaus. Voyez MONCHAUX.

MONCHICOURT, *Mancicourt* III, 166.

Au nord-est d'Arleux.

Au XV[e] siècle, la seigneurie de Monchicourt appartenait à la maison de Lalaing.

MONCLA, *Montclare* XI, 35.

Cf. XI, 435.

Sur une hauteur au sud de Mauran (rive droite de la Garonne).

MONCONTOUR IX, 320.

Commune de 1500 habitants, à six lieues de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Il existe encore quelques parties des anciennes murailles et des tours qui les protégeaient.

MONCONTOUR, *Montcontour* VIII, 76, 86-90, 148-154, 156, 320 ; XVII, 507, 508, 520.

Cf. VIII, 428, 430, 438.

Commune de 750 habitants, sur la Dive, à onze lieues de Poitiers.

Le donjon de la forteresse dont les Français s'emparèrent en 1371, existe encore.

La *Chronique de Flandres*, rapportant la perte de Moncontour, dit qu'on livra à cette forteresse « un grant et « mervilleux assault. »

On a conservé une quittance de Jean de Malestroit, lieutenant-général du roi pour le fait de Moncontour, en date du 15 septembre 1371.

Moncroil. Voyez MONTREJEAU.

Monestier (*Le*). Voyez MONASTIER (LE).

MONHEURT, *Monthour* XI, 226.

Froissart place cette localité près du Mas-d'Agénois et d'Aiguillon.

Monheurt est à deux lieues de Damazan et à sept lieues de Nérac.

MONISTROL XI, 127.

Cf. XI, 436.

Commune de 1000 habitants, sur la rive gauche de l'Allier, arrondissement du Puy (Haute-Loire.)

MONLUC, *Mont-au-Lion* XI, 65.

Village sur la rive gauche de la Garonne, vis-à-vis d'Aiguillon, au nord-ouest de l'embouchure de la Baise.

Monmer. Voyez MONTMOR.

* MONMOUTH II, 507 ; XVIII, 16.

Mons II, 20, 63, 65, 113, 310, 474 ; III, 1, 3, 5, 77, 88, 91, 92, 94, 96-98, 102, 103, 107, 110-113, 148, 164, 165, 173, 175, 183, 255, 318 ; IX, 133 ; X, 261, 313 ; XII, 3 ; XV, 277, 278, 282 ; XVI, 54 ; XVII, 65, 81, 82, 92, 104.

Cf. I^a, 248 ; I^b, 82 ; II, 502-504, 508, 510, 526, 530, 544 ; III, 472, 489, 505 ; XV, 404 ; XVI, 283, 431 ; XVIII, 82, 140, 193, 195.

L'une des principales villes du Hainaut, aujourd'hui chef-lieu de la province belge qui porte ce nom. La première enceinte remontait à 1146 ; la seconde avait été établie en 1293 par Jean d'Avesnes, comte de Hainaut.

Froissart cite le château de Mons (IX, 133).

Mons souffrit beaucoup de la peste en 1348.

En 1395, beaucoup d'habitants de Mons prirent part à l'expédition de Frise. A leur retour, en allumant des feux de joie, ils incendièrent un faubourg de leur ville.

Mons XI, 226.

Sur la rive gauche de la Dordogne, à deux lieues sud-est de Bergerac.

* Mons-en-Pévèle III, 506 ; XI, 484.

Commune de 2000 habitants, à cinq lieues de Lille.

Monsach. Voyez Moissac.

Monson. Voyez Monçao.

Monstereau, *Monstreau*, *Monsterel*. Voyez Montereau.

Monstreau-Bonnin. Voyez Montreuil-Bonnin.

Monstreul. Voyez Montreuil-sur-mer.

Monstroel-sur-Haynne. Voyez Montreuil-sur-Hayne.

Monstroeil-les-Dames. Voyez Montreuil-les-Dames.

Monstros. Voyez Montrose.

Monstruel-Bonnin. Voyez Montreuil-Bonnin.

Monstruel-sur-mer. Voyez Montreuil-sur-mer.

Mont, *Montpin* IX, 103.

Le village actuel de Mont se trouve sur la route de Bordeaux à Bayonne, au pied d'une montagne sur laquelle existait, paraît-il, un château dont la situation expliquait le nom. Ajoutez que ce pays était couvert de plantations de pins, et l'on comprend aisément que Froissart l'a appelé : Montpin.

Voyez nos observations au mot : Montpin.

M. Dulaurens, bibliothécaire de la ville de Bayonne, pense qu'il s'agit ici de Montfort, à cinq lieues est de Dax.

Mont-au-Lion. Voyez Monluc.

* Mont-Cenis, *Monchenis* XI, 442.

Mont-de-Marsan, *Mont-de-Marsen* VIII, 318 ; XI, 32, 51, 67 ; XII, 106 ; XIV, 77, 78.

Ville de 5600 habitants, chef-lieu du département des Landes.

Cf. X, 474.

Commune de 1100 habitants, à deux lieues d'Arras, célèbre par son abbaye de Bénédictins.

Mont-Sainte-Gertrude. Voyez GERTRUYDENBERG.

MONT-SAINT-MARTIN III, 10, 13, 18, 19, 20, 23, 24, 26, 30, 32 ; XVII, 68-70.

Cf. XVIII, 15.

Le Mont-Saint-Martin était une abbaye de l'ordre de Prémontré. La fondation paraît en remonter à 1117, et son nom vient probablement de ce que ce monastère relevait de l'abbaye de Saint-Martin de Laon.

MONT-SAINT-MICHEL IX, 209, 340 ; XIII, 109.

Cf. XV, 366, 382.

Célèbre abbaye bâtie sur un rocher au fond de la baie de Cancale.

Voyez sur le pèlerinage du Mont-Saint-Michel une charte de Charles VI du mois de février 1393 (*Recueil des ordonnances*, VII, 590.)

MONT-SAINT-MICHEL (LE), *Roce-Saint-Michiel* (*La*) VII, 475.

Le Mont-Saint-Michel, à l'extrémité du pays de Cornouailles, donne son nom à une baie. Au pied s'étend un roc assez peu élevé que recouvrent les hautes marées. A la cîme s'élève une chapelle consacrée à l'archange Saint-Michel.

On racontait qu'au Xe siècle saint Michel y était apparu à des ermites. Un monastère y fut fondé, et en 1403 Henri IV le fit entourer de murailles.

A une époque reculée, il y avait là, selon une légende, un géant nommé Bellerus.

C'est sur ce rivage que Milton plaçait le trépas de son ami Lycidas :

> ... Whether thou to our moist vows denied,
> Sleepst by the fable of Bellerus old,
> Where the great vision of the guarded mount
> Looks tow'rd Namancos and Bayona's hold.

Commune de 850 habitants, arrondissement de Ribérac (Dordogne).

A trois lieues et demie de Ribérac.

Le bourg de Montagrier est mentionné dès le XI[e] siècle.

Au mois de novembre 1345, Jean, fils aîné du roi de France, disposa en faveur du comte de Périgord de la haute et basse justice du bourg de Montagrier dont les habitants avaient embrassé le parti des Anglais.

On a conservé des lettres d'Arnaud d'Espagne, sénéchal de Périgord, du 26 juillet 1351, qui mentionnent l'autorisation donnée par Charles d'Espagne de remettre tous les délits commis par les habitants de Montagrier s'ils se soumettent au roi de France. Le 7 août suivant, une convention fut conclue à Périgueux entre Arnaud d'Espagne et les députés des bourgeois de Montagrier qui déclarèrent rentrer en l'obéissance du roi de France.

Par des lettres données à Cahors au mois d'août 1370, le duc d'Anjou, comme lieutenant du roi de France, déclara confirmer les priviléges de la ville de Montagrier « pro « fidelitate et legalitate atque fidei promptæ, mentisque « alacritate exhibitis, et attentis servitiis fidelibus quæ « impendere nobiles, universitas et singulares loci seu « castri Montis-Agrerii non desinunt. »

Le 21 octobre 1370, Charles V ratifia les lettres du duc d'Anjou en faveur des habitants de Montagrier.

Montagu, *Montagut*. Voyez Montaigu.

Montaigu, *Montagut* IX, 320.

Commune de 1800 habitants, sur la Moine, chef-lieu de canton (Vendée).

Le château de Montaigu n'a été détruit qu'il y a un peu plus d'un demi-siècle.

La seigneurie de Montaigu appartenait au connétable Olivier de Clisson du chef de sa mère Jeanne de Belleville, fille et héritière de Maurice de Belleville, seigneur de Montaigu.

Montaigu, *Montagu* VI, 260, 262.

Montaigu-en-Laonnais, commune de 1000 habitants, arrondissement de Laon (Aisne).

Les ruines de l'ancien château existent encore.

Montais. Voyez Montay.

Montais XIV, 36. Voyez Monteaux.

Montay, *Montais* III, 133, 134, 136, 138, 140; XVII, 83, 85.

Sur la Selle, à une demi-lieue au nord du Cateau, sur la voie romaine de Vermand à Bavay.

Montardon, *Ville-Adam*, *Adam* XIII, 59.

Village situé d'après Froissart en Béarn, à trois lieues d'Orthez. Il ne renfermait pas douze maisons, dit le chroniqueur, bien qu'il fût la patrie de Perrot Le Béarnais.

M. Raymond pense qu'il s'agit ici de Ramous (canton d'Orthez). On disait jadis : Arramous.

Il faut aussi songer, ajoute l'érudit archiviste des Basses-Pyrénées, à Amou dans le département des Landes.

On trouve dans le département des Hautes-Pyrénées, canton d'Argelès, des villages du nom d'Adast et d'Adé ; mais j'ai préféré lire Montardon ou Mont-Ardon, parce que ce village, situé à cinq lieues d'Orthez, formait, comme le dit Froissart, l'une des seigneuries du comté de Foix tenues de fournir un certain nombre d'hommes d'armes (*Rôles de Gaston-Phébus*). Monicolo Perer (Peret ?) cité dans ces rôles était vraisemblablement un parent de Perrot Le Béarnais.

En 1377, la population de Montazels était réduite à cinq feux (vingt-cinq habitants).

Les autres textes de Froissart indiquent Montréal au lieu de Montazels, et ce que nous savons de la marche du prince de Galles doit faire préférer leur témoignage.

* MONTBARD, *Monbar* XV, 423.

Ville de 2800 habitants (Côte-d'Or).

* MONTBAZON V, 525.

Commune de 1100 habitants, sur l'Indre (Indre-et-Loire).

MONTBÉLIARD, *Montbéliart*, *Montbliart* II, 428 ; XV, 231.

Ville de 6500 habitants (Doubs).

Montbéliart. Voyez MONTBÉLIARD.

* MONTBERTHAUT, *Montbertaux* XV, 423, 427.

Commune de 500 habitants (Côte-d'Or).

Montbliart. Voyez MONTBÉLIARD.

MONTBRISON VI, 334.

Ville de 7300 habitants (Loire).

Les anciens remparts ont été démolis et ont fait place à des promenades.

Montclare XI, 35. Voyez MONCLA.

Montcontour: Voyez MONCONTOUR.

MONTCUQ, *Montkuk*, *Monkuck* IV, 222, 226, 232, 234 ; IX, 4, 12 ; XVII, 156.

Château à une lieue de Bergerac, dit Froissart (IV, 222). *Castrum Montis-Cuci*, porte un document de 1365.

Il n'existe plus que des ruines de ce château (commune de Saint-Laurent des Vignes).

La châtellenie de Montcuq s'étendait sur douze paroisses. Saint-Laurent des Vignes est à une lieue et demie de Bergerac.

Froissart rapportant dans le texte du Vatican la prise de Bergerac par le comte de Derby (II, 232) ajoute qu'à cette époque le château de Montcuq avait pour capitaine Raimond de Copane, chevalier gascon du parti anglais.

M. Bertrandy a publié une quittance donnée le 15 août

1345 par Henri de Montigny, sénéchal de Périgord, de certaines sommes prêtées *pro quibusdam negotiis regis in castris ante Montem-Cucum.*

Montcuq fut uni au domaine royal au mois de mai 1351.

Par des lettres du mois de juillet 1370, Charles V déclara restituer aux habitants de Montcuq les priviléges dont ils avaient été dépouillés comme rebelles au roi de France.

C'est peut-être ici le lieu de donner quelques indications sur la chevauchée du comte de Derby, dont la prise de Montcuq forma l'une des premières étapes.

Le comte de Derby quitta Bordeaux pour aller attaquer le comte de L'Isle-Jourdain qui se trouvait à Bergerac.

Il occupa le château de Montcuq (commune de Saint-Laurent-des-Vignes), puis il alla offrir la bataille aux Français devant les barrières de Bergerac. Maître de cette ville, il conquit le château dont la garnison eût pu inquiéter les Anglais qu'il voulait laisser à Bergerac. Ce fut alors, croyons-nous, qu'il s'empara de Pellegrue ; puis, traversant la Dordogne, il ne songea plus qu'à poursuivre ses succès contre les Français qui s'étaient repliés au nord de cette rivière.

Nous soupçonnons Froissart de ne pas avoir suivi rigoureusement, pour cette expédition bien antérieure à la date de ses informations contemporaines, l'ordre des étapes des Anglais, et au lieu de les classer dans l'ordre suivant : Le Lac, Maudurant, La Moutgis, Pinac, La Liève, Fronsac, Prudaire, Montagrée, Laille, Bonneval, Auberoche, Libourne, nous croyons qu'il porta successivement ses armes à Maudurant, La Force, Lamonzie-Monstatruc, Pineuilh, Les Lèches, Montagrier, Lisle, Savignac, Bonneval, Auberoche et Libourne.

La prise de Lisle est attestée par Robert d'Avesbury. Froissart a confondu Lisle-sur-Dronne et l'Isle-Jourdain : c'est ce qui l'a amené à mentionner en même temps Beaumont-de-Lomagne au lieu de Beaumont de Périgord. S'il

y eut une chevauchée dans les terres du comte de L'Isle-Jourdain, elle doit appartenir à une époque postérieure.

Montdidier II, 104 ; VI, 46, 50, 51, 90, 92, 94, 179.

Ville de 4300 habitants, à neuf lieues d'Amiens.

Le 20 septembre 1346, Philippe de Valois alors à Pont-Sainte-Maxence permit aux bourgeois de Montdidier de mettre en état de défense leurs fossés et leurs murailles. Il se rendit lui-même à Montdidier dans les derniers jours d'avril 1347.

Monte-furado, *Place-ferrade* XII, 302, 303.

A l'ouest d'Orrès, sur la rive droite du Minho.

Les Anglais venant de Noya et se dirigeant vers Villalpando eurent à franchir le Minho et non le Douro, comme le dit Froissart.

Le gué du Douro n'est pas indiqué sur les cartes que j'ai eues sous les yeux. Le Gallicien qui le fit connaître aux Anglais, paya cette révélation de sa tête. Agace qui montra aux Anglais le gué de la Blanche-Taque, semble avoir échappé au même chatiment.

* Monte-Pulciano XIV, 429.

Montebourch. Voyez Montebourg.

Montebourg, *Montebourch* IV, 389, 391-394 ; IX, 136, 137, 139.

Cf. Ib, 47, 48 ; IV, 487 ; XVIII, 382, 384, 385.

Ville de 2300 habitants, à deux petites lieues de Valognes (Manche).

Il y avait à Montebourg une abbaye de Bénédictins, dont on voit encore les ruines.

Monteaux, *Montais* XIV, 36.

Château et hameau sur une colline à l'est de Villeneuve. On y jouit d'une vue étendue sur le cours du Rhône.

Montech, *Le Hesde*, *Le Helde* XI, 226.

Froissart a pu séparer la syllabe initiale : Mont de la désinence dont il aurait fait un nom séparé. C'est la seule explication possible de ce nom qui a déjà embarrassé les

copistes de plusieurs manuscrits réduits à faire un seul mot de : Hesdeverdun. Il s'agirait donc ici de Montech (Mons-Ætius), et l'on comprend aisément que de Montech on ait fait Mont-Hesde, et puis : le Hesde.

Montech bâti sur une colline qui domine la rive droite de la Garonne possédait un château dès 1228. Au XIVe siècle, les Anglais l'occupèrent. C'est la seule place importante entre Castel-Sarrasin et Verdun qui ait pu prendre place dans l'énumération des villes situées aux bords de la Garonne, que donne Froissart.

Montegny. Voyez MONTIGNY.

* *Montempéry*. Voyez MONTEMPUIS.

* MONTEMPUIS, *Montempéry* XVIII, 439.

Fief et prieuré situés à Saint-Parize-en-Vitry, arrondissement de Nevers.

Montenay. Voyez MAINTENAY.

* MONTENDRE XII, 374 ; XVIII, 375.

Commune de 1200 habitants, arrondissement de Jonzac (Charente-Inférieure.)

En 1328, Arnaud de Saint-Jean était capitaine de Montendre pour les Anglais.

On voit par un rôle conservé à Niort qu'en 1337 Guillaume-Raymond de Garrevache était capitaine de Montendre pour les Français.

Le 24 juin 1341, Édouard III disposa de la ville et de la châtellenie de Montendre (*Montis-Andronis*) en faveur de Pierre de Castillon.

En 1377, Édouard III donna la seigneurie de Montendre au soudich de Latrau.

MONTERABUN, *Montmirail* XI, 35.

Cf. XI, 435.

Le véritable nom de cette localité était peut-être Montmirail : aujourd'hui Monterabun.

Sur une hauteur qui domine la rive droite de la Garonne.

MONTEREAU, *Monstreau*, *Monstreau*, *Monsterel* XIII, 144, 145, 149, 182, 185, 186, 188, 193.

Cf. VI, 462 463 ; IX, 550 ; XII, 355 ; XIII, 356.

Montereau « où fault Yonne, » dit Froissart.

Ville de 6300 habitants, à la jonction de la Seine et de l'Yonne.

Montesplain. Voyez MONTESPAN.

MONTESPAN, *Montesplain* XI, 39.

Cf. Ia, 321 ; XI, 435.

Commune de 1000 habitants, canton de Salies (Haute-Garonne.)

On y remarque le château, vaste construction qui paraît remonter au XIe siècle et dont la partie la plus remarquable est un donjon carré dans lequel on ne peut pénétrer que par une fenêtre placée à huit mètres au-dessus du sol.

Le château de Montespan dont on aperçoit les ruines près du Ger au sommet d'une colline boisée, avait été fondé au XIIe siècle par les sires d'Espagne qui l'appelèrent : Mont-d'Espagne, dont on fit : *Mons-Hispanus* et puis Montespan. Il possède encore aujourd'hui une partie de ses remparts couverts de créneaux.

MONTESQUIEU XI, 30, 31, 37.

Cf. Ia, 319, 320 ; XI, 435 ; XII, 106 ; XIV, 344.

Montesquieu-Volvestre, ville de 4200 habitants, sur la rive droite de la Rize (arrondissement de Muret).

On y remarque une vieille tour.

Montesquieu XI, 212. Voyez MONTESQUIOU.

MONTESQUIOU, *Montesquieu* XI, 212.

Chef-lieu de canton. Population : 1800 habitants, arrondissement de Mirande (Gers).

Il reste encore quelques ruines du château qui fut le berceau des sires de Montesquiou.

MONTFAUCON VI, 235.

Commune de 1100 habitants, près de la forêt de l'Argonne, arrondissement de Montmédy (Meuse).

MONTFAUCON XI, 127.

Cf. XI, 437.

Commune de 1000 habitants, arrondissement d'Yssengeaux (Haute-Loire).

Montferrand VI, 194, 198, 350, 353, 354, 358 ; VIII, 6 ; XIII, 52-81 ; XIV, 168, 169, 172.

Cf. Ie, 228 ; XIII, 349.

Ville de 5000 habitants (Puy-de-Dôme).

Il ne reste de l'ancien château que quelques ruines.

Les priviléges de Montferrand remontaient à 1311.

Le 22 juin 1375, Charles V abandonna aux habitants de Montferrand une partie des impôts levés pour les frais de la guerre afin de les indemniser des dépenses qu'ils avaient faites en fortifiant leur ville.

Montferrat XIV, 301.

Cf. VII, 529.

Pays d'Italie situé entre le Piémont et le Milanais, dont le seigneur portait le titre de marquis.

Montfort, VI, 276.

Cf. IV, 448 ; XVIII, 422.

Montfort-sur-Meu, ville de 2200 habitants (Ille-et-Vilaine).

Raoul de Gaël avait été l'un des plus braves compagnons d'armes de Guillaume le Conquérant qui pour reconnaître son courage lui donna les comtés de Norfolk et de Suffolk ; mais ces largesses n'excitèrent que son ambition, et il conspira contre son bienfaiteur. Réduit à fuir, il retourna en Bretagne, y bâtit le château de Montfort et alla mourir sous la bannière de la croix au pied des murs de Jérusalem.

En 1347, un sire de Montfort fut tué au siége de la Roche-Derrien.

Raoul de Montfort reconstruisit en 1376 le château et entoura la ville d'une enceinte fortifiée.

Il ne reste plus rien du château de Montfort démoli en 1627 par Henri de la Trémoille ; mais on remarque quelques restes de l'enceinte fortifiée.

* MONTFORT IX, 543.

Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

MONTGAILLARD, *Montgaillart*, XI, 54, 55, 57, 58, 65.

Cf. I^{a}, 322 ; XI, 435.

Commune de 1150 habitants, sur la rive gauche de l'Adour, canton de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

Montgaillart. Voyez MONTGAILLARD.

Montgarbiel, *Montgerbiel*. Voyez BOUGARBER.

Montgisart, *Montgiscar*. Voyez MONTGISCARD.

MONTGISCARD, *Montgiscar*, *Montgisart* V, 339, 345, 346 ; XIII, 311 ; XIV, 71 ; XVII, 322.

« Bonne ville et grosse (V, 339). »

Commune de 1200 habitants, arrondissement de Villefranche (Haute-Garonne).

De même que les villes d'Avinionet, de Castelnaudary et de Fanjaux, celle de Montgiscard obtint de nouveaux priviléges par lettres royales données à Chartres, le 28 août 1356. Il y était dit qu'elle avait été brûlée pour la plus grande partie (pro majori parte) par les Anglais.

Monthour. Voyez MONHEURT.

MONTIEL, *Montuel*, *Mentuel* VII, 266-270 ; XI, 157, 346 ; XIII, 302, 304 ; XVII, 460, 461.

Cf. I^{b}, 77 ; VII, 529, 530.

Petite ville bâtie au pied de la Sierra-Morena dans une campagne qu'on appelle le *Campo de Montiel*, au sud de Villahermosa.

Voici comment la *Chronique anonyme de Flandre* rapporte la prise de Pierre le Cruel au château de Montiel :

« Quand li rois Piettres se vit asségier, il manda secrètement ung gascoing qui estoit avoecq Biertram, et par devant ot esté en Espaigne avoecq li prinche, et promist li rois à celui grant avoir affin qu'il le volsist mettre à sauveté et hors de ses anemis, et chils s'i acorda. Adont yssi li rois Piètres secrètement du castel, et li Gascoings qui le prist à conduit, le mena droit au roy Henry et à ses tentes, et

tantost on le fist décoler, et fist mettre le quief sour le bout d'une lanche et le fist monstrer à ceuls du castiel qui pour le mort du roy se rendirent, et li roys les prist à merchi fors le conte Ferrant de Castres, qu'il fist décoler devant lui. »

MONTIERS-SUR-SAULX, *Moustier-en-Bar* XIII, 194.

Commune de 1400 habitants, à dix lieues de Bar-le-Duc. (Meuse).

MONTIGNY, *Montegny* III, 167.

Commune de 800 habitants, canton de Douay (Nord). A l'est de Douay.

L'ancien château de Montigny, berceau d'une illustre maison, n'est plus aujourd'hui qu'une ferme.

MONTILS, *Montis* XIV, 324.

Cf. Ia, 315 ; Ib, 106 ; XII, 387.

Commune de 1000 habitants, sur le Beuvron, à trois lieues de Blois.

Il y existe encore quelques ruines dont les masses énormes rappellent l'existence du vaste château qu'habita Gui de Blois et qui fut depuis la résidence de Charles VIII.

Montis. Voyez MONTILS.

MONTIVILLIERS, *Moustier-Viller* XIV, 164.

Ville de 4600 habitants, sur la Lézarde (Seine-Inférieure).

Cette ville devait son nom à l'abbaye de Montivilliers (Monasterium Villare) fondée au VIIe siècle par saint Philibert, abbé de Jumièges.

C'était un lieu célèbre au moyen-âge par la fabrication des draps.

Les draps de Montivilliers devaient porter une marque spéciale ; mais on s'y appliquait aussi à la contrefaçon des draps de Bruxelles.

On trouve dans le recueil des Ordonnances, deux ordonnances de Charles VI réglant la vente des draps de Montivilliers, l'une de 1384, l'autre de 1389.

On voit figurer parmi les objets volés indiqués en 1389

dans un procès du Châtelet : « une houppelande de gris « drap de Monstreviller. »

* MONTJOIE XVIII, 375.

Il s'agit ici de Montjoie près de Saint-Germain.

Il y avait près de Paris une autre localité nommée : Montjoie-Saint-Denis, dont le nom resta associé au cri d'armes de la vieille France.

On lit dans un document de 1358 : *capitania atque custodia de Montjoye-Saint-Denis.*

Montkuck, *Montkuk*. Voyez MONTCUQ.

Montleu. Voyez MONTLIEU.

MONTLHÉRY, *Mont-le-Héry*, *Mont-le-Herne* VI, 34-36, 265-267, 269, 271, 273, 291 ; VIII, 35 ; XII, 182, 217 ; XIV, 204 ; XV, 59-63.

Cf. I[a], 368 ; XII, 388 ; XV, 366.

A sept lieues de Paris, dit Froissart (XV, 59).

Bourg de 1900 habitants, à une lieue et demie d'Arpajon

Au sommet de la colline qui domine le bourg se trouvent les ruines du château. La tour principale offre encore aujourd'hui une hauteur de trente-deux mètres et se voit de fort loin.

Au XIV[e] siècle, le château de Montlhéry servait de prison. Ferri de Picquigny y fut détenu en 1328.

Olivier de Clisson est cité comme capitaine de Montlhéry dans des documents de 1382 et de 1390.

MONTLIEU, *Montleu* X, 329, 330, 375.

Cf. X, 556.

Commune de 1000 habitants, arrondissement de Jonzac. (Charente-Inférieure).

On y voit encore les ruines de l'ancienne forteresse.

Ce fut Bouciquaut qui le premier monta à l'assaut de la forteresse de Montlieu, que son biographe nomme : Mauléon.

MONTMARTRE VI, 69, 71, 73 ; X, 193 ; XVII, 368.

Mons Martyrum, montagne qui domine à l'ouest la ville de Paris.

* Montmédy XIII, 358.

Ville de 2400 habitants (Meuse).

Montmegnies. Voyez Momegnies.

Montmillion. Voyez *Mont-au-Lion.*

Montmirail XI, 35. Voyez Monterabun.

Montmor, *Monmer* IX, 259.

Montmor ou Montmort est entre Épernay et Sézanne (Marne).

Le château dont parle Froissart, a été reconstruit au XVIe siècle ; il fut habité par Sully.

* Montmorency X, 580.

Montmorillon VIII, 148, 150, 156.

Cf. XVIII, 347.

Ville de 5200 habitants, sur la Gartempe (Vienne).

Montoire (La) V, 84, 147, 319, 321 ; VIII, 281, 285, 414 ; IX, 242, 248 ; XV, 297, 302, 304 ; XVII, 289.

Château fort important au XIVe siècle.

Les ruines de ce château, longtemps enfouies sous le sol, ont été déblayées il y a quelques années, et elles sont fort intéressantes à visiter. Elles dépendent aujourd'hui du parc du château de la Cressonnière à Nielles-lez-Ardres.

Montonnor. Voyez Pontour.

Montpaissier. Voyez Montpazier.

Montpazier, *Montpaissier*, *Montpesier* VIII, 5, 6 ; XVII, 496.

« Bonne ville et fors chastiaus (VIII, 6). »

Commune de 1000 habitants bâtie sur un plateau au pied duquel coule le Dropt, à onze lieues de Bergerac.

Montpazier a conservé des débris de son enceinte fortifiée et plusieurs de ses anciennes portes.

La ville de Montpazier bâtie dans la forêt de la Boursie, fut donnée le 7 juin 1284 à Édouard roi d'Angleterre par Pierre de Gontaut, seigneur de Biron. Jean XXII y érigea un chapitre.

Le 10 octobre 1341, Jean de Marigny, évêque de Beauvais, lieutenant du roi de France, prenant en considéra-

tion les services d'Aimery de Biron, seigneur de Montferrand, accorda des priviléges aux bourgeois de Montpazier.

Le comte de Penthièvre nomma, le 18 octobre 1350, Jean de Biron, capitaine de Montpazier.

Le 10 septembre 1376, Édouard III donna la ville de Montpazier à Aimeri de Montferrand.

A la fin du XVe siècle, la population du Montpazier fut réduite par la peste à sept ou huit habitants.

Voici comment M. de Verneilh décrit Montpazier :

« Quatre grandes rues de même largeur se croisent au centre de la ville et laissent entre elles un espace libre qui forme la place publique. Les maisons qui bordent la place, s'avancent portées sur de larges ogives et ouvrent à la voie publique un passage couvert où deux chariots peuvent facilement se croiser. Le long de la place centrale, les rues sont donc couvertes par les maisons, et elles offrent aux habitants un abri contre le soleil et contre la pluie. Des charrettes chargées de foin s'y réfugient ; les chevaux y sont attachés à des anneaux de fer dont les piliers sont pourvus, et la circulation n'est point interrompue.... C'est original, c'est pittoresque.. »

« Ville poissante, rice et marchéande (V, 350). »

Aujourd'hui ville de 52000 habitants , chef-lieu du département de l'Hérault.

Les priviléges de la ville de Montpellier furent confirmés

par le roi Jean (alors à Londres) en 1358, par Charles V au mois de juillet 1369, et par Charles VI en 1396.

Au mois de juin 1351, le roi Jean donna la ville de Montpellier à son fils Louis d'Anjou.

Au mois de mai 1365, Charles V céda la ville de Montpellier au roi de Navarre en échange des villes de Mantes et de Meulan. Cette convention fut ratifiée au mois de juin 1371.

La ville de Montpellier fut confisquée par Charles V en 1378 et définitivement réunie à la couronne de France en 1382.

En 1377, la population de Montpellier était de deux mille trois cents feux (11500 habitants).

L'université de Montpellier jouissait pour l'étude de la médecine d'une juste renommée.

Le 15 janvier 1350, le roi de France alors à Montpellier permit de faire porter des verges d'argent par les bedeaux devant les maîtres de cette université.

Une ordonnance de Charles VI, de 1396, prescrivit que chaque année le cadavre d'un supplicié servirait aux leçons d'anatomie.

MONTPENSIER, *Montpesier* VII, 300 ; VIII, 4-6 ; IX, 140 ; XIII, 73.

Cf. VIII, 422.

Commune de 550 habitants, à cinq lieues de Riom.

Il ne reste rien du château où mourut Louis VIII et qui fut rasé en 1637 par l'ordre du cardinal de Richelieu.

Montpesac. Voyez MONTPEZAT.

Montpesier. Voyez MONTPAZIER.

MONTPEZAC, *Mont-Pessach* XI, 36.

Cf. XI, 435.

« Moult bel et fort chastel (XI, 36). »

Montpezac est au nord-est de Saint-Martory, sur la rive gauche de la Garonne.

Au sommet d'une hauteur on remarque le château de

Montpezac, dont les remparts crénelés sont assez bien conservés. Il est composé de deux donjons : l'un servait d'habitation, l'autre de prison. La tour mentionnée par Froissart, placée entre le château et la rivière et si aisée à garder que six hommes auraient arrêté une armée, existe encore ; mais la Garonne s'est éloignée en laissant sur le terrain qu'elle abandonnait, des prés aujourd'hui plantés de saules.

MONTPEZAT, *Montpesas* IV, 302, 305, 309 ; XVII, 170.

Cf. IV, 501.

Canton de Prayssas, arrondissement d'Agen, entre Prayssas et Castelmoron (Lot-et-Garonne).

D'après la *Chronique de Flandre*, les habitants de Montpezat tuèrent leur châtelain et ouvrirent leurs portes aux Anglais ; mais M. Luce pense que le seigneur de Montpezat ne fut point étranger à la reddition de Montpezat, car il reçut des dons importants du comte de Derby.

Montpin IX, 103. Voyez MONT.

Tout ce qui concerne la chevauchée de Thomas de Triveth dans les environs de Dax, est fort obscur.

M. Dulaurens, archiviste de la ville de Bayonne, est d'opinion qu'on peut trouver dans Montpin, Montfort en Chalosse, dans Tassegnon, Hastingues, dans Besenghen, Bidache qu'on écrivait autrefois Bidachen, dans Pouillac, Pouillon. Quant à Carelach, on pourrait, dans cet ordre d'idées, en faire Carresse près du gave d'Oloron, et il est à remarquer que la plupart de ces localités étaient fortifiées au XIVe siècle.

Ceci me paraît toutefois peu d'accord avec le récit de Froissart qui place ces châteaux entre Dax et Bayonne, et qui dit spécialement que Pouillac était dans la marche de Bayonne. On ne comprendrait point d'ailleurs que Thomas de Triveth qui à Bidache était si près de Peyrehorade, eût repris la route de Dax pour se rendre en Navarre.

Tels sont les motifs qui m'engagent à chercher les localités indiquées par Froissart entre l'Adour et la mer.

Je retrouve Montpin dans Mont. Carelach se trouvait peut-être sur une hauteur entre Mont et Tosse, au pied de laquelle existe un moulin appelé le moulin Carrère. Besenghen serait Benesse à l'est de Capbreton. Tassegnon à trois lieues de Bayonne, selon Froissart, devient Tarnos au nord de cette ville. Les Anglais revenant vers Dax trouvent sur leur passage Pouilhau sur une hauteur au sud-ouest de Saubusse, assez près de la rive gauche de l'Adour. C'est le Pouillac de notre chroniqueur.

Ceci concorde mieux avec le récit de Froissart.

Montpont, *Mont-Paon* VIII, 63-66, 70-77 ; XVII, 506, 507.

Cf. VIII, 428 ; XVIII, 376.

Montpont-sur-l'Isle, à neuf lieues nord-est de Libourne et à trois lieues de Mussidan (Dordogne).

On trouve la mention de la prise et de la destruction du château de Montpont dans une lettre du pape Grégoire XI, du 15 août 1372.

L'orthographe de Froissart : Montpaon est peut-être préférable à l'orthographe moderne. Les plus anciens documents donnent : Montpao, Montepao, Mons-Pavo. On disait encore : Montpaon au XVIe siècle.

Montravel, *Montrevel Montremel* XI, 226.

Cf. XVIII, 376.

D'après ce que dit Froissart, il faut placer cette localité sur la Dordogne, entre Castillon et Sainte-Foy.

Montravel est un bourg du canton de Vélines, qu'on appelait autrefois : Montrevel.

C'était le chef-lieu d'une châtellenie composée de dix-neuf paroisses, qui dépendait de la seigneurie de Bergerac.

Le château placé sur la pointe d'un étroit promontoire occupait une étendue considérable. Il n'en reste plus qu'une tour qui domine les environs.

Le 5 février 1351 (v. st.), une somme de cinq mille livres tournois fut remise au comte de Périgord pour la garde du château de Montrevel « lequel est assis ès fron- « tières des ennemis ».

Montréal, *Montroial* IV, 370 ; V, 343, 353; XI, 23; XIV, 71.

Cf. XI, 435.

« Bonne ville et fermée de murs et de portes (V, 353) ».

Commune de 3000 habitants, sur une hauteur, à cinq lieues de Carcassone.

Montréal fut uni à la couronne de France au mois de juin 1341 et obtint en même temps la confirmation de ses priviléges.

Une enquête faite en 1369 établit qu'il y avait à cette époque à Montréal trois cent quatre-vingt-trois feux (1915 habitants.)

En 1381, le nombre en était réduit à deux cents (mille habitants), soit une dépopulation de près de moitié en douze années.

Montréal, *Montroial* XI, 214.

Sur la rive droite de l'Auzone.

Commune de 2800 habitants, à quatre lieues de Condom (Gers).

« Ville et chastel de Pierregort », ditFroissart.

On voit par les rôles du duché d'Aquitaine publiés par M. Delpit que le bailli de Montréal relevait du sénéchal d'Agen.

En 1344, le roi de France disposa de Montréal en faveur de Roger-Bernard, comte de Périgord.

Serait-ce pour ce motif que Froissart appelle Montréal une ville du Périgord ?

Montréal, *Montroyal* IV, 254.

Cf. XV, 424.

Commune de 600 habitants, sur une hauteur, à quatre lieues d'Avallon (Yonne.)

On y remarque des restes importants des anciennes murailles d'enceinte.

Montrejeau, *Montroial*, *Moncroil* XI, 39; XIV, 345.

Cf. XI, 435.

Froissart appelle cette ville : Montroial de Rivière.

Ville de 3700 habitants, sur la pente d'une colline baignée par la Garonne, à quatre lieues et demie de Saint-Gaudens (Haute-Garonne.)

Le nom de Montrejeau signifie : Mont-Royal. Elle avait en effet été fondée au XIII[e] siècle par le roi de France Philippe le Hardi et par Roger d'Espagne, seigneur de Montespan.

Montremel. Voyez MONTRAVEL.

Montres. Voyez MENTEITH.

* MONTREUIL-BELLAY, *Mosteroll-Verlay* XVIII, 462.

Entre Saumur et Thouars.

MONTREUIL-BONNIN, *Montroeil-Bonnin* , *Monstruel-Bonnin*, *Monstreau-Bonnin* V, 112-115 ; XVII, 225, 226.

Cf. V, 486.

Commune de 1600 habitants, canton de Vouillé, arrondissement de Poitiers (Vienne).

C'était Richard Cœur-de-Lion qui avait établi l'atelier monétaire de Montreuil-Bonnin. Le donjon qu'il fit, dit-on, construire dans ce but, existe encore.

On fit en 1340 des travaux importants à Montreuil-Bonnin « pour redrecer et retenir la grant tour qui « estoit en péril de choeir. »

Guillaume de Felton était en 1361 capitaine de Montreuil-Bonnin.

« Fort chastel », dit la Chronique de Bertrand du Guesclin.

M. Anatole de Barthélemy a publié récemment les comptes de la monnaie de Montreuil-Bonnin du 1[er] mars 1336 (v. st.) au 22 février 1345 (v. st.)

On y fabriqua 145000 écus d'or, du 1[er] mars 1336 (v. st.) au 1[er] février 1337 (v. st.) ; 36000 écus d'or, du 1[er] février 1337 (v. st.) au 26 novembre 1328 ; 62000 lions d'or, du 26 novembre 1338 au 22 juin 1339 ; 62000 pavillons d'or du 22 juin 1339 au 18 février 1339 (v. st.) ; 10000 couronnes d'or, du 18 février 1339 (v. st.) au

30 avril 1340 ; 11000 doubles royaux du 20 avril 1340 au 8 février 1340 (v. st.).

Faute de matières d'or, il y eut chômage du 8 février 1340 (v. st.) au 1er juillet 1341.

Du 1er juillet 1340 au 5 décembre 1342, on fabriqua 69000 anges d'or.

Il y eut de nouveau chômage du 5 décembre 1342 au 21 juin 1343.

Du 21 juin au 23 août 1343, on fabriqua 500 écus d'or.

Nouveau chômage du 23 août au 22 septembre 1343.

On fabriqua, du 22 septembre au 1er novembre 1343, 28000 écus d'or, et, du 1er novembre 1343 au 12 février 1345 (v. st.), 116500 écus d'or.

Comme le dit M. Lecointre-Dupont, « cette monnaie « d'or fut sans doute la dernière dont le compte ait été « réglé. Bientôt le château tombait au pouvoir du comte « de Derby. La ville fut brûlée, et l'atelier monétaire « ne devait plus se rouvrir. »

Ce fut une armée anglaise qui anéantit l'établissement monétaire, célèbre dans tout le Poitou et dans toute la Saintonge, qu'avait fondé Richard Cœur-de-Lion.

Montreuil-les-Dames, *Monstroeil-les-Dames* III, 21, 22, 29.

Au nord-est de la Flamengerie et à une lieue nord-est de la Chapelle.

Montreuil-les-Dames était une abbaye de religieuses de l'ordre de Cîteaux fondée en 1146 par l'évêque Barthélemy de Vir.

On y conservait une Sainte-Face, d'origine slave, envoyée de Rome en 1249 par Urbain IV qui n'était alors qu'archidiacre de Laon.

Il y eut un moment trois cents religieuses à Montreuil ; et loin de se borner comme d'autres à la prière et aux occupations ordinaires des femmes, elles ne reculaient point devant les travaux les plus rudes dans les bois et dans les champs incultes : *etiam agni fodiendis, silva extir-*

panda, spinis vespribusque evellendis, dit le *Gallia christiana*.

Au XVIIe siècle, les religieuses cisterciennes troublées par les guerres se réfugièrent à Crespin, puis à Laon où elles se fixèrent en 1640.

En 1340, Aliénor de Ruymont (Ribemont ?) était abbesse de Montreuil.

M. Luce a confondu Montreuil-les-Dames avec Montreux.

Peut-être convient-il ici de résumer l'itinéraire d'Édouard III depuis Valenciennes jusqu'à Montreuil.

A la suite de la chevauchée de Gauthier de Mauny, le roi de France envoie des garnisons à Cambray, à Cateau-Cambrésis, à Bohaing, à la Malmaison, à Crèvecœur, à Arleux et à Oisy. Il convoque en même temps son armée à Bapaume et à Arras.

Cependant le moment arrive où l'armée péniblement réunie par le roi d'Angleterre entre en campagne.

Édouard III se dirige de Valenciennes vers Cambray. Son armée occupe Haspres, Avesnes-le-Sec, Naves et Cagnoncle.

Après une tentative inutile pour s'emparer de Cambray, il se porte vers l'abbaye de Vaucelles, traverse l'Escaut près de l'abbaye du Mont-Saint-Martin et se dirige vers une montagne qui domine la ville de Saint-Quentin. Personne n'ayant quitté cette ville pour l'attaquer, peu disposé d'ailleurs à en former le siége, il se résout à ne pas s'éloigner de la Thiérache et se rend à Fonsomme, puis se porte vers Bohéries, peut-être pour suivre son avant-garde qui s'est avancée jusqu'aux portes de Laon.

Cependant la nouvelle que l'armée française a quitté Péronne pour le combattre, engage Édouard III à se rapprocher du Hainaut. Tandis qu'une partie de ses troupes va par Lesquielles chercher la route de la Capelle à Avesnes, il prend lui-même la route de Guise à Landrecies et occupe l'abbaye de Fémy. Ce fut, croyons-nous, par une marche

MONTSAUNÈS, *Bacelles* IX 38.

Cf. XI, 435.

Montsaunès est une commune de 500 habitants, près de la Garonne, à une lieue de Figarol.

On y voyait un château dont la construction était attribuée aux Templiers. Il n'en reste plus de traces.

MONTSÉGUR IV, 275-277, 279, 281, 282, 287, 288 ; IX, 17, 19 ; XVII, 166, 167.

Cf. IX, 496, 498.

« Bonne ville, grande et grosse, et y a un très-fort « castiel (IV, 275). »

Montségur (on écrit souvent : Monségur) n'est pas, comme le dit Froissart, sur le Lot, mais sur le Dropt.

Commune de 1700 habitants, arrondissement de la Réole (Gironde).

A trois lieues et demie au nord-est de la Réole et à cinq lieues de Sainte-Bazeille.

Le château de Montségur, bâti vers le milieu du XIIIe siècle, s'élevait sur un promontoire triangulaire allongé, très-escarpé des deux plus longs côtés, qui dominait toute la fertile vallée du Dropt.

Bientôt autour du château s'était groupée une ville qui en 1265 reçut des priviléges. La largeur des rues y était fixée à vingt-quatre pieds. Ce ne fut qu'au commencement du XIVe siècle que la nouvelle ville reçut une enceinte fortifiée.

Bertrand de Goth, seigneur de Montségur, eut pour fille Régine de Goth, femme de Jean comte d'Armagnac, qui légua à son mari en 1325 la seigneurie de Montségur ; mais elle n'appartint pas longtemps au comte d'Armagnac, car Édouard III en disposa en faveur de Raymond de Fargues, et le comte d'Armagnac de son côté la céda en 1335 à Philippe de Valois. Les Français n'en avaient conservé que le château lorsque le comte de Derby vint en former le siége.

Le 5 mai 1362, Édouard III, voulant récompenser la fidélité de la ville de Montségur, l'unit inséparablement à la couronne d'Angleterre. L'année suivante, les députés de Montségur rendirent hommage au prince de Galles dans la cathédrale de Saint-André à Bordeaux.

On conserve au Record-office à Londres la déclaration des habitants de Montségur après l'avénement de Richard II qu'ils s'engagent à lui rester fidèles. On touchait toutefois à l'époque où ils allaient redevenir français.

En effet Montségur fut l'une des places dont le duc d'Anjou s'empara en 1377. Charles V en avait déjà disposé en faveur de Bérard d'Albret.

Il ne reste rien ni des tours, ni des portes de Montségur. A peine existe-t-il encore quelques ruines des anciens murs d'enceinte.

Voici comment M. Brissaud décrit les villes anglaises de Guyenne :

« Une bastide est une enceinte munie d'une simple palissade avec fossé extérieur et soumise à un plan régulier. Sa construction présente en général le mode d'architecture militaire.

« Aux populations rurales destinées à l'habiter, le roi assignait une certaine étendue de terre, soit relevant de la couronne, soit achetée aux seigneurs voisins. De ces terres, une partie devait être bâtie, l'autre mise en culture. La construction de l'enceinte murée était à la charge de la commune, celle des quatre portes restait à la charge du roi. Puis, on déterminait la redevance annuelle à laquelle seraient tenus les habitants pour les portions de terrain, toutes égales, qui leur étaient concédées, comme dans les colonies romaines. Enfin, le prince formulait la charte civile et politique, ou les statuts qui devaient régir la communauté.

« Les rues de ces *bastides* étaient tracées au cordeau et à angles droits, avec une place centrale au milieu de

laquelle s'élevait l'hôtel de ville, et dont les quatre côtés étaient bordés de maisons portant sur des galeries,.encore aujourd'hui appelées *couverts*. Deux chariots pouvaient facilement se croiser sous ces passages couverts, qui offraient un abri contre le soleil et contre la pluie. Les maisons étaient entièrement isolées, et cependant très-serrées les unes contre les autres. L'église s'élevait à l'un des angles de la place centrale.

« D'après l'*Esclapot* de Montségur, les rues de cette bastide auront 4 escats (24 pieds) de largeur, les maisons 4 escats de largeur (24 pieds) et 12 escats (72 pieds) de profondeur. Elles seront bâties, un tiers la première année, un tiers la seconde, le reste, quand il sera possible.

« Le roi fera construire la première clôture en pierre ; les bourgeois seront chargés de l'entretien et des réparations.

« Le roi concédera à chaque bourgeois autant de terre qu'une paire de bœufs pourra en labourer en un jour, plus un esturon (?) de terre pour un jardin, plus une coucade de terre pour y planter de la vigne.

« Les habitants paieront annuellement au roi 12 deniers de cens pour les emplacements qui leur sont cédés, plus 12 deniers d'esporle à chaque changement de seigneur, moyennant quoi ils seront quittes de toute autre imposition, entre autres celles de travage (terrassement) et de fenestrage.

« Ils ne paieront point pour l'eau qui dégoutte de leurs toits sur le pavé seigneurial.

« Les monnaies courantes, les poids et les mesures seront les mêmes qu'à La Réole.

« La construction et le prix de la bastide ainsi réglés, ses habitants sont constitués politiquement comme ceux d'une commune. A vrai dire, la seule différence qui existe entre ces bastides et les communes proprement dites, c'est que les premières sont de création monarchique ; tout chez

elles, maisons et concitoyens, sont de la main du roi, tandis que les communes étaient des agglomérations déjà anciennes.

« Les bourgeois de Montségur (1280) seront gouvernés par douze jurats, élus tous les ans parmi les cinquante prud'hommes ou *caps d'oustou* de la cité. Ces jurats désigneront eux-mêmes leurs successeurs, de concert avec le prévôt royal.

« La nouvelle jurade, comme dans une commune, pourra faire des statuts ou règlements de police administrative. Le principe même de la solidarité communale est proclamé là, aussi hautement qu'à Bordeaux ; la commune prendra fait et cause pour celui de ses habitants qui sera cité hors de la ville, en cour laïque ou ecclésiastique. Nul bourgeois ne pourra être ni le procureur fondé, ni le conseiller, ni l'avocat d'un étranger ou d'un seigneur contre un habitant de la commune.

« Le service militaire est restreint au rayon d'une journée de marche, aller et retour compris.

« Liberté entière de tester, avec cette seule restriction que les bourgeois ne pourront disposer de leurs biens en faveur d'une église ou d'un baron sans le consentement du roi.

« Dans les poursuites judiciaires, le prévôt ou bayle ne pourra mettre sous le sequestre ni comprendre dans les saisies : 1° le lit du débiteur ; 2° ses habits ou ceux de sa femme ; 3° son armure ; 4° le blé préparé pour être porté au moulin ; 5° la pièce de vin mise en perce pour l'usage de la famille.

« Enfin il y aura marché chaque semaine ; deux foires franches par an. La bastide de Montségur avait même obtenu, dès son origine qui remonte à Éléonore de Guyenne, l'une des garanties auxquelles tenaient le plus alors les corporations privilégiées, celle qui concerne les juifs : la reine s'interdisait formellement le

Forêt qui s'étendait entre le Quesnoy, Landrecies et Maubeuge.

La forêt de Mormal comprenait encore, il y a quelques années, plus de 9000 hectares.

Moron. Voyez CASTELMORON.

* MORONE IX, 577.

Château dans la Pouille.

MORPETH, *Mourepès* X, 380.

Cf. III, 523.

Le château de Morpeth existait déjà sous la domination saxonne. Il fut fortifié par Raoul de Morlaix, dont le père l'avait reçu en don de Guillaume le Conquérant. Guillaume Greystoke le fit reconstruire en 1358, et il passa depuis aux Dacre et aux Howard.

Morpeth est aujourd'hui une petite ville de 4800 habitants, à quinze milles de Newcastle-upon-Thyne (Northumberland).

Morsay. Voyez MOUZAY.

MORTAGNE, *Mortaigne* II, 428, 487-492 ; III, 85, 89, 166, 210, 213, 251-254, 264-271, 273, 275-280, 293 ; IX, 233 ; X, 189, 237, 357 ; XII, 28 ; XVII, 64, 75, 79, 98.

Cf. I[a], 345 ; I[b], 30 ; II, 542 ; III, 471, 472, 502 ; V, 506 ; VIII, 445.

A deux lieues nord-est de Saint-Amand.

On voit encore d'importantes ruines de l'ancien château de Mortagne.

Il existait à Lille un corps de quarante sergents héréditaires. Lorsque Charles V céda cette ville au comte de Flandre, ils furent transférés à Mortagne.

MORTAGNE-SUR-MER, *Mortaigne-sur-mer*, *Mortaing-sur-mer*, *Mortain* IV, 307 ; V, 109 ; VII, 69, 389, 391, 400, 408, 436, 469, 475 ; VIII, 9, 214, 216-220, 237 ; IX, 24, 25, 71-74, 76, 83-88 ; X, 332 ; XI, 153 ; XII, 133 ; XV, 134 ; XVII, 224, 534.

Cf. IV, 503 ; IX, 499, 508, 509.

Mortagne-sur-mer ou Mortagne-sur-Gironde est aujourd'hui un bourg de 1700 habitants, à huit lieues de Saintes (Charente-Inférieure).

On y remarque les ruines de l'ancien château.

Mortaigne. Voyez MORTAGNE.

MORTAIN, *Mortaing* IX, 79.

Cf. IX, 503 ; XVIII, 549.

Ville de 2500 habitants, sur la Cance (Manche).

Il reste encore quelques ruines de l'ancien château de Mortain démoli par l'ordre de Charles V en 1378.

Mortaing. Voyez MORTAIN.

MORTEMER VII, 449, 450, 458 ; VIII, 214, 219, 220, 236-238 ; XVII, 492, 531.

Cf. VII, 545.

Commune de 350 habitants, sur la Dive, canton de Lussac, arrondissement de Montmorillon (Vienne).

Le château est joint à l'église.

* MORTON, *Mortoun* V, 544 ; XVIII, 29.

Morvégue. Voyez MERWEDE.

* *Moryenne*. Voyez MAURIENNE.

Moson. Voyez MOUZON.

* *Mosteroll-Verlay*. Voyez MONTREUIL-BELLAY.

MOTHE (LA), *Motte* (*La*) XI, 226.

Sur la rive droite de la Dordogne, à deux lieues est de Castillon (Dordogne.)

MOTHE-ACHARD (LA), *Chastiel-Acart*, *Castiel-Achart* VIII, 214, 220, 235-238 ; XVII, 531, 534.

Commune de 800 habitants, arrondissement des Sables-d'Olonne (Vendée).

Motte (*La*). Voyez MOTHE (LA).

* MOTTE-DE-CHAMPLAY (LA), *Motte-de-Chauley* (*La*) XVIII, 439.

Aujourd'hui Champlay, à deux petites lieues de Joigny (Yonne).

Dès le 1er décembre 1359, deux capitaines anglais traitèrent de l'évacuation de ce château, mais elle paraît n'avoir eu lieu qu'après la paix de Brétigny.

* MOTTE-DE-THIEFFRAIN (LA), *Motte-de-Tueferein* (*La*) XVIII, 438.

Aujourd'hui Thieffrain, à trois lieues de Bar-sur-Seine (Aube).

L'évacuation de ce château faisait partie des clauses du traité de Brétigny.

Motte-Marciot VIII, 353.

Ce nom n'est connu que par la chanson relative au Nouveau-Fort, qui nous apprend que les Anglais remplissent du produit de leurs pillages les espaces restés vides à la Motte-Marciot, où l'on verra désormais autre chose que de vieux œufs, et qu'ils le rapportent ensuite dans leur forteresse.

Le mot : *marciot* pourrait bien être le mot : *marciet*, légèrement dénaturé par la prononciation populaire ; et en ce cas, si l'on identifie le Nouveau-Fort et Château-Neuf-de Faou, ne peut-on pas retrouver la Motte-Marciot dans un hameau situé sur une hauteur à l'ouest de Château-Neuf-de-Faou, que l'on appelle encore aujourd'hui : Le Vieux Marché ?

Il y a un hameau appelé : La Motte dans la commune de Marzan (Morbihan).

Moude (*Le*). Voyez PORTSMOUTH.

* MOULBAIX XVI, 244.

A une lieue de Chièvres (Hainaut).

MOULIHERNE, *Mont-le-Herne* XII, 219.

Cf. I[a], 316.

Commune de 2000 habitants, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire).

On y remarque une belle église dont le chœur remonte au XI[e] siècle.

MOULINEAUX IX, 63.

Cf. VI, 489 ; XVIII, 426.

Commune de 300 habitants, sur la Seine, arrondissement de Rouen.

Là s'élevait le château de Robert le Diable, qu'avait fait démolir Jean sans Terre ; là avait été construit un autre château auquel des réparations importantes furent faites en 1343.

Moulins VII, 8, 9, 410, 469 ; X, 317, 328 ; XI, 113 ; XIII, 74, 79 ; XIV, 174.

Cf. XIII, 352.

Ville de 18000 habitants, sur l'Allier, chef-lieu de département.

* *Mount-Rivel*. Voyez Montravel.

* *Mountanac*. Voyez Montagnac.

Mourepès. Voyez Morpeth.

Mourlane. Voyez Lammoorlaw.

Mourmail, *Mourmay*. Voyez Mormal.

Mouson. Voyez Mouzon.

Moustier-en-Bar. Voyez Montiers-sur-Saulx.

Moustierviller. Voyez Montivilliers.

Moutbray. Voyez Mowbray.

Moutgis (*La*). Voyez Lamonzie.

Mouy, *Moy* III, 35.

Sur la rive droite de l'Oise, entre Ribemont et la Fère, à trois lieues sud-est de Saint-Quentin.

Mouzay, *Morsay* XIII, 197, 198, 258.

Commune de 1600 habitants, sur la Meuse, à trois lieues de Montmédy.

L'armée de Charles VI en quittant Grandpré se dirigea probablement vers Buzancy et Beauclair ; et l'on comprend que pour gagner Avioth, elle ait franchi la Meuse à Mouzay.

Le cours de la Meuse n'était pas au XIVe siècle le même qu'aujourd'hui. Il se rapprochait beaucoup plus de Mouzay, et l'on voit non loin de là au milieu des prairies les traces d'un pont qui peut être celui que mentionne Froissart.

Mouzon, *Mouson*, *Moson* VI, 232, 235.

Ville de 2300 habitants, à quatre lieues de Sedan (Ardennes).

La ville de Mouzon fut unie à la couronne de France au mois de septembre 1379 par Charles V qui en même temps confirma ses priviléges.

En 1381, Charles VI confirma les chartes de Charles V.

Parmi les priviléges accordés en 1379 et maintenus en 1381 se trouvait l'autorisation accordée à six marchands lombards de faire le commerce à Mouzon.

MOWBRAY, *Moutbray* (terre de) X, 391, 398.

Cette terre, dit Froissart, appartenait au comte de Nottingham.

Voyez THIRSK.

Moy. Voyez MOUY.

MUDE, *Termue* XII, 74.

Mude, à deux lieues de Damme, sur la rive gauche du Swyn, fut érigée en ville franche en 1241. Ses habitants étaient exempts de tonlieu dans les principaux ports du littoral.

La charte de Mude fut confirmée en 1275.

MUENICKEREDE, *Murnequer*, *Murdèque* XII, 74.

Cf. XII, 375.

Muenickerede était l'un des ports qui communiquaient par le Swyn avec la mer.

* MUNCH-GELIDABACH XIII, 367.

* MUNICH XV, 421.

Murdèque. Voyez MUENICKEREDE.

Muref. Voyez MORAY.

Murnequer. Voyez MUENICKEREDE.

Muschak. Voyez MOISSAC.

MUSGRAVE, *Mousegrave* (terre du seigneur de) X, 391. Voyez HARTLEY-CASTLE.

* MUSSELBURGH II, 515.

* MYTILÈNE XV, 427.

Cf. MÉTELIN.

Najara. Voyez Najera.

Najera ou Najara, *Nazres*, X, 171, 186, 189-191, 197, 201-219, 227, 228, 238, 299 ; XI, 183 ; XII, 133, 137, 228, 329 ; XVII, 446-452.

Cf. I^a, 530 ; I^b, 76 ; I^c, 284, 351 ; VII, 485, 498, 509, 512, 513, 515, 516, 521, 523 ; VIII, 419, 449 ; IX, 496.

Najera ou Najara se trouve sur la rive droite de l'Èbre, entre Logrono et Santo-Domingo de la Calzada.

Il y avait là un vieux camp romain dont les Arabes relevèrent les remparts et dont ils firent une forteresse qu'ils nommèrent : Najera. Le roi de Léon la reconquit en 923.

Au commencement du XIe siècle, don Sanche le Grand prenait le titre de roi de Pampelune et de Najera.

D'après la *Chronique anonyme* de Flandre, un millier de Français combattirent à Najera dans l'armée de Henri de Transtamare.

Voici d'après Ayala la marche de l'expédition du Prince-Noir en Espagne, expédition dont la bataille de Najera fut le plus brillant épisode :

Le Prince Noir traversa le défilé de Roncevaux, se dirigea vers Pampelune, de là vers Tudela-de-Ebro, Anastro et San-Romano, passa l'Èbre au pont de Logrono et plaça son camp à Navarette. La Najarilla coulait entre les deux armées. Après sa victoire, il s'avança jusqu'à Burgos. Ce fut là au monastère de las Huelgas que Pierre le Cruel s'engagea le 16 mai 1367 à lui payer un million d'or.

* Nampwich XVI, 349, 352.

Namur II, 300, 306, 309 ; IV, 326 ; V, 163 ; X, 364 ; XIII, 21, 178.

Cf. I^b, 45 ; II, 522 ; III, 505 ; XVI, 245 ; XVIII, 154, 156, 158.

Ce fut à l'époque de Froissart, c'est-à-dire vers 1357, que fut commencée la quatrième enceinte de Namur qui

enveloppa le quartier de la Ville-Neuve ou Neuville et donna à la ville ses limites actuelles. On achevait en même temps la troisième enceinte, et la grosse tour de Saint-Jacques fut construite en 1388.

J'emprunte à M. Stanislas Bormans les détails suivants sur les remparts qui protégeaient Namur :

« En général, les murailles, épaisses d'environ sept pieds, avaient une hauteur de dix-huit pieds jusqu'à la plate-forme donnant passage d'une tour à l'autre. Les plus petites de celles-ci, semi-circulaires vers la campagne et à pan droit vers la ville, s'élevaient à environ vingt pieds, sans le toit. Les grosses tours, formant angle ou défendant l'entrée des rivières, étaient rondes ; il nous en reste un spécimen curieux, quoique mutilé, dans la tour Saint-Jacques ou beffroi actuel. Les murs, à l'intérieur, mesurent douze pieds au rez-de-chaussée ; dix pieds et demi aux deux premiers étages, neuf aux troisième et quatrième, et sept au couronnement. Le diamètre de la tour, hors œuvre, est, à sa base, de quarante-quatre pieds. Autrefois elle s'élevait de nonante pieds au-dessus des galeries des murailles urbaines ; si à ce chiffre on ajoute vingt-quatre pieds, hauteur approximative de ces murailles (non compris le mur crénelé), on obtient une élévation totale de cent et quatorze pieds. »

Le pont de pierre sur la Meuse se trouve mentionné pour la première fois en 1264. Quant au pont sur la Sambre, on n'en parle aussi que vers la même époque, c'est-à-dire en 1270.

306-312, 314, 315, 317, 318, 321, 323, 324 ; XII, 57, 58, 155, 229 ; XIII, 87, 104, 186 ; XV, 2, 30, 31 ; XVI, 170 ; XVII, 106, 107, 112-114, 116-118, 128, 144, 145, 147-150, 335, 409, 420, 439, 536, 539.

Cf. I^a^, 491 , I^c^, 286 ; III, 512, 514, 515 ; IV, 441, 443-445 , 447, 453 ; VII, 489 ; VIII, 434, 450 ; IX, 557, 555 ; XIV, 439 ; XVI, 384 ; XVIII, 200, 201, 202, 474, 475, 476.

Nantes est aujourd'hui une ville de 115000 habitants.

Le château de Nantes a été rebâti au XVe siècle.

Froissart mentionne les poternes de Sauve et de Richebourg (III, 411, 418).

Le roi de France confirma les privilèges de la ville de Nantes au mois d'avril 1342.

Une charte de rémission du roi Jean rapporte que lors du siége de Nantes en 1342 (ce document ne peut s'appliquer à une autre époque) les bourgeois de Nantes mirent le feu à une maison forte nommée Tohères ou Thoère (La Cadouère entre Carquefou et Nantes ?) où le duc de Normandie avait placé son camp : « Cum olim « cives et habitatores Nannetenses, tempore quo nostris « hostibus adhærentes erant, nobis et coronæ Franciæ « rebelles, posuissent incendium in quadam forti domo nun-« cupata Thoère quæ pro figendo nostra tentoria seu castra « contra civitatem et cives Nannetenses fuit tempore dictæ « rebellionis electa (*Trésor des Chartes*, *JJ*. 81, n° 542.) »

D'après la *Chronique de Flandre*, le duc de Normandie, maître de Nantes, y fit trancher la tête à trente bourgeois.

Robert Bertrand de Briquebec établit sur les denrées vendues à Nantes une taxe destinée aux frais de la réparation des murailles de la ville.

Le 17 février 1355, les Anglais s'emparèrent du château de Nantes ; mais il fut repris peu après par les Français.

Un document émané du duc Jean IV donne des détails assez curieux sur l'approvisionnement de Nantes ou tout

Il y a à Narbonne, dit Froissart (V, 342), ville et cité. En effet, la ville se trouve divisée en deux parties qu'on appelle le bourg et la cité.

« Le bourg, » ajoute ailleurs notre chroniqueur (V, 351), « estoit une grosse ville non fermée. »

Froissart mentionne (V, 351) l'église de Saint-Just commencée en 1272, dont les voûtes s'élèvent à plus de quarante mètres de hauteur et qui est aujourd'hui classée parmi les monuments historiques.

Narbonnois. Voyez Narbonnais.

* *Nau* XVIII, 294.

Navarois. Voyez Navarrais.

Navarrais, *Navarrois*, *Navarois* VII, 5, 7-10, 12-14, 20 ; IX, 79, 97, 106, 110, 114 ; XVII, 335, 337, 359, 368, 369, 371, 374, 405-407.

Cf. VI, 413, 444 ; VII, 488 ; IX, 502.

Froissart entend par Navarrais non-seulement les sujets du roi de Navarre, mais aussi ses partisans.

Navarre II, 394 ; III, 249 ; IV, 144, 145 ; V, 315, 372 ; VI, 379, 424, 427, 431 ; VII, 115, 148-153, 155, 156, 159-168, 185, 186, 225, 236, 240, 242, 243 ; VIII, 102, 243, 305, 430 ; IX, 45, 53, 57-59, 62, 63, 67, 89, 100, 104-108, 110, 113, 114 ; X, 332 ; XI, 3, 62, 71, 88, 90-93, 100, 107, 402 ; XII, 67, 115, 128, 131, 226, 323, 327, 333, 336, 337 ; XIII, 41, 42, 132, 303 ; XIV, 325 ; XVI, 88 ; XVII, 439, 442, 457.

Cf. I^a, 509 ; I^c, 331 ; VII, 504 ; IX, 510 ; XVI, 253, 254, 493, 496 ; XVIII, 385, 404.

Pays traversé par les Pyrénées, dont les principales villes étaient Pampelune et Saint-Jean-Pied-de-Port.

La Navarre formait un royaume depuis le IXe siècle. C'était une dynastie issue de la maison de Champagne qui y régnait, et l'on sait quelle fut la part prise au XIVe siècle par Charles le Mauvais aux dissensions intestines de la France.

Navaret, Navareth. Voyez Navarette.

Navarette, *Navaret, Navareth* VII, 162, 163, 166, 167, 171, 188, 191, 192, 194-196, 198, 210, [218 ;] XVII, 431, 443, 444.

Cf. VII, 506 ; XI, 440.

Sur la rive droite de l'Èbre, vis-à-vis de Logrono.

Navarette. Voyez Laveraët.

Naves, *Nave* III, 10, 14, 163, 179, 181, 182, 184.

A deux lieues nord-est de Cambray, sur l'ancienne voie romaine de Cambray à Bavay.

Naves n'eut d'abord qu'une chapelle qui dépendait de la paroisse de Cagnoncle.

Nazares. Voyez Najera.

Nazareth IX, 230.

« Trop belle maison et assés fort lieu à une grande « lieue de Gand (IX, 230). »

La seigneurie de Nazareth appartenait dès 1359 à Jean de la Faucille (Van der Zickele), témoin une charte du comte de Flandre qui y réunit deux domaines, en concédant divers priviléges. Jean de la Faucille la transmit à ses descendants. Dans la seconde moitié du XVI[e] siècle, elle passa par un mariage à Philippe de Grutere.

L'ancien château n'existe plus. Il a été rebâti en 1666 et agrandi au XVIII[e] siècle : il appartient aujourd'hui à M. le baron Kervyn de Volkaersbeke.

Nazareth n'est pas à une grande lieue de Gand, comme le dit Froissart, mais à deux lieues et demie de cette ville.

Nazres. Voyez Najera.

Néaplyens. Voyez Napolitains.

Néapolitains. Voyez Napolitains.

* Neath II, 506.

Nebesen, Nebosan. Voyez Nébouzan.

Nébouzan, *Nebosen, Nebesan* XI, 223 ; XII, 105.

Cf. XI, 440.

Le Nébouzan avait pour limites le pays de Comminges et le Bigorre.

Saint-Gaudens en était la capitale.

* NÉGLIS I[a], 384 ; XV, 385.

* NÉGREPONT XVI, 509.

Negrete. Voyez AGREDA.

NEMOURS, *Nemouses* II, 337 ; VII, 79 ; IX, 274.

Cf. XVI, 295.

Ville de 3800 habitants, dans la vallée du Loing (Seine-et-Marne.)

Froissart appelle cette ville : Saint-Jean-de-Nemouses (IX, 274), parce que saint Jean est le patron de cette ville dont la principale église est placée sous son invocation.

On voit par les registres du Châtelet qu'au moyen-âge cette ville était connue sous le nom de Saint-Jean-de-Nemours.

L'église de Saint-Jean a été rebâtie au XV[e] siècle, et la haute flèche de son clocher domine encóre la ville à laquelle pendant longtemps elle donna son nom.

Nemouses. Voyez NEMOURS.

Nentilleux. Voyez LUTILLOUS.

Nerbonne. Voyez NARBONNE.

Nerbonnois. Voyez NARBONNOIS.

* NESTE, *Nesthe* XI, 440.

Ruisseau qui se jette dans la Garonne près de Montrejeau.

* NEUBOURG, *Noefbourg* IV, 492.

A six lieues de Louviers, au sud d'Elbeuf.

NEUF-FOSSÉ, *Noef-Fosset* X, 228.

Au milieu du XI[e] siècle, l'empereur d'Allemagne Henri III, après avoir vainement menacé Arras où s'était enfermé le comte de Flandre Baudouin le Pieux, se dirigeait vers l'Artois lorsque les populations achevèrent en trois jours et en trois nuits un rempart protégé par un fossé, qui se prolongeait pendant neuf lieues de la Bassée à Wormhout. Ce fut ce qu'on appela depuis : le Neuf-Fossé.

Le Neuf-Fossé, dit Meyer, servait de frontière entre la Flandre et l'Artois ; il marquait aussi la séparation de deux langues, c'est-à-dire du français et du flamand.

Une partie de Neuf-Fossé a été canalisé entre Aire et Saint-Omer sur une étendue de 18 kilomètres.

Neufchastel-en-Ardenne. Voyez NEUFCHATEAU.

NEUFCHATEAU, *Neufchastel-en-Ardenne* XIII, 196.

Cf. XIII, 358.

Ville de 1900 habitants, à 18 lieues de Namur et à 20 lieues de Liége (Luxembourg).

NEUFCHATEL, *Noef-Castiel* V, 81, 82 ; XVII, 215.

Commune de 700 habitants, canton de Samer, arrondissement de Boulogne.

* NEUILLY XV, 362.

Neuilly-sur-Seine.

NEUVILLE, *Noefville* III, 167.

Neuville-sur-l'Escaut, à 3 kilomètres nord-ouest de Bouchain, arrondissement de Valenciennes.

Nova villa supra Scaldim, dit Jacques de Guyse.

Un diplôme de Charles le Chauve de 863 cite Neuville parmi les domaines de l'abbaye de Saint-Amand.

NEVELE, *Nieule*, *Nieuvle*, *Nievle* XI, 355, 356, 359-367 ; X, 429.

Cf. I[e], 352 ; IX 559, 560, 565 ; X, 561.

Village de 3500 habitants, à deux lieues et demie ouest de Gand.

Le combat de Nevele eut lieu le 13 mai 1381.

L'église de Nevele n'a pas été rebâtie depuis le XIV[e] siècle. Elle conserve encore la trace des dévastations qu'elle eut à subir à diverses reprises, et la tour soutenue au milieu du chevet de l'église par quatre gros piliers a encore ses fenêtres (aujourd'hui murées) par lesquelles se défendaient les Gantois.

NEVERS V, 156 ; VI, 112, 259, 261, 351, 354 ; VII, 8, 10 ; X, 2, 8 ; XI, 112 ; XIII, 104.

Cf. V, 524 ; X, 534 ; XII, 362 ; XVIII, 96, 318-320, 322, 326, 330, 386, 435, 470, 471, 473.

Nevers est une ville de 19000 habitants, sur la rive droite de la Loire. Chef-lieu du département de la Nièvre.

Il reste peu de chose des anciennes fortifications. Le château a été reconstruit vers la fin du XV[e] siècle.

* NEVILL-CROSS I[b], 54, 72 ; I[c], 283, 296, 351 ; V, 487.

NEW-CASTLE, *Noef-Castiel-sur-Thin* II, 131, 133, 136, 151, 152, 154, 211, 251, 257, 258, 261, 262, 272, 275, 276, 315, 319 ; III, 425, 429-431, 437-441, 443, 468 ; IV, 132, 134 ; V, 119, 121, 122, 125-131, 133, 134, 136-138, 141, 334, 338 ; VII, 316, 480 ; IX, 31, 424 ; X, 380, 388 ; XIII, 203, 205-216, 218, 219, 226, 228, 230, 232, 234-237, 239, 240, 243, 245, 247, 249, 250-252, 254, 268 ; XVII, 19, 20, 25, 123, 124, 228-233, 321.

Cf. I[c], 380 ; II, 510, 520, 521 ; III, 516, 520, 523 ; X, 565, 566 ; XII, 389 ; XIII, 360, 362 ; XVIII, 1, 4, 289, 296.

« Belle ville forte et bien fermée (II, 136). »

Newcastle-upon-Tyne.

Newcastle doit son nom à un château bâti en 1080 par Robert Courte-heuse.

Un prieuré sous l'invocation de la Sainte-Trinité y fut fondé en 1360 pour la rédemption des captifs.

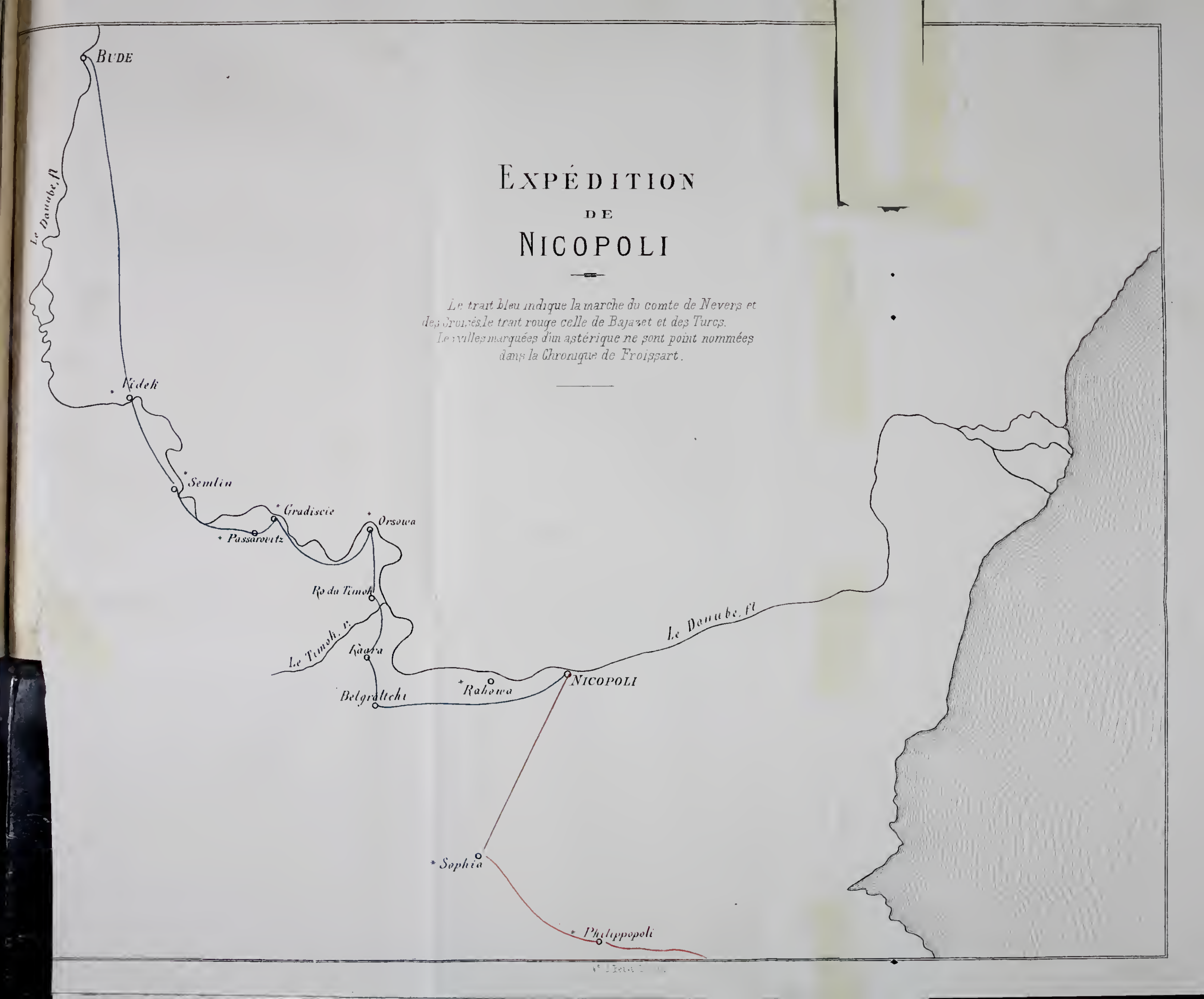
Newcastle a aujourd'hui une population de 54000 habitants. Une partie de ses anciennes fortifications a été conservée.

NEWCASTLE-UNDER-LIME, *Lime* XI, 407.

Cf. XVI, 352.

Froissart dit que c'était un des châteaux du duc de Lancastre. En effet, le château de Newcastle-under-Lime est mentionné par Dugdale parmi ceux que le duc de Lancastre recueillit dans l'héritage de son père.

Ce manoir, placé au bord de la Trent, avait été donné par le roi Jean à Ranulf comte de Chester. Henri III en


EXPÉDITION
DE
NICOPOLI
Le trait bleu indique la marche du comte de Nevers et des Croisés, le trait rouge celle de Bajazet et des Turcs.
Les villes marquées d'un astérique ne sont point nommées dans la Chronique de Froissart.
BUDE
Le Danube, fl.
* Videk
* Semlin
* Gradiscie
* Passarovitz
* Orsowa
Ro du Timok
Le Timok, r.
Kaara
Belgraltcht
* Rahowa
NICOPOLI
Le Danube, fl.
* Sophia
* Philippopoli

quelques débris de palais et une cathédrale qui est un admirable édifice gothique.

La présence des Turcs n'a pu effacer les traces qu'y a laissées une royauté chevaleresque et chrétienne ; mais la population de Nicosie est aujourd'hui réduite à 1700 habitants.

NIDECK, *Nidèque*, *Nidesk* XIII, 26, 266, 271.

Cf. XVIII, 156.

Nideck ou Nideggen est aujourd'hui un bourg de 700 habitants dans la régence d'Aix-la-Chapelle.

Sur la Roer.

Le château existe encore.

Nidèque, *Nidesk*. Voyez NIDECK.

Nienève. Voyez NINOVE.

NIEPPE X, 230.

Cf. III, 499 ; IX, 520, 521.

La forêt de Nieppe occupait une étendue considérable de terrains fertiles et humides où les arbres formaient d'épais ombrages. Dans la partie la plus retirée et la plus fraîche s'élevait le donjon de la Motte-au-Bois qu'entouraient quelques riantes prairies.

Il reste encore quelques débris des remparts du château de la Motte-au-Bois.

Selon l'auteur de la *Chanson d'Antioche*, le comte Robert de Flandre, au milieu des merveilles de l'Orient, ne pouvait s'empêcher de s'écrier :

Mieux aim le bos de Niepe, la large cacerie
Et de mes bels viviers la rice pescerie
Que tote ceste terre.

Eustache Deschamps a aussi célébré cette charmante résidence des comtes de Flandre, où Yolande de Bar, veuve de Robert de Cassel, passa une grande partie de sa vie.

Aujourd'hui commune de 4000 habitants, sur la Lys (arrondissement d'Hazebrouck).



NORMANDIE
Un trait rouge indique la chevauchée d'Edouard III en 1346.
Les localités marquées d'un astérique ne sont point mentionnées dans la chronique de Froissart
Eu
Dieppe
Pays de Caux
Barfleur
CHERBOURG
St Vaast de la Hougue
Valognes
Montebourg
Cotentin
St Sauveur le Vicomte
La Douve
Pont à Douve
Guernesey
Château Cornet
Carentan
Jersey
Bayeux
Oüistreham
Orne
CAEN
Pont Hébert
St LO
Cormolain
Fontenay
Torigny
Coutances
Gavray
Vire
Condé sur Noireau
Orne r.
Mont St Michel
Avranches
Mortain
Domfront
Pontorson
Cormelles
Argences
St Laurent
Lisieux
Montivilliers
Harfleur
La Seine fl.
Honfleur
Pont Audemer
Pont l'Évêque
ROUEN
Mouline aux
Elbeuf
Pont de l'Arche
Neubourg
Brionne
Harcourt
Bray
Louviers
Acquigny
Le Goulet
La Seine fl.
Vernon
Cocherel
Pacy sur Eure
Château Gaillard
Gamaches
Aumale
Gournay
MANTES
ÉVREUX
Iton r.
Couches
Breteuil
Rugles
Laigle
Verneuil
Argentan
Dreux
L'Eure r.
Nogent le Roi
CHARTRES
ALENÇON

NORMANDIE

… trait rouge indique la chevauchée d'Edouard III

311, 314-318, 356, 361-366, 370, 372, 374, 377, 383, 384, 448, 469, 470 ; VI, 2, 4, 6, 9, 12, 17, 31, 32, 35, 36, 86, 91, 132, 141, 156, 160, 161, 260, 261, 272, 279, 286, 292, 298, 311, 312, 315, 321, 329, 360, 379, 387, 396-398, 402, 405-407, 411, 417, 424, 425, 444 ; VII, 4, 6-8, 18, 24-27, 49, 57, 58, 60, 79, 80, 258, 325, 326, 328, 415-417, 450 ; VIII, 4, 50, 116, 125, 140, 141, 205, 208, 238, 241-243, 253, 260, 267, 277, 301, 322, 323, 338, 339-342, 345, 349-351, 371, 380, 403 ; IX, 2, 52, 53, 55-57, 59, 61, 64, 65, 68, 69, 78, 79, 89, 134, 135, 283, 303, 331, 340 ; X, 147, 265, 275, 333, 400 ; XI, 306, 327, 328, 331, 333, 372 ; XII, 67, 68, 129, 145, 146, 151, 152, 159, 216, 320, 331, 337, 382 ; XIII, 38, 105, 106, 109, 146, 192, 297, 298 ; XIV, 17, 156, 206, 390 ; XV, 42, 85, 126, 188 ; XIV, 79, 88 ; XVII, 150, 152, 173, 187, 188, 237, 292, 299, 300, 302, 303, 305, 306, 333-335, 337-339, 360, 375, 376, 401, 407, 550, 565, 569.

Cf. I^b, 39, 153 ; I^c, 461 ; II, 524, 542 ; III, 491, 499, 517 ; IV, 447, 454, 463, 483-488, 493, 504, 506 ; V, 503, 517, 538, 548, 550 ; VI, 458, 459, 462, 478, 489, 491, 506, 509 ; VII, 483, 484, 497, 545, 547 ; VIII, 453, 464, 466 ; IX, 501, 503, 507, 554, 573 ; X, 458, 467 ; XI, 459, 467 ; XII, 356, 372, 451 ; XIII, 352 ; XV, 388, 434, 435 ; XVI, 250, 305, 360 ; XVIII, 38, 40, 68-73, 273, 282, 285, 289, 293, 344, 351, 355-357, 378, 381, 383-385, 398, 407, 415, 418, 419, 428, 430, 499, 549.

« Le meilleur païs, plus rice, plus cras et mieulx pour-
« veus de tous biens qui fust ou monde (IV, 384). »

« Ungs des gras pays de tout le monde et des plentiveux
« de tous biens (IV, 376). »

« Le plus cras païs dou monde et le plus plentivous. (IV, 386). »

Vaste et riche contrée à laquelle les Normands laissèrent leur nom.

Dans les premières années du XIII[e] siècle, Philippe-Auguste avait enlevé la Normandie aux Anglais. En 1332, Philippe de Valois la donna en apanage à son fils Jean. Celui-ci, étant devenu roi, en disposa en faveur de son fils Charles, depuis Charles V, et par une charte du mois de novembre 1351, la Normandie fut unie à la couronne de France.

J'ai publié t. XVIII, p. 67, la convention des communes de Normandie avec Philippe de Valois pour porter la guerre en Angleterre.

Adam de Merimouth a donné quelques détails sur l'organisation de cette flotte.

Des vaisseaux flamands devaient s'y joindre, et ils avaient été choisis pour en former l'avant-garde.

Les marins de Dieppe devaient faire partie de la deuxième *bataille*.

Enfin ceux de Caen et du Cotentin étaient destinés à composer l'arrière-garde.

Les actes normands de la chambre des comptes (la plupart ont été publiés par M. Delisle) renferment des détails intéressants sur les armements maritimes qui eurent lieu en Normandie de 1336 à 1339.

Hugues Quiéret, chevalier et amiral du roi de France, avait Enguerrand Quiéret pour lieutenant.

Un « clos des galées » était établi à Rouen.

Nous trouvons cités : le galiot Saint-Michel, la nef Saint-Julien, la nef Sainte-Catherine, la nef Saint-Georges. Les deux dernières appartenaient au port de Leure.

Au mois de juillet 1337, on leva un impôt en Normandie pour la garde de la mer.

En 1338, nous rencontrons d'autres mentions de navires de guerre : la nef Saint-Denis, la nef Beau-Repaire, de Leure, la nef Sainte-Marie, de Honfleur, la Thomassère, de Caen, la Martinette, de Fécamp, etc.

Philippe de Valois songea-t-il lui-même à s'embarquer

comme Charles VI voulut le faire en 1386 ? Du moins il y avait dans la flotte normande un navire qu'on appelait : « la coque du roy nostre sire ». Le maître de cette coque était Guillaume de Bordeaux.

En 1338, les mentions de marins génois abondent. Citons ceux dont les noms se reproduisent le plus fréquemment : Cassan Spinole (Spinola), Ayton Dorie (Doria), André Esclavon, Georges Dorie, Jean Spinole, Antone Scarsefic, Nicolose Spinole, Dimanche Cataluse (Gattilusio), Léonard Doire, Thomas Scarsefic.

En 1356, on leva en Normandie comme dans les autres provinces de France un impôt destiné à assurer la défense du royaume et à ce titre recouvrable sur tous les habitants sans exemption. Nous avons inséré au mot : France, Philippe de Valois (tome XXIII, supplément), quelques lignes d'un document fort remarquable émané des gouverneurs généraux des subsides pour les guerres du royaume de France commis au pays de Normandie (4 mai 1356).

Le 26 mars 1359 (v. st.), l'ordre fut donné au vicomte de Rouen de détruire en Normandie certaines forteresses où l'on craignait de voir les Anglais s'établir.

Normands, *Normant* II, 329, 330, 428, 469-471, 482 ; III, 194-206, 208, 211, 212 ; IV, 172 ; VII, 12, 91, 94, 193, 322 ; VIII, 238-240, 260, 284 ; IX, 54, 94, 160 ; X, 139, 187, 265, 270, 297 ; XI, 333-337 ; XII, 143, 322 ; XVII, 235, 236, 369.

Cf. II, 552 ; X, 480, 482.

« Esqumeurs de mer qui n'ont nulle conscience de mal « faire (IV, 172). »

Normant. Voyez Normands.

Normendie. Voyez Normandie.

Nort IX, 315.

Commune de 5700 habitants, sur l'Erdre, arrondissement de Chateaubriand (Loire-Inférieure).

A sept lieues nord de Nantes.

Norwègue. Voyez NORWÉGE.

Nordvich. Voyez NORWICH.

NORWICH, *Nordvich* IX, 393, 407, 420 ; XII, 6, 277.

Cf. I[c], 379 ; III, 482 ; V, 512 ; IX, 563 ; X, 516, 518, 523, 524, 528, 530, 533, 542 ; XVIII, 117, 369.

Capitale du Norfolk. Le château de Norwich fut bâti sous le règne de Guillaume le Conquérant. La fondation de la cathédrale remonte à peu près à la même époque ; mais elle ne fut achevée qu'au XIV[e] siècle. C'est l'un des plus beaux monuments religieux de l'Angleterre, quoiqu'il ait beaucoup souffert des dévastations des Puritains.

Ce fut aux environs de Norwich que se fixèrent plusieurs colonies de tisserands flamands appelés en Angleterre par Édouard III.

La population de Norwich était fort importante au XIV[e] siècle ; mais elle fut considérablement réduite par les ravages de la peste qui de 1348 à 1357 moissonna 37104 victimes.

Nossay. Voyez NOZAY.

Nothinghen. Voyez NOTTINGHAM.

NOTRE-DAME-AU-BOIS III, 251, 252, 254, 293.

Commune de 1100 habitants, canton de Bruille-Saint-Amand (Nord).

Il y avait là un prieuré de l'ordre de saint Benoît.

L'église de Notre-Dame-au-Bois fondée au XIII[e] siècle existe encore ; on y conserve une fort ancienne image connue dans le pays sous le nom de Notre-Dame de Malaise.

Notre-Dame-au-Bois est entre Odomez et Bruille, par conséquent à peu près à mi-chemin de Mortagne et de Fresnes dont il s'agit dans ce passage.

Notre-Dame-d'Orchival. Voyez ORCIVAL.

NOTTINGHAM, *Nothingen* XVII, 228.

Cf. II, 520, 544 ; VIII, 449 ; XVIII, 154.

Aujourd'hui ville de 86000 habitants, sur un plateau qui domine la Trent.

Guillaume le Conquérant y bâtit un château dont il confia la garde à son fils bàtard Guillaume Péveril. Ce fut là que Roger de Mortimer fut arrêté en 1330. Il n'en existe plus que des ruines.

* NOUAILLÉ V, 526.

L'abbaye bénédictine de Nouaillé avait été fondée au VI[e] ou selon d'autres au VIII[e] siècle. Les Normands la détruisirent en 863 ; mais elle se releva plus tard de ses ruines.

Les auteurs du *Gallia Christiana* observent que la bataille de 1356 eût pris plus exactement le nom de Nouaillé que celui de Poitiers :

« Anno 1356 commissum est prælium in extrema parte « saltus Nobiliacensis ubi etiamnum Anglorum castra fossis « munita cernere est ; idcirco Nobiliacense potius quem « Pictaviense nuncupandum foret hoc prælium. »

* NOUDREST XI, 440.

Nouviel-fort, *Nouviel-Castiel* VIII, 352-359, 365 ; XVII, 555, 556.

Cf. VIII, 466.

D'après un texte de Froissart, c'était une motte fortifiée par Jean Devereux ; mais il dit dans un autre texte plus complet que c'était une petite-forteresse qu'il avait fait « remparer et fortifier » et où il tenait sa garnison.

Dans les *Chroniques abrégées*, le nom de *Nouviel-fort* est remplacé par celui de *Nouviel-Castiel*. Faut-il entendre par cette désignation Château-Neuf-de-Faou, forteresse bâtie au XIII[e] siècle, au centre de la seigneurie de Faou, apanage d'une branche cadette de la maison de Léon ? Il est vrai que cette forteresse se trouve non pas à deux lieues, mais à sept lieues de Quimperlé. Cependant il ne faut pas oublier que Froissart a toujours diminué les distances et surtout en ce qui touche la Bretagne.

J'ai vainement cherché plus près de Quimperlé une localité dont le nom rappelât celui que cite Froissart, à

moins que l'on ne veuille retrouver le *Nouviel-fort* dans la Villeneuve-Jacquetot sur une hauteur au sud de Melrand.

Nouvion-en-Thiérache, *Nouvion-en-Thérache*, *Louvion-en-Thiérasse* II, 391 ; III, 22, 28, 29, 36 ; IV, 330 ; XIV, 369 ; XVI, 70 ; XVII, 72.

Cf. XVI, 280, 283, 442.

Commune de 3200 habitants, à six lieues de Vervins.

Nouvion-l'Abbesse, *Pont-au-Nouvion*, *Pont-du-Louvion* III, 35 ; XV, 67 , 204.

Cf. XIII, 373.

Sur la Serre, entre la Fère et Crécy-sur-Serre.

Cette seigneurie appartenait à Jean Le Mercier qui y avait fait construire un magnifique château.

* Novarre VI, 353.

Noves XVI, 127.

Commune de 2200 habitants, près de la Durance, arrondissement d'Arles (Bouches-du-Rhône).

On y remarque des remparts garnis de créneaux et défendus par de grosses tours carrées.

* *Noviant*. Voyez Nouvion-l'abbesse.

Noya, *Noye*, *Noie*, *Nie* XII, 79, 80, 83, 85, 124, 141, 201, 210, 211, 213, 296, 321, 322, 324.

Port de mer de Galice, sur une colline couverte de bois près de la Tambre, à huit lieues ouest de Compostelle.

Cette ville faisait remonter son origine jusqu'à Noé et portait dans ses armes l'arche, la colombe et le corbeau.

Noye. Voyez Noya.

Noyelles, *Noielle* V, 22-24 ; VII, 309 ; XVII, 201.

Cf. I[a], 20 ; V, 472-474.

« Bonne et grosse ville », dit Froissart.

Noyelles-sur-mer, commune de 750 habitants, sur la rive droite de la Somme, à trois lieues d'Abbeville.

Il faut avoir soin de ne pas confondre Noyelles-sur-mer et Noyelles-en-Chaussée, à deux lieues de Crécy, où l'on montre un cimetière qui reçut un grand nombre de

victimes de la bataille et où il y a de plus une chapelle nommée la chapelle de Fréchencourt élevée, dit-on, en mémoire de trois cents hommes des communes de Picardie qui aimèrent mieux mourir que de se rendre.

NOYEN-SUR-SARTHE, *Noïon-sur-Sartre* IX, 290, 292.

Commune de 3400 habitants, canton de Malicorne, arrondissement de la Flèche (Sarthe).

NOYERS VI, 254, 256.

Commune de 1700 habitants, sur le Serain, à cinq lieues de Tonnerre (Yonne).

L'enceinte est formée de vieilles murailles flanquées de tours.

NOYON, *Noion* II, 486 ; VI, 46, 50, 52, 87, 90-97, 115, 158, 179, 180, 260 ; VII, 249 ; VIII, 20, 21-24 ; X, 192 ; XII, 4 ; XVII, 363, 371, 379, 498.

Cf. III, 473 ; VI, 448 ; VIII, 422 ; XVIII, 94.

Ville de 6400 habitants, à six lieues de Compiègne.

On remarque à côté de la cathédrale l'ancienne *librairie* des chanoines : souvenirs à la fois pieux et chers aux lettres.

Une charte de Charles V, donnée à Paris le 21 septembre 1370, mentionne les pertes et les dommages que la ville de Noyon a eu à subir de la part des Anglais qui ont brûlé les faubourgs et une grande quantité de villes voisines, en détruisant notamment les pressoirs et les moulins, de telle sorte qu'il ne reste plus qu'un seul moulin dans toute la ville de Noyon.

NOZAY, *Nossay* IX, 304.

Commune de 3700 habitants, chef-lieu de canton, arrondissement de Chateaubriand (Loire-Inférieure).

A dix lieues de Nantes.

Entre Bain et Nantes.

NUBIE XIV, 213.

Froissart assigne la Nubie comme la limite extrême de la puissance des Sarrasins.

La Nubie est une partie de l'ancienne Éthiopie ; elle occupe, comme l'Égypte, la vallée du Nil.

* Numance VIII, 453.

Nuremberg, *Norenbergh* II, 463, 464.

Cf. II, 546 ; X, 507.

Grande et célèbre ville d'Allemagne qui fut à plusieurs reprises la résidence des empereurs.

Aujourd'hui ville de 31000 habitants (Bavière).

Fut-ce à Nuremberg ou à Florensberg qu'Édouard III eut une entrevue avec l'empereur Louis de Bavière ?

Voyez ce que nous avons dit à ce sujet au mot : Florensberg.

* *Nuschequel* XVIII, 552.

Nymaige, *Nymaigue*. Voyez Nimègue.

Nyvernois. Voyez Nivernais.

Obies, *Oubies* III, 142-144.

Cf. I[a], 197, 237, 253.

Commune de 1200 habitants, au sud de Bavay, arrondissement d'Avesnes.

Il n'existe plus que peu de traces de l'ancien château des sires d'Obies.

En 1259, Guillaume d'Obies fit une donation à l'abbaye de Fémy.

Au commencement du XIV[e] siècle, Gérard d'Obies était châtelain d'Ath. Eut-il pour fils l'ami de Froissart ce Gérard d'Obies

Qui pas n'a vie aux oublies ?

Ohain (La Haye d'), *Ounay* (*La Haie d'*) III, 77.

La Haye d'Ohain est située au sud-ouest du village d'Ohain. Elle est contigue à la Haye de Fourmies.

Oie. Voyez Oye.

Ointiel. Voyez Rhonelle.

Oise, rivière II, 353 ; III, 21, 32-35 ; VI, 87, 88, 92, 98, 141,

231 ; VIII, 21, 23, 24, 33, 286 ; XIV, 150 ; XV, 47, 48, 204 ; XVII, 71, 371, 498.

Cf. III, 473 ; VI, 468, 469, 471 ; VIII, 421 ; IX, 516 ; XVIII, 86, 94.

Froissart (XV, 48) l'appelle : « la belle et doulce rivière « d'Oise ».

L'Oise prend sa source en Belgique dans les bois de la Thiérache et se jette dans la Seine près de Conflans-Sainte-Honorine, après un cours de soixante-quinze lieues.

OISEMONT V, 5, 6, 8-10, 12, 14, 16, 18-20, 29 ; VI, 125 ; VII, 441 ; XVII, 199.

Cf. Ib, 68 ; V, 471, 546.

Commune de 1100 habitants, chef-lieu de canton, arrondissement d'Amiens.

Froissart mentionne l'hôtel des Templiers à Oisemont (V, 19).

Il y avait à Oisemont une commanderie de Templiers citée dès le commencement du XIIIe siècle.

Oisemont fut deux fois brûlé au XIVe siècle, la première fois par Édouard III en 1346, la deuxième fois par le duc de Lancastre en 1370.

OISY, *Oizi* II, 494 ; III, 8, 11, 14, 15, 188.

Cf. Ia, 20.

Au sud-est d'Arleux.

Le château d'Oisy appartenait à Enguerrand de Coucy.

Oizi. Voyez *Oisy*.

OLDE-KLOOSTER, *Viés-Cloistre*, *Viés-Clostre* III, 428.

Petit village près de Stavoren.

Là s'élevait autrefois l'abbaye de Bloemkamp (Floricampus) fondée en 1191, dont les principales possessions consistaient en terres endiguées sur le Zuiderzee, conformément à un privilége confirmé par Jean d'Arckel en 1337.

Ce fut dans l'abbaye de Bloemkamp que le comte Guillaume de Hainaut reçut la sépulture en 1345.

Oostbourg n'est plus aujourd'hui qu'un bourg de 1300 habitants ; mais la vieille ville forme encore un quartier distinct.

ORANGE, *Orenge* XIII, 309, 315 ; XVI, 127.

Ville de 10000 habitants, au nord d'Avignon.

Orange avait été érigée en principauté par Charlemagne. A la maison de Baux qui s'éteignit en 1373, succéda celle de Châlon qui disparut à son tour en 1530 et fit place à la maison plus ambitieuse et plus célèbre des Orange-Nassau.

Orenge. Voyez ORANGE.

Orbe, rivière III, 426.

La rivière qui se jette dans la mer au-dessous de Dundee est le Tay, et elle ne prend point sa source dans les forêts de Jedworth.

* ORBEC IX, 504.

Orbesi, *Orbessi*. Voyez COURBESY.

ORCHIES III, 224-226, 282 ; V, 151 ; IX, 235 ; XVII, 98.

Cf. III, 473, 479, 500, 506 ; VII, 539 ; XVIII, 123, 320, 322, 325, 326, 330.

Au nord-est de Douay.

On y voyait autrefois un château bâti au X[e] siècle, reconstruit au XIII[e] par la comtesse Marguerite de Flandre et agrandi en 1394 par l'ordre de Louis de Male.

La ville était entourée de murailles et de fossés.

Orchival. Voyez ORCIVAL.

ORCIVAL, *Orchival* XIV, 174, 176.

« A quatre lieues de la Roche-Vendeix », dit Froissart.

Commune de 700 habitants, canton de Rochefort (Puy-de-Dôme).

L'église de Notre-Dame d'Orchival est depuis plusieurs siècles le but d'un pèlerinage.

Le duc de Bourbon prêt à se rendre en Espagne pour combattre les Sarrasins de Grenade, se rendit en pèlerinage à Notre-Dame d'Orchival et déposa son pennon en offrande sur l'autel.

Orench XI, 394. Voyez OUREM.

ORENSE, *Aurenc* XII, 186-201, 203, 210, 296, 297, 300, 316, 321, 323.

Cf. I[a], 431 ; XII, 385.

Aurenc en Galice, dit Froissart.

Orense se trouve près du Minho sur le versant occidental des Monts-Alègre. Son ancien nom était, dit-on, *Aquæ Urentes* ; et comme toutes les autres villes de cette contrée, Orense reportait fort haut son origine en faisant remonter sa fondation à Amphiloque après la prise de Troye.

Orevelle. Voyez ORWELL.

Oregni. Voyez ORIGNY.

ORIGNY, *Oregni* III, 20, 21, 27, 32, 33 ; IX, 256 ; XVII, 71.

Cf. XVIII, 85, 88.

Origny-Saint-Benoîte.

Commune de 2600 habitants, canton d'Hirson, arrondissement de Vervins.

La fondation de l'abbaye d'Origny remontait au IX[e] siècle.

Par une ordonnance royale donnée à Vincennes le mercredi avant Noël 1339, Philippe de Valois remit à la ville d'Origny certaines taxes qu'elle devait à la couronne. Cette ordonnance rappelait que la ville d'Origny avait été « arse et detruite naguères par nos ennemis. »

Cette charte fut confirmée par le roi Jean au mois d'octobre 1363.

Jeanne d'Offemont était abbesse d'Origny au moment où les Anglais saccagèrent ce monastère. Quarante ans plus tard, le comte de Buckingham ordonna de le respecter parce que l'abbesse était parente du sire de Vertaing.

Il n'existe plus rien de l'abbaye d'Origny.

ORION. Voyez HÔPITAL-D'ORION (L').

* *Oriszo*. Voyez ORSOWA.

Orkans. Voyez OURSCAMPS.

ORLÉANAIS, *Orléanois*, *Orliennois* VII, 466 ; XI, 119.

Cf. IX, 554.

Orléans, *Orliens*, *Orlyens* IV, 331, 333-335 ; V, 97, 99, 103, 382, 396, 410 ; VI, 34-36, 112, 300, 321, 347 ; VII, 14, 480 ; VIII, 79 ; IX, 288 ; X, 147, 199 ; XI, 112 ; XII, 2, 67 ; XV, 26 ; XVII, 222, 343, 351, 501, 508.

Cf. IV, 462 ; VII, 488, 536 ; VI, 451 ; IX, 523, 571 ; XVIII, 330.

Ville de 51000 habitants, sur la Loire.

Ce fut par des lettres du 4 juin 1392 que Charles VI donna en apanage à son frère le duché d'Orléans.

D'après la *Chronique de Flandre*, la commune d'Orléans se signala par son courage à la bataille de Crécy. Tous ceux qui y portaient les armes, furent tués ou faits prisonniers. Ainsi se révélait dans une lutte contre les Anglais le rôle héroïque de la cité où Jeanne d'Arc devait planter sa bannière.

Orliennois. Voyez Orléanais.

Orliens, *Orlyens*. Voyez Orléans.

Ormoy IX, 279.

Aujourd'hui simple hameau sur la rive gauche de la Connie-palue, entre Courbehaye et Orgères.

Orne, *Ourne*, rivière IV, 401, 409, 415, 418, 419 ; IX, 63 ; XVII, 192.

Cf. IV, 489.

Froissart (IX, 63) l'appelle : « celle belle rivière d'Orne. » Il remarque qu'elle est sujette au flux et au reflux de la mer (XVII, 192).

Fleuve qui prend sa source près de Séez et se jette dans la mer après un cours de quarante lieues au milieu de fertiles et riantes vallées. Il est navigable au-dessus de Caen.

Oron XII, 106. Voyez Orion.

* Orrès XII, 376.

J'avais cru reconnaître le Marès de Froissart dans le bourg d'Orrès désigné sur quelques cartes sous le nom de : El Burco de Val-de-Orrès. Mais il vaut mieux lire : Maariz. Voyez ce mot.

ORSAINVAL, *Orsinneval* III, 142, 143 ; XVII, 88.

Au nord du Quesnoy, sur la route de Valenciennes à Marle.

Il y existait au XII[e] siècle un monastère de femmes.

Sur la Rhonelle.

L'ancien nom etait : *Ursini vallis*.

Il faut lire (XVII, 88) Orsainval au lieu d'Ermasval.

Orsinneval. Voyez ORSAINVAL.

* ORSOWA, *Oriszo* XV, 400, 420.

Sur la rive droite du Danube, entre Semlin et Widin.

ORTHEZ, *Ortais*, *Orthais*, *Orthois* XI, 3, 23, 32, 35, 51, 63, 67-69, 71, 74, 77, 79, 81-84, 90, 91, 93, 97, 98, 100, 106, 108, 122, 129, 131, 138, 139, 189-191, 195, 261 ; XII, 46, 104, 107, 108, 113-115, 127, 228, 331, 337, 338, 340, 351 ; XIII, 43, 59, 63, 219, 257, 282, 298, 299, 301, 307, 311 ; XIV, 78, 293, 325, 327-332, 334, 337-339, 342, 343.

Cf. I[a], 322, 323, 330, 331, 336, 337, 358, 426 ; XI, 435, 437, 438, XIII, 373.

Ville de 7000 habitants, sur la rive gauche du Gave de Pau.

De même qu'on appelait la maison de Saint-Ouen : la Noble Maison, le château d'Orthez portait le nom de Château noble.

Il n'en reste aujourd'hui qu'une tour haute de trois étages dite : la tour de Moncade. Du haut de cette tour qu'entourent de profonds ravins, on jouit d'une vue magnifique des Pyrénées.

On trouve un souvenir du séjour de Froissart à Orthez dans la pastourelle qui commence par ces vers :

En un beau pré vert et plaisant
Par-dessus Gave la rivière
Entre Pau et Ortais séant
Vi l'autrier etc.

Le vieux pont d'Orthez que Froissart traversa, existe encore.

M. Raymond, archiviste des Basses-Pyrénées, a bien voulu, à ma prière, tracer l'itinéraire de Froissart en Béarn. Je suis heureux de le reproduire ici :

« Froissart quitte Jorre (Saint-Pé-de-Bigorre, autrefois Saint-Pé-de-Gères), petite ville du département des Hautes-Pyrénées, sur la limite du département des Basses-Pyrénées, qui se fonda au Xe siècle autour d'une abbaye de Bénédictins. Il entre en Béarn, et le chevalier qu'il accompagne, s'arrête sur un chemin croisé. Les voyageurs avaient traversé la forêt de Mouvle et atteint la crête des côteaux ; ils suivaient le chemin appelé aujourd'hui chemin de Henri IV et alors chemin de Saint-Pé, qui n'est autre que l'ancienne voie romaine de Toulouse à Dax. Froissart et son compagnon avaient traversé le territoire des communes de Saint-Vincent, Labatmale, Bénéjac, Bordères, Lagos, Boeil, Angaïs, Bordes. C'est là qu'ils trouvèrent le chemin croisé, c'est-à-dire à l'ouest la suite du chemin de Saint-Pé et au nord-ouest le chemin Morlannais qui conduit encore à Morlaas.

« Nous prîmes, dit-il, le chemin de Morlens, en chevau-
« chant les landes de Berne qui sont assez plaines etc. »

« Ils traversèrent en effet aprèsle village d'Ousse la lande dite du Pont-Long à Sendets, mais c'est une exagération de dire que l'on voit de là les clochers de Pau. Il y a de Pau à Sendets douze kilomètres environ, et alors Pau n'avait pas de clochers. De plus par rapport au point où ils se trouvaient, Pau est dans un bas-fond. Si cette phrase se pouvait placer à l'arrivée à Morlaas, elle serait très-exacte. Le mot *Grave* en patois *Grabe*, signifie exactement un marécage comme il y en a tant dans la lande du Pont-Long. Quant à l'état du chemin, c'est très-exact, il était particulièrement mauvais autour de Pau.

« Le lendemain, ajoute le chroniqueur, nous partîmes et vînmes dîner à Mont-Gerbiel etc. »

« Froissart en quittant Morlaas prit le vieux chemin Roumin (ainsi appelé du nom des pèlerins de Saint-Jacques de-Compostelle) ; il passa à Buros devant le petit hôpital du Luy, traversa toute la lande du Pont-Long (toujours suivant jusqu'à Orthez le chemin Roumin) ; il atteignit le village de Bougarber, qui est Mont-Gerbiel. En 1538, on disait *Mongarber*. Froissart traversa ensuite Cescau, Castéide-Cami, Urdès, Caubin, ancienne commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem, et enfin Ercies qui est Arthez (chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Orthez). Je crois que le dîner de « Mont-Gerbiel » eut lieu à l'hôpital de Lespiaub, petite commanderie près du chemin Roumin. D'Arthez les voyageurs (suivant toujours le chemin Roumin) gagnèrent Castétis, la commanderie de Noarrieu (de Saint-Jean-de-Jérusalem) et de là Orthez, par un vieux chemin dont la trace est connue, qui est parallèle à la rue Saint-Gilles. Comme distance, les étapes de Froissart sont exactes. »

Ortifort (*Ospital d'*). Voyez *Rochefort* (*Ospital de*).

Ortige VI, 191. Voyez Artaise.

Le texte de Froissart cité comme variante plaçant cette localité près du Chesne, force m'est de l'identifier avec Artaise.

Ortingas. Voyez Artigat.

Orval, *Waucler* X, 276 ; XIII, 258.

Cf. XIII, 365.

Célèbre abbaye aujourd'hui en ruines où fut inhumé le duc Wenceslas de Brabant.

Froissart a considéré comme synonymes : Aurea vallis et Vallis clara, et de ce dernier mot il a fait : Waucler.

D'après une ancienne tradition, la comtesse Mathilde ayant retrouvé sur le sable d'un ruisseau son anneau nuptial qu'elle avait perdu, fit élever au même endroit un monastère. Un annaliste place dans sa bouche ces paroles : *En aurum quod quærebam ; vere felix hæc vallis quæ*

ejusmodi producit aurum, et ob hoc deinceps erit ille nomen : Aurea vallis.

En effet, une charte du comte de Chiny de 1124 attribue à la comtesse Mathilde la fondation du monastère d'Orval.

Le tombeau de Wenceslas de Bohême s'élevait au milieu du chœur. Il était en marbre noir, et l'on voyait au-dessus la statue en marbre blanc du duc de Brabant portant l'épée et l'écu et reposant sur un lion endormi. On lisait au chevet son épitaphe gravée sur une lame de bronze.

Orvelle. Voyez ORWELL.

* ORVIETTE IX, 579.

ORWELL *Orevelle, Orvelle* II, 68 ; III, 72, 114, 177 ; IV, 129 ; IX, 424 ; XI, 372 ; XII, 6, 151.

Cf. I[a] 420 ; II, 504, 505, 544, 545 ; III, 490, 492, 516 ; XVI, 403 ; XVIII, 166.

Orwell est le nom d'une rivière qui forme une baie importante entre Ipswich et Harwich (Suffolk.)

Oscamps, Oskans. Voyez OURSCAMPS.

Oske. Voyez NORD-AUSQUE.

Ospital XI, 82. Voyez HÔPITAL-D'ORION.

Ospital-d'Ortifort. Voyez *Ospital-de-Rochefort*, comme le porte la variante.

Ospital-de-Rochefort. Voyez HÔPITAL-SOUS-ROCHEFORT.

OSPRINGE, *Espringue* IX, 423, 424 ; XV, 144 ; XVI, 221.

Cf I[a], 378 ; I[b], 118 ; I[c], 379 ; IX, 564.

Bourg de 1100 habitants, dans le comté de Kent.

L'ancienne cité romaine de Durolevum. On y remarque quelques ruines d'un hôpital fondé en 1235 par Henri III en l'honneur de Notre-Dame.

Osque. Voyez NORD-AUSQUE.

OST, *Aoust* XI, 224.

Cf. XI, 440.

A une lieue d'Argelès (Hautes-Pyrénées).

Ost se trouve sur la route de Lourdes à Argelès.

Les ruines du château sont près du Gave.

Ostbourch. Voyez Oostbourg.

Osterice, *Osteriche*. Voyez Autriche.

* Ostende I^a, 362 ; XVIII, 164.

Ville et port de la Flandre occidentale.

Ostende souffrit beaucoup d'une inondation en 1334.

Le 9 août 1335, le comte de Flandre amortit le terrain où devait s'élever une nouvelle église à Ostende.

* Osterlings X, 541.

Marchands des bords de la Baltique.

Ostrevant II, 44-46, 49, 57, 66, 350, 493 ; III, 7, 11, 30, 83, 166, 167, 174, 176, 185, 190, 250 ; V, 380, 381 ; VI, 150, 151 ; X, 314, 321 ; XIV, 136 ; XVII, 89, 91, 93, 336.

Cf. XVIII, 137, 141, 149.

L'Ostrevant (le nom ancien était : Ooster-band) s'étendait au sud-ouest de Valenciennes, sur les rives de l'Escaut jadis couvertes de bois épais.

Bouchain en était la capitale.

C'était l'apanage des fils aînés des comtes de Hainaut.

A une époque ancienne, les comtes d'Ostrevant possédaient le château de Valenciennes et prenaient de ce chef le titre de châtelains de Valenciennes.

L'Ostrevant fut uni au Hainaut au XIIe siècle.

Ostriche. Voyez Autriche.

* Otain (l'), rivière V, 475.

L'Otain ou Othain est une rivière qui arrose une partie du département de la Meuse et se jette dans le Chiers à Montmédy.

Otebourch, *Otebourg*, *Ottebourch*, *Ottebourg*. Voyez Otterburn.

Otterburn, *Ottebourch*, *Ottebourg*, *Otebourch*, *Otebourg* XIII, 212, 214-255, 257.

Cf. I^a, 324 ; I^b, 146 ; I^c, 257, 288 ; XIII, 360, 362, 365.

La bataille d'Otterburn fut livrée le 5 août 1388.

Otterburn dépend de la paroisse d'Elston, à onze milles anglais de Bellingham. C'est un village de 400 habitants.

Le château d'Otterburn était une forteresse importante, élevée pour arrêter les excursions des Écossais dans le nord de l'Angleterre.

On remarque encore sur le champ où fut livrée la bataille de 1388, quelques mouvements de terrain qui indiquent, dit-on, l'endroit où l'on ensevelit les morts.

Une croix s'élève là où tomba Douglas.

* OTTERCAP XIII, 360.

Oubies. Voyez OBIES.

Oubies IX, 233. Voyez BIEZ (LE).

OUDEN-KLOOSTER. Voyez OLDEN-KLOOSTER.

Oudruich. Voyez AUDRUICK.

OUISTREHEM. Voyez AUSTREHEM.

OULCHY, *Ouchy* VIII, 296.

Cf. VIII, 450, 452 ; XVIII, 438.

Oulchy-le-château, commune de 700 habitants, arrondissement de Soissons (Aisne).

Ounay (*Haie d'*) III, 77. Voyez OHAIN (HAIE D').

Oure XI, 9. Lisez *Evre* et voyez EVORA.

Oure ne peut être qu'Evora.

Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les pp. 259, 278, 280 du tome XI.

OUREM, *Orench*, *Renc* XI, 309, 312, 392, 394.

A cinq ou six lieues d'Aljubarrota, dit Froissart (XI, 309, 394).

Il y a trente kilomètres à vol d'oiseau d'Ourem à Aljubarrota.

Il ne peut pas être ici question d'Arronches (près de Portalègre), ville citée par Ayala comme ayant été le théâtre d'un combat qui suivit de près celui de Trencoso.

* *Ourma* XIII, 325, 326.

C'est, lit-on dans le passage cité, la rivière qui sépare le Limbourg du pays de Juliers. On a voulu probablement désigner la Roer.

Oye, *Oie* V, 84, 147, 187 ; VI, 284, 309 , VII, 66 ; XIV, 46, 315 ; XVI, 230.

Cf. XVIII, 322, 326, 415, 440.

Commune du canton d'Audruick, à deux lieues et demie de Calais.

En 1371, la garde du château d'Oye fut confiée à un chevalier nommé dans le rôle : Hermannus de Bosco.

En 1377, il avait pour successeur Guillaume Rusceby.

Guillaume de Hoo était capitaine du château d'Oye en 1387 et en 1389.

En 1399, le capitaine d'Oye se nommait Jean Lardiner.

Pacy, *Pasci* IV, 423 ; VI, 412, 428 ; VII, 11, 12 ; IX, 63 ; XVII, 406.

Cf. IV, 492 ; IX, 504.

Pacy-sur-Eure (arrondissement d'Évreux).

Le 2 septembre 1378, Charles V ordonna de démolir les tours et les murailles de Pacy.

Il reste encore quelques traces des anciennes fortifications.

En 1377 et en 1378, Léger d'Orgessin était capitaine de Pacy pour le roi de Navarre.

* Padoue XIV, 431.

Padron XII, 189, 214, 297.

Froissart place cette ville entre le Ferrol et Orense (XII, 297).

Padron-Santa-Maria.

C'était là que devait avoir lieu, selon Froissart, l'entrevue du roi de Portugal et du duc de Lancastre.

Padron-Santa-Maria est au sud de Saint-Jacques-de-Compostelle et à l'est de Noya, près de l'Ulla, sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle à Pontevedra.

Padyen XII, 189. Voyez Benavente.

Bien qu'une variante porte : Padron, il ne peut pas être question ici de Padron-Santa-Maria en Galice, puisque Froissart place la ville de Padyen sur le Douro près de Villalpando.

PAILHÈS, *Paillier* XI, 28.

Cf. XI, 435.

Commune de 1200 habitants, canton du Fossat, à quatre lieues de Pamiers. Un vieux château s'elève à l'est de Pailhès sur une colline couverte de bois.

PAILLEUL, *Pailloel* II, 350, 375, 455, 460, 490 ; VI, 40, 41.

Contrée voisine de la Sensée, où se trouve Arleux.

Paillier. Voyez PAILHÈS.

Pailloel. Voyez PAILLEUL.

PALAISEAU, *Paleseal* VI, 278.

Cf. VI, 460.

Commune de 1900 habitants, chef-lieu de canton, arrondissement de Versailles (Seine-et-Oise.)

PALAMINI, *Palaminy*, *Palamininch* XI, 31, 33, 35, 37 ; XII, 106 ; XIV, 344.

Cf. XI, 435.

Commune de 850 habitants, sur la rive gauche de la Garonne, canton de Cazères, arrondissement de Muret.

On y voit encore la porte de l'ancien château entre deux tours qui la protégaient.

Palamininch, *Palaminy*. Voyez PALAMINI.

* PALANGWIKE VIII, 480.

* PALERME XIV, 422.

Paleseal. Voyez PALAISEAU.

Palice (*La*). Voyez PALISSE (LA).

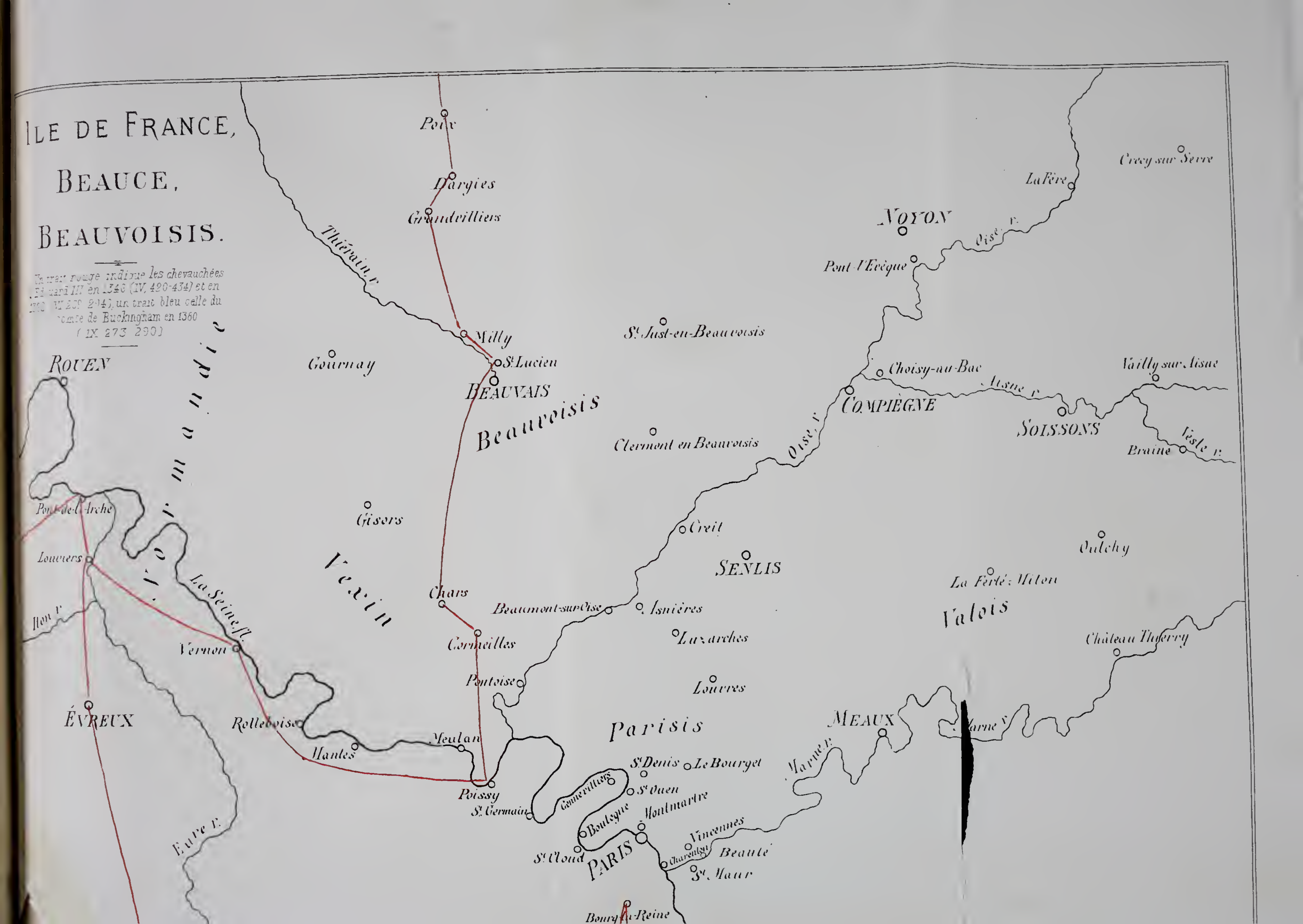
Palice (*La*). Voyez PATACHA.

PALISSE (LA), *Palice* (*La*) XIII, 274-276, 309.

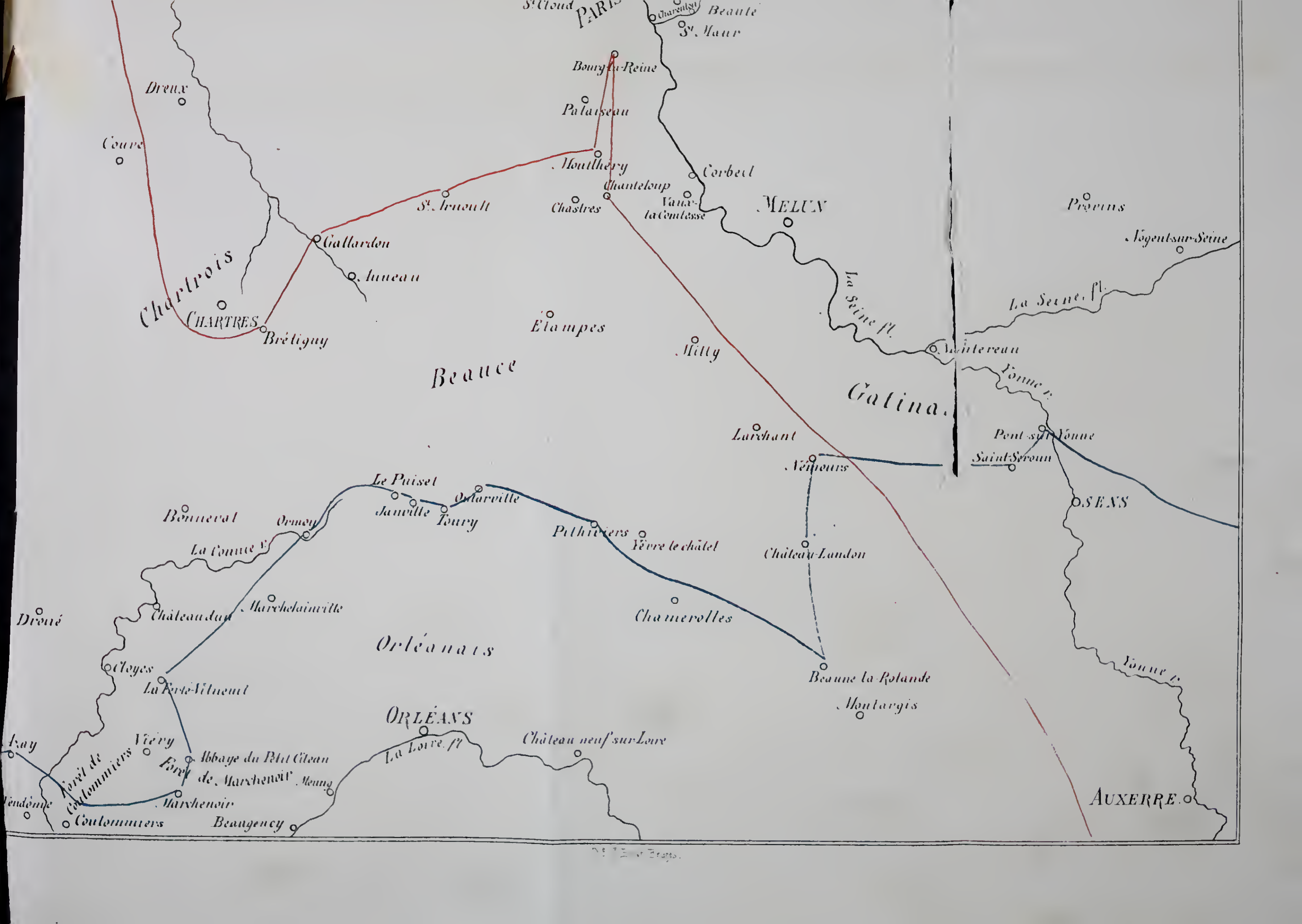
La Palisse-en-Bourbonnais (XIII, 309).

Ville de 2800 habitants (Allier).

Le château de la Palisse domine la ville ; mais il reste peu de chose de ses anciennes fortifications, et les parties



ILE DE FRANCE,
BEAUCE,
BEAUVOISIS.
les chevauchées
en 1346 (IV, 420-434) et en
un trait bleu celle du
comte de Buckingham en 1360
(IX 273 290)
ROUEN
Normandie
Gournay
Gisors
Vexin
Poix
Dargies
Grandvilliers
Thérain r.
Milly
St. Lucien
BEAUVAIS
Beauvoisis
St. Just-en-Beauvoisis
Clermont en Beauvoisis
NOYON
La Fère
Crecy sur Serre
Oise r.
Pont l'Evêque
Choisy-au-Bac
Aisne r.
Vailly sur Aisne
COMPIÈGNE
SOISSONS
Braine
Vesle r.
Pont-de-l'Arche
Louviers
Iton r.
La Seine fl.
Vernon
ÉVREUX
Eure r.
Rolleboise
Mantes
Meulan
Poissy
St. Germain
Chars
Corneilles
Pontoise
Beaumont-sur-Oise
Creil
SENLIS
Asnières
Luzarches
Louvres
Parisis
Oulchy
La Ferté-Milon
Valois
Château Thierry
MEAUX
Marne r.
St. Denis
Le Bourget
St. Ouen
Gennevilliers
Boulogne
Montmartre
PARIS
St. Cloud
Vincennes
Charenton
Beauté
St. Maur
Bourg la Reine



S.t Cloud
PARIS
Charenton
Beauté
S.t Maur
Bourg la Reine
Dreux
Palaiseau
Coure
Montlhéry
Corbeil
Chanteloup
S.t Arnoult
Chastres
Vaux-la Comtesse
MELUN
Provins
Nogent sur Seine
Gallardon
Chartrois
Auneau
La Seine fl.
La Seine fl.
CHARTRES
Brétigny
Étampes
Milly
Beauce
Gatina.
Yonne r.
Larchant
Pont sur Yonne
Nemours
Saint Seroun
Le Puiset
Outarville
SENS
Bonneval
Janville
Toury
Ormoy
Pithiviers
Yèvre le châtel
La Conne r.
Château Landon
Marchelainville
Droué
Châteaudun
Chamerolles
Orléanais
Cloyes
Yonne r.
La Ferté Vilneuil
Beaune la Rolande
Montargis
ORLÉANS
Château neuf sur Loire
Viévy
La Loire fl.
Abbaye du Petit Citeau
Forêt de Marchenoir
Meung
Forêt de Coulommiers
Marchenoir
AUXERRE
Vendôme
Coulommiers
Beaugency

241, 261, 262, 274, 307, 331-333, 335-339, 351, 353, 355, 356 ; XVI, 4, 16, 37, 60, 65, 68, 112-115, 119-121, 132, 134, 137, 144, 146, 147, 161, 163, 167, 168, 211, 216, 218, 221 ; XVII, 6, 39, 47, 49, 51, 52, 63, 75, 80, 113, 121, 124, 150, 153, 175, 188, 190, 195, 196, 214, 216, 222, 261, 263, 291, 293, 297, 304, 305, 333, 358, 359, 362-371, 376, 379, 385, 387-389, 391-394, 407, 409, 411, 421, 466, 467, 473, 484, 485, 499-501, 508, 529, 539, 545, 546.

Cf. I[a], 161, 162, 344, 345, 347, 348, 350, 351, 364, 367,-369, 433, 434, 456, 490, 506 ; I[b], 7, 18, 61, 73, 81, 87, 90, 91, 95, 97, 107, 111, 112, 117, 127 ; I[c]; 203, 206, 209, 310, 329, 339 ; II, 497-499, 522, 525, 526, 528, 535, 537, 540-542 ; III, 476, 487, 499, 514, 523, 526 ; IV, 445, 448, 453, 455, 456, 462, 464, 481, 488, 491-496, 505-508 ; V, 475, 478, 481, 483, 485, 499, 506, 511, 515, 517, 530, 545 ; VI, 447, 449, 450, 451, 453-456, 458-480, 482-485, 490-494, 496, 498, 500, 501, 503, 508-512 ; VII, 487, 497, 523, 537, 541, 546, 547 ; VIII, 423-425, 434, 437, 443, 453-455, 458, 459, 472, 483, 491 ; IX, 495, 496, 500-502, 509, 514, 520, 528, 534, 536, 539, 541, 547, 548, 554, 556, 559, 567, 568, 571-573, 576 ; X, 453, 454, 456, 457, 470, 471, 473, 474, 485, 487, 496-504, 508, 509, 511, 516, 545-547, 564, 565, 573 ; XI, 456 ; XII, 366 ; XIII, 322, 323, 334, 336, 341, 354, 355, 375 ; XIV, 393-396, 422, 442, 450 ; XV, 364, 365, 368, 369, 382, 387, 388, 392, 399, 405, 423, 425, 427, 430, 435, 438, 441, 443-445, 464, 485, 487-488, 490, 492, 502, 504 ; XVI, 241, 263, 264, 268-270, 273-277, 279, 295, 310, 311, 324, 325, 347, 361, 366, 391, 401, 406, 409, 410, 420, 422, 435, 438, 440, 444, 459, 507, 514, 516 ; XVIII, 10, 12, 63, 142, 146, 185, 240, 290, 335-338, 345, 348, 350, 383, 388, 408, 428, 442, 444, 446, 471, 479, 483, 484, 488, 498, 499, 503, 506-508, 513, 514, 516, 522,

527, 528, 544, 545, 558-560, 566, 570, 575, 578, 581, 588.

Capitale du royaume de France et résidence des rois depuis Clovis et Hugues Capet jusqu'à Louis XIV.

De temps immémorial les bourgeois de Paris pouvaient se servir à la guerre de freins dorés et des autres insignes propres aux chevaliers.

En 1328, la ville de Paris solda à ses frais un corps de quatre cents hommes à cheval qui prirent part à l'expédition de Cassel.

En 1371, le nombre des lépreux était encore si grand à Paris que Charles V ordonna d'expulser tous ceux qui n'appartenaient pas à cette ville par leur naissance.

En 1372, Charles V ordonna que le prix du pain serait fixé à Paris d'après celui du blé afin de mettre un terme aux prétentions des boulangers qui étaient trop avides : *cupiditatis ardore et alia sua temeritate moti.*

En vertu d'une autre ordonnance de la même année, le prévôt de Paris jouissait d'une autorité illimitée pour tout ce qui concernait l'approvisionnement et l'exercice des métiers dans la capitale.

Par une ordonnance du mois de janvier 1374 (v. st.), les priviléges de la ville de Paris furent étendus à tous ceux qui en habitaient les faubourgs.

Une ordonnance de Charles V, du 13 juillet 1376, porte que si les marchands du pays de Flandre où les aides n'ont pas cours, portent des draps ou d'autres marchandises à Paris, ils n'y seront tenus au paiement des aides que s'ils y ont placé leurs marchandises. Si au contraire ils ne parviennent point à les vendre, ils pourront les rapporter dans leur pays « franchement et sans danger ».

Une ordonnance de Charles V, du mois de septembre 1377, rendue à la demande de Hugues Aubriot, introduisit d'importantes réformes dans l'administration de la justice au Châtelet de Paris.

Sur les orfèvres de Paris, voyez l'ordonnance de Charles V, du mois de mars 1378.

Ce fut le 27 janvier 1382 (v. st.), que Charles VI supprima les fonctions de prévôt des marchands et d'échevins à Paris. A partir de ce jour, le prévôt royal concentra toutes les juridictions et siégea seul à l'hôtel-de-ville.

Voici comment la *Chronique anonyme de Flandre* rapporte l'émeute des Maillotins :

« Pour celui tamps meismes, la communauté de Paris se mist toute en armes contre le roy et son conseil, pour cause de ce que le jovène roy Charle voloit eslever les subscides, qui par avant sont nommées, que le roy Charle son père et lui aussi avoyent par avant quitées franchement par tout son royaume. Lors party li rois de Paris et s'en ala à Miaux, et là demora ung mois ou environ ; mais tousjours estoient ceuls de Paris en armes, et pour ce que pluiseurs marchans avoyent pris à ferme les dictes nouvielles subscides, les gens dou conmun en misent à mort bien VI au VII d'iceulx, et aussi icellui conmun ala rompre toutes les prisons de Paris, et si délivrèrent Hughe Aubriot, qui estoit en la prison nommée oubliette, en l'ostel l'évesque de Paris, et aussi rompirent la maison des garnisons de Paris, et là prirent tout che qu'il leur pleut, et aussi firent-il en pluiseurs aultres lieux; et durant ce qu'il estoyent ainsi en armes, li sires de Couchy ala à Paris et les rapaisa, et si leur remonstra conment il avoyent fait desplaisir au roy : et pour ce ordenèrent entr'euls, que pour les dictes subscides la ville de Paris payeroit chacun an en argent secq pour payer X^{m} honmes d'armes; par telle condition que le roy permetroit que d'ores-en-avant il ne couroit à Paris nulle imposition, ne aultre débite, ne par tout le royaume de Franche, et ainsi fu acordé, ordonné et promis à entretenir ; et ordonnèrent ceulx de Paris ung trésorier pour recepvoir ycelle taille, et payeroit aussi les gens d'armes. Or avint que le roy volt avoir argent et envoya

querre ycelui recepveur, qui dist qu'il avoit argent assés, mais il ne l'oseroit délivrer pour doubte dou commun de Paris, ou au mains sans ses compaignons, et furent mandé; mais quant le roy et son conseil aperchurent qu'il faloit estre en si grant subjection et assambler tant de gens pour avoir argent, il furent de che moult courchiet comme vous porés oïr chi-apriès. Et en ycelui tamps et saisons le commun de la ville de Roem furent pareillement en armes et pour tel cas, et misent à mort le castelain du castiel de Roem. Puis y vint le roy à grant plentet de gens d'armes et leur pardonna tout, moyennant que ceuls qui ce avoyent commenchié, fuissent pugny et mis à mort, et pour ce en fu bien justichié d'iceus VI^{xx} honmes et plus, et tous petites gens de commugne.

« L'an de grâce mil III^{c} IIII^{xx} et deux, ou mois d'avril, se resmeurent chil de Paris, et se remisent en armes pour ce que le roy ne se tenoit point à Paris, mais se tenoit li plus du temps à Meleun ou à Miaus et à Senlis, et moult avoyent chil de Paris grant paour que le roy ne les presist à forche de gens d'armes, et faisoient le gait de IIII jours à aultre. Et pour che que le roy aperchut la malle volenté de ceuls de Paris, il fist son mandement pour aler viers Paris; mais, si tost que ceuls de Paris le sceurent, tantost il envoyèrent par deviers le roy que pour Dieu il lui pleust avoir pité et merchy de son povre peuple de Paris, et que mal adviset il avoient estet, quant il s'estoyent drechiet en désobéissanche contre le roy leur souverain et droiturier seigneur, et que il se rapportoient du tout en la volenté du roy et de son conseil. Or fu le roy et son conseil d'acord que ladicte ville payeroit d'amende pour ladicte mallefachon IIII^{xx} mille francs, et seroyent pugnys ceuls qui avoyent le plus péchié en celluy trouble. Lors furent décollés maistres Jehans Desmares, Colard le Flameng et pluiseurs aultres, et si promirent encore ceuls de Paris à livrer au roy XXX^{m} combatans pris à Paris

ou l'argent d'iceulx à la volenté du roy, et parmy tant leur fu tout pardonné ; et puis furent nommé les mailles de Paris pour la routerie qu'il avoient faite à l'encontre du roy, comme par avant est dit. Pour ledit tamps envoya le duc de Berry pluiseurs biens en son pays, liquel bien furent mis en une chambre, en laquelle les gardoit Jehan de Berry ; mais le feu prist en ycelle cambre, et fu ledit Jehan ars et tous les biens qui en ladicte cambre estoyent. »

Les bouchers de Paris avaient pris une grande part à l'émeute des Maillotins. Ce ne fut qu'en 1387 que Charles VI les remit en possession de la Grande Boucherie qui avait été confisquée.

Une ordonnance de Charles VI, du 1er mars 1388 (v. st), rapporte que « les pavements des chaussées sont tellement « décheus en ruine que en plusieurs lieux l'en ne peut « bonnement aller à cheval, ne à charroy, sans grans « inconvéniens, et que les chemins des entrées des portes « sont affrondrés en plusieurs lieux. » Le prévôt de Paris est chargé de réparer les rues et de les entretenir en bon état.

On peut voir dans le Recueil des ordonnances (VII, 395) le règlement des arbalétriers de Paris (janvier 1390, v. st).

Une ordonnance de Charles VI, du 9 octobre 1392, porte que le roi, ses oncles et son frère pourront seuls prendre de l'eau dans les conduits qui alimentent les fontaines publiques.

Froissart mentionne d'une manière toute spéciale les heaumiers de Paris (X, 171). Jean de Jandun en parle dans les mêmes termes, aussi bien qu'Étienne Boileau. Paris était le siége principal de la fabrication des armes de guerre, et c'était là qu'habitaient les armuriers les plus habiles. On a conservé les noms d'un grand nombre d'entre eux qui vivaient à la fin du XIVe siècle, et plusieurs appartenaient à des contrées voisines de

Valenciennes. Tels étaient Matthieu de Tournay, Jean de Nivelles, Jean de Bruxelles, Jean de Saint-Omer.

Plusieurs publications spéciales ont placé sous les yeux des érudits non-seulement la description de Paris au XIVe siècle, mais aussi le plan de ses rues et la reproduction de ses anciens monuments. Il est utile d'y recourir en étudiant les récits de Froissart.

Comme nous l'avons fait à propos de Londres, nous passerons rapidement en revue les monuments et les édifices de Paris mentionnés par le chroniqueur de Valenciennes.

La seconde moitié du XIVe siècle, malgré les désastres qui pesèrent sur les provinces ravagées et appauvries, avait été une époque de transformation et de développement pour la capitale du royaume. On sait que Charles V, voulant à la fois assurer sa sécurité et sa splendeur, l'entoura de nouvelles murailles et favorisa avec la générosité la plus éclairée l'extension des nombreux colléges qui dépendaient de l'université. Sur la rive gauche de la Seine, la nouvelle enceinte de Charles V était restée celle de Philippe-Auguste, mais sur la rive droite elle s'était considérablement étendue en embrassant dans ses remparts le Temple et Saint-Martin-des-Champs.

La prospérité de Paris à la fin de la vie de Charles V se maintint pendant les premières années du règne de Charles VI. Les fêtes de l'entrée solennelle d'Isabeau de Bavière, que Froissart s'est plu à décrire, restèrent gravées dans les souvenirs populaires ; et au milieu des malheurs qui suivirent, ces récits devinrent bientôt une légende entourée d'hyperboles et d'exagérations. Froissart avait parlé de douze cents bourgeois à cheval. Guilbert de Mets en portera le nombre d'après la tradition à cent vingt mille.

Froissart cite à diverses reprises (II, 230 ; XI, 359 ; XIV, 10-13) l'église de Notre-Dame, le plus magnifique

monument de Paris, d'après Jean de Jandun. On peut se demander si déjà au temps de Froissart on commençait à considérer la statue équestre d'un roi sans armes, le casque excepté, qui rappelait les périls de Philippe le Bel à la journée du Mont-en-Pévèle où il avait été surpris par les Flamands, comme retraçant un événement semblable mais bien plus récent, c'est-à-dire les périls de Philippe de Valois surpris par les Flamands à la journée de Cassel. Ces deux batailles avaient eu lieu au mois d'août ; et bien que les chanoines de Notre-Dame maintinssent leur procession solennelle le 17 août, jour anniversaire de la victoire de Philippe le Bel, la tradition opposée prévalut si bien qu'au XVIe siècle on plaça devant ce trophée une longue inscription en vers latins en l'honneur de Philippe de Valois : *de lege salica et virili Francorum regno et imperio.*

Froissart mentionne aussi la Sainte-Chapelle (VIII, 381, 382, 387, 398). Telle était l'élégante hardiesse de ses colonettes et de ses voûtes, la richesse de ses ornements, le transparent éclat de ses vitraux, qu'en y entrant, dit Jean de Jandun, on se croyait ravi au ciel et introduit dans une des plus belles chambres du Paradis.

L'église de la Trinité qui figure aussi dans les *Chroniques* (XIV, 9), dépendait de l'hôpital de ce nom, et sa façade s'élevait dans la rue de Saint-Denis vis-à-vis de Saint-Sauveur. C'était d'abord un prieuré fondé à la fin du XIIe siècle par Guillaume Escu-à-Col *ad opus pauperum.* Au XIVe siècle, les Confrères de la Passion y avaient une salle pour représenter leurs mystères.

Plus loin, hors de l'enceinte de Paris, se voyait l'église de Saint-Lazare (X, 193) qui donnait son nom à la rue Saint-Lazare. L'hôpital Saint-Lazare était une léproserie qui existait dès le XIIe siècle, et bien que le nombre des ladres eût considérablement diminué, on y trouvait encore au XIVe siècle, un maître des lépreux qui prenait le titre de prieur de Saint-Lazare.

Sur l'autre rive de la Seine, vis-à-vis des jardins du Palais, s'élevait l'église des Augustins (V, 106). C'était au XIVe siècle l'un des plus vastes monastères de Paris.

Plus loin encore, isolée dans la campagne comme une forteresse couronnée par la croix, on remarquait l'antique abbaye de Saint-Germain-des-Prés (VIII, 33). On l'avait entourée en 1380 d'une enceinte formée de fortes murailles et protégée par de larges fossés. Vers le nord se trouvait le cloître construit en 1227.

N'est-ce pas aussi parmi les édifices religieux qu'il faut placer la Sorbonne (XV, 132) ? Ce collége retraçait encore le zèle pieux de Robert de Sorbon. Bien des années devaient s'écouler avant que l'orgueilleux cardinal-ministre de Louis XIII dût jeter à terre ces vieilles salles célèbres dans les annales de la science et élever la coupole qui couvre son tombeau aux lieux mêmes où avait prié et enseigné l'humble chapelain et confesseur de saint Louis.

En sortant des églises et des monastères, nous saluons les palais des rois.

D'abord le Louvre (III, 415, 417, 420, 421 ; IV, 1, 4, 164, 200, 202, 419 ; V, 304-306, 362 ; VI, 67, 83, 84 ; VII, 229, 231 ; VIII, 194 ; X, 146, 192, 197 ; XII, 178, 182 ; XIII, 99 ; XIV, 210, 280, 281, 286, 320 ; XV, 60, 65, 66, 83, 241 ; XVII, 118, 291, 454) restauré et agrandi par Charles V qui avait construit les ailes du nord et de l'est et remanié les autres constructions. Ce palais sortait à peine, et dans tout son éclat, des mains des architectes. Toutes les tours étaient ornées de girouettes dorées, et dans les jardins qui s'étendaient au nord et à l'ouest on respirait le parfum des fleurs les plus rares.

Vis-à-vis du Louvre, un peu plus haut en remontant la Seine, nous découvrons la tour de Nesle (II, 486 ; V, 100, 106 ; XV 183). Elle était contigue aux murailles de l'enceinte de Philippe-Auguste et la terminait de ce côté au bord de la Seine.

C'était là que Philippe de Valois résidait le plus souvent ; ce fut là qu'en 1350 il fit trancher la tête au comte d'Eu.

A la fin du XIVe siècle, la tour de Nesle, pleine de tristes souvenirs, a cessé d'être une résidence royale. C'est sur l'autre rive de la Seine que peu-à-peu s'est formée cette vaste agglomération de maisons grandes et petites, parsemée de préaux et de jardins, qu'on nomme : l'hôtel Saint-Paul (IX, 290 ; XIV, 17, 18, 22, 23, 86, 280, 320 ; XV, 7, 8, 11-13, 83-85, 89-92, 183, 185, 214, 261, 332, 333 ; XVI, 114, 115, 211).

L'hotel Saint-Paul que Charles V appelait : l'hostel des « grans esbattemens », occupait un immense terrain compris entre les Célestins, Saint-Paul et la rue Saint-Antoine. C'était du côté des Célestins que se trouvait la principale entrée. Là aussi il y avait de vastes jardins avec des jets d'eau, et ce qui contribuait à les embellir, c'était la formation d'une ménagerie plus nombreuse et plus belle que celle de la Tour de Londres.

Nous avons encore quelques hôtels à énumérer.

L'hôtel d'Artois (XIII, 186 ; XV, 57, 183, 216, 223). Il appartient à Marguerite de Male qui l'a porté en dot avec les comtés de Flandre et d'Artois au duc de Bourgogne Philippe le Hardi, et c'est là que son successeur Jean sans Peur élèvera près de la rue Mauconseil la fameuse tour où il s'enfermera avec ses remords et ses terreurs.

L'hôtel de Clisson (XVI, 131, 137, 148) alors encore tout récent ; car Olivier de Clisson le fit construire en 1383 sur l'emplacement du grand chantier du Temple.

L'hôtel de Montagu (XV, 60), que Guilbert de Mets signalera quelques années plus tard comme l'un des plus beaux de la capitale.

Et puis hors de Paris :

L'hôtel de Vincestre (XVI, 163) qu'on appelait ainsi

parce qu'il avait été fondé en 1285 par un évêque de Winchester. Plus tard, il passa à Aimé VI comte de Savoie ; mais en 1346, il entra dans le domaine royal, et, grâce aux libéralités de Charles V, le duc de Berry y construisit un donjon et en fit une magnifique demeure qui retraçait à la fois ses cruelles exactions et ses goûts élégants.

Nous arrivons aux monuments d'un caractère différent, élevés pour l'exercice des priviléges de la magistrature communale ou pour les droits de l'autorité royale en matière criminelle et répressive.

Voici le Châtelet (III 125, 235, 444 ; IV, 199, 201 ; V, 99, 104-106, 125, 126, 355, 368 ; VI, 76, 80, 83 ; IX 446 ; XV, 19, 66, 203, 204, 222, 332, 333, 335, 336), lourde et massive construction qui remontait, disait-on, à César. Des sergents d'armes à pied et à cheval en gardent les entrées. « Les prisons, dit Guilbert de Mets, y estoient « en merveilleux nombre », et l'une des plus redoutées était celle que Froissart appelle : la prison de l'oubliette (IX, 446 ; XIV, 104, 210, 211).

Des pensées non moins sombres se réveillent à l'aspect de la bastille Saint-Antoine (VI, 78 ; XIV, 210, 211 ; XV, 15, 18, 59, 66, 70, 76, 95). La première pierre en avait été posée le 22 avril 1369 par Hugues Aubriot qui apprit si promptement à connaître l'inconstance de la fortune. Il n'y avait d'abord que deux grosses tours ; puis on en ajouta deux autres. En 1383, après la sédition des Maillotins, le nombre en fut porté à six. Cinq siècles devaient se passer avant qu'une autre sédition renversât ce monument élevé à l'entrée de la capitale comme un avertissement et comme une menace.

« La Bastille-Saint-Antoine estoit moult forte », dit Guilbert de Mets.

Ne faut-il pas citer après la bastille Saint-Antoine les portes de Paris, véritables forteresses destinées à arrêter les tentatives ennemies et à réprimer les séditions intérieures ?

A côté même de la bastille Saint-Antoine et à moitié réunie à cette bastille depuis 1370 se trouve la Porte Saint-Antoine (VI, 58, 59, 73-77, 79-81 ; XV, 11, 15). Lorsque le roi Jean la construisit en la flanquant de deux grosses tours rondes, elle se trouvait à l'extrémité de la rue Saint-Antoine, et ce fut probablement la première que Charles V alors régent fit entrer dans la nouvelle enceinte.

La Porte Saint-Jacques (VIII, 34) bâtie sur la montagne Saint-Jacques présentait l'aspect des autres portes élevées par Philippe-Auguste ; mais elle avait été réparée et en partie reconstruite par Charles V. C'était la principale porte au sud de Paris.

La Porte Saint-Honoré (VI, 71, 76, 78, 79, 81 ; XV, 15), garnie de quatre tourelles, appartenait à l'enceinte de Charles V. Ce fut près de là qu'en 1429 fut blessée Jeanne d'Arc.

La Porte Saint-Denis (XIII, 8, 9) faisait aussi partie de l'enceinte de Charles V. Elle avait également ses tourelles et de plus un double pont-levis. On l'appelait parfois la Porte-Royale, parce que les rois en franchissaient deux fois solennellement le seuil, la première en venant de Saint-Denis où ils avaient ceint la couronne, la seconde et la dernière lorsque la couronne n'était plus que le vain ornement d'un cercueil qu'on portait à Saint-Denis.

Enfin la Porte Saint-Martin (VI, 69, 71, 73) était également protégée par quatre tourelles et un double pont-levis : elle dépendait de l'enceinte de Philippe-Auguste.

Non loin de la Bastille Saint-Antoine, le Temple (VIII, 204, 334, 400, 402) rappelait d'autres mœurs et d'autres temps. Ce vaste enclos qu'on appelait autrefois la ville neuve du Temple, *villa nova Templi*, et qui paraissait à Philippe le Bel une citadelle élevée contre l'autorité royale au sein même de la cité royale, avait passé depuis 1313 aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Il convient aussi qu'avec Froissart nous mentionnions le Grand-Pont (V, 106, 282 ; XIV, 10-13) qui fut, dit-on, construit par Charles le Chauve. Il s'écroula en 1296, et on le reconstruisit aussitôt après. Il se composait de deux ponts qui, se séparant à l'une des extrémités, formaient un angle aigu. On appelait l'un : le Pont-aux-Changeurs ; l'autre : le Pont-aux-Meuniers.

Nous rencontrons aussi dans les récits de Froissart (V, 106) le Petit-Pont qui existait dès la fin du IXe siècle lorsque les Normands assiégèrent Paris, mais qui fut fréquemment détruit par les inondations de la Seine. C'est ainsi que des crues du fleuve l'emportèrent en 1376 et en 1393, et l'on résolut en 1394 de le reconstruire en pierres.

Froissart ne parle qu'une fois (III, 486) du cimetière des Innocents qui existait déjà au XIIe siècle, et qu'entourait une vaste muraille au milieu de laquelle s'élevait au-dessus des tombes une tour couverte d'emblèmes religieux et funéraires ; mais ce n'était que quelques années plus tard qu'on devait y placer la célèbre représentation de la danse macabre.

Quant au cimetière du Saint-Jean (XV, 4) qu'on appelait à la fin du XIIIe siècle la place du vieux cimetière (*platea veteris cemeterii*), ce n'était plus au XIVe siècle qu'un marché fréquenté surtout par les marchands de coffres et de huches. Là se trouvait l'hôtel de Pierre de Craon qui fut démoli après l'assassinat du duc d'Orléans, et ceci nous amène à rappeler que Froissart cite aussi (XV, 12) la rue Culture-Sainte-Catherine où ce criminel attentat fut commis : elle devait son nom à l'église de Sainte-Catherine-des-Écoliers où fut traîné le corps inanimé de Marcel. C'étaient d'autres mains qui avaient, presqu'aux mêmes lieux, rougi le sol du sang d'un prince de la maison de France.

Si nous arrivons à la place de Grève (VI, 84), dont le nom rappelle sa situation au bord de la Seine, nous y remarquons d'abord la maison aux Piliers acheté par la

ville en 1357. Ce fut là qu'eurent lieu les plus tumultueuses manifestations à l'époque d'Étienne Marcel, et ce fut là aussi qu'un quart de siècle plus tard, après les troubles des Maillotins, se multiplièrent les supplices. Désormais le nom de la place de Grève ne réveillera que de sinistres souvenirs.

Hélas ! les supplices ont été si nombreux sous le règne de Charles VI que le gibet de Montfaucon (II, 388 ; XII, 38), érigé sous le règne de Philippe le Hardi en vue des murs de Paris près de la rue Grange-aux-Belles, est à-peu-près hors d'état de servir plus longtemps, et il a fallu recourir à des potences provisoires. Cependant le gibet de Montfaucon présente toujours aux regards attristés ses sombres piliers aux poutres transversales chargées de chaînes et d'anneaux, au haut d'une butte qu'entoure une muraille de peur que parfois des amis fidèles ne viennent enlever pendant la nuit le corps de quelque condamné.

Arrachons-nous à ces tristes images, et suivons Froissart dans ce gai et bruyant carrefour où sans doute il s'arrêta lui-même plus d'une fois dans ses voyages. Je veux parler de la Croix-en-Tiroi ou Croix-du-Tiroir, où se trouvaient l'auberge du Chastiel-Festu (II, 486 ; V, 106 ; XV, 183, 232) et celle du Lion-d'Argent (XV, 7).

La croix du Trahoir ou du Tiroir (*crux tractorii*) devait son nom à une croix placée à la jonction de la rue Saint-Honoré et de la rue de l'Arbre-Sec. C'était là, selon la tradition, qu'à une époque reculée on écartelait les criminels, mais depuis longtemps ce n'était plus qu'un des carrefours les plus bruyants de Paris.

L'hôtellerie du Chasteau-festu n'était pas loin de la rue Tirechappe. On lit dans un titre de 1325 : *In vico de Chasteau-Festu juxta crucem de Tirouel.*

Parisiens IX, 303, 394, 446, 448, 450, 463, 464 ; X, 146, 147, 187, 192, 200, 318 ; XV, 14.

Cf. IX, 568, 570-572 ; X, 456, 457, 473, 474, 478, 479, 497, 498, 500-502.

Parisis X, 193.

Partie de l'île de France qui avait pour capitale Louvres (Seine-et-Oise).

* Parme VII, 529.

Parpaignan, *Parpegnant*, *Parpignan*. Voyez Perpignan.

Parthois, *Parthoys*. Voyez Perthois.

* Parthenay XVIII, 461, 462.

Ville de 5000 habitants (Deux-Sèvres).

Pas-au-Laire XI, 30, 55, 57, 59, 63, 64.

Cf. Iª, 322 ; XI, 435.

Entre Tournay et Mascaras on rencontre une vallée profonde qu'arrose le Lairet. C'est ce que Froissart appelle le Pas-au-Laire.

Pas-de-la-Garde XI, 36-38.

Cf. Iª, 321.

Au sud-ouest de Montpezac, sur la rive gauche de la Garonne.

Le Pas-de-la-Garde n'est pas indiqué sur la carte de Cassini.

Tout près de Montpezac « au trait d'une arbalète », dit Froissart.

Le Pas-de-la-Garde se trouvait entre la Garonne et une tour qui avait été construite au pied du château de Montpezac (voyez ce mot). Il était si étroit qu'il eût été facile à quelques hommes d'arrêter en cet endroit une armée ; mais il s'est formé depuis des alluvions considérables de la Garonne, et le défilé a disparu pour faire place à une prairie.

Pasci. Voyez Pacy.

* Passarovitz, *Bresovia* XV, 400.

Sur la rive droite du Danube, entre Semlin et Orsowa.

Patacha (La), *Palice* (*La*) XI, 239.

En Asie-mineure. L'ancienne ville de Milet.

Patras, *Pallès* II, 340.

Cf. XVI, 264.

Ville de la Grèce qui donne son nom à un golfe.

PATRIMOINE DE SAINT-PIRRRE, *Patrimonne* IX, 466.

Le Patrimoine de Saint-Pierre, formé principalement des fiefs donnés par la comtesse Mathilde, était compris entre la campagne de Rome, la Toscane, la Sabine et l'Ombrie. Viterbe en était la capitale.

Patrimonne. Voyez PATRIMOINE DE SAINT-PIERRE.

PAU XI, 17, 32, 51, 72 ; XII, 106 ; XIII, 314 ; XIV, 341, 343, 375.

Cf. I[a], 322 ; XI, 434.

Ville de 21000 habitants, sur un plateau d'où l'on découvre toute la chaîne des Pyrénées.

Le monument qu'on appelle le château de Henri IV, a été construit à diverses époques. On y remarque un donjon qui a conservé le nom de Gaston-Phébus comte de Foix qui le fit élever, et une pierre de la chapelle du château porte cette inscription : *Febus me fe.*

Froissart remarque que Gaston-Phébus fit faire à Pau « ung moult beau chastel » (XI, 17).

Paumiers. Voyez PAMIERS.

PAVIE XIV, 302, 311.

Cf. XIV, 427 ; XVI, 516.

Ville de Lombardie.

Pavie, comme forteresse, remplit un rôle important dans les annales italiennes du moyen-âge.

Paviers XII, 329.

« Tant exploittièrent, dit Froissart, que il passèrent la « cité de Nazres où la bataille fut jadis et à Paviers. »

Il semble résulter de ce passage que Froissart a réuni dans cette phrase la mention de deux localités voisines.

Ceci est fort exact si l'on suppose qu'il y a ici une erreur de copiste qui a lu Paviers au lieu de Paniers. En ce cas on peut parfaitement traduire ce nom par Banarès.

Banarès est au nord-ouest de Najera, au centre d'un triangle formé par San-Vicente, Najera et San-Domingo-de-la-Calzada.

Voyez au supplément le mot Banarès.

On pourrait aussi interpréter Paviers par Payueta.

Payueta est une petite ville de l'Alava, à quatre lieues de Vittoria et à trois lieues de la Guardia, sur la route de Logrono à Vittoria ; mais ceci ne concorderait plus avec le récit de Froissart qui fait passer les chevaliers anglais à Paviers avant d'arriver à Logrono. Ces chevaliers anglais venaient de Castille.

Pebly. Voyez Boli.

Peckigni. Voyez Picquigny.

Pellagrue. Voyez Pellegrue.

Pellegrue, *Pellagrue* IV, 225, 232, 238, 239, 244, 245, 250, 268.

Froissart a mal connu la situation de Pellegrue qu'il place au nord de la Dordogne près d'Auberoche.

La seigneurie de Pellegrue avait été donnée au mois de mars 1338 (v. st.) à Guillaume-Amanieu de Madaillan. Elle passa le 4 mai 1341 à Amanieu de Castillon.

Pellegrue passait au moyen-âge pour une ville très-forte ; ce n'est plus aujourd'hui qu'un grand bourg, dont on ne retrouve qu'en deux endroits les anciennes murailles. D'un côté un ruisseau en défendait l'approche ; d'un autre côté elle dominait un vallon. Le seul monument de Pellegrue qui ait été conservé, est l'église construite à la fin du XII[e] siècle, qui se trouvait, dit-on, hors du château.

Pellegrue est aujourd'hui une commune de 1700 habitants, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de la Réole (Gironde).

Pelotte IX, 259. Voyez *Palotte*.

Penne II, 394, 396, 398, 399 ; III, 231 ; IV, 225, 232 ; VII, 289, 476.

Cf. XVIII, 34.

Petite ville de 6000 habitants, à deux lieues de Villeneuve d'Agen, autrefois célèbre sous le nom de la Penne-d'Agénois, qui doit son nom à sa position sur la crête d'un côteau

très-élevé. Elle était dominée par un château, appelé le château du Roi, parce qu'il avait été construit par Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, et qu'on considérait comme imprenable. Plus bas le bourg dit le Port de Penne était entouré de murailles et de fossés. En 1212, Simon de Montfort s'empara de Penne par famine.

Au mois de février 1331 (v. st.), le roi d'Angleterre confia la garde du château de Penne à Osbert Jordan.

M. Luce cite un acte, daté du château de Penne le 1er avril 1339, par lequel le Gallois de la Baume, lieutenant du roi de France en Gascogne, indemnise le comte de Foix de ses frais et dépenses : « en la prise de la ville et château de la « Penne. »

On voit par un autre acte cité également par M. Luce, que le comte de Foix se trouvait devant Penne le 3 janvier 1338 (v. st.).

Nous lisons dans la chronique du continuateur de Guillaume de Nangis que le Gallois de la Baume assiégeait Penne à la fin du mois d'avril 1338 et que le comte de Foix mit de nouveau le siége devant Penne le 4 novembre 1338. Cette forteresse résistait encore au mois de janvier suivant.

Le roi de France fit un don de cent livres aux consuls de Penne au mois de décembre 1350.

Une famille portait le nom de ce château. Olivier, Geoffroy et Bernard de Penne sont cités dans plusieurs documents de la première moitié du XIVe siècle.

C'est entre le mois d'avril et le mois de novembre 1338 qu'il faut placer l'expédition de Robert d'Artois en Guyenne, où la forteresse de Penne occupe une grande place.

Une armée française a été envoyée par Philippe de Valois pour reconquérir la Guyenne dont la confiscation a été prononcée. Elle s'empare de Prudaire, de Sainte-Bazeille et de Saint-Macaire, mais elle rencontre une vive résistance devant Blaye et devant Penne. Tandis que le

gros de l'armée anglaise campe devant Blaye, un corps commandé par les comtes de Foix, de Caraman et de Périgord assiége la redoutable forteresse de Penne. C'est de ce côté que Robert d'Artois, dès qu'il arrive à Bordeaux, se dirige avec les chevaliers anglais qui l'ont accompagné et les chevaliers gascons du parti anglais. A son approche, le comte de Foix se trouvant trop éloigné de l'armée française dont la Dordogne le sépare, se replie vers Blaye. Robert d'Artois, après s'être reposé deux jours au château de Penne, se rapproche de Bordeaux en suivant la rive droite de la Garonne. Il est probable qu'il reconquit sur son passage le château de Sainte-Bazeille, mais Froissart n'en parle point et se borne à dire qu'il s'empara de Saint-Macaire. Dirigeant de là sa marche vers le nord, probablement pour porter secours à Blaye, Robert d'Artois rencontra sur son passage le château de Sébillac (Civrac) situé à une lieue de Pujols, sur la rive gauche de la Dordogne, qui était occupé par une garnison génoise.

Avant qu'il s'en fût rendu maître, il apprit que les Français s'étaient emparés de Blaye par stratagème. Fort ému de cette nouvelle, il rentre à Bordeaux, mais dès qu'il apprend que l'armée française, fière de son succès, s'est éloignée pour mettre le siége devant Miremont, il se porte rapidement vers Blaye et y rentre les armes à la main. Une trêve se négocie et le siége de Miremont est levé. Robert d'Artois retourne en Angleterre.

PENNE XI, 28.

Penne-en-Albigeois (XI, 28).

Commune de 2000 habitants, sur la rive gauche de l'Aveyron, arrondissement de Gaillac (Tarn).

Les ruines du château couronnent un rocher à pic au pied duquel coule l'Aveyron.

En 1374, on ne comptait que vingt-six feux à Penne, ce qui réduit sa population à cette époque à 130 habitants.

Pentèvre. Voyez PENTHIÈVRE.

PENTHIÈVRE, *Pentèvre* VII, 74.

Cf. VII, 496.

Le comté de Penthièvre avait pour chef-lieu Lamballe et comprenait plusieurs seigneuries parmi lesquelles on remarquait celles de Jugon, de Guingamp et de Moncontour.

PERA, *Père* XI, 230, 231.

Cf. XVI, 417.

Ville séparée de Constantinople par la Corne-d'Or. On y remarque encore quelques vestiges des anciens établissements des Génois.

PERCHE, *Pierce* IV, 379 ; VII, 6 ; XII, 2, 30.

Pays avec titre de comté, dont Mortagne était la capitale. Il fut réuni à la couronne de France sous saint Louis.

PERCY. Voyez ALNWICK-CASTLE.

Père. Voyez PERA.

PÉRIGORD, *Pierregorch*, *Pierregorc*, *Pierregot* IV, 223, 225, 232, 234, 237, 238, 240, 243-245, 249, 250 ; VI, 274, 283, 286, 309 ; VII, 112, 254, 300, 329-331, 338, 344, 380, 477 ; VIII, 63, 64, 71, 72, 78, 314, 315, 317-321, 324 ; XI, 121, 214, 225 ; XII, 52 ; XIII, 95, 133, 192, 274 ; XIV, 26, 197, 202, 292 ; XV, 115 ; XVII, 157, 159, 348, 353, 470, 508, 548, 549.

Cf. I[a], 370 ; VI, 454 ; VII, 528, 540 ; IX, 496, 545 ; XVIII, 414, 439, 440, 443, 449, 468.

Pays de Gascogne, dont Périgueux était la capitale. Il eut depuis le IX[e] siècle une suite de seigneurs qui portaient le titre de comtes.

PÉRIGUEUX, *Pierreguis* VI, 283, 286, 309 ; XIV, 197, 202 ; XV, 115.

Cf. IV, 482 ; VIII, 428 ; XVIII, 414, 440, 464, 468, 556.

Voyez aussi le mot PÉRIGORD ; car Froissart appelle fréquemment Périgueux : la cité de Périgord.

Au mois de décembre 1341, le roi de France confirma les priviléges de Périgueux.

M. Bardonnet a publié le procès-verbal de la remise de Périgueux à Chandos après le traité de Brétigny. On y voit que le cardinal Talleyrand prétendait avoir reçu cette ville en don du prince de Galles ; mais le maire et les consuls affirmaient qu'ils en avaient toujours conservé la possession et demandaient que l'on maintînt leurs priviléges. Chandos, sans se prononcer sur ce débat, confia la garde de la ville à Élie de Pommiers qui porte dans les documents de cette époque le titre de sénéchal de Périgord.

Périgueux est aujourd'hui le chef-lieu du département de la Dordogne. Sa population est de 19000 habitants. Une partie importante des anciens remparts existe encore.

Commune de 900 habitants, arrondissement de Saint-Pol.

L'emplacement de l'ancien château est encore parfaitement indiqué.

Ville de 4500 habitants, sur la rive droite de la Somme.

Le château de Péronne a été reconstruit au XVIe siècle, et rien n'y retrace plus la captivité de Charles le Simple ni celle de Louis XI.

Hameau près de Brignais.

Ville d'Italie, au nord de Rome, l'une de celles que les prophéties de Jean de la Roche-Taillade avaient frappées d'anathème.

Pessac-de-Gensac, sur la rive gauche de la Dordogne.

Il ne s'agit pas ici de Saint-Pey qui se trouve sur l'autre rive, mais à une certaine distance de la Dordogne.

Pestorlere. Voyez BRETTEFERT.

* PETEGHEM I, 151 ; X, 537.

Près d'Audenarde.

PETERHEAD, *Saint-Pierre* (fort) II, 315.

Au bord de la mer, dans le comté de Buchan.

* PETERWARADIN, *Pettau* XV, 422.

Péthiviers. Voyez PITHIVIERS.

PETIT-CÎTEAU, *Cîteaux-Marchenoir* IX, 279.

Abbaye cistercienne fondée au milieu de la forêt de Marchenoir.

* *Pettau*. Voyez PETERWARADIN.

Peully. Voyez POUILLY-SUR-LOIRE.

PEVÈLE, *Pèvle* III, 424.

Cf. VI, 459.

Pays de la Flandre, dont Cisoing était la capitale. Il s'étendait vers Orchies et Saint-Amand, entre la Marque et le Tournésis.

Pèvle. Voyez PEVÈLE.

Peviers. Voyez PITHIVIERS.

PEYREHORADE, *Pierre-Ferrade*, *Pierre-Ferade*, *Pierre-Féraude* VII, 150, 152, 153.

Ville de 2500 habitants, canton de Dax (Landes).

La seigneurie de Peyrehorade appartenait au vicomte d'Orte.

On lit Piers-Forard dans le poëme du héraut Chandos.

Peyrehorade (Pierre-Percée) se trouve près de la jonction du Gave de Pau et du Gave d'Oloron, au pied d'une colline que couronnent les ruines d'un ancien château.

PÉZÉNAS, *Pézénach* XII, 44 ; XIV, 59.

Ville de 7200 habitants, à cinq lieues de Béziers.

En 1378, la population de Pézenas était réduite à cent trente-deux feux (660 habitants).

Pikegni. Voyez Picquigny.

* *Pillemil* XVIII, 462.

Pinac, *Pinacq*. Voyez Pineuilh.

Selon une opinion soutenue par des érudits de la Guyenne, il faut interpréter Pinac par Paunac (canton de Saint-Alvère, arrondissement de Bergerac). On voit encore à Paunac les ruines assez importantes d'une ancienne forteresse.

L'ordre que Froissart assigne à la marche des Anglais, me porte à lire plutôt : Pineuilh.

Pineuilh, *Pinac*, *Pinacq* IV, 235, 242 ; XVII, 158.

Commune de 1300 habitants, à une lieue de Sainte-Foy-la-Grande, arrondissement de Libourne.

Pineuilh était au moyen-âge une forteresse fort importante. Sa situation au sommet d'un rocher qui domine toute la vallée de la Dordogne la rendait d'un accès difficile, et du seul côté où l'on pouvait en approcher, on avait creusé un large fossé.

Il ne reste sur le plateau où s'élevait la forteresse de Pineuilh que quelques pierres parsemées au milieu des vignes ; mais le voyageur le gravit encore quelquefois pour jouir d'une vue étendue sur les riantes prairies qu'arrose la Dordogne depuis Sainte-Foy jusqu'à Castillon.

* *Pinjaus* XIV, 442.

Pinnerol. Voyez Pignerol.

Pisans VIII, 369.

Cf. VI, 495 ; VIII, 476.

Pise VIII, 369.

Cf. I[a], 345 ; X, 463 ; XVI, 279, 310, 410 ; XVIII, 363.

Célèbre cité d'Italie, rivale de Venise et de Gênes, déchue comme Venise.

Pithiviers, *Péthiviers*, *Peviers* VI, 35, 36 ; IX, 274.

Pithiviers-en-Gastinois.

Ville de 4800 habitants, chef-lieu d'arrondissement (Loiret).

Cf. I[a], 386 ; I[c], 375, 376, 380 ; XVI, 247, 248, 288, 383.

Pleshy se trouve dans le comté d'Essex, près de Waltham, entre Dunmon et Chelmsford. Le nom de Pleshy ne dérive pas, comme le disent les écrivains anglais, des plaisirs dont ce château était le théâtre ; ce n'est pas autre chose que le mot français : Plessis, qui désignait en France plusieurs somptueuses résidences et que le duc de Glocester introduisit en Angleterre. Avant le château bâti par le duc de Glocester, il en existait au même lieu un autre qui avait été construit par Guillaume de Mandeville, comte d'Essex.

Ce fut en 1393 ou 1394 que le duc de Glocester fonda le collége de Pleshy.

Plessier. Voyez PLESSIS-DE-ROYE.

* PLESSIS XVIII, 482.

* PLESSIS-BERTRAND XIII, 357.

* PLESSIS-BOURRÉ, *Playsseis-Buret* XVIII, 443.

Commune de Briollay (Maine-et-Loire).

* PLESSIS-DE-ROYE, *Plessier* VI, 460.

A sept lieues de Compiègne (Oise).

Le château du Plessis-de-Roye a été reconstruit à diverses époques.

* PLESSIS-LES-TOURS XII, 387.

Commune de la Riche (Indre-et-Loire).

Pleumoude, *Pleumude*. Voyez PLYMOUTH.

PLOËRMEL, *Ploremiel* III, 368 ; IV, 66-68 ; V, 289, 292 ; VIII, 252 ; XVII, 134, 281, 284.

Cf. IV, 438, 443 ; V, 514 ; VII, 491 ; XVIII, 200, 343, 344.

Ville de 5500 habitants, à onze lieues de Vannes, entourée encore aujourd'hui d'une partie de ses anciennes murailles d'enceinte.

Le véritable nom de Ploërmel est Plou-Arthmaël. En effet, cette ville honorait comme son fondateur saint

Arthmaël, moine anglo-saxon qui avait traversé la Bretagne en se rendant à la cour du roi Childebert.

Le 30 avril 1356, Édouard III confia à Gauthier de Bentley la garde de la ville de Ploërmel.

Ploremiel. Voyez Ploërmel.

Plymouth, *Pleumoude*, *Pleumude* III, 75, 378, 381 ; IV, 10, 12, 143, 164, 198, 221, 383 ; VIII, 393, 396 . IX, 64, 67, 84, 381, 384, 397, 428 ; XV, 135, 139 ; XVI, 167, 171, 173, 176 ; XVII, 316, 567.

Cf. IV, 440 ; V, 520 ; IX, 505 ; XI, 454 ; XVI, 326, 384.

Port d'Angleterre dans le Devonshire, encore aujourd'hui l'un des plus importants de l'Angleterre.

La population actuelle de Plymouth est de près de 80000 habitants.

Le nom de Plymouth vient de ce que cette ville est placée à l'embouchure d'une petite rivière appelée : la Plym.

Ce fut à Plymouth que le prince de Galles s'embarqua en 1355 pour son expédition de France.

* Pô, fleuve VI, 353.

Poc. Voyez Pool.

Poil VI, 284.

Cf. XVIII, 415.

Le Poil ou Polder, cours d'eau au sud de la Vonna près de Calais, au nord d'Audruick.

Jean Atherston était en 1387 capitaine du fort de Poylle près Calais.

Poillé, *Poilly*, *Poilli* IX, 292.

Commune de 1100 habitants, au bord de la Vègre, canton de Brulon, arrondissement de la Flèche (Sarthe).

A trois lieues nord de Sablé.

Poilli, *Poilly*. Voyez Poillé.

* Poilvache I^b, 112 ; V, 478.

Célèbre château sur les bords de la Meuse.

Cf. I[a], 513, 520 ; I[b], 6, 9, 39, 47, 74, 94, 133, 214, 217, 283, 296, 351 ; II, 514 ; IV, 491, 500 ; V, 475, 485, 486, 525-528, 530, 531, 543, 545, 548 ; VI, 447-449, 450, 453-457, 466, 473, 489, 495, 498, 501, 505, 512 ; VII, 513, 538, 546 ; VIII, 419, 438-440, 443, 447, 471 ; IX, 496, 527, 544 ; X, 556 ; XI, 440 ; XVI, 268, 276, 352, 360, 451 ; XVIII, 294, 295, 386, 393, 395, 412, 414, 416, 439, 440, 445-451, 467, 557.

« Très-grande chité et de forte garde et moult raemplie d'églises et de moustiers (V, 115). »

Ville de 30000 habitants, sur une colline qui domine le Clain. On voit encore quelques parties des murailles qui l'entouraient au XIV[e] siècle.

La chronique publiée par M. Douët d'Arcq d'après un manuscrit de la Bibliothèque Nationale de Paris, place le champ de bataille de Poitiers entre le château de Savigny qui appartenait à l'évêque de Poitiers et le bois de Borneau qui dépendait de l'abbaye de Nouaillé.

Il n'est pas sans intérêt d'en reproduire quelques lignes :

« Les deux os pristrent terre assés près de Poictiers ainsi que à une lieue, c'est-assavoir entre ung manoir de l'évesque de Poictiers qui a nom Savigny-le-Vestal, et un bois hault qui est de l'abbaye de Noally et est appelé Borneau, ouquel bois s'estoient embuchés la plus grant partie des ennemis. Et illecques assembla le roy de France aux ennemis moult vassaulment, et à dire voir de tout son ost ne demoura pas V[c] personnes avec lui, ains s'enfouyrent, nobles et non nobles honteusement, dont il mourut plu-seurs en ung champ que l'on appelle le champ Alexandre. Et adès se combattoit le roy tant à la hache que à l'espée moult vassaulment et tout à pié. Et en lui combattant et abattant plusieurs mors par terre, plusieurs des grans maistres de ses ennemis l'amonestèrent plusieurs fois qu'il se rendist ; mais oncques ne se voult rendre, mais toudis se combatoit de mieulx en mieulx. Et à la parfin il

vint sur lui une grant foule des ennemis. Si l'environnèrent devant et derrière et de toutes parts. Si l'embraça-l'en à grant peine, et en fut porté sur un fossé pour désarmer. De ceulx qui furent prins, anvis en puet-l'en savoir le nombre, et si dist-l'en communément que la plus grant partie fut prise en fuiant ; car ung archier en prenoit bien six ou plus, sicomme le témoignent qui ces prises virent et de plus honteuses. »

D'après une chronique manuscrite anglaise (British museum, Cott. Dom. A, VIII) deux mille nobles français furent faits prisonniers à Poitiers.

Dans l'ordonnance du 5 décembre 1360 qui à la suite dû traité de Brétigny prescrivit la levée d'une aide extraordinaire dans tout le royaume, le roi Jean énumérait tristement tous les malheurs causés à la France par les armes de celui qu'il appelait encore son très-cher et amé frère le roi d'Angleterre. Il rappelait la mort de plusieurs princes et seigneurs de son sang et de son lignage, l'incendie des églises et d'autres excès cruels et horribles faits « lesquelles « choses, ajoutait-il, sont notoires à tous. » Rien n'était plus noble que son langage en rapportant ses propres malheurs : C'était, disait-il, pour défendre son royaume et son peuple qu'il était allé en personne combattre le prince de Galles et qu'il avait abandonné à l'aventure de la bataille son propre corps et celui de ses enfants ; mais « par adverse fortune » il avait été fait prisonnier avec plusieurs de son sang.

J'ai publié dans les Pièces justificatives la plus grande partie du procès-verbal de la remise de la ville de Poitiers en 1361 à Chandos. Celui-ci confirma les priviléges de la ville et se montra plein de courtoisie pour les bourgeois. Le receveur du roi de France fut maintenu dans ses fonctions ; il en fut de même du prévôt et du garde du scel, et l'on nomma deux chapelains dont l'un était anglais et dont l'autre était français.

Voici comment la *Chronique anonyme de Flandre* raconte la rentrée des Français à Poitiers :

« En ycellui an meismes mil III^cLXXI, la cité de Poitiers se rendi au ducq de Berry pour ce que par avant la prise du roy dont dessus est touchié, il en avoit estet contes ; mais la dicte ville avoit estet baillie au roy d'Engleterre avoecq pluiseurs aultres pour la raenchon du roy Jehan, et ycelle cité ainsi rendue franchoise, les Englès qui dedens estoyent, se retrairent dedens le castiel et se deffendirent ung jour et une nuit, et puis se rendirent les Englès sauves leurs vies, et puis partirent et s'en alèrent aultre part, et entrèrent Franchois ou dit castiel, et là trouvèrent une moult noble et belle espée, laquelle fu depuis présentée au dauffin de Vienne, aisné fil du roy Charle, qui moult grant joie en fist et moult grant fieste. »

Poitiers, en revenant sous l'obéissance du roi de France, reçut de nombreux priviléges : l'un des plus importants était de posséder un hôtel des monnaies (ordonnance du 17 août 1372).

En 1374, Jean Regnaut était maire de Poitiers.

En 1377, Charles V confirma à l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers tous les priviléges qu'elle tenait de Pepin et de Charlemagne.

C'est ici qu'il convient de placer un court résumé de l'expédition anglaise de 1356 :

En quittant Brantôme le 10 août 1356, le prince de Galles, par une marche de sept lieues, s'avance jusqu'à Bussière-Badil (Guisser), ne sachant encore s'il se porterait vers Limoges ou vers Angoulême. C'est de ce côté qu'il se dirige en s'arrêtant le 11 à Marthon (Merdan), à quatre lieues de Bussière-Badil ; mais, soit qu'il ait appris qu'il y avait une forte garnison française à Angoulême, soit qu'il croie le moment favorable pour pénétrer au cœur de la France, il reprend le 12 sa marche vers le nord et passe la nuit à Rochechouart, à neuf lieues de Marthon. Le 13, il appuie de nouveau à l'ouest et campe à La Péruze (Péruche) comme s'il voulait se rendre au nord d'Angoulême.

Le 14, il revient sur ses pas, franchit la Vienne, probablement à Chabanais, et couche à Lesterps (Litherp) où il reste toute la journée du lendemain. Le 16, il pousse jusqu'à Bellac, à six lieues de Lesterps. Il n'arrive que le 19 à Lussac qui n'est qu'à six lieues de Bellac, et le 20, il passe la nuit à Saint-Benoît-du-Saut, à cinq lieues de Lussac. Le 21, marche forcée. Les Anglais font quatorze lieues. Ils traversent la Creuse à Argenton et couchent le soir à Châteauroux où ils se reposent le lendemain. Ils occupaient aussi Bourg-Dieu où se trouvait le pont de l'Indre. Le 24, le prince de Galles s'empare d'Issoudun et y passe trois jours. Le 28, il occupe Vierzon, à sept lieues d'Issoudun.

Tandis que Chandos s'avance jusqu'à Aubigny-la-Ville, le gros de l'armée anglaise se porte vers Romorantin dont le siége se prolonge jusqu'au 4 septembre. Le 7, le prince de Galles arrive à Chaumont et y passe quatre jours, attendant le duc de Lancastre qui se trouvait sur l'autre rive de la Loire, à quarante lieues plus bas, près des Ponts-de-Cé, sans parvenir à traverser le fleuve.

Il semble que le prince de Galles, ayant appris que le duc de Lancastre se trouvait en Anjou, ait voulu par une marche rapide essayer de le rejoindre. Le 11, il traverse l'Indre et atteint Montbazon, à dix ou onze lieues de Chaumont. Il était trop tard. L'armée française traversait déjà la Loire, et le duc de Normandie venait d'entrer à Tours. Il fallut se résigner à la retraite. Le 13 septembre, le prince de Galles fait huit lieues vers le sud et couche à la Haye. Le lendemain 14, après six lieues de marche, il s'arrête à Châtellerault et y reste trois jours, parce qu'il ne sait plus quelle route suivre. On lui a appris en effet que le roi Jean venant de Loches l'a devancé et se trouve depuis le 10 à Chauvigny, c'est-à-dire sur la route qu'il comptait prendre lui-même afin de retrouver à Bellac celle qu'au commencement de l'expédition il avait suivie depuis Brantôme.

Cependant le prince de Galles espère par une marche rapide réussir à passer entre Poitiers et l'armée française qui se trouve sur la rive droite de la Vienne. Il croit qu'à travers les bois qui bordent le Miausson, il pourra gagner Vivonne et se retirer vers Saint-Jean-d'Angély. Un premier combat sur la route de Poitiers à Chauvigny ralentit sa marche, mais ranime son courage. Enfin la bataille s'engage au moment où, en franchissant le Miausson, il allait laisser derrière lui l'armée française.

Cette bataille que les Anglais voulaient éviter et qu'ils n'acceptèrent que contraints par la supériorité même de leurs adversaires, devait être de toutes leurs victoires en France la plus mémorable et la plus complète.

Voici comment M. Saint-Hypolite, dans une notice qu'a reproduite la Revue des Antiquaires de l'Ouest, décrit l'aspect général du pays entre Poitiers et Chauvigny :

« Un terrain largement ondulé occupe l'espace compris entre la Vienne et le Clain. Les vallées sont étroites et profondes. Les plateaux sont coupés de bois. Le Clain reçoit par sa droite le Miausson. Comme ces deux rivières, il coule au fond d'une vallée étroite dont les flancs sont abrupts. Ce fut entre la rive droite du Miausson et la voie romaine de Poitiers à Limoges que le prince de Galles arrêta son armée. »

Si le prince de Galles, après sa victoire, ne forma pas le siége de Poitiers, c'est qu'il voulait conduire en lieu sûr son royal prisonnier. Il faut ajouter que les fortifications de la ville de Poitiers étaient importantes : elles avaient été réparées et augmentées en 1340.

Poito. Voyez Poitou.

Poitou, *Poitho*, *Poito* II, 427 ; III, 157, 307, 310, 466 ; IV, 62, 63, 96, 97, 123, 128, 172, 174, 187, 213, 221, 304, 307, 334, 370 ; V, 23, 108-111, 119, 224, 252, 278, 279, 284, 285, 324, 383-386, 396, 407, 452, 467 ; VI, 274, 279, 283, 286, 309, 321, 325, 367, 381, 387, 393-395 ; VII,

La ville de Poix avait reçu au XIIIe siècle sa charte de commune de Gauthier Tyrel. Elle la perdit au XIVe siècle lorsque les Anglais l'incendièrent, et la charte de confirmation de ses anciennes franchises rappelle ce désastre : « Inauditæ fortunæ eventum et casum qualiter per potentiam seu insaniem regis Angliæ et suorum complicum « et fautorum dicta villa de Piceyo extitit sine culpa quacunque burgensium funditus eversa, incensa et devastata, « quod dolentes referimus, in cujus eversione, ruina hostili « et incendio nedum bona mobilia amiserunt, sed etiam « cartas, etc. »

A sept kilomètres au sud-ouest du Quesnoy.

Les ruines de l'ancien château ont disparu depuis un demi-siècle.

Ville de 5400 habitants (Jura).

La terre de Pommiers dépend de Saint-Félix de Foncaude, arrondissement de la Réole.

A une demi-lieue de Lagny (Seine-et-Marne).

L'occident, c'est-à-dire la contrée habitée par les princes chrétiens qui peuvent seuls arrêter les progrès des Infidèles.

A seize lieues de Léon et à neuf lieues d'Astorga, sur un plateau élevé. C'est aujourd'hui une ville de 700 maisons.

Ponferrada se trouve sur la route de Castille en Galice par Foncebadon qui se divise en deux chemins, l'un vers Orense, l'autre vers la Corogne.

L'ancienne Flavia fondée en l'honneur de Flavius Vespasien.

L'une des villes qui appartenaient à l'ordre du Temple. Elle fut en 1310 unie à la couronne de Castille.

Pons, V, 111; VII, 69 ; VIII, 77, 78, 167, 179 ; IX, 25 ; XVII, 525.

Ville de 5000 habitants, arrondissement de Saintes (Charente-Inférieure).

L'ancien château placé sur une colline qui domine la Seugne, a été converti en hôtel-de-ville.

En 1337, Pons fut menacé par les Anglais. Le vicomte de Thouars, le sire de Parthenay et d'autres seigneurs s'y rendirent en toute hâte. C'est ce qui résulte d'un compte conservé à Niort.

Pons-sus-Saine. Voyez Pont-sur-Seine.

Pont-à-Augre IX, 261.

D'après le récit de Froissart, les Anglais venant de Plancy et se dirigeant vers Vallant passèrent l'Aube en cet endroit. Il faut vraisemblablement préférer le texte des manuscrits où on lit : au pont et au gué. Remarquons toutefois que l'Auge se jette dans l'Aube un peu au-dessous de Plancy, et il y avait non loin de là, près de Boulages, un pont qu'on aurait pu désigner sous le nom de Pont-à-Auge, dénomination que je n'ai d'ailleurs rencontrée sur aucune carte.

Pont-à-Bouvines. Voyez Bouvines.

Pont-à-Charenton. Voyez Charenton.

Pont-à-Cray. Voyez Creil.

Pont-à-Raiche, *Pont-à-Raisse*. Voyez Rache.

Pont-à-Riés. Voyez Pontarieu.

Pont-à-Rosne. Voyez Rosne.

Pont-a-Tressin III, 247, 248, 250, 254, 255, 257, 258, 261-263, 284, 285, 288, 289, 293, 294 ; XVII, 100, 102, 103. Cf. III, 505.

Hameau de la la commune de Chéreng, sur la Marcq, canton de Lannoy (Nord).

Le Pont-à-Tressin se trouve sur une petite rivière, sur la route de Tournay à Lille.

Pont-Audemer, *Ponteau-de-mer* VI, 9 ; IX, 78, 79.

Cf. IX, 503, 504 ; XVIII, 382, 549.

Ville de 6500 habitants (Eure).

On voit par un document du mois de décembre 1356 qu'on paya quatre mille deniers d'or pour la capitulation de Pont-Audemer.

En 1378, Jean de Vienne se trouvait au siége de Pont-Audemer.

Le 14 juillet 1378, Charles V ordonna la démolition des fortifications de Pont-Audemer.

Pont-de-Douve, *Pont-d'Ouve* IX, 140.

Cf. IV, 487 ; IX, 504 ; XVIII, 283, 286.

La Douve est une petite rivière qui passe à Saint-Sauveur et se jette dans la Taute au-dessous de Carentan (voyez le mot Douve).

Il y avait au Pont-de-Douve une bastide ou forteresse mentionnée dans plusieurs actes du temps.

Pont-de-Fier III, 122, 125, 126, 128, 131 ; XVII, 90, 91.

Il y a ici évidemment une faute de copiste, et il ne me paraît point douteux qu'il ne faille lire : le pont d'Espierres.

Trois passages de Froissart se rapportent à ce pont. Dans le premier (III, 122) il le place en Tournésis et rapporte que les Anglais venant d'Ypres se dirigèrent de ce côté. Ceci convient parfaitement au pont d'Espierres qui se trouve sur la route de Courtray à Tournay.

La seconde mention est encore plus précise (III, 120). C'est un pas entre Audenarde et Tournay où Artevelde plaça son camp avant qu'on formât le siége de Tournay. Espierres se trouve entre Audenarde et Tournay, et c'est là que la route d'Audenarde à Tournay traverse l'Escaut. De plus, il résulte du témoignage des chroniqueurs contemporains qu'Artevelde campa au mois de

juillet à Espierres, et il ne s'avança vers Tournay que le 31 juillet, au moment où il venait d'apprendre l'échec subi le 26 juillet par Robert d'Artois devant Saint-Omer. Il est probable qu'en cas de succès l'armée de Robert d'Artois devait rejoindre Artevelde au pont d'Espierres.

Froissart dit un peu plus loin (III, 131) qu'Artevelde se trouvait au Pont-de-Fier quand il apprit un autre revers : celui qu'avaient éprouvé près de Marquette les comtes de Salisbury et de Suffolk. Or les chroniques tournaisiennes nous apprennent qu'à cette époque les Flamands campaient entre Chin et Espierres ; il y a donc lieu de croire que c'est par inadvertance que dans ce même passage Froissart parle non pas de l'Escaut, mais de la Lys.

Pont-de-l'Arce. Voyez PONT-DE-L'ARCHE.

PONT-DE-L'ARCHE, *Pont-de-l'Arce* IV, 421, 423 ; VI, 293, 379, 384, 412, 419, 428 ; XVII, 403.

Cf. I[b], 90 ; VI, 491, 492, 494 ; VI, 483 ; IX, 572 ; XVIII, 292, 293, 379, 384, 412, 419, 426, 428, 489, 512.

Ville de 1700 habitants, sur la Seine, arrondissement de Louviers (Eure).

Il reste quelques traces des anciens remparts.

Une charte de Philippe de Valois du 11 décembre 1346, donnée à Maubuisson près de Pontoise (trois mois après la bataille de Crécy) prescrit de réparer les fortifications de Pont-Audemer. Craignait-on quelque nouveau débarquement des Anglais en Normandie ?

Pont-de-More. Voyez PONTE-MOURO.

Pont-d'Ouve. Voyez PONT-DE-DOUVE.

Pont-de-Rosne. Voyez ROSNE.

Pont-de-Sels. Voyez PONTS-DE-CÉ.

Pont-ferrant. Voyez PONFERRADA.

* PONT-HERBERT IV, 488 ; XVIII, 286.

Pont-Herbert ou Pont-Hébert, à deux lieues de Saint-Lô (Manche).

Pont-la-Royne. Voyez PUENTE-LA-REYNA.

Cf. XVIII, 113-117, 162-164, 167, 168, 176.

Ville de 950 habitants, arrondissement de Nogent (Aube).

Il reste peu de traces des anciennes fortifications.

L'ancien château a également disparu.

PONT-SUR-YONNE IX, 274.

Commune de 1900 habitants, à trois lieues au nord de Sens.

PONT-VALLAIN, *Pont-Vollain*, *Pont-Volain* VIII, 48, 49, 51, 53, 54, 78, 82, 88 ; IX, 288, 289 ; XVII, 503, 504.

Cf. VIII, 426, 427, 446 ; XII, 386 ; XV, 364.

A dix lieues au sud du Mans.

Commune de 2000 habitants (arrondissement de la Flèche).

Pendant longtemps une simple croix de bois indiqua le lieu de la défaite des Anglais ; mais en 1828 on la remplaça par une colonne sur laquelle une inscription rappelle que le théâtre du combat fut successivement désigné soit à raison de cette croix sous le nom de la *Croix-Brete* (la Croix-bretonne), soit sous le nom de l'Ormeau parce que le connétable fit panser les blessés à l'ombre d'un ormeau.

Pont-Volain, *Pont-Vollain*. Voyez PONT-VALLAIN.

PONTARIEU, *Pont-à-Riés* III, 220, 221, 223.

Hameau près de Tournay, entre Chercq et Ère.

PONTAVAIRE VI, 231 ; IX, 257.

Pontavaire ou Pontavert est une commune de 600 habitants, sur la rive droite de l'Aisne, canton de Neufchâtel, arrondissement de Laon (Aisne).

PONTE-MOURO, *Pont-de-More* XI, 405-406, 410, 430.

Cf. XI, 460.

Froissart ne s'est-il point trompé en plaçant : Pont-de-More près de Monçao sur le Minho ? Les cartes n'y indiquent aucun endroit de ce nom ; mais on voit une localité appelée Ponte-Mouro sur le Tambre, entre Compostelle et la Corogne.

Au sud de l'Aire, à l'est de Wakefield et au sud d'York. Aujourd'hui ville de 9300 habitants.

Richard II avait voulu enlever à Henri de Derby le domaine de Pontefract qui appartenait à la maison de Lancastre. Le comte de Derby devenu le roi Henri IV se vengea en reléguant Richard II au château de Pontefract.

Il ne paraît point que les bourgeois de Pontefract aient témoigné quelque sympathie pour le monarque prisonnier qui, au temps de sa puissance, leur avait octroyé d'importants priviléges.

Nous avons déjà signalé une famille de ménestrels attachés à la cour d'Angleterre, dont le nom ou le surnom était : Le Tabourer. L'un d'eux, Guillaume Le Tabourer, fonda à Pontefract sous le règne d'Édouard III un hôpital desservi par un chapelain et huit religieux.

Au nord-ouest de Newcastle et au sud de Morpeth.

Le domaine de Pontland dans le Northumberland appartenait en 1377 à Marie de Saint-Pol, comtesse de Pembroke, et en 1388 à Bertrand de Monboucher. Les Écossais le livrèrent aux flammes avant la bataille d'Otterburn.

A cinq lieues de Vigo et dix-huit lieues de la Corogne.

Cette ville a conservé ses anciennes murailles, et l'on peut juger par ses églises et ses monastères qu'elle était plus importante autrefois. Pontevreda prétendait avoir été fondée par Teucer. Ce qui est plus certain, c'est qu'elle était connue des Romains.

gloires les moins connues de la famille du connétable. C'était une sœur de Bertrand du Guesclin, Jeanne, abbesse de Saint-Georges de Rennes, qui en 1364 avait défendu courageusement Pontorson.

En 1393, Charles VI confirma les priviléges de Pontorson.

Pontourson. Voyez Pontorson.

Pontour, *Montonnor* XI, 226.

Sur la rive gauche de la Dordogne, un peu au-dessus de La Linde.

Ponts-de-Cé, *Pont-de-Sels* VII, 436, 437.

Cf. IX, 537.

Ville de 3800 habitants, sur trois îles au milieu de la Loire, arrondissement d'Angers.

Sur les droits perçus aux Ponts-de-Cé, voyez l'ordonnance de 1382 sur la gabelle. Ils étaient encore assez importants au XV[e] siècle pour que Louis XI en gratifiât Commines.

Les Ponts-de-Cé forment une longue rue d'environ une demi-lieue, traversée par trois bras de la Loire. C'était un endroit fort important à garder, et l'on avait pour ce motif construit au centre un château qui fut rebâti au XV[e] siècle.

Pool, *Poc, Poq, Pesk* VIII, 393, 394, 396.

Petit port au fond d'une baie dans le Dorsetshire.

Cette baie est parfois désignée sous le nom de : Looe-Pool.

Le port de Pool avait pris une certaine importance sous le règne d'Édouard III ; car il envoya à ce prince, pour le servir au siége de Calais, quatre navires et quatre-vingt-quatorze hommes d'armes.

Poperinghe, *Popringhe* II, 217, 224, 225 ; III, 129, 220, 221, 296, 298, 299, 301 ; IV, 312 ; IX, 198, 344, 351, 354, 358 ; X, 50, 52, 85, 137, 147, 149, 213, 216, 230.

Cf. I[a], 420 ; X, 473, 474, 543.


PORTUGAL,
GALICE ET LÉON.
Pour servir aux guerres de Portugal et d'Espagne en
XII 77-104, 115-142, 185-215,
Galice
La Corogne
Le Ferrol
Betanzos
Ribadeo
Noya
Compostelle
Padron
Pontevedra
Le Minho fl.
Montefurado
Orense
Ribadavia
Vigo
Bayona
Tuy
Valença
Monçao
Melgasso
Salamonde
Parada
Braganza
Braga
Guimaraens
Porto
Le Douro fl.
Ponferrada
Astorga
Léon
La Baneza
Granaeillo
Benavente
Villardefallabès
Valderas
Roalès
Mayorga
Villalpando
Aguilar de Campos
Zamora
Valladolid
Pays del Campo
Medina del Campo
Madrigal
Villasandino
Castroxeris
Burgos
Pamphega
Najera
Puebla
Logrono
Tudela
Soria
Ségovie
Trencoso
Portugal
Coïmbre
Serpaa
Leiria
Ourem
Aljubarrota
Alcobaça
Tomar
Santarem
Tage fl.
Tolède
Avis


Leiria
Ourem
Aljubarrota
Alcobaça
Tomar
Santarem
Tage fl.
TOLÈDE
LISBONNE
Avis
Estremos
Elvas
Villaviciosa
Badajoz
Lobon
Evora
Chales
Olivenza
Corte
Alconchel
Zafra
Xerès de los Caballeros
Higuera
Cordouan
CORDOUE
Algarve
SÉVILLE
GRENADE
Algésiras
Gibrattar
Belle-Marine ou Ben-Mari
Maroc
Vᵉ J. Pety, Bruges

Le nom de Portucalia donné d'abord au territoire qui entourait Porto, embràsse aujourd'hui presque toute la côte lusitanienne.

Le XIVe siècle fut une époque malheureuse pour le Portugal. Aux ravages de la peste s'ajoutèrent ceux de longues guerres.

Le règne de Jean Ier que Froissart appelle le maître d'Avis, allait ouvrir pour le Portugal la série de ces expéditions maritimes auxquelles il doit surtout sa renommée.

Il est intéressant de comparer au récit de Froissart celui d'Ayala. Voici le résumé de l'intéressante narration qu'il consacre aux guerres de Portugal et aux chevauchées de Galice qui en furent la suite :

Dès que le roi de Castille apprend que le maître d'Avis a été proclamé roi à Coïmbre, il se prépare à envahir le Portugal par Badajoz (juillet 1385). Par ses ordres, don Juan de Castaneda et don Pero Suarez de Toledo entrent en Portugal, mais ils sont battus et tués à Trencoso.

Le roi Jean se trouvait à Elvas quand il fut instruit de cette défaite. Il se porta vers Castel-Rodrigo, entra en Portugal, passa près de Leyra, puis se rendit à Soris.

De son côté, le maître d'Avis s'avança de Coïmbre d'abord jusqu'à Leyra, ensuite jusqu'à Soris.

Ce fut alors que la bataille s'engagea : *cerca una aldea que dicen Aljubarrota.*

Le roi de Castille défait se retira à Santarem où il s'embarqua sur le Tage pour se rendre par mer à Séville.

Presque toutes les villes du Portugal reconnurent le maître d'Avis après sa victoire. Cependant les forteresses de Monçao et de Melgaso restèrent au roi de Castille.

320, 223, 390, 392, 395, 401, 402, 405, 409 ; XII, 111, 112, 133, 139, 140, 189, 202, 203, 206, 214, 303, 306, 333 ; XIII, 303.

Cf. IX, 581 ; XI, 434, 438, 440, 452, 453, 460 ; XII, 393.

« Portingalois sont durs gens aux armes (XI, 302). »

« Portingallois sont chauls et bouillans et mal souf-
« frans (XII, 301). »

Pos III, 78.

Pos-haut-pré, au sud de Chimay, sur la route de cette ville à Regniowez.

* *Posegaboas* XVI, 270.

Pouilhau, *Pouillac* IX, 105.

Hameau situé au nord-ouest du village de Josse, sur une hauteur qui domine une vallée où coule un ruisseau qui se jette dans l'Adour.

Pouillac. Voyez Pouilhau.

Voyez nos observations au mot *Montpin.*

Nous devons toutefois faire observer que d'après M. Dulaurens, bibliothécaire de la ville de Bayonne, il s'agit ici de Pouillon, à trois lieues sud-est de Dax.

Pouille, *Puille* II, 344 ; IX, 150-153, 290, 449, 466, 467 ; X, 304, 305, 324, 342 ; XIII, 87 ; XIV, 29, 236, 240 ; XV, 233, 234.

Cf. I[a], 501 ; I[c], 468 ; VII, 537 ; IX, 575 ; X, 557 ; XI, 445.

Fertile province de l'Italie méridionale.

« Ceulx qui ont esté en Pouille, disent que pour la grant
« plenté des biens qui abondent au pays, les gens y sont
« tous oiseux et n'y font point de labour (IX, 468). »

Pouilly, *Peully* XI, 115.

Pouilly-sur-Loire, ville de 3600 habitants, arrondissement de Cosne (Nièvre), au nord de la Charité.

Pourcelet (Le) III, 228-230, 269.

C'était probablement le nom d'une hôtellerie près de Raismes.

Pourinchiaus XVII, 89.

La mention de cette localité n'existe que dans le texte fort corrompu des *Chroniques abréyées*. Il faut lire, je crois : Prouvinchiau, et il s'agirait ici d'un hameau de la commune de Prouvy, comme Sebourquiau est un hameau de la commune de Sebourg.

Pourlandont XIII, 211. Voyez PONTELAND.

POUY-PERUN, *Pulpiron*, *Pulpuron* XI, 203, 212, 214, 218, 220.

J'avais d'abord songé à Pouy-de-Biran et à Pouy-le-Bon, au sud-est de Bassouès ; mais je crois qu'il s'agit ici de Pouy-Perun ou Pouy-Peyrun près de Pouy-Astruc, non loin de Laverraët, au nord-est de Tarbes.

Il y avait une famille du nom de Puypérun à laquelle appartint la seigneurie de Semens.

Pradon XII, 297. Voyez PADRON.

Prage. Voyez PRAGUE.

PRAGUE, *Prage* VI, 375 ; IX, 146, 211 ; XI, 297 ; XIII, 28 ; XVII, 401, 573.

Cf. XIV, 431.

Capitale de la Bohême, aujourd'hui ville de 19000 habitants, bâtie comme Rome sur sept collines qui dominent la Moldau.

L'archevêché de Prague remonte à 1344 et son université à 1348.

Prandaire, *Prudaire* II, 396 ; III, 231 ; IV, 225, 235, 242, 247 ; VIII, 325, 326 ; XVII, 158.

La détermination géographique du château ou de la tour de Prandaire offre de nombreuses difficultés, et, à défaut de données quelque peu précises, il ne faut point espérer de les résoudre.

Il ne peut être question ici de Pruadère, lieu dit de la commune de Bazian (département du Gers), ni de Pradères, à deux lieues nord-est de l'Isle-Jourdain.

Ceci nous éloigne trop du théâtre de la guerre indiqué par le chroniqueur.

Je ne crois pas d'un autre côté qu'il faille chercher au nord de la Dordogne Prandaire dans Vendoire, à quatre lieues au nord de Ribérac, bien qu'il y ait près de là un fief nommé : la Tour Blanche.

Froissart parle six fois du château de Prandaire. La première fois, en le citant avant Sainte-Bazeille (II, 396) ; la seconde, en le nommant entre Langon et Savignac-en-Bazadois (III, 231) ; la troisième, en le mentionnant entre le château du Lac et Penne-en-Agénois (IV, 225) ; la quatrième, en le faisant figurer dans son récit entre Saint-Front et Beaumont (IV, 235, 242, 247) ; la cinquième, en introduisant ce nom entre Sainte-Bazeille et Meilhan (VIII, 325, 326) ; la sixième enfin, en citant Prandaire entre Pineuilh et Beaumont (XVII, 158).

Ces divers passages tracent assez nettement les limites dans lesquelles il faudra chercher le château de Prandaire.

Je me borne à citer certains noms de lieux sur lesquels il est utile d'appeler l'attention des érudits de la Guyenne :

Pradier sur un plateau au nord-ouest de Sauveterre ;

Pradel, Pradal ou Praderie dans la commune de Coux (Dordogne) ;

La Prade sur la rive gauche de la Garonne, au nord de Meilhan ;

La Pradelle au nord-ouest de Beaumont (on lit dans un titre cité par M. de Gourgues : l'hôtel noble de la Pradelle);

Pradeaux, commune de Saint-Pardoux-de-Drone ;

Pradines, commune de Saint-Vincent-de-Cosse ;

La Prade près de Levignac.

PRAY, *Preus* VII, 13, 14, 17.

Canton de Selommes, arrondissement de Vendôme.

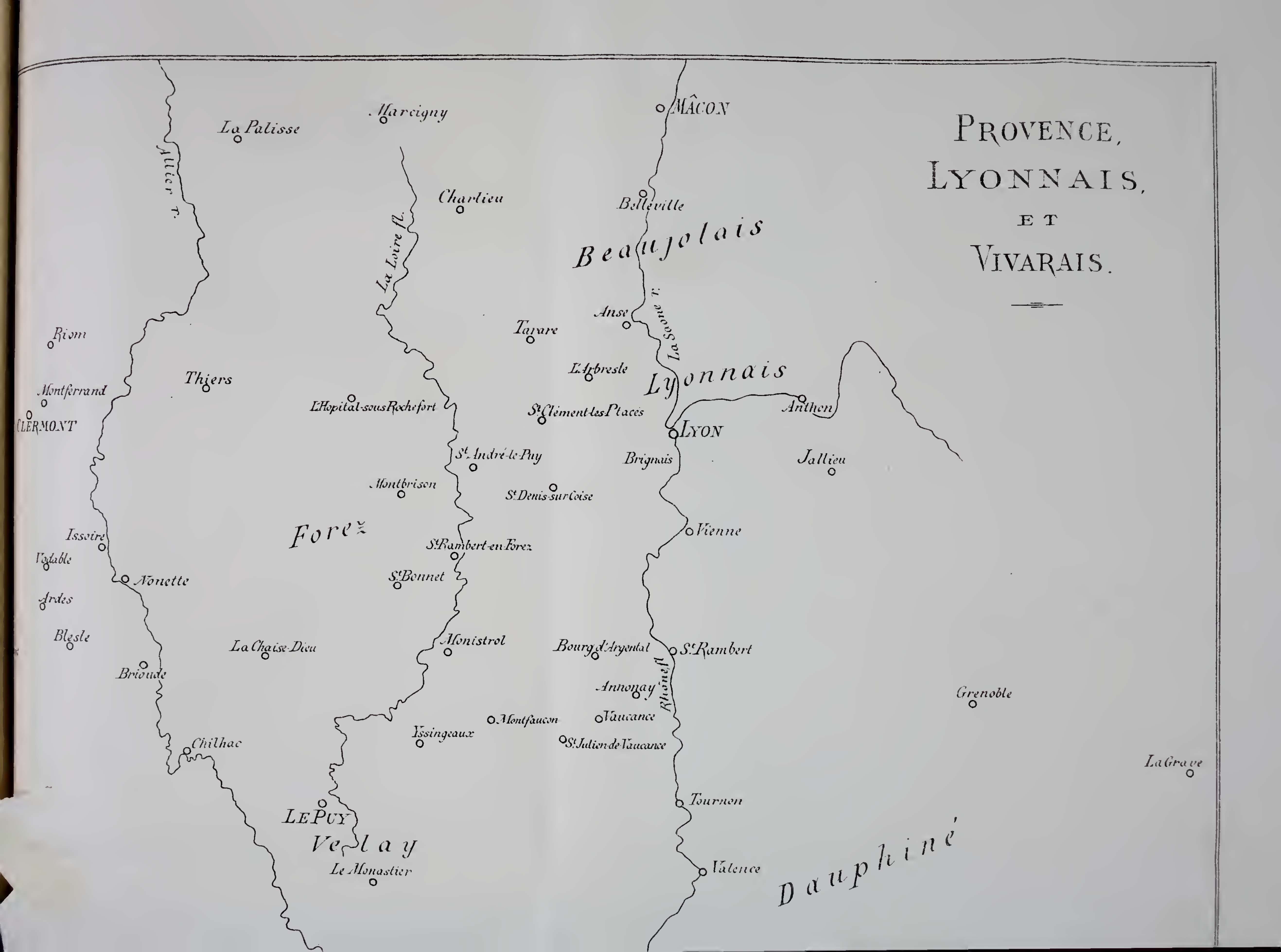
L'ancien château a été converti en ferme.

* PRAYAUS I[a], 270.

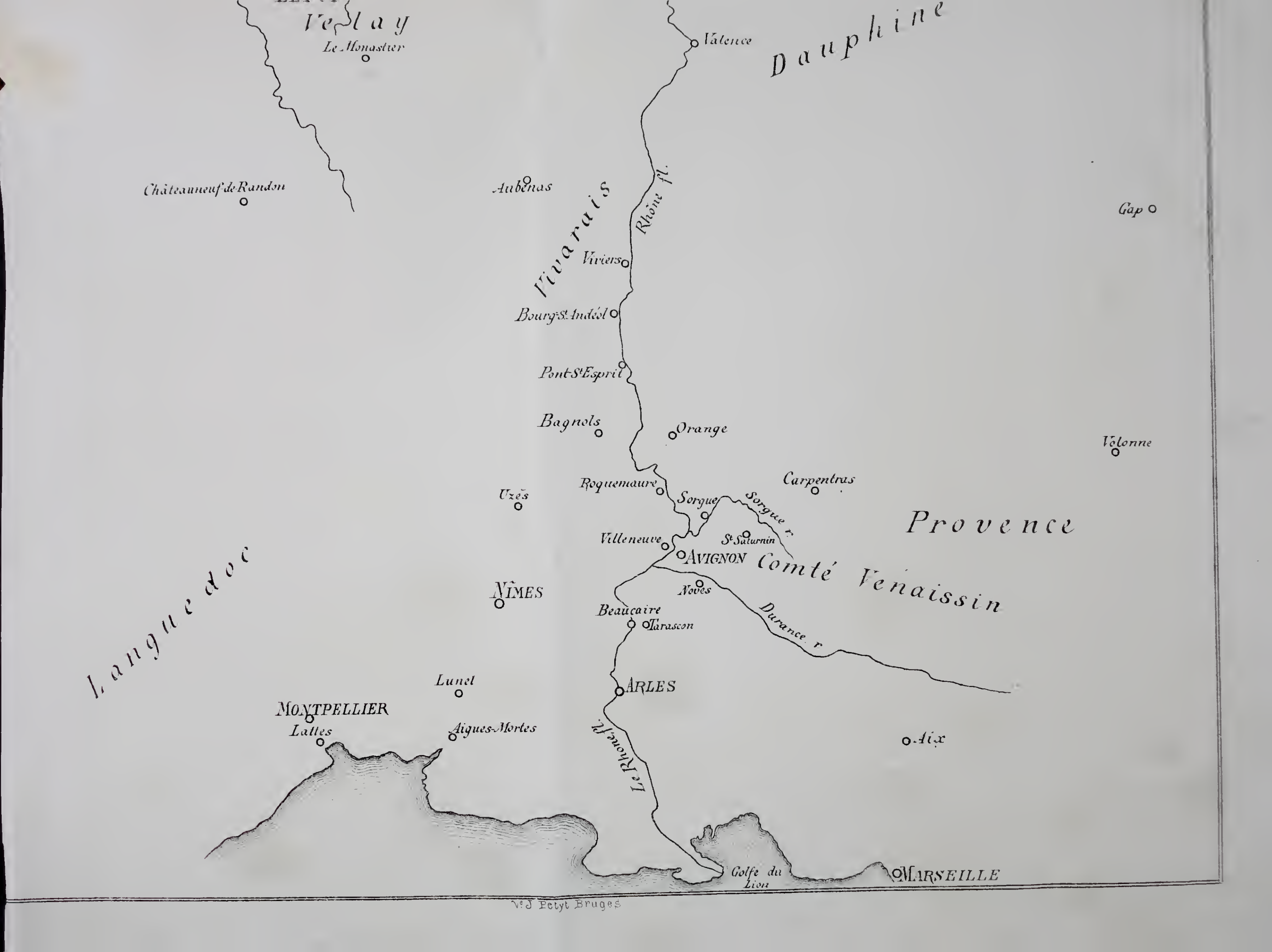
* PRÉ-AUX-NONNAINS III, 497.

Abbaye près de Tournay.

PRÉSEAU, *Presel*, *Présiel* III, 143, 149, 156 ; XVII, 88.



PROVENCE,
LYONNAIS,
ET
VIVARAIS.
Marcigny
MÂCON
La Palisse
Allier r.
Charlieu
Belleville
La Loire fl.
Beaujolais
Anse
La Saone r.
Tarare
Riom
L'Arbresle
Lyonnais
Thiers
Montferrand
L'Hopital-sous-Rochefort
St. Clément-les-Places
Anthen
CLERMONT
LYON
St. André-le-Puy
Brignais
Jallieu
Montbrison
St. Denis-sur-Coise
Vienne
Issoire
Forez
St. Rambert-en-Forez
Vodable
Nonette
St. Bonnet
Ardes
Blesle
Monistrol
La Chaise-Dieu
Bourg d'Argental
St. Rambert
Brioude
Annonay
Rhône fl.
Grenoble
Montfaucon
Vaucance
Yssingeaux
Chilhac
St. Julien-de-Vaucance
La Grave
Tournon
LE PUY
Velay
Le Monastier
Valence
Dauphiné



Vᵉ J Petyt Bruges

La Provence souffrit beaucoup, à l'époque dont s'occupe Froissart, des ravages des compagnies et d'autres bandes de pillards qui s'étaient formées sous des noms divers.

Provins, *Prouvins* VI, 113, 115, 116, 152, 154 ; VIII, 25; XVII, 378.

Ville de 7500 habitants (Seine-et-Marne).

L'ancienne enceinte fortifiée de Provins est conservée ; elle est flanquée de tours, dont la plus ancienne porte le nom de tour de César.

Charles VI confirma en 1394 le règlement de la draperie de Provins.

Prusse II, 394 ; III, 369, 371, 373 ; IV, 406, 411 ; V, 163 ; VI, 55 ; VII, 145, 231, 414, 479 ; IX, 267 ; X, 243, 335, 336, 403 ; XI, 109, 263, 358, 410 ; XIII, 197, 290, 291, 293 ; XV, 221, 263, 264, 288 ; XVI, 10 ; XVII, 194, 364, 422.

Cf. I[a] 159, 176, 361 ; I[b] 43 ; IV, 475 ; V, 479, 514 ; VI, 506 ; XIV, 431 ; XV, 444, 466 ; XVI, 271, 308, 318, 493, 495 ; XVIII, 87, 107.

La Prusse, longtemps théâtre de guerres acharnées, avait vu au XIV[e] siècle l'ordre teutonique assujétir toutes les populations à son autorité. Cependant il se livrait encore parfois de sanglants combats, soit contre les princes de la Livonie, soit contre des migrations venues de la Russie qui cherchaient à s'ouvrir la route de l'Allemagne.

Le grand-maître de Prusse était au XIV[e] siècle le rempart de la chrétienté contre les invasions des peuples à demi-sauvages de l'Oural et du Caucase.

* Ptolemaïde IV, 435, 452.

Puente-la-reyna, *Pont-la-royne* VII, 150, 151 ; IX, 107, 108, 115 ; XVII, 440.

Cf. VII, 504.

Jolie ville de 3000 habitants, située dans une plaine sur la rive gauche de l'Argo.

On y remarque un monastère qui servit autrefois, dit-on, de résidence aux Templiers.

Puille. Voyez Pouille.

Puiset (Le), *Puisset (Le)* IX, 279.

« Gros village, » dit Froissart.

Aujourd'hui village de 600 habitants, à l'ouest de Janville.

On y remarque les ruines d'un château, dont la construction remonte, dit-on, au XI[e] siècle.

Pulpiron, *Pulpuron.* Voyez Pouy-Perun.

Pummiers. Voyez Pommiers.

* *Puppio.* Voyez Poppio.

Puirenon. Voyez Purnon.

Purnon, *Puirenon* VII, 392, 394, 395, 397-399, 401, 403-407, 436.

Cf. I[a], 284 ; VII, 542.

Hameau de 300 habitants, commune de Verrue, arrondissement de Loudun (Vienne).

Puisset (Le). Voyez Puiset (Le).

Purbeck, *Merk* XI, 372.

Cf. XI, 458.

L'île de Merk n'est mentionnée que dans le manuscrit de Breslau où elle est indiquée avec l'île de Wight comme contigue au comté de Salisbury.

Le nom peut avoir été défiguré par le copiste ; mais il s'agit ici évidemment de l'île de Purbeck. Le territoire connu sous ce nom par tous les géographes anglais s'étend à l'ouest de l'île de Wight. La mer le baigne au sud, et il est séparé, au nord, du Dorsetshire par le havre de Pool. Un peu plus au nord se trouve le comté de Salisbury.

* *Pusdechales* XVIII, 375.

Puy (Le) VI, 350, 354, 358 ; IX, 237 ; XI, 112, 122, 125 ; XII. 338 ; XIV, 81, 398 ; ; XVI, 125.

Cf. IX, 542 ; XI, 437.

Le Puy-en-Velay.

Ville de 17000 habitants (Haute-Loire).

Il reste encore une tour et quelques parties intéressantes de l'ancienne enceinte.

En 1379, la population du Puy était réduite à trois cent cinq feux (un peu plus de 1500 habitants).

Puy-en-Lyonnois. Voyez SAINT-ANDRÉ-LE-PUY.

* PUY-NOTRE-DAME XVIII, 482, 483.

Près de Montreuil-Bellay.

Ce fort n'était pas encore évacué par les compagnies anglaises en 1364.

PUYGUILHEM, *Rocemillon* IV, 275, 278, 279 ; XVII, 166.

Commune de 232 habitants, à cinq lieues et demie de Bergerac.

On y remarque au haut d'une colline les ruines imposantes d'une forteresse autrefois considérable.

Édouard Ier, roi d'Angleterre, fit don du château de Puyguilhem à Bertrand de Goth, neveu du pape Clément V.

Le 14 avril 1400 (v. st.), Henri V confirma à Bertrand de Puyguilhem la possession de ce château.

Il est impossible de s'arrêter à la conjecture de M. Bertrandi qui veut lire : Meilhan. Non-seulement Meilhan n'est pas sur la route de Bergerac à Aiguillon ; mais sa situation au sud de la Garonne rend cette conjecture tout-à-fait inadmissible.

Il faut d'ailleurs remarquer que Froissart cite (XI, 226) Meilhan sans confondre cette localité avec celle qu'il appelle : Roce-Millon.

Le mot : Puy répond en gascon à : roche, cîme, sommet.

On comprend donc aisément que Froissart ait fait Rocemillon de Puyguilhem.

* PUYMIROL XVIII, 34.

A quatre lieues d'Agen. On y remarque des restes importants d'anciennes fortifications.

Raimfroi de Durfort reçut d'Édouard III le bailliage de Puymirol au mois de mars 1337.

Puymirol obtint du roi de France en 1339 l'exemption de droits sur le sel et en 1341 d'autres priviléges.

Charles V confirma et accrut les priviléges de la ville de Puymirol en Agénois par dés lettres royales du mois de juin 1370.

PYRÉNÉES VI, 33.

Cf. VII, 497, 521 ; VIII, 430 ; IX, 522 ; XI, 438, 458 ; XII, 356.

Longue et abrupte chaîne de montagnes qui sépare la France et l'Espagne.

Au siècle de Froissart, se conservaient encore, avec tout leur charme et toute leur autorité, les légendes qui plaçaient dans ces gorges sauvages la mort héroïque de Roland et de ses preux.

Quagant. Voyez CADZAND.

Quaire (*Le*). Voyez CAIRE (LE).

Quance. Voyez CANCHE.

Quaoursin. Voyez *Caoursin*.

Quare. Voyez KAARA.

Quarenten, *Quarentin*. Voyez CARENTAN.

Quarie Voyez KAARA.

Quarquassonne. Voyez CARCASSONNE.

Quarquefoure. Voyez CARQUEFOU.

Quartesée. Voyez CHERTSEY.

* *Quasalx* XVIII, 468.

Quasant. Voyez CADZAND.

* QUATRE-MÉTIERS IX, 566.

Pays situé au nord de Gand, qui comprenait les Métiers d'Assenede, Bouchaute, Hulst et Axel.

Qauny. Voyez CHAUNY.

* QUEENSBOROURGH VIII, 490.

* QUEENSBURY Ia, 314.

QUEENSFERRY, *Quinnesferri*, *Kinnesferry* II, 260, 293 ; X, 335

Queensferry est situé sur la rive méridionale du Forth, à six lieues d'Édimbourg.

A cinq lieues ouest de Mons.

Village frontière du Hainaut belge.

Quiévrechain, *Kiévrechin* III, 150.

A deux lieues et demie nord-est de Valenciennes.

Le château de Quiévrechaing fut brûlé au commencement du XVe siècle.

Quimper-Corentin, *Camper-Corentin* III, 333, 419 ; IV, 69, 71, 74, 145, 153, 154, 157 ; VI, 34 ; VII, 70, 72, 73, 74, 76, 77 ; VIII, 252, 254 ; IX, 319, 320, 324, 330 ; XII, 58 ; XV, 34 ; XVII, 135, 417, 420, 536.

Cf. III, 513 ; IV, 438, 456, 483 ; VII, 494, 496 ; VIII, 449.

Quimper, capitale de la Cornouaille.

Ville de 11500 habitants, chef-lieu du département du Finistère.

La partie la plus ancienne de la ville possède encore ses vieilles murailles.

Quimper eut son premier évêque à la fin du Ve siècle.

Au XIIe siècle cette ville fut entourée de murailles. C'était à l'évêque qu'appartenait le droit de garder les clefs des portes.

Ce n'est qu'en 1860 qu'ont disparu les derniers vestiges du château de Quimper.

On remarquait à l'entrée de cet antique donjon l'écu de Bretagne timbré d'un heaume dont le cimier portait le lion de Montfort.

M. de la Borderie a publié dans ses Mélanges quelques documents pleins d'intérêt sur les événements accomplis à Quimper en 1364.

Le 13 novembre de cette année, l'évêque de Quimper fit connaître dans une assemblée des bourgeois qu'à leur demande il avait traité avec Jean de Montfort, et il leur lut les lettres qu'il avait adressées à l'un des conseillers de ce prince.

Ces lettres étaient ainsi conçues :

« Très-chier fils en Dieu et bon amy,

« Nous vous prions que vous veullés venir parler à nous et voir se ensemble pourrions trouver aucune bonne voie pour le profit commun de cette ville et de tout le païs, sus lequel cuidions que aucuns des seigneurs de là parlassent à nous dimanche à heure de prime , comme il nous avoient requis et pris terme, auquel nous les attendismes longuement, et ne vindrent, ne envoyèrent, dont nous nous esmerveillons ; et pour ce que nous ne sommes bien séant, plaise vous venir à nostre hostel par la porte de l'évesque. »

Cependant quelques bourgeois étaient d'un avis différent, et, deux jours après, l'évêque de Quimper, ayant convoqué une nouvelle assemblée, demanda aux bourgeois de témoigner par quelque signe s'ils voulaient qu'on continuât à se défendre en gens de cœur et d'honneur. Il ajouta que la défense de la ville était le bien de tous, mais qu'il fallait se laisser diriger par des gentilshommes plus instruits dans l'art de la guerre. Mais le peuple répondit qu'il ne voulait plus faire la garde sur les murailles et qu'il aimerait mieux sauter à bas des remparts. Quelques gentilshommes protestèrent inutilement contre ce mouvement populaire : l'évêque, voyant sa vie en danger, fut réduit à céder, et le 17 novembre fut conclue la capitulation dont le texte nous a été conservé par dom Morice.

Quimperlé, *Camperlé* III, 333, 419 ; IV, 69-74, 77-79, 89, 95-98, 101, 140, 154 ; VIII, 252, 254, 256, 355-360, 362 ; IX, 319, 320, 324, 330, 333 ; XIII, 101 ; XV, 34 ; XVII, 134, 135, 556, 557.

Cf. IV, 438, 456 ; VIII, 449, 466 ; XVIII, 335.

Ville de 6700 habitants, sur l'Ellé (Finistère).

Quimperlé doit son origine à un hermitage élevé par un roi breton de la Cambrie réfugié en Armorique. En 1029, un comte de Cornouailles en fit une abbaye.

L'ancien château n'existe plus ; mais une rue en a conservé le nom.

C'est dans le chœur de l'église des Dominicains que Jean de Montfort fut enseveli sous une simple pierre ornée d'une croix en relief avec cette inscription : *Hic jacet Johannes dux Britaniæ, comes Montisfortis, qui decessit die XX septembris anno Domini MCCCXLV. Orate pro eo.*

Ce fut au Pouldu dans la lande de Roscasquen, à une demi-lieue de Quimperlé, que Louis d'Espagne fut défait en 1342 par Gauthier de Mauny.

Quinnesferri. Voyez QUEENSFERRY.

Quissy. Voyez CUSSET.

Quorse. Voyez CORSE.

RABASTENS XI, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 222.

Cf. XI, 440.

Rabastens-de-Bigorre.

Ville de 1300 habitants, à cinq lieues de Tarbes.

On y remarque quelques débris des murailles de l'ancien château de Rabastens.

En 1369, Charles V dispensa les habitants de Montfaucon de la juridiction qu'exerçait sur eux la ville de Rabastens alors rebelle à la couronne de France.

Les compagnons de Lourdes sortant de leurs montagnes et ceux de Castelculier franchissant la Garonne avaient occupé de concert plusieurs châteaux situés dans le pays de Rabastens et dans le Condomois, d'où ils allaient rançonner les bourgeois de Toulouse qui sortaient de la ville pour faire le commerce ou pour visiter leurs vignobles.

RABASTENS, *Rabasten-en-Toulousain* XI, 76.

Rabastens-d'Alby.

Sur la rive droite du Tarn (arrondissement de Gaillac), à neuf lieues d'Alby.

En 1375, on y comptait cent feux ou cinq cents habitants.

RACHE, *Pont-à-Raisse* III, 226.

Commune de 1600 habitants, sur la Scarpe, à sept kilomètres de Douay (à une lieue, dit Froissart, — la lieue de Froissart est de six à sept kilomètres), arrondissement de Douay.

Sur la rive gauche de la Scarpe, sur la route de Lille à Douay.

Le château de Rache avait été construit pour défendre le passage de la Scarpe. La seigneurie de Rache fut érigée en comté en 1665 et en principauté en 1701.

* *Raco*. Voyez RAHOWA.

RAHOWA, *Raco, Robée* XI, 239.

Cf. XV, 400, 408.

Sur la rive droite du Danube, entre Widin et Nicopoli.

Voyez les observations jointes au mot : MELKOVAT.

L'auteur du livre des faits de Bouciquaut donne aussi à cette ville le nom de Raco.

RAGUSE, *Caraguise* XV, 54.

Cf. XV, 431 ; XVI, 264.

On lit : Aragos, dans la relation du serviteur de Gui de Blois (XV, 431). Ce ne peut être que Raguse comme le porte une variante. Seulement Froissart s'est trompé en plaçant Raguse entre l'île de Céphalonie et la ville de Clarentza.

Raimes, *Raimmes*. Voyez RAISMES.

Raincevaux. Voyez RONCEVAUX.

Rains. Voyez REIMS.

RAISMES III, 228-230.

A deux petites lieues au sud-est de Saint-Amand.

Le sire de Raismes était grand-veneur du Hainaut.

La seigneurie de Raismes fut successivement possédée par les comtes de Hainaut, Henri VII, empereur d'Allemagne, et le roi René d'Anjou.

Baudouin II, comte de Hainaut, y avait construit un château.

XVII, 472-474.

Cf. Iª, 437 ; VII, 540, 541.

Réalville-en-Quercy.

Commune de 1800 habitants, canton de Caussade, arrondissement de Montauban (Tarn-et-Garonne).

Rebanes. Voyez Rosanès.

* Redcotbridge XII, 391.

Rederide. Voyez Rotherhithe.

Redes-dale, *Rose-au-del* XIII, 244.

Les Anglais sortant de New-Castle avaient devant eux trois chemins pour chercher les Écossais, à droite celui de Berwick, à gauche celui des montagnes du Tyn-dale, entre ces deux chemins celui du Redes-dale qui s'étend entre le Tyne et la frontière d'Écosse. C'est à la limite du Redes-dale que fut livrée la bataille d'Otterburn, et l'on comprend fort bien que les fuyards rencontrèrent l'évêque de Durham qui avait pris cette route.

* *Redesconensis civitas* XV, 408. Voyez Rahowa.

Redinghes. Voyez Reading.

Redon, *Gredo* III, 373, 375 ; IV, 73, 74, 76, 77, 80, 89, 154, 438 ; VIII, 254, 258.

Cf. IV, 443 ; VIII, 449 ; XV, 391 ; XVIII, 200.

Ville située à l'embouchure de la Vilaine, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement.

Redon était autrefois l'un des ports les plus importants de la Bretagne. On rapporte qu'on y voyait aborder en une seule marée plus de cent cinquante navires chargés de marchandises. Les rues en étaient si encombrées qu'un homme à cheval y passait difficilement.

Redon doit son origine à une abbaye fondée en 832 par saint Convoyon.

Jean de Tréal, abbé de Redon, se déclara en faveur de Charles de Blois, et son monastère fut saccagé par les partisans de Jean de Montfort. Après la bataille d'Auray, l'abbé de Redon se soumit au vainqueur qui confirma les priviléges dont jouissaient les moines et les bourgeois.

L'église abbatiale existe encore, et on y remarque le tombeau d'un frère de l'abbé Jean de Tréal, qui d'après son épitaphe était bon, preux et loyal.

Le duc Jean IV entra à Redon le 8 octobre 1364.

* Regennes XVIII, 439.

Aujourd'hui hameau d'Appoigny, canton d'Auxerre.

Regnais. Voyez Renaix.

Règnes VIII, 390. Voyez Sheen.

Regniowez, *Renierwés* III, 107.

Au nord de Maubert-Fontaine.

Aujourd'hui commune de 750 habitants.

Reims, *Rains* II, 215, 216, 218, 219, 428 ; V, 277, 278, 408 ; VI, 113, 114, 116, 117, 188, 190, 191, 225, 231, 232, 234, 235, 240, 243, 244, 246, 247, 250, 253, 255, 300, 321, 405, 407, 410, 411, 413, 425, 427, 429, 445, 446 ; VII, 1-3, 249 ; VIII, 33, 294 ; IX, 257, 258, 291, 300-303 ; X, 147, 199, 284 ; XI, 110 ; XIII, 144, 181, 194, 273, 278 ; XV, 132, 133, 254, 337, 339 ; XVI, 69, 70, 83-87, 116 ; XVII, 214, 275, 367, 381, 384-386, 405-407, 419.

Cf. I[a], 70, 231, 354, 355, ; V, 474 ; VI, 457, 491, 492, 496, 497, 509, 512 ; VII, 487 ; VIII, 446 ; X, 456, 474 ; XIII, 356, 372 ; XV, 383, 425, 458, 492, 493 ; XVI, 295, 442 ; XVIII, 43, 193, 306.

Froissart cite l'église cathédrale de Notre-Dame (II, 216 ; V, 278 ; XVI, 84) et l'abbaye de Saint-Rémy (XVI, 84).

Ville de 56000 habitants, surtout fameuse par sa cathédrale où une suite de générations royales est venue s'incliner devant l'autel pour recevoir l'onction que saint Rémi répandit sur le front de Clovis.

Édouard III, maître de Poissy ou vainqueur à Crécy, songea-t-il à se diriger vers Reims pour s'y faire sacrer roi de France, comme il semble en avoir formé le dessein treize ans plus tard ? Quoi qu'il en soit, Philippe de Valois prit en 1346 des mesures pour assurer la défense de Reims.

Au moment où les Anglais, maîtres de la Champagne, menaçaient Reims, le duc de Normandie ne se plaça point à la tête de ses chevaliers pour défendre ce vénérable berceau de la monarchie chrétienne de France ; mais il écrivit aux habitants de Reims pour les engager à repousser énergiquement les Anglais qui « se sont venus logier « plus près de la dite ville qu'il n'ont esté, et sont main- « tenant tous environ icelle. » Cette lettre qui porte la date du 26 décembre 1359, a été publiée par M. Varin.

Édouard III arriva devant Reims le 4 décembre 1359 ; il leva le siége de cette ville le 11 janvier suivant.

Voici comment Froissart trace la marche d'Édouard III en Champagne en 1359 :

L'armée anglaise traverse l'Aisne à Pontavaire et s'établit autour de Reims, à Saint-Thierry, à Saint-Basle et dans d'autres villages. Puis, de même qu'elle a menacé Reims, elle s'approche des portes de Châlons-sur-Marne, de Bar-le-duc et de Troyes. Saint-Florentin et Tonnerre tombent en son pouvoir, et de là elle entre en Bourgogne.

Relenges. Voyez RELENGHES.

RELENGHES, *Relenges* III, 78-80 ; XVII, 79.

Cf. III, 474, 485 ; XVIII, 138.

Hameau de la commune d'Escaudœuvres, canton de Cambray.

Hugues de Relenghes, écuyer, était en garnison à Tournay au mois de novembre 1339.

D'après la *Chronique de Flandre*, Philippe de Valois fit raser le château de Relenghes.

Le château de Relenghes, mentionné dès 1262, se trouvait à l'extrémité du marais d'Escaudœuvres ; il paraît n'avoir jamais été reconstruit depuis sa destruction en 1340.

* *Remerville* IX, 503, 504.

Remoingne. Voyez RUREMONDE.

RÉMY. Voyez PONT-RÉMY.

Renais. Voyez RENAIX.

Froissart mentionne (XV, 52) le pèlerinage aux reliques de Saint-Hermer.

La ville de Renaix est fort ancienne. Son église consacrée à saint Pierre fut l'objet des libéralités de Charlemagne et de Louis le Débonnaire.

La charte de Renaix est de 1240.

Village près d'Ypres.

Ville de 46000 habitants.

Ancienne capitale de la Bretagne.

Sur un coteau au pied duquel coule la Vilaine.

Un incendie a détruit en 1720 à peu près toute l'ancienne ville.

Froissart mentionne l'hôtel de la Motte (XV, 212, 213).

Les historiens de la Bretagne ont consacré d'intéressantes recherches au siége de Rennes lors de l'expédition du comte de Buckingham.

Ce siége dura depuis le 2 octobre 1399 jusqu'au 5 juillet suivant. Pembrocke, Chandos et Knolles se trouvaient parmi les assaillants. Le sire de Penhoët commandait les assiégés.

Déjà les Anglais étaient entrés dans une mine et allaient pénétrer dans la ville lorsque tout-à-coup les cloches sonnèrent. Les habitants de Rennes qui durent leur salut à ce signal, y virent un miracle. Selon la tradition populaire, une image de Notre-Dame placée dans l'église de Saint-Sauveur avait étendu la main pour montrer le côté vers lequel s'avançaient les Anglais.

Ceci se passait le 8 février, jour de l'octave de la fête de la Purification. Bertrand de Saint-Pern descendit aussitôt dans la mine et repoussa les Anglais.

Guillaume de Penhoët (ce nom signifie en breton : chef des bois) qui défendit Rennes en 1356, était fils d'Hervé de Penhoët et d'Anne du Chastel ; il avait pour femme Jeanne de Fronsac. Leur fils Jean fut amiral de Bretagne et épousa Marguerite Charuel.

On conserve au *Trésor des Chartes* (*JJ*. 89, n° 127), un ordre adressé au sire de Craon pour qu'il fasse lever le siége de Rennes.

Il reste encore quelques débris de l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle fondée en 1368 par le duc Jean IV pour accomplir un vœu fait après la bataille d'Auray.

Réole (La), *Riole* (*La*), *Riolle* (*La*) III, 231, 232 ; IV, 218, 223-225, 230-233, 235, 237, 243, 249, 251, 252, 257, 267, 274, 277, 283-292, 294-298, 301, 302, 304, 309 ; VII, 479 ; VIII, 325, 326 ; IX, 7, 8, 17, 406, 409, 414 ; XI, 226, 228 ; XVII, 157, 166-170.

Cf. II, 499 ; IV, 458, 463 ; V, 485, 486 ; VIII, 462, 463 ; IX, 498, 506 ; XVIII, 293.

Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de la Gironde. Une partie du château existe encore.

Le 6 janvier 1339, le roi de Bohême, lieutenant du roi de France en Guyenne, accorda certaines priviléges aux bourgeois de la Réole.

En 1341, Thibaud de Barbazan était capitaine de la Réole.

La ville de la Réole, fondée à la fin du Xe siècle, obtint des priviléges importants de Richard Cœur-de-Lion et de Jean-sans-Terre. Le comte de Valois s'en empara, et le comte de Derby la reconquit, comme Froissart le raconte avec des détails pleins d'intérêt.

Selon la chronique 10223 de la Bibliothèque de Bourgogne, le châtelain de la Réole, gagné par le comte de Derby, lui livra cette ville.

Il paraît qu'en 1347, certains dissentiments s'étaient élevés entre Bordeaux et la Réole ; car on trouve cette année une charte d'Édouard III : *de concordia inter villam de Regula et villam Burdegalæ observanda.*

Le 2 juin 1347, Édouard III écrivit au maire et aux jurats de la Réole pour les remercier de leur fidélité au milieu des graves périls auxquels ils avaient été exposés et pour les engager à y persévérer. En même temps il réunit perpétuellement la ville de la Réole à la couronne d'Angleterre.

Dix ans plus tard, Édouard III décida, vu l'importance de la ville de la Réole, qu'un Anglais en serait toujours capitaine (12 octobre 1357).

En 1359, Édouard III affranchit les habitants de la Réole de la taxe de six deniers par livre qu'on percevait sur la vente des vins à Bordeaux.

Le duc d'Anjou prit possession de la Réole le 27 août 1374, et le même jour, en considération de la soumission de cette ville, il lui confirma tous ses priviléges.

Un charte de Charles V, du mois de mai 1375, porte que la ville de la Réole ne pourra jamais être séparée de la couronne de France.

La ville de la Réole, conquise par le duc d'Anjou en 1374, retomba au pouvoir des Anglais ; mais les Français s'en emparèrent de nouveau en 1378. En 1384, le duc de Berry lui accorda le privilége de veiller à la défense de ses remparts par les soins d'un conseil formé de vingt

bourgeois qui recevaient pour gages sept francs et demi par mois et qui devaient être choisis parmi « les plus sages « et plus convenables au faict de la guerre. »

La Réole s'élève sur une colline qui domine la rive droite de la Garonne. On y remarque encore les vestiges de ses quatre enceintes successives.

M. Léo Drouyn croit que la maîtresse tour du château, dont parle Froissart, existe encore et que c'est la tour qu'on appelle la Thomasse.

Je terminerai cette notice en empruntant quelques lignes au travail récent de M. Brissaud sur les Anglais en Guyenne :

« Les archives de La Réole contiennent une série de chartes données par des rois d'Angleterre et de France, et qui commence à Jean-sans-Terre (1206). Elle ne tarda pas à devenir une des filleules de Bordeaux ; un traité d'alliance fut signé en 1230 entre les deux communes. La Réole obtenait la permission de descendre ses vins à Bordeaux. Mais, ce qui paraît assez rare entre villes de Guyenne ainsi confédérées, les rapports de La Réole et de Bordeaux ne furent pas toujours exempts de démêlés. Édouard III (1347) dut intervenir pour rétablir la paix entre les deux villes, au nom des usages et coutumes qu'elles avaient observés de tout temps. Les causes de cette guerre ne sont pas indiquées dans les lettres patentes du roi. Elles disent seulement : *Super quibusdam commotionibus et dissensionibus inter ipsos* (La Réole) *et gentes villæ Burdegaliæ subortis.* »

Reson. Voyez RESSONS.

* RESSAIX, *Ressay* I[a], 258.

A quatre lieues de Mons.

* *Ressay.* Voyez RESSAIX.

RESSONS, *Reson* II, 336.

Commune de 1000 habitants, chef-lieu de canton, arrondissement de Compiègne (Oise).

Il n'existe de l'ancien château que le tertre sur lequel il s'élevait jadis.

Entre Chauny et Creil.

Réthel, *Réthers* (comté de) II, 428 ; V, 156 ; VI, 187, 188, 190, 192, 232, 235, 260, 261 ; X, 279, 285 ; XII, 360 ; XIII, 141 ; XVII, 381.

Cf. VI, 492 ; X, 427, 469, 534 ; XVI, 251 ; XVIII, 96, 318-320, 322, 326, 330, 435.

Pays de Champagne. Il formait un comté qui fut érigé en pairie le 27 août 1347.

Réthers. Voyez Réthel.

* *Revelle* XVIII, 439.

Il y a ici probablement quelque faute de copie.

Il faut peut-être lire : Ussel.

Reye IX, 430.

Petite rivière qui traversait Bruges et dont les eaux se perdent aujourd'hui dans les canaux de cette ville. Elle prenait sa source près de Saint-Georges.

Rheims. Voyez Reims.

* Rhens II, 546.

Rhin, *Rin* II, 385 ; VI, 23, 151 ; VII, 19 ; VIII, 370, 375, 376 ; X, 59, 449 ; XIII, 5, 7, 17, 24, 187, 259, 272 ; XIV, 22 ; XV, 231 ; XVII, 43, 60, 67.

Cf. II, 516 ; III, 520 ; XIII, 342, 344, 345, 348, 350, 366 ; XVI, 409, 410 ; XVIII, 64.

Le plus grand et le plus célèbre fleuve de l'Allemagne.

Rhodes, *Rodes*, *Roddes* II, 340, 343, 345 ; V, 73 ; IX, 400 ; XI, 230, 231, 250 ; XIV, 274 ; XV, 117, 201, 221, 243, 288, 316, 317, 320, 358 ; XVI, 34, 41, 42, 49, 52, 63.

Cf. II, 537 ; X, 566 ; XV, 409, 414, 427, 436, 444, 451, 476, 479, 506 ; XVI, 250, 251, 264, 417, 423, 428-430, 437, 509.

Ile voisine de l'Asie-Mineure, qui fut l'un des remparts de la chrétienté contre les Infidèles.

Froissart cite à diverses reprises les chevaliers de Saint-

Ribedave. Voyez RIBADAVIA.

RIBEMONT, *Ribeumont* III, 19, 22, 24, 27, 33; VIII, 286-291, 296; IX, 256; XVII, 543.

Cf. XIII, 450.

Ribemont, ville de 3300 habitants, sur la rive gauche de l'Oise (Aisne).

Le château de Ribemont existait dès le XII[e] siècle. Ce fut le lieu de naissance de saint Rigobert.

Berceau d'une famille illustre dans les annales des croisades et dans celles de la chevalerie.

* RIBÉRAC VIII, 428.

Ribesde. Voyez RIBADEO.

Ribeumont. Voyez RIBEMONT.

Ricemont. Voyez RICHMOND.

RICHMOND, *Ricemont*, comté II, 308, 321; III, 222.

Cf. IV, 442; VIII, 446, 462; XIII, 350.

Au nord-ouest de l'Yorkshire.

Rideride. Voyez ROTHERITHE.

RIEULAY III, 110, 224.

Commune de 500 habitants, sur la Scarpe, canton de Marchiennes, arrondissement de Douay.

Au sud-ouest de Marchiennes.

Le château de Rieulay formait un vaste édifice défendu par de hautes murailles et de larges fossés; il se trouvait au milieu des bois, et n'a été démoli qu'il y a quelques années.

On attribuait la construction de ce château à l'un des plus intrépides compagnons de Baudouin de Constantinople, Pierre de Douay, qui fonda près de là une chapelle dédiée à saint Amand.

Rieullès. Voyez ROALÈS.

RIEUX, *Dreux* XI, 65.

Commune de 2600 habitants, sur la rive gauche de l'Arize, arrondissement de Muret (Haute-Garonne).

Cette ville posséda, dès une époque reculée, d'importants priviléges. En 1317, le pape Jean XXII y érigea un évêché.

On voit encore quelques traces de ses anciens remparts qui se relient près des bords de l'Arize aux murailles de l'église.

* Rieux XV, 391.

Arrondissement de Vannes (Morbihan).

**Rigalart*. Voyez Rigalet.

* Rigalet, *Rigalart* VIII, 426, 427.

Rigalet est un hameau aux portes de Pont-Vallain, au nord-est de cette ville.

Rillé, *Rilly* XII, 219, 220, 228, 229.

Cf. I^{a}, 316, 317 ; XII, 386, 387.

Aucun doute ne peut exister sur cette rectification. Froissart a couché à Beaufort-en-Valée. Il passe à Moulherne, et de là, en suivant la route de Savigné, c'est-à-dire la route de Tours, il se dirige vers Rillé. C'était, paraît-il, la voie que l'on suivait au XIVe siècle ; car l'on montre à Rillé la maison où couchèrent en 1304 le roi Philippe le Bel et Jeanne de Navarre.

Rillé est aujourd'hui un bourg de 700 habitants, canton de Château-la-Vallière, arrondissement de Tours.

Rillé, dit Froissart, est à quatre grandes lieues de Moulherne. En ligne droite, la distance n'est pas plus forte.

A deux lieues de Rillé, il y avait, rapporte Froissart, deux chemins. L'un se dirigeait vers Tours, et il le suivit. L'autre fut celui que prit messire Guillaume d'Ancenis qui allait rendre visite à la dame de Maillé.

On trouve en effet à Cléré, à deux lieues de Rillé, deux routes. La première est celle de Tours, la seconde conduit à Cinq-Mars où Guillaume d'Ancenis traversa la Loire pour gagner le château de Maillé dans le canton de Sainte-Maure.

On ne peut songer à identifier le combat de Rillé (Indre-et-Loire) et la bataille qui eut lieu à Pont-Vallain (Sarthe).

Le passage suivant de la *Chronique de Flandre* paraît se rapporter au combat de Rillé qu'elle place immédiatement après la bataille de Pont-Vallain :

« Bertrans de Clequin retourna à Paris, et mena au roy Charle Thumas de Gransson comme prisonnier viers le roy, qui grant chière lui fist ; mais il ne fu pas longhement à Paris qu'il retourna sur la rivière de Loire, et ala devant ung fort nommé Saint-Mor-sur-Loire ; mais, sitost que les Englès seurent le venue dudit Bertram, il passèrent Loire et s'enfuirent. »

Rin. Voyez Rhin.

Riole, *Riolle* (*La*). Voyez Réole (La).

Riom, *Rion* VI, 194, 198, 350, 354, 358 ; VII, 314, 322 ; VIII, 6, 85 ; XII, 348 ; XIII, 73, 309, 315 ; XIV, 3, 91, 92, 104, 168, 169, 172, 196 ; XVII, 495.

Cf. Iª, 343, 370 ; XIV, 431.

« Grosse ville (XIII, 73). »

Ville de 11000 habitants (Puy-de-Dôme).

C'était la principale ville de l'apanage du duc Jean de Berry.

Ce fut vers cette époque que fut construit le château de Riom dont il reste quelques débris.

Rions XI, 226.

Sur la rive droite de la Garonne, canton de Cadillac, arrondissement de Bordeaux.

On y remarque les ruines du château et de fort belles murailles qui faisaient partie des anciennes fortifications.

Les priviléges de Rions furent recueillis et rédigés par Bernard d'Albret, qui acheta, en 1317, de Guilhem Séguin le château et la justice de cette ville.

* Ripaille, *Ripalle*, *Rispalle* XIV, 435, 437, 438.

* *Ripalle.* Voyez Ripaille.

Ripeumonde. Voyez Rupelmonde.

* Rising IX, 506.

* *Rispalle.* Voyez Ripaille.

* Rivière, *Ryver* XVIII, 368, 372.

Contrée aujourd'hui comprise dans le département des Hautes-Pyrénées et du Gers.

Rivière-L'Évesque XIV, 167.

Rivière sur laquelle le château d'Ardes est situé.

C'est la Couze qui se jette dans l'Allier vis-à-vis de la Nonnette. J'ignore pourquoi Froissart l'appelle : la rivière l'Évêque.

Ro-du-Timok, *Comette* XV, 246, 247.

Cf. XV, 400, 453, 454.

Le Timok étant la Mette, Froissart a ajouté la syllabe : Co, qui remplace le mot : Ro, et a tout naturellement écrit : Comette.

Ro-du-Timok est une petite ville que les croisés trouvèrent sur leur passage après la prise d'Orsowa.

Roalès, *Ruellès*, *Rouellès*, *Rieullès* XI, 377-383, 412, 417 ; XII, 303, 322, 324.

Cf. XI, 459 ; XII, 393.

Au nord-est de Benavente, à quatorze lieues de Valladolid et à onze lieues de Léon.

C'est aujourd'hui un bourg de cent cinquante maisons avec une population de sept cents habitants dans un climat malsain et fiévreux.

Roalès est non pas à sept lieues, mais à soixante-dix lieues de Compostelle. Peut-être un second chiffre a-t-il été omis par les copistes.

Ayala rapporte qu'après la prise de Villalobos les Anglais s'emparèrent d'une autre petite ville nommée Roalès.

* Robartsbridge VIII, 469.

Robée. Voyez Rahowa.

Robersart, *Robertsart* III, 147.

Cf. I, 20.

Commune de 300 habitants, canton de Landrecies, arrondissement d'Avesnes (Nord).

Au nord-ouest de Landrecies.

De larges fossés et quelques souterrains indiquent encore aujourd'hui le donjon des sires de Robersart.

Robertsart. Voyez Robersart.

Rocaberti, *Roquebertin* XII, 45.

A onze lieues de Lérida, près de la Seu-d'Urgel, sur une colline élevée.

Rocaberti n'est plus qu'un hameau à peine composé de quelques maisons.

Rocamadour, *Rocemadour*, *Rochemadour* V, 378 ; VII, 339, 340, 372-375, 379 ; XVII, 478.

Cf. Ib, 19 ; XVIII, 377.

Commune de 1650 habitants, canton de Gramat, arrondissement de Gourdon.

Le château était bâti sur un rocher qui domine toutes les habitations.

Notre-Dame de Rocamadour était le but d'un célèbre pèlerinage.

Froissart s'est évidemment trompé (IV, 370-376) en plaçant le siége de Rocamadour après celui de Gramat.

Les Anglais venant de Domme durent s'arrêter d'abord devant Rocamadour avant de se porter vers Gramat et de là sur Fons.

Roce-Bernart. Voyez Roche-Bernard (La).

Roce-Saint-Michiel VII, 475. Voyez Mont-Saint-Michel.

Rocelle (*La*). Voyez Rochelle (La).

Rocemadour. Voyez Rocamadour.

Rocemillon. Voyez Puyguilhelm.

Rocestre. Voyez Rochester.

Roche-Bernard (La), *Roce-Bernard* (*Le*) IV, 147.

Ville de 1200 habitants, au bord de la Vilaine, arrondissement de Vannes (Morbihan).

La Roche-Bernard eut ses seigneurs qui remplirent un rôle important dans l'histoire de Bretagne.

En 1347, Payen de la Roche-Bernard fut tué au combat de la Roche-Derrien.

C'était près de la Roche-Bernard qu'on voyait le château de l'Ile construit aux bords de la Vilaine par le duc de Bretagne Jean le Roux.

ROCHE-DERRIEN (LA), *Roche-Deurient*, *Roche-d'Euriant*, *Roche-de-Ryen*, *Roche-d'Orient* V, 164-177, 223 ; VIII, 252, 254 ;XII, 54 ; XIII, 146 ; XVII, 243, 244, 246.

Cf. I^b, 38 ; I^c, 283, 351 ; V, 495, 496 ; VIII, 449 ; XII, 383 ; XIII, 357 ; XVIII, 299, 300.

Commune de 1800 habitants, arrondissement de Lannion (Côtes-du-Nord).

La Roche-Derrien fut démantelée en 1394 par l'ordre du duc Jean V.

Il n'existe plus que la motte sur laquelle s'élevait jadis le château de la Roche-Derrien.

Près de là se livra le 18 juin 1347 un sanglant combat connu sous le nom de combat de la Roche-Derrien.

La ville de la Roche-Derrien était ainsi nommée de Derrien, fils puîné d'Eudes, comte de Penthièvre, qui fonda ce château en 1070.

* *Roche-d'Érie*. Voyez ROCHE-D'IRÉ.

Roche-d'Euriant. Voyez ROCHE-DERRIEN (LA).

* ROCHE-D'IRÉ, *Roche-d'Erie* XVIII, 443.

Fort situé à Loiré, arrondissement de Segré.

* ROCHE-DE-MAISY, *Rothemasse* XVIII, 284.

La Roche-de Maisy se trouve à l'entrée de la baie de Carentan. Ce fut donc jusque là que les navires anglais qui avaient débarqué Édouard III à la Hogue-Saint-Vaast, portèrent leurs dévastations avant de se diriger vers Cherbourg.

Roche-d'Orient (*La*). Voyez ROCHE-DERRIEN (LA).

Roche-de-Ponsoy (*La*). Voyez ROCHE-POSAY (LA).

Roche-de-Ryen. Voyez ROCHE-DERRIEN (LA).

Roche-de-Vendaix. Voyez VENDEIX.

* *Roche-de......* XVIII, 482.

* *Roche-Gouyon*. Voyez ROCHE-GUYON.

* ROCHE-GUYON, *Roche-Gouyon* IX, 537.

On voit par un document de 1369 qu'on accusa Jean Belan, chevalier, d'avoir vendu et livré aux Anglais le

château de la Roche-Guyon (*Trésor des Chartes*, *JJ*. 100, n° 298).

Roche-Millon. Voyez PUYGUILHEM.

Roche-Periot ou *Roche-Perioc*. Voyez ROCHE-PERIOU.

ROCHE-PERIOU, *Roche-Periot* III, 360, 361, 368 ; IV, 32-35, 39, 80-82, 84, 86-88, 91, 147, 157 ; XVII, 130, 136, 137. Cf. III, 513 ; IV, 437, 439.

Aujourd'hui hameau de la commune de Priziac (arrondissement de Pontivy).

J'ai déterminé t. IV, p. 437, grâce à une obligeante communication de M. de la Borderie, la situation de la Roche-Périot (Froissart avait peut-être écrit : la Roche-Périoc).

La Roche-Periou devait, dit-on, son nom à Périou, fils de Budic, comte de Cornouaille, qui bâtit ce château au XIe siècle.

Jean vicomte de Rohan donna à sa femme Jeanne de Navarre, sœur du roi de Navarre, la châtellenie de la Roche-Perieu (sic). (*Preuves de l'histoire de Bretagne de dom Morice.*)

J'ai déjà cité ces lignes de la chronique de Berne : « Rocheperiotum est castrum fortissimum et scituatum « super rupem excelsam, mareque ad latus ejus fluctuat. »

Parmi les archers qui au XIVe siècle servaient sous les ordres de Thomas de Rochefort, il s'en trouvait un nommé : Segon de Rocheperiou.

La Roche-Periou figure sous le nom de Rosperiou sur la carte de Cassini ; on y voit même l'indication d'un moulin sur l'Ellé, qui dans l'aveu déjà cité du prince de Guéméné en 1575 est mentionné en ces termes : « le mou- « lin situé sur la rivière qui passe au pied de mon dit « chasteau de la Roche-Perio. »

ROCHE-POSAY (LA), *Roche-de-Ronsoy* (*La*) VII, 350, 386, 391, 392, 399, 400, 407, 408, 436, 444, 451, 463, 469 ; VIII, 56 ; XVII, 473, 486, 490.

Rochefort (*ospital de*). Voyez *Hopital-sous-Rochefort.*

Rochefort. Voyez *Roquefort.*

* Rochefort-sur-Charente XVIII, 376, 459, 467.

* Rochefoucault (La) V, 544.

Rochemadour. Voyez Rocamadour.

Rochelle (La), *Rocelle* (*le*) II, 427 ; IV, 61, 63, 128, 145, 174, 221, 334 ; V, 23, 24, 109, 111 ; VI, 274, 283, 286, 324-326, 365, 367, 369, 394, 395 ; VII, 69, 72, 148, 223, 258, 274, 279, 285, 296, 356, 357, 412, 476 ; VIII, 9, 14, 78, 116, 121, 124, 127-129, 131, 133-143, 146, 147, 152, 153, 166, 168-172, 174, 180-185, 187, 190-194, 196, 199, 204, 206, 208, 209, 238, 243, 245, 304 ; IX, 25, 70, 119, 120, 314 ; X, 275, 331 ; XI, 329, 330 ; XII, 68, 69, 71, 73, 74, 320, 352 ; XIII, 114, 115, 148, 150, 153-158, 274-276, 297 ; XIV, 170, 204, 206 ; XV, 134 ; XVII, 201, 391, 465, 496, 516-527, 529, 535, 561.

Cf. I^a. 175, 491 ; I^b, 16, 79, 84, 217 ; I^c, 242, 285 ; V, 487 ; VI, 451, 489, 501 ; VIII, 433-435, 441-443 ; IX, 544 ; X, 455, 465, 503 ; XI, 455 ; XIII, 355 ; XVIII, 426, 440, 457, 458, 557.

Ville de 19000 habitants, chef-lieu du département de la Charente-Inférieure. D'abord simple bourgade habitée par des pécheurs, elle devint un port important dès le XIIe siècle. Louis VIII l'assiégea en 1228 ; mais ce fut surtout au XIVe siècle que ses relations commerciales prirent une grande extension.

C'est au récit de Froissart qu'on a accusé d'être trop favorable aux Anglais, qu'est emprunté le célèbre témoignage de la fidélité des habitants de la Rochelle à la France (VI, 275).

Ce fut par des lettres du 26 octobre 1360 que le duc de Normandie ordonna de remettre la Rochelle aux Anglais.

Le 24 octobre, le roi Jean avait donné le même ordre.

Dès le 25 octobre 1360, Édouard III confirma les privilèges de la ville de la Rochelle. Peu après il les étendit.

On sait que les bourgeois de la Rochelle refusèrent longtemps d'ouvrir leurs portes aux Anglais. Il fallut, pour les y contraindre, la résolution d'Édouard III de ne rendre la liberté au plus jeune fils du roi Jean (Philippe le Hardi) que lorsqu'ils auraient cédé.

Richard Tottesham fut après le traité de Brétigny le premier capitaine de la Rochelle ; et, chose assez étrange, Jean Chauderier fut l'un des bourgeois chargés de prêter le serment d'obéissance et de fidélité au roi d'Angleterre.

Le procès-verbal de la remise de la Rochelle aux Anglais le 6 décembre 1360 est l'un des documents les plus importants de la publication de M. Bardonnet.

Une charte de Charles V, du 8 janvier 1372 (v. st.), accorda aux bourgeois de la Rochelle les priviléges les plus importants. Le roi de France s'engageait à les secourir s'ils étaient attaqués par les Anglais. Pour rassurer davantage à ce sujet les habitants de la Rochelle, Charles V leur permit au mois d'août suivant d'entretenir un corps d'arbalétriers qui ne devrait jamais sortir de leurs remparts.

Un hôtel des monnaies avait été établi à la Rochelle.

On remarque encore à l'entrée du havre de la Rochelle les tours de Saint-Nicolas et de la Chaîne bâties par Charles V pour protéger la ville contre un débarquement des Anglais. Il existe aussi quelques débris de l'ancien château.

Sur la voie romaine de Londres à Canterbury.

L'une des villes qui doivent aux Saxons le nom qu'elles ont conservé.

Sous Wat Tyler, elle fut le théâtre d'une émeute dans laquelle on vit les Lollards entrer de vive force dans le château et y délivrer un de leurs amis qui avait été arrêté.

On y remarque un beau pont de onze arches sur la Medway. Ce pont fut principalement élevé aux frais de Robert Knolles et de Jean de Cobham qui firent une fondation pour en assurer l'entretien sous la surveillance de certains délégués de la commune : ce qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Le pont de Rochester est une fort belle construction longue de 560 pieds ; mais la chapelle bâtie à l'extrémité du pont par Jean de Cobham n'existe plus.

Il faut aussi signaler à Rochester les magnifiques ruines du château.

L'évêché de Rochester avait été fondé en 600 par Éthelbert, roi de Kent.

Rochewart. Voyez ROCHECHOUART.

* ROCHFORD XVI, 383.

Rockmaure. Voyez ROQUEMAURE.

* RODA XI, 438.

Rodais. Voyez RODEZ.

Rodais V, 353. Voyez RODIER (LE).

Il est fort difficile de déterminer quelle est la localité indiquée ici par Froissart.

Il ne peut être question de Rodès, dans l'arrondissement de Prades (Pyrénées-orientales) et encore moins de Rodez dans l'Aveyron.

Froissart parlant du chemin des montagnes qui se dirige de Montréal vers Pamiers, place sur cette route Fanjeaux et « Rodais ».

En cherchant au-delà de Fanjeaux sur la route des montagnes qui conduit à Mirepoix, nous ne trouvons d'autre nom assimilable que celui du Rodier. Ce n'est aujourd'hui qu'une ferme ; mais il y a près de là un château qui a pu être de quelque importance au moyen-âge.

149, 154-212, 466 ; X, 20, 27 ; XIV, 82, 84, 281 ; XV, 124, 255.

Cf. VIII, 479 ; IX, 501, 502, 522, 524, 538, 540 ; XIV, 423 ; XV, 440, 459.

Romanie. Voyez Romagne.

Rombies III, 149.

A deux petites lieues de Valenciennes.

On y voit encore les ruines d'une ancienne maladrerie.

Rome, *Romme* II, 10, 13, 14, 195, 296, 339, 341, 345-347, 364, 367, 426 ; III, 217, 253, 282, 434 ; V, 275, 303 ; VI, 304, 305, 313, 325, 348, 352, 356, 363 ; VII, 83, 86, 230, 233, 235, 252, 282, 284, 296, 297, 312, 313 ; VIII, 15, 40, 43, 369, 386, 387, 461, 474, 475 ; 482 ; IX, 46, 48-51, 143, 144, 148, 149, 154, 156, 211, 466, 467 ; X, 168, 205 ; XI, 231, 234, 245, 252, 253, 256, 258 ; XII, 37, 262 ; XIV, 33, 38, 82-86, 281, 283 ; XV, 50, 51, 92, 124, 125, 131, 133, 137, 176, 216, 217, 254 ; XVI, 33, 67, 83, 86, 98, 116, 121, 125, 135, 239 ; XVII, 24, 298, 423, 465, 500, 572.

Cf. I^a, 168, 171, 437 ; I^b, 18, 107 ; II, 498, 525 ; IV, 439, 464 ; VI, 474, 494 ; VII, 523, 536, 537 ; VIII, 461, 474 ; IX, 501, 519, 529, 575 ; X, 505, 507, 571 ; XI, 441 ; XII, 391 ; XIV, 422, 423, 426 ; XV, 416, 454 ; XVI, 274, 275, 279, 311, 312, 316, 319, 324, 416, 439, 453, 459, 492, 494 ; XVIII, 362, 364, 375, 424, 428, 498.

Froissart mentionne : le bourg de Saint-Pierre (IX, 49, 50, 154, 148), le château Saint-Ange (XI, 145, 148), le Campo-d'Oglio (*camp-d'ole*) (IX, 149), l'église de Sainte-Marie-Majeure (IX, 48), la porte de Naples (IX, 149).

Le bourg Saint-Pierre, théâtre de fréquentes luttes, devait son nom à la basilique de Saint-Pierre élevée en 326 par Constantin.

Le château Saint-Ange était l'ancien tombeau d'Adrien, dont les Romains détruisirent en 1379 la partie supérieure en livrant un assaut aux partisans du pape Clément VII.

Le Campo-d'Oglio était couvert des débris accumulés par les ruines anciennes et récentes. Depuis que Robert Guiscard avait détruit le Forum, on n'avait cessé d'y prendre des marbres et des pierres, et au XIVe siècle on continuait à en enlever pour fortifier le Capitole.

L'église de Sainte-Marie-Majeure dont le pape Nicolas IV avait reconstruit l'abside au XIIIe siècle, étalait un nouveau clocher bâti en 1376 par Grégoire XI.

Quant à la porte de Naples, Froissart a voulu désigner sous ce nom la *Porta Maggiore* formée de l'une des arches de l'aqueduc de Claude.

Le mot : *magna Roma*, qui se rencontre fréquemment dans les chartes du moyen-âge, exprime le respect dont était entourée, au moyen-âge, la cité d'Auguste et de saint Pierre, reine par la foi, les lettres et les armes.

Néanmoins Rome avait beaucoup souffert au XIVe siècle ; les ravages de la peste en 1348 avaient été épouvantables et la retraite des papes à Avignon fut une nouvelle cause de misère. On voyait, raconte-t-on, les troupeaux brouter l'herbe jusqu'au pied des autels de Saint-Jean-de-Latran.

Le pas de Roncevaux est resté célèbre dans les traditions et dans les légendes par la défaite de l'armée de Charlemagne. C'est une gorge triste et stérile où s'élève un monastère qui conserve, dit-on, les trophées conquis sur Roland.

RONCHIN III, 235.

Commune de 1800 habitants, arrondissement de Lille.

Au sud-est de Lille.

C'était l'un des domaines de l'abbaye de Marchiennes.

* *Rondon*. Voyez REDON.

Rongi. Voyez RONGY.

RONGY, *Rongi* IX, 235.

A deux lieues et demie au sud de Tournay (Hainaut).

Ronsoit. Voyez RONSOY.

RONSOY, *Ronsoit* III, 31.

Commune de 1650 habitants, arrondissement de Péronne.

D'après une chronique contemporaine, Ronsoy fut brûlé en 1339 par les Anglais.

Les ruines de l'ancien château existent encore.

ROOSEBEKE, *Rosebecque, Rosebec*, IX, 345 ; X, 152-174, 177, 183, 185, 186, 190, 200, 204, 236, 247 ; XII, 22 ; XV, 10, 11, 14.

Cf. I_b, 85, 92, 100, 103, 134 ; I^c, 287, 288, 310, 318, 352, 367 ; II, 533 ; III, 499 ; VII, 504 ; IX, 497 ; X, 453, 454, 476, 477, 479,-485, 490, 494, 497, 498, 503, 506, 508, 510 ; XV, 366, 432 ; XVI, 250.

Village situé sur la route de Roulers à Ypres, célèbre par la bataille où la mort du second Artevelde marqua la fin de la puissance des communes flamandes.

Froissart s'occupe fréquemment de la Flandre qui remplit un rôle si important dans l'histoire du XIV[e] siècle.

Au point de vue des expéditions militaires, les principales sont au nombre de six :

1° La chevauchée des comtes de Salisbury et de Suffolk avec la milice d'Ypres, qui se termina par leur défaite près de Marquette (III, 112-131) ;

2° La bataille navale de l'Écluse (III, 193-206) ;

3° La guerre de Louis de Male et des Gantois commandés par Jean Yoens (IX, 185-195) ;

4° La même guerre poursuivie après la mort de Jean Yoens par les capitaines gantois qui le remplacèrent (IX 195-209, 223-236, 341-372) ;

5° La même guerre renouvelée par Philippe d'Artevelde vainqueur au Beverhoutsveld, vaincu et tué à Roosebeke (IX, 372-378, 431-440 ; X, 1-75, 105-174) ;

6° La même guerre reprise sous les ordres d'Ackerman (dont la croisade de l'évêque de Norwich et l'expédition de Charles VI à Bourbourg ne furent que des épisodes) jusqu'à la conclusion du traité de Tournay (X, 174-185, 200, 201, 205-273, 319-323, 353-369).

Voici comment le texte manuscrit des *Chroniques de Flandre* rapporte la bataille de Roosebeke :

« Apriès, le roy party pour aler viers Courtray ; mais on luy aporta nouvielles que Phelippes d'Artevelle et Piettre du Bos, qui estoyent au siége devant Audenarde, venoyent contre le roy à XXX^{m} combatans flamens de commugnes, dont le roy et ses gens d'armes furent moult joyaus, et pour ce que si priès estoient venus de l'ost du roy, sur heure on ordonna les batailles, et se loga le roy entre Yppre et Rosebecque ; et durant que les batailles s'ordonnoyent, li connestables de Franche, l'amiral et le mareschal de Franche, et sire Guillaumes, li bastars de Lengres, alèrent adviser les Flamens qui estoyent logiés en une moult forte plache nommée le mont de Rosebecque, et raportèrent les seigneurs dessus nommés au roy que c'estoyent gens de commugnes et mal ordonnes et que tantost seroyent desconfis. Lors aprochièrent Franchois des Flamens et furent fort à entrer ens ; mais les Bretons et les Picquars entrèrent premiers en la bataille, où Flamens furent tous desconffis et mors bien XXVI^{m} hommes, et meismes Phelippes d'Artevelle leur capitaine, sur lequel

on trouva une lettre de pluiseurs villes, qui aux Flamens s'estoyent aloyés, et les Englès aussi ; et fu la ditte bataille faitte le joedi XXIXe jour de novembre, l'an mil III^{c}IIII^{xx} et deux. Là furent les seigneurs cy-apriès nommés : premiers, le roy de Franche, le ducq de Berry, le ducq de Bourgongne, le ducq de Bourbon, l'évesque de Biauvais, Olivier de Clichon connestable de Franche, le mareschal de Bourgongne, Mouton de Blanville, le sire de Sanssoire mareschal de Franche, sire Jehan de Vienne, amiral de Franche, li sire de Mangny, le conte de Saint-Pol, le sire de Couchy, le visconte de Miaus, le sire d'Anthoing, sire Engherrant d'Oedin, le sire de Sempy, le conte de Drues, le sire de la Bret, le seigneur de la Tremoulle, sire Pière de Navare, le conte de Danmartin, le conte de Braine, le Bèghe de Villaines, le conte de Longheville, le conte de Fauquenberghe, le sire de Ghistelle, le sire de Laval, le sire de Châlons, le sire de Raineval, le sire de Villers, le sire de Longheval, le conte de Monbliart, le sire de Biaumanoir, le sire de Malestret, le sire de Lion, le sire de la Roche, le sire de Rochefort, le sire de Derval, le sire d'Aineval, le conte de Saumes, le conte de Harcourt, le conte de Boulongne, le sire de Haubermont, le sire de Thorcy, le sire de Pontaillier, le sire d'Avry, le sire de Tory, le sire de Grant-Pret, le sire de Torière, le sire d'Anthoing, le sire de Saucourt, le sire de Biausart, le sire de Hocourt, le sire de Pagny, le sire de Bregy, le sire de Biauvoir, le sire de Latour, le sire de Torgy, le sire de Vienne, le sire de Sainte Croix, le sire de Châlon, le sire de Hangest, le sire d'Angleures, le sire de Chastillon, le sir d'Aunay, le sire de Helli, le sire de Henqueville, le sire de Santi, le sire de Vertaing, le sire de Fosseux, le sire de Garenchières, le sire d'Estouteville, le sire de la Rivière, le sire d'Escourcières, le sire de Cruli, Gui le Baveux, le sire de Trye, le sire de Mailli, le sire d'Aufemont, le sire de la Bove, le sire de Faignoelles, le sire de

Cran, le sire de Clary, le sire de Reviel, le sire de Lomby, le sire de Chevreuse, le sire de Halvyn, Gérard de Ghistielle, Charles et Phelippes de Potiers, le sire de Briffuel, le sire de Grutus, le sire de Wavrin, le sire de Dixemude, le sire de Havrech, sire Henry d'Anthoing, le sire de Hansecoste, le sire d'Escornais, le Haze de Flandres, le sire de le Hamaide, sire Rifflart de Calonne, le sire de Jollaing, le sire de Florench et moult d'aultres, tant que le roy Charle estoit acompaigniés de III ducqs, XXI contes, cent doubles chevaliers, banerès, II^{m} aultres chevaliers et VI mille escuyers. Apriès la dicte bataille ainsi passée, le roy et ses gens se des logièrent et alèrent à Courtray, où deux frères cordeliers vinrent de par le ville de Bruges, affin que le roy en euist mierchi, à laquelle il pardonna leurs meffais, et pour che eubt le roy d'icelle ville pour amende VI^{xx} mille frans, pour laquelle cose fu respitée. Puis dist-on au roy que la ville de Courtray avoit mis en fremeure les esporons et cottes d'armes des chevaliers de Franche, qui furent mort à le bataille qui fu à Courtray l'an de grâce mil III II, et faisoient d'iceulx esporons et cottes d'armes manière de desrision, dont il despleut moult à pluiseurs seigneurs, et pour celle cause fu abandonnée à toute pillier et ardoir. »

Roquebertin. Voyez Rocaberti.

Roquefort, *Rochefort* VIII, 106, 107.

Ville de 1750 habitants, arrondissement de Mont-de-Marsan.

On voit au centre de la ville les ruines d'un ancien château.

Sur la route de Bazas à Mont-de-Marsan.

Ce fut là, à ce que rapporte Froissart, que le duc de Lancastre, quittant Bordeaux, épousa l'infante de Castille qui arrivait de Bayonne.

On voit encore au centre de la ville les ruines de l'ancien château.

Roquefort, *Rochefort* XI, 203.

Sur la rive gauche du Gers, au sud de Boussens.

Un des châteaux, à ce que dit Froissart, bâtis par Renaud de Montauban.

Le voyageur s'arrête encore aujourd'hui devant les vastes ruines du château de Roquefort qui remontent, dit-on, au XIIe siècle.

Roquemaure, *Rokemore*, *Rockmaure* VII, 230, 231 ; XVII, 454.

Froissart distingue nettement ce château situé en Languedoc du château de Roquemaure près d'Avignon.

Il dit que ce château était près de Montauban ; il s'agit donc ici de Roquemaure sur le Tarn, canton de Rabastens.

Roquemaure, *Rokemore* VII, 279 ; IX, 464.

Cf. XIV, 398.

Sur la rive droite du Rhône, au nord d'Avignon.

Ce fut à Roquemaure que mourut le pape Clément V.

On peut voir dans le Recueil des ordonnances t. III, p. 633, un document fort intéressant sur le séjour de Henri de Transtamare en France.

Roqueserrière, *Terrières* VII, 335, 336 ; XVII, 471.

Cf. VII, 540.

Commune de 500 habitants, à une lieue de Montastruc, arrondissement de Toulouse.

Froissart avait probablement écrit Serrières, et les copistes en auront fait : Terrières.

Au mois de novembre 1372, Charles V réduisit les impôts de Roqueserrière parce qu'on n'y comptait plus que onze feux.

Rosanès, *Rossanès*, *Rouanès*, *Rebanès* XII, 45, 46.

Cf. XII, 374.

Aujourd'hui Castellvi-de-Rosanès, au milieu des montagnes, à six lieues de Barcelonne.

Les armes de ce bourg sont : un château de gueules en champ d'argent.

Rose-au-del. Voyez Redes-dale.

Rosebec, *Rosebecque.* Voyez Roosebeke.

Rosebourch. Voyez Roxburgh.

* *Rosère* (*La*) XVIII, 199.

Rosès, *Roys* XI, 222.

Rosès, au sud de Vallance, sur la rive gauche de la Baise. Au sud de Rosès se trouve une métairie qu'on appelle encore aujourd'hui : le château.

Rosnay VI, 113, 116, 177, 178.

Cf. I_a, 518.

Canton de Ville-en-Tardenois, arrondissement de Reims.

Le château de Rosnay qui commandait la route de Soissons à Reims, était occupé par les Anglo-Navarrais le 11 novembre 1358. Cette forteresse était redevenue française avant le mois de mars 1360.

J'emprunte cette note à l'édition de Froissart publiée par M. Luce.

Rosne, *Pont-à-Rosne*, *Pont-de-Rosne* IX, 205-207.

Cf. III, 486 ; IX, 535.

Sur la Rosne, au nord d'Anvaing, entre Tournay et Audenarde.

Rosne. Voyez Rhône.

* Ross XVI, 328 ; XVIII, 28.

* Rostrelehan IV, 440.

Rossanès. Voyez Rosanès.

Rothbury, *Urcol* II, 251, 262, 315 ; III, 426, 437 ; V, 121 ; XVII, 129.

Le manuscrit de Valenciennes porte : Uriol ou Riol. Je crois qu'il faut lire : Uriol et peut-être Uriot.

Il y a lieu de croire qu'il s'agit ici de Rothbury.

Édouard III, dit Froissart, sortant de New-Castle et se dirigeant vers Berwick, s'arrêta le premier jour dans ce lieu et le second à Alnwick.

Or des deux routes qui conduisent de New-Castle à Alnwick, l'une passe par Rothbury qui est à mi-chemin de ces deux villes.

Une rivière, ajoute Froissart, coule entre ce lieu et Alnwick : c'est l'Alne.

Enfin Froissart nous apprend que nous avons ici devant nous une ville et un château, et que c'était l'un des domaines des Percy.

Il y avait à Rothbury un gros bourg et un château. Édouard III donna cette seigneurie aux Percy.

* *Rothemasse.* Voyez Roche-de-Maisy.

Rotherhithe, *Rederide*, *Rideride* IX, 398 ; XII, 247.

Cf. I[b], 19.

Une charte conservée au Record-office où sont énumérées les résidences royales d'Édouard III, cite le château de Rotherhuyth (ou Rotherhithe).

Rotherhithe a été absorbé dans l'un des faubourgs de Londres.

* Rotynden VIII, 492.

Roucy, *Roussy*, *Roussi* (ville et comté de) II, 428 ; VI, 114, 118-120, 132, 149, 150, 152, 179, 187-189 ; XV, 233 ; XVII, 376, 381.

Cf. VI, 490.

Commune de 700 habitants, canton de Neufchâtel (Aisne).

Le comté de Roucy passa successivement aux maisons de Sarrebruck, de Roye et de la Rochefoucauld.

Dans une charte accordée au mois d'août 1367 aux arbalétriers de Laon, Charles V rappelle les services qu'ils rendirent lorsqu'on recouvra naguère le fort de Roucy occupé par les ennemis du royaume.

Rouanès. Voyez Rosanès.

Rouellès. Voyez Roalès.

Rouen, *Roen*, *Roem*, IV, 166, 401, 405, 408, 414, 421, 423 ; V, 71, 72, 354, 356-358, 360, 362, 368, 373, 374, 379, 410 ; VI, 9, 13, 27, 43, 128, 300, 321, 360, 382, 398, 402, 425, 445 ; VII, 4, 5, 414, 415, 424, 425, 441, 483, 484 ; IX, 55, 79, 94, 448, 449 ; X, 126, 129, 147,

Près de là un village s'est établi sous le même nom ; mais sa population n'est que de 900 habitants.

Royauville. Voyez Réalville.

Roye, *Roie* II, 336 ; VI, 39 ; VIII, 20.

Cf, VIII, 451.

Ville de 3800 habitants (Somme).

Une promenade a conservé le nom du Viel-Château.

Le 10 janvier 1373 (v. st.), Charles V supprime la commune de Roye, attendu que cette ville « par le fait de « nos ennemis qui à leur dernière chevauciée sont passés « par là, est toute déserte, les maisons et édiffices gastés, « ars et destruis tellement que elle est demourée du tout « inhabitée et en ruine, tant qu'à présent ne y a habitans « aucuns, ne personne qui y veulle, ne entendre plus à « demourer, ne rédiffier icelle. »

* Royghem IV, 473.

Roys XI, 222. Voyez Rosès.

Rozoy, *Rosoy* VI, 240, 243.

Rozoy-en-Thiérache ou Rozoy-sur-Serre.

Des lettres de Charles V, du mois de juillet 1367, exemptent, moyennant deux sous parisis par feu, les habitants du Rosoy-en-Thiérache des *appeaux volages* de Laon.

Rue V, 23, 24 ; VI, 89, 380, 384 ; VII, 443 ; VIII, 328 ; XVII, 215, 403.

Rue-sur-Mer (VII, 443) ou Saint-Esprit-de-Rue (V, 23, 24).

Ville de 2400 habitants (arrondissement d'Abbeville).

Au mois de mai 1369, Charles V confirma les priviléges de Rue. Il permit aux habitants de faire librement le commerce en France. Leur assentiment devait être préalablement obtenu avant qu'on érigeât un château ou une forteresse dans leur ville.

* *Rue-Saint-Benoîte*. Voyez Origny.

Ruellès. Voyez Roalès.

* Ruffec, *Roffiec* V, 544 ; XVIII, 460, 461.

Ville de 3300 habitants, à onze lieues d'Angoulême (Charente).

Rugles, *Routtes* V, 374.

Cf. V, 523.

Ville de 1900 habitants, sur la Rille, à douze lieues d'Évreux.

On voit encore à Rugles les restes d'une ancienne forteresse.

Si le roi Jean, quittant Évreux, forma le siége de ce château avant d'attaquer Breteuil, il ne peut être ici question ni de Routes dans l'arrondissement d'Yvetot, ni de Routot dans l'arrondissement de Pont-Audemer.

Rumegnies. Voyez Rumillies.

* Rumillies, *Rumegnies* III, 486.

A une lieue de Tournay.

* Rumilly XVIII, 145, 275, 279.

A une lieue et demie de Cambray.

Rupelmonde, *Ruplemonde*, *Ripeumonde* IX, 190 ; X, 429.

Cf. II, 527, 544 ; IV, 473 ; X, 569 ; XVIII, 54.

Ville de la Flandre orientale, sur la rive gauche de l'Escaut.

Les comtes de Flandre y possédaient un château dont on voit encore quelques ruines.

Ruplemonde. Voyez Rupelmonde.

Ruremonde, *Remoingne* XIII, 264.

Cf. XIII, 365.

La ville de Remoingne en Gueldre où se tenait le duc de Gueldre et que quelques chevaliers français vinrent reconnaître en retournant aussitôt après au camp de Corenzich, ne peut être que Ruremonde. On écrivait : Ruemoude à cette époque. Voyez la charte du 6 juin 1399 publiée par M. Willems.

* Ruthin XVI, 399.

Dans le Denbighshire.

* Rutland XVI, 342.

Rye, *Rie* III, 74 ; V, 264 ; VIII, 391 ; XI, 372.

Cf. III, 482 ; VIII, 423, 491 ; XVIII, 117, 301.

Ville ancienne, bâtie sur un rocher entre deux torrents. L'un des *Cinque-ports* depuis le règne de Henri III.

Rye formait autrefois un domaine qui dépendait de l'abbaye de Fécamp en Normandie.

Le château d'Ypres, bâti au XIIe siècle par Guillaume d'Ypres, sert aujourd'hui de prison ; mais l'on montre encore dans leur état primitif les murailles élevées à diverses reprises pour la défense de la ville de Rye sous le règne d'Édouard III.

On trouve dans les documents de cette époque un ordre royal du 8 mai 1376 pour fortifier Rye.

En 1346, Rye envoya neuf navires à Édouard III, retenu alors au siége de Calais.

Rye ne possède aujourd'hui qu'une population de 3800 habitants.

* Ryegate XVI, 326.

Ryole (*La*). Voyez Réole (La).

Ryon. Voyez Orion.

* *Ryver*. Voyez Rivière.

* Sabine XIV, 426.

Sablé IX, 292 ; XIV, 322 ; XV, 15, 20.

Cf. XVIII, 462.

Ville de 5700 habitants, sur une colline baignée par la Sarthe, à sept lieues de la Flèche (Sarthe).

Il existe encore des ruines considérables de l'ancienne forteresse.

Un autre château a été construit à Sablé sous Louis XIV.

La seigneurie de Sablé appartenait à Amaury de Craon qui fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers.

Sagrat. Voyez Castel-Sagrat.

A une lieue au nord de Carentan.

SAINT-DENIS II, 336 ; IV, 424-426, 432 ; V, 1, 278, 308, 359, 368, 369, 409, 427, 442, 445 ; VI, 59-68, 70, 85, 88, 90, 91, 107, 409-411 ; VII, 2, 248 ; IX, 237, 290 ; X, 192, 197 ; XI, 248 ; XIII, 6, 8, 9 ; XIV, 11, 164 ; XVI, 114, 163 ; XVII, 198, 295, 296, 366-368, 370, 404.

Cf. I_a, 161 ; I^c, 372, 423 ; II, 518, 538 ; V, 496, 536 ; VI, 465, 472-475, 478-480, 485, 510, 512 ; VII, 487, 537 ; VIII, 493, 494, 500, 502, 565 ; X, 468, 471, 477, 480, 481, 483, 488, 497-499, 508, 512, 513, 542, 569 ; XII, 355 ; XIII, 322, 323 ; XV, 432 ; XVI, 271, 283 ; XVII, 39, 198, 295, 296, 366-368, 370, 404.

Célèbre abbaye qui fut comblée des bienfaits de Charles V, mais que Charles VI troubla par la pompe trop profane de ses fêtes.

Près de là avait lieu la foire du Lendit, dont Froissart parle à diverses reprises (VII, 248, 296 ; XIV, 164).

La foire du Landit ou Lendit se tenait entre Saint-Denis et la Chapelle. Elle durait quinze jours de la Saint-Barnabé à la Saint-Jean. Telle était son importance qu'on suspendait à cette époque les cours de l'Université et les séances du Parlement.

* SAINT-DENIS-EN-BROQUEROIS XVI, 283 ; XVIII, 82.

SAINT-DENIS-LES-PONTS, *Pont-Saint-Denis* XI, 112.

Commune de 900 habitants, sur le Loir, canton de Châteaudun (Eure-et-Loir).

SAINT-DENIS-SUR-COISE, *Mont-Saint-Denis* XI, 112.

Près de Saint-Galmier (Loire), au sud-ouest de Saint-Symphorien.

Froissart appelle cette localité : le Mont-Saint-Denis, parce que Saint-Denis se trouve sur une colline élevée.

* SAINT-DIÉ XV, 383.

* SAINT-DIZIER I^a, 70.

Saint-Dominge, *Saint-Dominique*. Voyez SAN-DOMINGO.

SAINT-ÉMILION, *Saint-Millon* XI, 226.

Cf. IX, 495 ; XI, 441.

Ville de 3000 habitants, près de la Dordogne, à deux lieues de Libourne.

Un pieux anachorète de la Bretagne, saint Émilion. a donné son nom à cette ville où il mourut en 737.

Dès la fin du XIIe siécle, Saint-Émilion possédait une commune, et ses priviléges furent confirmés en 1287.

La ville de Saint-Émilion fut entourée au commencement du XIIIe siècle de fortifications qui la rendirent une des places les plus redoutables de la Guyenne. Placée sur un plateau, défendue par des fossés larges et profonds, elle était protégée par des murailles qui n'avaient pas moins de cinq à sept pieds d'épaisseur et qui du côté de la campagne présentaient une hauteur de cinquante à soixante pieds.

L'ancien donjon existe encore : on l'appelle le château du Roi.

Le 20 janvier 1340 (v. st.), la ville de Saint-Émilion fut déclarée unie à la couronne d'Angleterre.

En 1341, deux monastères situés hors de l'enceinte de Saint-Émilion furent détruits.

Je compléterai cette notice en empruntant quelques lignes à l'ouvrage de M. Brissaud : les Anglais en Guyenne :

« La plus importante, comme la plus ancienne des filleules de Bordeaux, est la commune de Saint-Émilion.

« Fondée par Jean-sans-Terre (1199) la même année que la commune d'Oléron, dont les priviléges étendus devaient servir de base à toutes les autres chartes de la Guyenne, elle eut à soutenir au XIIIe siècle, contre le châtelain de Fronsac, une longue et cruelle guerre. Elle en sortit victorieuse avec l'appui du sénéchal de Gascogne (1241), et, dès le règne d'Édouard Ier (1273), sa municipalité est constituée d'après les usages de la commune de Bordeaux. Le manuscrit de Wolfenbuttel nous apprend que les jurats désignaient trois prud'hommes de la ville comme éligibles

à la mairie, et qu'eux-mêmes choisissaient le maire parmi ces trois candidats. Pour les attributions judiciaires de la jurade, la charte concédée par Édouard Ier en 1289 reproduit textuellement celles qui, dans le même temps, étaient accordées aux Bordelais.

« Sous Édouard II (1312), paraît la mention d'une magistrature municipale dont Saint-Émilion nous présente le seul exemple dans le Bordelais. Ce sont les *Cent Pairs*. Ils correspondent sans doute aux Trois-Cents de Bordeaux ; mais ils ont de plus que ceux-ci le privilége de partager avec les jurats le droit d'élire le maire. Quant à leur nom de pairs, il paraît être un emprunt fait aux communes de Normandie. On le retrouve en effet à Rouen et à Falaise. Si la domination anglaise, commune aux deux provinces de Normandie et de Guyenne, établit des rapports d'institutions entre leurs communes respectives, c'est donc à Saint-Émilion surtout que paraît, pour le Bordelais, la trace de ces relations. »

Saint-Ernoul. Voyez Saint-Arnoult.

* Saint-Étienne XI, 437.

Saint-Exupéry, *Saint-Soupéry* XIV, 175, 181.

Aujourd'hui commune de 1400 habitants, à deux lieues d'Ussel (Corrèze).

Ce domaine appartenait à la femme d'Aimerigot Marchès.

En 1387, la forteresse de Saint-Exupéry ou Saint-Supéry était occupée par les compagnies.

Saint-Fagon. Voyez Pamphega.

Saint-Florentin VI, 253, 255 ; XVII, 387.

Ville de 2600 habitants, sur l'Armançon (Yonne).

Il ne reste plus qu'une seule tour du château, dont la construction remontait au XIIIe siècle.

Une charte de Charles V, du mois de janvier 1358 (v. st.), porte que les ennemis du royaume ont naguère occupé cinq forteresses près de Saint-Florentin.

La montagne de Saint-Gilles ou de Chingilkirk, selon l'orthographe des cartes écossaises, se trouve sur la rive droite du Lydder, un peu au-dessus de Lauder, au nord de Melross.

Commune de 2300 habitants, à deux lieues de La Fère (Aisne).

C'est sur l'emplacement de l'ancien château qu'a été érigée la célèbre manufacture de glaces de Saint-Gobain.

Cf. I[b], 114 ; I[c], 337 ; XIV, 393, 406, 419, 446, 447 ; XV, 383 ; XVI, 323.

Commune de 550 habitants, à deux lieues de Marquise.

Saint-Inglevert ai ouï nommer
Le lieu ouquel trois chevaliers
De France qu'on doit moult loer,
Ont esté XXX jours entier etc.

(*Poëme sur la joute de Saint-Inglevert.*)

Ayala rapporte qu'aussitôt après le départ du duc de Lancastre pour Bayonne, Saint-Jacques-de-Compostelle ouvrit ses portes au roi de Castille.

Saint-Jean-Brévelay.

Commune de 2500 habitants, arrondissement de Ploërmel, à 29 kilomètres de Vannes, à deux lieues de cette ville, dit Froissart.

Les lieues de Froissart sont très-fortes. Nous en trouvons ici un nouvel exemple.

C'était dans cette église que reposait saint Jean de Beverley.

SAINT-JEAN-A-LA-PIERRE X, 438.

Cette seigneurie appartenait à Jean Vilain.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, *Saint-Jean-l'Angélier* V, 108-112, 117, 278-282, 285, 286, 288, 295, 297 ; VI, 324 ; VII, 69, 442 ; VIII, 156, 163, 167-169, 172, 173, 176, 179, 180 ; IX, 24, 119 ; X, 331 ; XIV, 204 ; XVII, 224, 226, 227, 276-281, 522, 523, 525.

Cf. I^b, 38 ; I^c, 192 ; V, 485-487, 513, 526 ; XVIII, 294, 295, 458.

Villa romaine, puis rendez-vous de chasse des ducs d'Aquitaine et des rois mérovingiens sous le nom d'Angeliacum, cette localité prit le nom de Saint-Jean-d'Angély quand le chef de saint Jean-Baptiste rapporté d'Orient y fut déposé dans une abbaye bénédictine fondée au IXe siècle.

Philippe-Auguste établit un hôtel-de-ville à Saint-Jean-d'Angély en 1204, et Louis VIII réunit en 1223 cette ville à la couronne de France. Le rapide développement de sa prospérité fut à diverses reprises arrêté par les guerres que les Anglais et les Français se faisaient en Saintonge.

La ville de Saint-Jean-d'Angély possédait des priviléges qui furent confirmés en 1331 par Philippe de Valois et qui furent étendus par Charles V.

Une charte du 8 octobre 1347 attribua à Henri comte de Derby les biens confisqués sur Jean Barram, bourgeois de Saint-Jean-d'Angély.

On a conservé aux archives de Saint-Jean-d'Angély le texte de la capitulation, du 5 août 1351. Il y est dit que

cette ville sera remise par le sire de Copanne à Charles d'Espagne, comte d'Angoulême et connétable de France, le dernier jour du même mois « se à cely jour ou VI jours « devant plus prochains nous ne sommes secourus par « homme de nostre part qui soit si fort sur les champs « qu'il puisse lever par ses gens le siége dudict connes- « table et déconfire li et ses gens, ouquel cas seront pris « de chascune part deux chevaliers pour faire chois de la « place d'entre les deux batailles. » La garnison devait être conduite prisonnière à Tours, et vie sauve était garantie à tous les habitants.

Par une charte donnée au camp devant Saint-Jean-d'Angély au mois d'août 1351, Charles d'Espagne accorda, au nom du roi de France, rémission complète à tous ceux qui voudraient quitter le parti des Anglais.

Parmi ces rémissions, il en est une qui fut accordée à Jean de Montandron, habitant de Saint-Jean-d'Angély : « Quod, tempore quo comes Inclaustriæ, regni Angliæ, « inimicus noster, ad partes Xanctonenses accedens, villam « Sancti Johannis de Angelis, cum multis aliis castris, « villis et fortalitiis, occupavit, idem Johannes, qui de « dicta villa Sancti Johannis de Angelis extitit oriundus, et « ibi suam fecerat pro tempore mansionem etc. » (*Trésor des Chartes*, *JJ.*, n° 147, 23 décembre 1351.)

Richard de Totesham fut créé châtelain de Saint-Jean-d'Angély après la paix de Brétigny.

Le 9 novembre 1372, Charles V accorda des lettres de sauvegarde royale pour la ville de Saint-Jean-d'Angély.

Il reste peu de chose de l'ancienne abbaye.

le nom de Saint-Julien, la plupart entourés de forêts, il est assez difficile de déterminer à quelle localité se rapporte la mention que nous rencontrons ici.

Si nous prenons à la lettre l'affirmation de Froissart que Louis Raimbaut avait déjà passé entre Monistrol et Montfaucon quand il tomba dans l'embûche du sire de la Voute, nous serions réduits à choisir le village de Saint-Julien-du-Pinet près duquel se trouve un hameau nommé les Vachers, entre Yssingeaux et la Loire.

Si ce combat eut lieu au contraire dès que Louis Raimbaut s'éloigna de Bourg-d'Argental, il est à remarquer qu'un hameau appelé aussi les Vachers se trouve au nord de Monistrol.

Cependant, en pesant toutes les explications que donne Froisart et notamment ce qu'il dit du « destroït » qu'on ne peut éviter en allant du Monastier, à moins qu'on ne passe par Annonay, en remarquant aussi qu'il place la Vacière entre Saint-Julien et Annonay, on est conduit à préférer Saint-Julien-de-Vaucance et à supposer que quelque copiste aura écrit : Vacière pour Vaucance. En effet, Vaucance se trouve entre Annonay et Saint-Julien-de-Vaucance, et l'état des lieux répond parfaitement à la description du chroniqueur.

Louis Raimbaut, s'éloignant de Bourg-d'Argental, avait devant lui deux routes qui conduisaient au Monastier Ce que Froissart dit à ce sujet, est parfaitement exact. L'une passait par Annonay, et il l'évita. Il fut donc réduit à prendre l'autre placée au bord de la Cance dans un profond ravin qui se prolonge, entre des montagnes boisées, jusqu'à Saint-Bonnet. Nous retrouvons là « le destroit » dont parle le chroniqueur.

C'est donc au village de Vaucance, entre Saint-Julien-de-Vaucance et Annonay, que nous plaçons l'embûche du sire de la Voute et la défaite de Louis Raimbaut.

SAINT-JUST IV, 433.

Saint-Just-en-Beauvoisis, dit Froissart.

Saint-Just-en-Chaussée, aujourd'hui commune de 1750 habitants, à quatre lieues de Clermont (Oise).

* *Saint-Ladre*. Voyez SAINT-LAZARE.

SAINT-LAMBERT III, 21.

Hameau de la commune de Fourdrain, canton de la Fère, arrondissement de Laon (Aisne).

A trois lieues de Laon.

On y remarque une vieille porte et quelques vestiges de l'ancien château, dont l'enceinte était flanquée d'énormes tours.

* SAINT-LAURENT IV, 492.

Saint-Laurent-du-Mont, au sud de Cambremer.

* SAINT-LAZARE, *Saint-Ladre* XVI, 282.

A un quart de lieue au nord de Blois.

SAINT-LÉGER, *Saint-Légier* IX, 72, 76, 86-88.

Cf. IX, 509.

Saint-Léger-en-Pons, sur la route de Pons à Saintes.

Saint-Léger n'est pas à une demi-lieue, mais à six lieues de Mortagne.

L'ancien château existe encore.

* SAINT-LÉGER-EN-YVELINE XVIII, 132.

Saint-Légier. Voyez SAINT-LÉGER.

SAINT-LIÉ IX, 271.

Un peu au nord de Barbery-les-Moines, au bord de la Seine.

SAINT-LIÉ XV, 133.

Cf. XV, 383.

La chapelle de Saint-Lié se trouve sur le territoire de Villedomange, à l'ouest de Reims.

Saint-Leu. Voyez SAINT-LO.

SAINT-LO, *Saint-Leu* IV, 395-397, 401-405, 408, 414, 420 ; VI, 9 ; IX, 140 ; XVII, 190, 191, 195.

Cf. I^{e}, 282 ; IV, 454, 487-491 ; VI, 489 ; VIII, 464 ; IX, 504 ; XVIII, 283, 286, 382, 388, 426.

Ville de 10000 habitants, sur la rive droite de la Vire.

On y remarque encore quelques tours et quelques murailles qui faisaient partie de ses anciens remparts.

En 1378, on fit des travaux assez importants aux fortifications de Saint-Lô.

Ce fut le 20 août 1346, qu'Édouard III occupa le monastère de Saint-Lo ; le surlendemain les Anglais y mirent le feu. Ce monastère se releva lentement de ses ruines.

On lit dans une charte de Charles V que la bonne ville de Saint-Lo, l'une des dix-sept villes de draperie du royaume de France, est fort grande et spacieuse, et qu'il s'y faisait naguère un grand commerce par des marchands qui venaient de tous les pays, mais que par suite des guerres, elle est fort déchue et dépeuplée.

* Saint-Loup XVIII, 482.

Saint-Lucien, *Saint-Missien* IV, 427, 430, 433 ; XVII, 196, 197.

J'emprunte à M. Luce la note suivante :

« Jean Le Bel et tous les manuscrits de Froissart, à l'exception de celui de Rome, appellent cette abbaye : Saint-Messien. Cette leçon n'est pas aussi absolument mauvaise qu'on pourrait le croire au premier abord, car les restes de saint Messien (sanctus Maximianus) reposaient dans cette abbaye à côté de ceux de saint Lucien, son compagnon. »

Il faut ajouter que fort près de l'abbaye de Saint-Lucien il existe une localité appelée : Saint-Maixian.

Saint-Maixian est marqué sur la carte de Blaeu à une petite lieue nord-ouest de Beauvais.

Pendant leur marche en Beauvoisis, les Anglais saccagèrent Villeneuve-le-Roi. C'est ce que nous apprend une charte de Philippe de Valois, donnée à Moncel-Pont-Sainte-Maxence le 11 septembre 1346, où il abandonne aux bourgeois les trois cents livres de rente que produisaient les impôts levés dans leur ville. Ce don était fait en con-

sidération des dommages qu'ils avaient éprouvés pendant la guerre « et pour les aydier à enforchier la dite ville « pour la tuition et deffense d'icelle. »

SAINT-MACAIRE, *Saint-Makaire*, *Saint-Malcaire*, *Saint-Maquaire* II, 396, 398, 401, 402 ; VII, 72, 325, 326 ; IX, 16-20 ; XI, 226.

Cf. II, 529 ; IX, 498.

A dix lieues de Bordeaux.

La ville de Saint-Macaire s'élève sur la rive droite de la Garonne au haut d'un rocher dont le fleuve baignait autrefois le pied. Elle devait son nom à saint Macaire, disciple de saint Martin et l'un des apôtres de l'Aquitaine.

Pierre de Martillac était capitaine de Saint-Macaire en 1331, en 1333 et en 1341.

Le 20 mars 1337, Édouard III remercie les bourgeois de Saint-Macaire de leur fidélité. Le 12 février suivant, il les affranchit des droits qu'on prélevait sur leurs vins à Bordeaux, et il accorde aux Frères-Mineurs de la même ville quelques sous pour les frais d'un repas chaque semaine.

En 1346 et en 1341, Édouard III écrivit de nouveau aux bourgeois de Saint-Macaire pour les remercier de leur fidélité. A d'autres époques, il leur réitéra l'expression de la même gratitude en confirmant et en étendant leurs priviléges.

La ville de Saint-Macaire fut annexée à la couronne d'Angleterre le 23 mars 1373.

Voici comment la *Chronique de Flandre* rapporte le siége de Saint-Macaire par le duc d'Anjou :

« Puis alèrent à Saint-Makaire qui moult estoit forte ville, et aussi y avoit ung moult fort castiel, et là fu li dus et ses gens à siége III sepmaines en faisant moult de grans assauls de trait et d'engiens et aultrement, et moult endurèrent ceuls dedens la dicte ville de mervilleux assauls, et tant que la ville se rendi plus tost que le castiel,

et puis pour cause des fors assauls que icelui castiel eubt, il se rendy franchois, et assés tost apriès le ducq d'Ango donna congiet à ses gens d'armes pour cause du temps d'ivier qui commenchoit, car il estoit le Saint-Andrieu en l'an devant dit, et le dit ducq d'Ango ala la dicte saison d'ivier à Thoulouse apriès les dictes conquestes ainsi faites, car pour le temps, il conquist bien sur Englès LX forteresces, que grandes que petites. »

Le péage de Saint-Macaire était fort important au XIVe siècle. Édouard III en disposa successivement en faveur d'Arnaud de Durfort et de Bernard d'Albret.

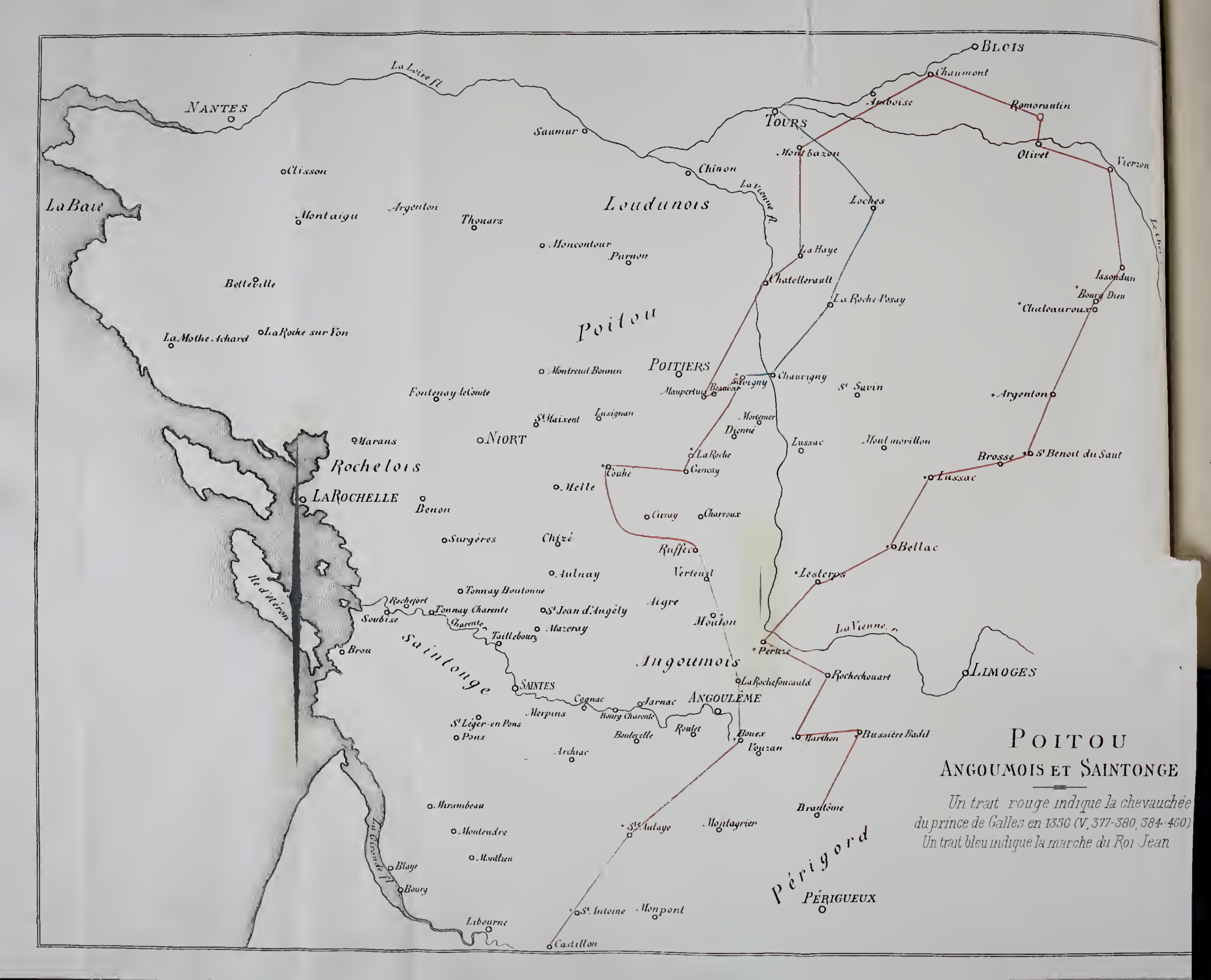
La ville de Saint-Macaire avait soutenu plusieurs siéges, lorsqu'en 1382 Richard II ordonna de réparer ses murailles.

Charles VI confirma en 1386 les priviléges de la ville de Saint-Macaire en l'unissant irrévocablement à la couronne de France.

On peut encore fort bien suivre le tracé des trois enceintes de fortifications qui protégèrent Saint-Macaire ; mais il n'existe plus rien du château qui fut démoli en 1626.

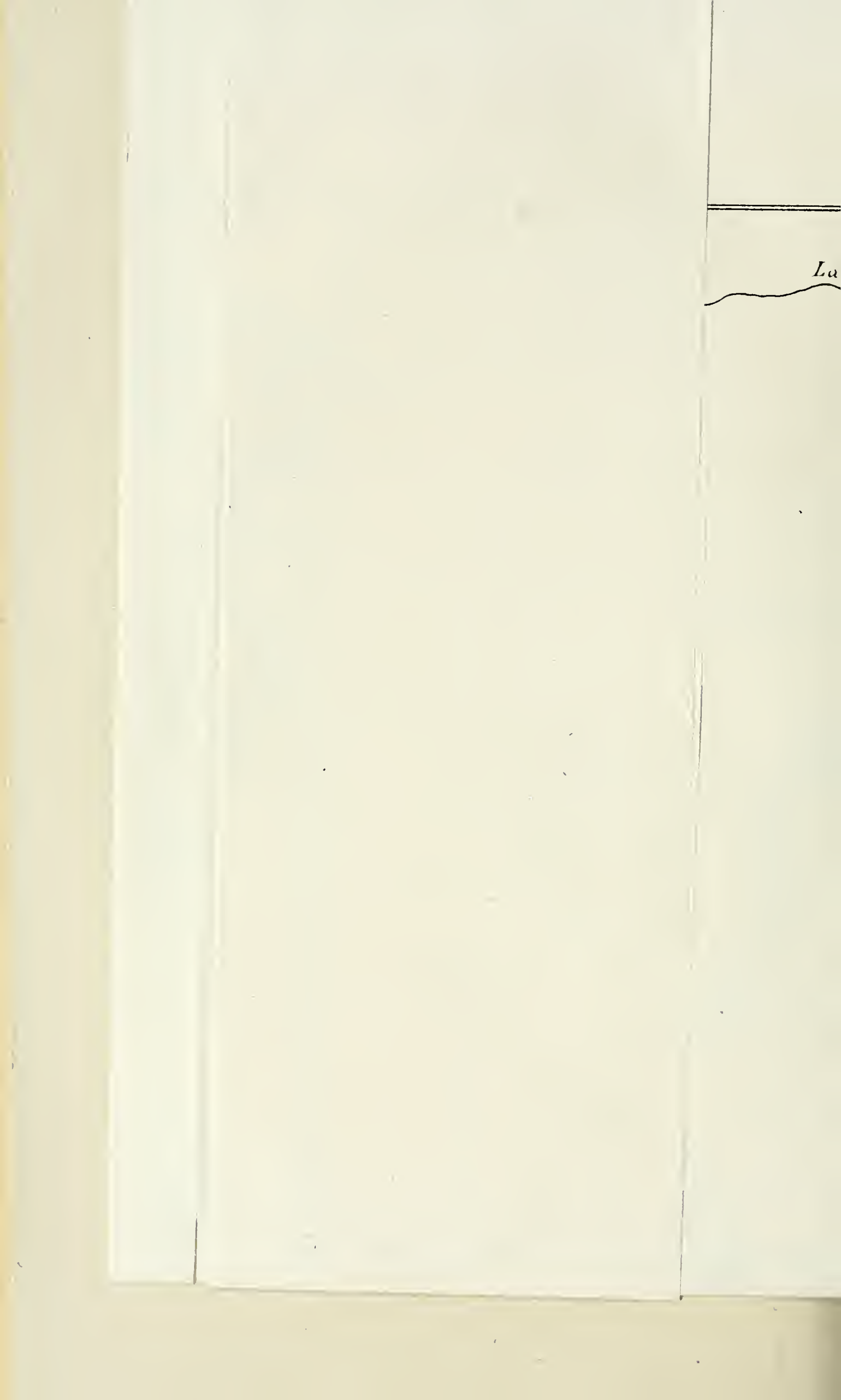
Les lignes suivantes sont empruntées à M. Brissaud :

« Les débris encore imposants de ses vieux remparts qui couronnent une très-belle position militaire, rappellent une commune capable de se faire respecter. Ses bourgeois déclarent qu'ils ne tiennent rien du roi. Ils sont en dehors de sa suzeraineté comme de son domaine. Il y a bien, disent-ils, dans la ville de Saint-Macaire, quelques bourgeois qui tiennent des maisons en fief ; mais ces maisons ressortissent au bailli royal, Bertrand de Bonneville, qui connaît les redevances dont elles sont chargées. D'où il suit que la plupart d'entre eux sont exempts de tout droit féodal. Ils ne sont astreints, comme habitants de la Guyenne, qu'au serment de fidélité. Encore Édouard III leur reconnut-il le privilége (1363) de n'être pas obligés de sortir de leur ville pour le prêter. »



POITOU
ANGOUMOIS ET SAINTONGE

Un trait rouge indique la chevauchée du prince de Galles en 1356 (V, 377-380, 384-460)
Un trait bleu indique la marche du Roi Jean


La

M. Boussaud signale la même situation à Bourg :

« La déclaration des communiers de Bourg-sur-mer respire une singulière fierté (22 mars 1273). Elle détaille tous les priviléges de la commune avec une précision minutieuse, et pour bien marquer l'étendue de ces priviléges, elle les rapproche, par une curieuse comparaison, de ceux des villes de la Lombardie. Bourg-sur-Mer est encore plus libre que ces cités. « Nous n'avons pas de biens commu- « naux, dit-elle, comme ceux que possèdent les villes de la « Lombardie et beaucoup d'autres. » Par l'absence de cette espèce de terre, le roi perd toute prise de souveraineté sur la commune. La propriété est essentiellement isolée, individuelle, libre. « Nous ne pouvons pas dire que nous « tenions rien en fief du roi ; car, *suivant notre coutume*, « nous ne devons que le droit d'esporle ou d'investiture. « Nous avons l'usage des carrières, des places, des murs, « des fossés et de tout ce qui est sous le pouvoir des com- « munes. Nous avons l'usage du fleuve pour pêcher, navi- « guer, etc. Nous avons un grand nombre de libertés con- « cernant soit les personnes, soit les biens, mairie et « jurade, avec les pouvoirs ordinaires. Quant au commerce, « pour tous les vins de nos vignes, qu'il y en ait peu ou « beaucoup, nous ne devons au roi que deux deniers, « et à ce prix, tout bourgeois est libre de charger ses « vins en bateau ou de les vendre en taverne. Si quelqu'un « vient acheter des vins dans la ville de Bourg, pour les « revendre ou les charger, l'acheteur devra payer au roi « et aux autres seigneurs de Bourg un denier pour chaque « tonneau. »

Saint-Mahieu. Voyez SAINT-MATTHIEU.

SAINT-MAIXENT, *Saint-Maxien*, *Saint-Maximien* V, 112 ; VIII, 188, 189 ; XVII, 225.

Cf. VIII, 442, 443 ; XVIII, 455.

« Chastel bel et bien séant », dit la chronique de Bertrand du Guesclin.

Ville de 4000 âmes, arrondissement de Niort (Deux-Sèvres).

Bertrand de Cassilis fut, après la paix de Brétigny, le premier châtelain de Saint-Maixent pour les Anglais.

L'abbaye de Saint-Maixent avait été fondée du temps de Clovis. Elle a été reconstruite au XVII[e] siècle, mais l'on a respecté l'ancienne coupole sous laquelle se trouve le tombeau de saint Maixent.

Charles V confirma en 1372 les priviléges de l'abbaye de Saint-Maixent.

Saint-Makaire. Voyez SAINT-MACAIRE.

Saint-Mallou. Voyez SAINT-MALO.

SAINT-MALO, *Saint-Mallou* III, 419 ; IV, 154 ; VII, 326, 327, 330, 418 ; VIII, 245, 248, 252-254, 258 ; IX, 69-71, 76-80, 82, 83, 89-93, 134 ; XIII, 101, 109 ; XVII, 540, 555.

Cf. VIII, 448 ; IX, 506-509, 535-537.

Saint-Malo-de-l'Ile, dit Froissart.

Ville de 11000 habitants (Ille-et-Vilaine).

Ville bâtie sur un rocher de granit qui s'avance au milieu des flots et qui domine l'embouchure de la Rance. De là le nom de Saint-Malo-de-l'Ile. Ce fut un évêque de Cambrie saint Malo qui, en se retirant en cet endroit désert dans la cellule de l'ermite Aaron, devint le fondateur de cette ville groupée peu à peu autour du monastère qu'il fonda.

Guillaume Picard, seigneur de Morfouace, défendit en 1378 Saint-Malo contre le duc de Lancastre.

Ce fut à Saint-Malo que le duc Jean IV débarqua en 1379 quand il fut rappelé par les Bretons. Néanmoins les bourgeois de Saint-Malo lui étaient peu favorables, et ce fut par la force qu'il les réduisit en 1384 à lui rendre hommage.

En 1395, Charles VI confirma et étendit les priviléges de Saint-Malo.

Saint-Malquaire, *Saint-Maquaire*. Voyez SAINT-MACAIRE.

SAINT-MAMBERT, *Saint-Maubert* IX, 88, 89.

Cf. IX, 509.

Saint-Mambert-en Médoc, à trois quarts de lieue sud-ouest de Pauillac et dans la commune de ce nom.

Saint-Mambert est devenu aujourd'hui par corruption : Saint-Lambert.

Il est question du siége de la tour Saint-Mambert dans les Actes de Rymer (t. III, 3, 126).

La tour Saint-Mambert est actuellement le fameux vignoble dit *château Latour*, rival de Margaux et de Lafitte.

* Saint-Mars XV, 423.

* *Saint-Matan*. Voyez Saint-Bertrand-de-Comminges.

Saint-Matthieu ou Saint-Mahé-de-Fine-terre, *Saint-Mahieu de-Fine-Posterne* III, 419 ; IV, 69, 74, 151 ; VII, 149, VIII, 222-224, 246, 249, 250, 252, 254, 275, 345-347, 364 ; XII, 69 ; XIII, 101, 104, 110 ; XVII, 135, 141, 143, 536.

Cf. VIII, 427, 449, 465 ; XVIII, 335, 480.

Sur le territoire actuel de la commune de Plougonvelin, arrondissement de Brest.

Saint-Matthieu Pen-ar-Bed, c'est-à-dire de fin de terre (d'où est venu le mot : Finistère).

Saint Tangui y fonda au VIe siècle un monastère qui prit le nom de Saint-Matthieu parce que ce fut là que débarquèrent des marchands qui rapportaient d'Éthiopie le chef de saint Matthieu.

En 1157, ce monastère fut converti en une abbaye de Bénédictins, et c'est probablement à cette époque qu'il fut reconstruit avec une rare magnificence.

Hervée de Léon, mort en 1169, fut l'un des bienfaiteurs de cette abbaye.

Sur un promontoire escarpé sans cesse battu par les vagues s'élèvent les imposantes ruines de ce monastère. Une grande partie de l'église existe encore, et bien que chaque tempête emporte quelques pierres, elle est restée l'un des édifices religieux les plus remarquables de la Bretagne.

Saint-Matthieu portait dans les documents latins (voyez XVIII, 335) le nom de *villa sancti Matthei-de-Fine-pcstremo*. Froissart en a fait : Saint-Matthieu-de-Fine-Posterne.

Saint-Maubert. Voyez SAINT-MAMBERT.

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS, *Saint-Mor-des-Fossés*, II, 335, 336 ; VI, 58, 59 ; X, 197 ; XVI, 163 ; XVII, 367.

Cf. I[b], 155 ; IX, 500.

Au bord de la Marne à une lieue de Charenton-le-Pont.

Aujourd'hui commune de 4000 habitants, arrondissement de Sceaux (Seine).

L'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés avait été fondée à la fin du VII[e] siècle. Il n'en reste point de traces.

SAINT-MAUR-SUR-LOIRE, *Saint-Mor-sur-Loire* VII, 436, 437 ; VIII, 48, 52, 53 ; XII, 222,

Cf. VIII, 426.

Aujourd'hui hameau de 200 habitants, dépendant de la commune de Toureil, à quatre lieues d'Angers (Maine-et-Loire).

On y voit encore les ruines de la célèbre abbaye de Saint-Maur qui avait été fortifiée pendant les guerres du XIV[e] siècle.

Saint-Maxien, *Saint-Maximien*. Voyez SAINT-MAIXENT.

Saint-Millon. Voyez SAINT-ÉMILION.

Saint-Missien. Voyez SAINT-LUCIEN.

* SAINT-MONAN V, 493.

Saint-Mor. Voyez SAINT-MAUR.

SAINT-NICOLAS, abbaye III, 220, 221, 223.

Cette abbaye avait d'abord été fondée au Mont-Saint-Martin. Puis elle fut transférée dans une prairie au bord de l'Escaut, d'où lui vint son nom de Saint-Nicolas-des Près ; mais en 1383 les religieux retournèrent à leur ancienne résidence du Mont-Saint-Martin.

Il ne paraît point que ce monastère ait eu beaucoup à souffrir du siége de Tournay ; car on grava sur la tombe

de Hugues Pourain qui en était alors abbé, qu'il avait gouverné charitablement le monastère pendant quarante ans sans en avoir en rien diminué les revenus.

« Ville belle de murs, de portes et de biaux clochiers « (XI, 247). »

Ville de 22000 âmes, sur l'Aa (Pas-de-Calais).

Les privilèges de Saint-Omer furent confirmés au mois d'octobre 1350.

Le roi Jean se trouvait à Saint-Omer au mois de novembre 1353.

Froissart mentionne l'abbaye de Saint-Bertin (V, 233, 329 ; XV, 297, 298, 300 ; XVII, 393).

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que de 1366 à 1383, la mître d'abbé de Saint-Bertin fut portée par Jean Delanghe, d'Ypres, plus connu sous le nom d'Iperius et auteur d'une excellente chronique de son monastère. Après sa mort, le schisme amena des déchirements si profonds que le nombre des moines fut réduit à trente-quatre.

SAINT-OUEN, *Saint-Ouin* XI, 248 ; XII, 12.
Cf. XIII, 338.
Sur la Seine, à une demi-lieue de Saint-Denis.
C'est à Saint-Ouen que s'élevait la Noble-Maison, sanctuaire de la chevalerie bientôt abandonné parce que la chevalerie manqua aux institutions qui devaient la perpétuer.

Saint-Ouin. Voyez SAINT-OUEN.

* SAINT-PALAIS, *Saint-Palais-en-Bascos* XVIII, 503.
Arrondissement de Mauléon (Basses-Pyrénées).

* SAINT-PAUL-AU-DÉSERT XVI, 257.

SAIRT-PÉ-DE-GEYRES, *Guiors*, *Jorre* XI, 21, 72.
Cf. XI, 435.
« Bonne petite ville (XI, 72). »
« Grant village et bonne abbaye (XI, 21). »
Ville de 2800 habitants, sur la rive droite du Gave de Pau (Hautes-Pyrénées).
La ville de Geyres devait son nom de Saint-Pé au monastère de Saint-Pierre que Sanche, duc de Gascogne, y éleva au XIe siècle.

SAINT-PIERRE, abbaye II, 161.
Cf. II, 507.
A l'ouest de Blanckland, au bord de la rivière East-allen, se trouve une localité appelée : Saint-Peters. C'était là probablement que se trouvait le monastère dont parle Froissart.

Saint-Pierre (fort). Voyez PETERHEAD.

Saint-Pierre-d'Arve. Voyez SAINT-PIERRE-SUR-ERVE.

SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER VII, 8, 9 ; XI, 113 ; XIII, 74, 79.
Cf. XVIII, 472.
Ville de 3000 habitants, sur la rive droite de l'Allier (Nièvre).
Le roi de France et le prieur de Saint-Pierre-le-Moûtier exerçaient ensemble dans cette ville le droit de justice.

SAINT-PIERRE-SUR-ERVE, *Saint-Pierre-d'Arve* IX, 292.

Saint-Pierre-d'Erve ou Saint-Pierre-sur-Erve, commune de 500 habitants, canton de Sainte-Suzanne, arrondissement de Laval (Mayenne).

Saint-Pol-de-Léon VIII, 346, 347.

Ville de 6700 habitants, au bord de la Manche (Finistère). On y voit une cathédrale magnifique construite au XIVe siècle.

Le clocher de la chapelle de Creizker est aussi fort remarquable : c'est, dit-on, l'œuvre d'un architecte anglais appelé par Marie d'Angleterre, femme du duc Jean IV.

Voici en quels termes la *Chronique de Flandre* rapporte la prise de Léon par Bertrand du Guesclin :

« Et puis alèrent à Léon, bonne ville fremée et laquelle « ne se volt mie rendre, et pour chou fu des Franchois « assalie, minée et prise et toute essilie, et une tour qui « y estoit, abatue, et là estoit le séjour de la dame de « Bretaigne. »

Une note inscrite sur la bible des sires de Léon mentionne la naissance en 1341 d'Hervée, fils d'Hervée de Léon et de Marguerite d'Avaugour, « et fuit conceptus in « reditu guerræ dominorum regum Franciæ et Angliæ. »

C'était aux aïeux d'Hervée de Léon qu'était due la reconstruction du château que Henri II, roi d'Angleterre, avait fait raser vers 1170.

Saint-Pol-en-Ternois V, 320, 326, 327, 329 ; VII, 426, 440 ; VIII, 283, 403, 452 ; XVII, 305, 307, 309.

Cf. XVI, 283.

Saint-Pol-en-Ternois ou sur Ternoise est aujourd'hui une ville de 3500 habitants, chef-lieu d'arrondissement (Pas-de-Calais).

En 1367, une aide fut votée dans le comté de Saint-Pol pour payer la rançon du roi Jean.

Saint-Pourçain, *Saint-Poursain*, *Saint-Poursaint* VII, 8, 9, 469 ; XI, 113 ; XIII, 79 ; XIV, 174.

Cf. XIV, 421.

Ville de 500 habitants, arrondissement de Gannat (Allier).

Il existe encore des parties importantes de l'abbaye qui avait été fondée au IX[e] siècle.

Il y avait un hôtel des monnaies à Saint-Pourçain.

Saint-Quentin II, 486 ; III, 19-21, 23, 24, 26, 28, 29, 31-33, 35, 49, 57, 58, 62, 133-135, 138 ; V, 277 ; VI, 94, 109, 127, 128, 130, 131, 136, 139, 140, 225, 228, 231, 234 ; VII, 20 ; VIII, 20, 284-286, 288, 289 ; IX, 243, 252, 255, 256 ; XVII, 69, 71, 75, 85, 376, 498, 538, 544.

Cf. III, 474 ; VI, 508 ; X, 492 ; XVIII, 85, 87-89, 92.

Ville de 31000 habitants, à douze lieues de Laon (Aisne).

Il y avait un hôtel des monnaies à Saint-Quentin.

En 1338, Jean de Quiévresis, prévôt de Saint-Quentin, fut tué par un bourgeois de cette ville. Parmi les biens qui de ce chef furent confisqués, une charte de Philippe de Valois, du mois de janvier 1338 (v. st.), énumère ceux qui suivent :

« La moitié pour nondevis d'une maison assise en la rue de la Granche, en laquele demeure damoisele Isabiaul Putepaine.

« Item, la moitié pour nondevis de soixante sols parisis de rente chascun an sur une maison séant en la rue des Flamens, au touquet de la rue du Jardin.

« Item XL sols sur une maison et un jardin assis derrières le moustier Saint-Père.

« Item la moitié de LX sols sus trois masoncelles assises derrières le Four le Canel.

« Item la moitié de XXX sols sus la granche Guillaume Froit-Mantel.

« Item la moitié de XL sols sus la maison Simon Languedor.

« Item la moitié de XXX sols sus la maison Jehan Alixandre.

« Item la moitié de L sols sus la maison dame Hersant, devant le pontcelet.

« Item la moitié de C sols sus la maison qui fu Étienne Lespicier.

« Tout en la ville de Saint-Quantin-en-Vermendois. »

SAINT-RAMBERT XI, 126.

Cf. XI, 436, 437.

Bourg de 2600 habitants, à cinq lieues de Montbrison (Loire).

SAINT-RÉMI III, 78.

Hameau situé près du village de Sainte-Geneviève, à l'ouest de Chimay, sur la route qui conduit à Salles.

SAINT-RIQUIER V, 7, 13, 17, 19, 21, 23, 30, 71 ; VII, 440 ; XVII, 202.

Cf. II, 553.

Bourg de 1800 habitants, à deux lieues d'Abbeville.

Il s'y trouvait une célèbre et puissante abbaye, dont les bâtiments sont aujourd'hui occupés par un séminaire.

On voit par des lettres du mois d'octobre 1350 qu'à cette époque le roi de France prit la ville de Saint-Riquier sous sa protection spéciale.

Au mois de décembre 1382, Charles VI délivra des lettres de sauvegarde royale pour l'abbaye de Saint-Riquier. Elles confirmaient d'autres lettres semblables octroyées par Charles V en 1366.

Craignait-on au mois de décembre 1382 les désordres des Bretons qui, en revenant de Roosebeke, traversaient la Picardie pour rentrer dans leurs foyers ?

Saint-Salveur-le-Visconte. Voyez SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

Saint-Salvier. Voyez SAINT-SEVER.

Saint-Salvin. Voyez SAINT-SAVIN.

SAINT-SATURNIN, *Saint-Verain* XVI, 127.

A l'est d'Avignon, sur une hauteur qui domine à la fois les rives du Rhône, de la Sorgue et de la Durance.

SAINT-SAUVE III, 6.

Cf. XVI, 283.

Prieuré près de Valenciennes.

A une demi-lieue nord-est de Valenciennes.

D'après la légende, saint Sauve avait officié pour la dernière fois, avant de subir le martyre, dans un village nommé Brena. Ce fut en cet endroit que s'arrêtèrent les bœufs attelés au char chargé des reliques du martyr que Charlemagne envoyait à Valenciennes. L'empereur des Francs, instruit de ce qui s'était passé, renonça à son projet et fit construire en cet endroit une église et un prieuré qui conservèrent le nom de Saint-Sauve.

Le prieuré de Saint-Sauve devint une abbaye en 1629. Il en reste encore quelques débris.

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE, *Saint-Salveur-le-Visconte* IV, 378, 382 ; V, 363, 470 ; VI, 7, 8, 10, 12, 13, 159, 160, 199, 318 ; VII, 258, 260, 300, 323, 450, 460 ; VIII, 50, 54, 239, 240, 242, 244, 267, 339-343, 345, 347-352, 362, 366-368 ; XII, 378, 379 ; XVII, 333, 360, 465, 468, 550, 553- 555, 559.

Cf. V, 523 ; VII, 539, 546 ; VIII, 453, 463-467, 469, 472 ; XVIII, 441.

Bourg de 2800 habitants, sur la Douve (arrondissement de Valognes).

On y voit encore les ruines de l'ancienne abbaye et du château qui joua un rôle si important dans les guerres de la Normandie.

D'après la *Chronique de Flandre*, l'amiral de France Jean de Vienne avait sous ses ordres trois cents hommes d'armes « de bonne étoffe ». Cependant, après six mois de siége, il fut réduit à acheter la forteresse qu'on paya soixante mille francs au capitaine anglais qui se laissa corrompre.

Je ne puis que renvoyer, pour tout ce qui concerne Saint-Sauveur, à l'érudite monographie de M. Léopold Delisle. On y trouvera notamment sur l'emploi des canons et de la poudre des renseignements pleins d'intérêt que l'on pourra utilement comparer à ce que Froissart rapporte des

terribles effets de l'artillerie au siége de Saint-Sauveur.

On remarque dans les archives anglaises de nombreux documents sur l'accusation de trahison dirigée contre le capitaine anglais qui livra aux Français cette importante forteresse.

SAINT-SAVIN, *Saint-Salvin* VII, 436, 438, 443-445, 452, 463 ; XVII, 489.

Cf. VII, 545.

Ville de 1500 habitants, à quatre lieues de Montmorillon (Vienne).

L'abbaye de Saint-Savin avait été fondée par Charlemagne. Elle eut pour abbé Josselin Badereau qui en 1363 fit hommage au prince de Galles et qui écrivit le 4 juin 1370 au roi de France pour se plaindre de ce que son monastère avait été pillé.

L'église abbatiale de Saint-Savin existe encore. C'est l'un des plus beaux monuments religieux du Poitou.

SAINT-SEROUN, *Jenon* IX, 274.

Les Anglais, ayant traversé l'Yonne à Pont-sur-Yonne, s'arrêtèrent, dit Froissart, dans ce village à une lieue de Sens.

Saint-Seroun est à une lieue de Pont-sur-Yonne et à deux lieues de Sens (entre Brannay et Villeperrot).

SAINT-SEVER, *Saint-Silvier*, *Saint-Salvier* VIII, 315, 318, 319 ; XVII, 548.

Cf. VIII, 459.

Saint-Sever-de-Rustau, sur la rive gauche de l'Arros (arrondissement de Tarbes).

L'église romane de Saint-Sever a été classée parmi les monuments historiques.

SAINT-SEVER IX, 495, 496.

Ville de 4800 habitants (Landes).

Saint-Silvier. Voyez SAINT-SEVER.

Saint-Sivier. Voyez SAINTE-SÉVÈRE.

Saint-Soupéry. Voyez SAINT-EXUPÉRY.

rois de France avaient coutume de s'arrêter lors des cérémonies du sacre.

Saint-Trond IX, 438 ; XVI, 109.

Cf. X, 455 ; XIII, 321.

Cette ville qui doit son nom et son origine à un monastère fondé au VIIe siècle par saint Trond, était fortifiée dès le XIe siècle.

Au XIVe siècle, la ville de Saint-Trond joua un rôle assez important dans les affaires du Brabant.

Malheureusement Saint-Trond souffrit beaucoup au XVe siècle des guerres qui s'élevèrent entre le duc de Bourgogne et les Liégeois, et Charles le Téméraire fit démolir ses remparts.

Le monastère de Saint-Trond possédait de vastes domaines ; il en existe un cartulaire qui a été récemment mis au jour par les soins de M. Piot.

Saint-Trond a aujourd'hui une population d'environ 11000 habitants.

Saint-Ubère, *Saint-Ubert*. Voyez Saint-Thibéry.

Saint-Vaast III, 151, 153, 157, 158.

C'était, dit Froissart (III, 157, 158), le nom d'un moûtier aux portes de Valenciennes.

Il s'agit ici de Saint-Vaast-Là-Haut (banlieue de Valenciennes), sur une hauteur qui domine la rive gauche de l'Escaut, en face de la citadelle actuelle.

Saint-Vaast-en-Bavésis III, 142.

Saint-Vaast-en-Bavésis se trouve à l'ouest de Solesmes sur la route de Solesmes à Cambray.

On y remarque un cimetière entouré de murailles et protégé autrefois par des tours.

Saint-Valéry, *Saint-Waléri* II, 427 ; III, 74 ; V, 10, 14 ; VI, 87, 89, 93, 105, 106, 109, 110, 112, 122-125, 132-134, 155, 486, 497 ; VII, 309, 311, 439 ; X, 333 ; XIII, 109 ; XVII, 199, 374-376.

Cf. I^b^, 68 ; II, 553 ; VI, 497.

Saint-Valéry-sur-Somme, ville de 3500 habitants à l'embouchure de la Somme.

Les Français assiégeaient Saint-Valéry au mois d'avril 1359.

Voici comment la *Chronique de Flandre* (texte manuscrit de la Bibliothèque de Bourgogne) rapporte le siége de Saint-Valéry et les événements qui le suivirent :

« Moult tost apriès prirent li Navarois le ville de Saint-Walry ; et à le nouvielle saison ensuivant se rassambla li communs devant dis, et alèrent avoecq le conte de Saint-Pol et Moriel de Fiennes, connestable de France, et pluiseurs nobles, et alèrent à siége devant Saint-Walry. En celle saison assambla Phelipes de Navare ses gens pour ceuls de Saint-Walry secourre, mais il rendirent le fort as Franchois, pour partir sauvement, et emportèrent tous les biens qu'il avoyent fouré en le ville et ailleurs. Lors entra Phelipes de Navare ou pays de Vermendois et d'Artois, et fourèrent le pays jusques à Dourlens, et puis se repairièrent ; et li Franchois qui estoient à Saint-Walry à siége, les sieuwirent jusques priès de Saint-Quentin à ung petit hamiel, c'on apelle Torgny, et furent Franchois si priès des Navarois que pour assambler, et moult en estoyent désirans, car moult estoyent fors de gens contre les anemis, mais par Moriel de Fiennes, connestable de Franche, et par le conte de Saint-Pol, fu le besogne retardée. En celle journée firent leur gent retraire à Saint-Quentin, et en celle nuit li Navarois s'en partirent sans bataille.

« Il avint en l'an mil III^cLVIII, LIX, et LX, que Navarois, Englès et Normant assamblèrent avoecq euls Alemans et gens de pluiseurs pays, assemblés en pluiseurs compaignies, et firent guerre en toutes les contrées du royaume de Franche entre le rivière de Rosne et de Somme, et en toutes ces contrées il eurent forterèches où il avoyent recour pour le peuple guerroyer, et moult en ochirent et ranchonnèrent et prirent et ostèrent leurs ricquèches, car en ce temps

n'avoit li peuples nul deffendeur, se moult petit non, et meismes li régens leva ou royaume pluiseurs tailles merveilleuses, et li aucun seigneur prendoyent avaines, pluiseurs bestes, blés et aultres vivres, et les metoyent en leurs fortereschcs pour garnisons de leurs castiauls, et souffroyent li aucun que leur homme fussent molestés et leurs biens molestés et ostés pour le hayne qu'il avoyent à yauls, et fu li envie eslevée des nobles et de leurs subgès par les paysans de Biauvesis, qui commenchièrent soudainement à ochire les nobles hommes, et aussi chil qui as chités, as bours et as villes demoroyent, qui estoient fermées, eubrent en cel tamps moult de persécutions, car tous leurs fourbous furent ars et destruit par yauls ou par leurs anemis en toutes les contrées devant dittes, et moult furent les bonnes villes travillies tant pour réfections comme pour veillier et grans tailles payer, et ne pooit-on marchander fors des fortereschcs, sinon que par sauf-conduit ou par treu payer ou à l'aventure de perdre corps et avoir. »

SAINT-VENANT III, 129, 210, 296, 299, 302 ; V, 84, 160, 183, 184, 426 ; VII, 198 ; X, 114, 226, 228, 229, 230.

Cf. X, 480.

Ville de 2800 habitants, sur la Lys (Pas-de-Calais).

Saint-Vérain. Voyez SAINT-SATURNIN.

SAINT-VINCENT. Voyez SAN-VICENTE.

Saint-Waléry, *Saint-Walléry*. Voyez SAINT-VALÉRY.

Saint-Yrain. Voyez SANTAREM.

SAINT-YRIEIX, *Saint-Yriet* VIII, 36, 37.

Cf. VIII, 424.

Sur la rive gauche de la Loue (Haute-Vienne).

On y remarque encore une tour dont la construction remonte, dit-on, au XIe siècle.

Le 4 octobre 1376, Charles V fit délivrer des lettres de sauvegarde royale en faveur du chapitre de Saint-Yrieix en Limousin.

SAINTE-BAZEILLE, *Saint-Basille* II, 396 ; III, 231 ; IV, 274, 275, 277, 282 ; VII, 66, 325, 326 ; VIII, 17 ; XI, 226 ; XVII, 166.

Commune de 3000 âmes, sur la rive droite de la Garonne, arrondissement de Marmande (Lot-et-Garonne).

Le siége que la garnison anglo-gasconne de ce château soutint en 1342 contre les troupes françaises commandées par l'évêque de Beauvais, dura plus de cinq mois, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de décembre.

Le 4 juin 1343, Philippe de Valois manda au receveur de Cahors de payer la somme de deux cents livres à Nicolas de Faumechon, écuyer, en reconnaissance de ses services et de ceux de son frère, Henri de Faumechon, écuyer, qui avait été tué par les ennemis à la prise du château de Sainte-Bazeille (*Trésor des Chartes*, *K.* 43, nº 26).

Le 19 octobre 1343 (?), le roi de France indemnisa le comte de l'Isle-Jourdain des dépenses par lui faites au château de Sainte-Bazeille dont il avait la garde.

SAINTE-CATHERINE-AU-SINAÏ V, 163 ; XV, 138 ; XVI, 55, 107.

L'un des plus célèbres et plus lointains pèlerinages que l'on connût au moyen-âge.

Cf. le mot SINAÏ.

* SAINTE-CATHERINE-DE-FIERBOIS VIII, 439.

A dix lieues de Chinon.

Sainte-Catherine. Voyez SANTA-CATALINA.

* SAINTE-CROIX X, 566.

Monastère en Écosse.

SAINTE-DODE, *Dos-Saint-Julien* XI, 203, 222-224.

Cf. XI, 440.

Sainte-Dode se trouve à l'est de Miélan. On montre sur les hauteurs les ruines de l'ancien château.

Je crois que Froissart a appelé ce lieu : Dos-Saint-Julien, parce que saint Julien est l'un des saints les plus vénérés du comté de Pardiac.

SAINTE-FOY IX, 13 ; XI, 226.

Cf. IX, 498.

Ville de 4000 habitants, sur la Dordogne (arrondissement de Libourne).

Sainte-Foy-la-Grande fut fondée au milieu du XIII[e] siècle par Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis. Édouard II l'unit à la couronne d'Angleterre, et cette annexion fut renouvelée par Édouard III en 1353 et en 1358.

Cette ville bâtie dans une presqu'île formée par la Dordogne et par deux ruisseaux, le Rance et le Vignerol, occupe une enceinte carrée, jadis défendue par des murailles de quatre pieds d'épaisseur et par un grand nombre de tours. Ces vestiges de l'ancienne forteresse tendent à disparaître de jour en jour.

D'après la chronique 10432 de la Bibliothèque de Bourgogne, la ville de Sainte-Foy, lorsqu'elle fut attaquée par le comte de Derby, avait pour capitaine Raimond Foucaut. Celui-ci, rapporte-t-on, repoussa le comte d'Arundel qui avait sous ses ordres dix mille Anglais.

Guillaume de Chalus, écuyer, était capitaine de Sainte-Foy au mois d'août 1347.

SAINTE-GENEVIÈVE III, 78.

Village situé près de Chimay, à l'ouest de cette ville.

SAINTE-MAURE, *Garre* XVI, 53.

Cf. XVI, 430.

Le nom grec de l'île de Sainte-Maure a pu aisément devenir : Garre dans le récit de Froissart.

Sainte-Maure occupe entre Corfou et Céphalonie la position que notre chroniqueur assigne à l'île de Garre.

SAINTE-MENEHOULD, *Sainte-Menehout* VI, 113, 116, 235 ; XIII, 184, 194 ; XVII, 381.

Ville de 4300 habitants, sur l'Aisne (Marne).

On y remarque quelques vestiges des anciens remparts.

On trouve en 1356 des lettres de pardon accordées à

Cibuef de Chaponnière qui avait visité le château de Sainte-Menehould pour en faire rapport aux Anglais.

Le 22 octobre 1360, Charles V donna trente livres tournois pour la reconstruction du moûtier.

En 1392, Charles VI établit à Sainte-Menehould un hôtel des monnaies.

Sainte-Sévère, *Sainte-Sivière*, *Sainte-Suyère* VII, 410, 411 ; VIII, 85, 153-159 ; XI, 119 ; XVII, 520, 521.

Cf. I[b], 21, 47 ; VIII, 438, 446.

En Limousin, dit Froissart.

Commune de 1000 habitants, sur la rive droite de l'Indre (à trois lieues sud-est de la Châtre).

On y remarque encore une porte des anciennes fortifications ; elle paraît remonter au XIV[e] siècle.

Un document du 16 décembre 1371 rappelle tous les dommages qui ont résulté de la prise de Sainte-Sévère.

Sainte-Sivière, *Sainte-Syvère*, *Sainte-Suyère*. Voyez Sainte-Sévère.

* Sainte-Trinité, abbaye VII, 518.

Par des lettres du 6 août 1369, Charles V confirma à l'abbaye de la Sainte-Trinité au mont Sainte-Catherine le privilége de ne point payer de taxes pour les denrées achetées à Rouen.

Saintes V, 111 ; VI, 283, 286, 309 ; VII, 69 ; VIII, 168, 175, 177-180 ; IX, 25 ; X, 331 ; XVII, 391.

Cf. VIII, 442 ; XIV, 442 ; XVIII, 414, 430, 439, 440, 449, 459, 467.

Ville de 11000 habitants, au bord de la Charente, aujourd'hui chef-lieu du département de la Charente-Inférieure.

Le 7 février 1331 (v. st.), Édouard III ordonna de reconstruire le château de Saintes qui avait été récemment détruit.

Au mois de décembre 1347, la ville de Saintes fut unie à la couronne de France.

Salenges. Voyez SALLES.

* SALERNE XI, 458.

SALESCHES, *Senlèces* III, 143.

A deux lieues sud-ouest du Quesnoy.

C'était l'un des domaines de l'abbaye de Marolles.

Salevence XI, 5.

Ce nom ne peut être qu'une erreur de copie pour Olivence ou Olivenza.

Une plaine s'étend d'Olivenza vers le nord entre Badajoz et Elvas.

* SALINS XII, 360 ; XVI, 251.

Ville de 7500 habitants (Jura).

SALISBURY, *Sasleberi*, *Saslebri*, ville II, 88, 470 ; XII, 148.

Cf. IV, 462, 484.

Ville de 13000 habitants, capitale du Wiltshire.

La cathédrale de Salisbury bâtie au XIIIe siècle est l'un des plus admirables édifices religieux de l'Angleterre.

On y remarque les monuments de plusieurs Montagu.

SALISBURY, *Sallebrin*, château III, 444, 446, 447, 453, 458, 468 ; XVII, 124, 125.

Cf. III, 516, 517, 524 ; IV, 458.

J'ai déjà dit ailleurs que tout le récit du siége du château de Salisbury emprunté par Froissart à Jean Le Bel me paraissait mériter peu de confiance, puisqu'il se lie à la narration d'un sac de Durham que l'histoire ne mentionne pas, ordonné par David Bruce qui était alors en France ; mais, s'il y a quelque chose de vrai au fond de cette fiction poétique, il faut admettre comme le plus probable que des chevaucheurs écossais, se dirigeant d'abord vers Durham pour retourner ensuite en passant sous les murs de Carlisle (III, 444), poussèrent une pointe vers la Mersey, comme le firent à une autre époque les compagnons de Jean de Vienne. Il n'est donc point question ici du château de Wark, situé sur la Tweed, fort loin au nord de Durham, que Froissart distingue d'ailleurs parfaitement. Il est peu vraisem-

blable que la comtesse de Salisbury ait occupé un château sur le théâtre quotidien des combats ; mais on peut comprendre que les Écossais aient pénétré assez avant en Angleterre pour la surprendre dans un manoir où elle croyait n'avoir rien à redouter. Il faut d'ailleurs se souvenir que Froissart place le château de Salisbury assez près d'York pour qu'Édouard III pût « tantost » le secourir : ce qui convient encore fort peu au château de Wark éloigné d'York de près de cinquante lieues.

Ceci me conduit, tout en faisant d'expresses réserves sur la réalité des faits, à maintenir le nom géographique indiqué par Froissart et à identifier le château de Salisbury avec Salisbury-Hall, au nord de Blackburn, dans le Lancastershire. Il n'y a que dix-huit lieues de Salisbury-Hall à York et six lieues seulement de Salisbury-Hall à Skipton que les Écossais, sous les ordres de Jean de Vienne, dévastèrent dans une excursion semblable.

Si cette explication fort simple est admise, elle conduit à un assez étrange rapprochement ; c'est à Salisbury-Hall, le théâtre de l'héroïsme de Catherine de Montagu, que se retira, comme nous l'apprend Camden, la chevaleresque famille des Talbot.

Sallas. Voyez SALAT.

Sallebrin. Voyez SALISBURY.

SALLES III, 78.

Village situé à l'ouest de Chimay, sur la route de Maçon, au sud de Bailièvre.

SALLES, *Salenges* XI, 56.

A l'ouest d'Ost, dans la vallée d'Argelès.

Les seigneurs de Salles figurent à diverses reprises dans les comptes de Gaston-Phébus.

* SALLES-LA-JARRIE, *Selles-en-Mareilles* ou *en-Marennes* VIII, 441.

A deux lieues et demie de la Rochelle.

SALM, *Saumes*, *Saumois* II, 484 ; IV, 398.

Les ruines du château de Salm se trouvent sur le territoire de la Broque, au sud de Schirmeck.

Salongne. Voyez SOLOGNE.

* SALTWOOD XVIII, 157.

SALUCES VI, 353 ; XIV, 301.

Terre, avec titre de marquisat, en Piémont.

SALVATIERRA, *Sauveterre* VII, 115, 164-166, 168, 171, 172 ; XVII, 444, 445.

Cf. VII, 506.

Bourg de la province d'Alava, près de Vittoria, sur la Zadorra, avec une population de 1318 habitants.

Il convient de rappeler ici que par une charte du 22 juin 1382, le roi don Juan de Castille conféra le titre de comte de Salvatierra à Pedro-Lopez de Ayala, l'éloquent et consciencieux historien des guerres dont l'Espagne fut le théâtre au XIVe siècle.

SAMBRE, rivière III, 62, 98, 147 ; XVII, 74.

Rivière qui prend sa source dans la forêt de Nouvion (Aisne) et qui se jette dans la Meuse à Namur.

SAMON, *Samons* XVII, 88.

Samon ou Saméon est un hameau sur la Rhonelle, qui dépend de la commune de Famars.

Ce hameau est voisin d'un petit ruisseau du même nom qui se jette dans la Rhonelle.

Il ne faut pas confondre ce lieu avec une commune du même nom, bien plus importante, qui se trouve au nord-est d'Orchies et qui appartient à l'arrondissement de Douay.

Samons. Voyez SAMON.

Samous. Lisez *Samons*.

SAMSOUN, *Jason* XI, 230, 231.

« Ung petit par delà Père (XI, 230). »

Port sur la Mer-Noire, à l'est de Sinope.

Le Jasonium ou Sasonium de Ptolémée ?

San (*Le*). Voyez VOUZAN.

Peu de noms de lieux sont entourés de plus de difficultés.

Le dernier éditeur de la chronique de Louis de Bourbon en fait : Montpont ; ce qui est tout-à-fait inadmissible.

Serait-il préférable de lire : le Faux (au sud-est d'Agudelle, près de Jonzac) ou Lussant (dans le canton de Tonnay-Charente, arrondissement de Rochefort) ?

J'ai cru qu'il valait mieux identifier Le San et Vouzan.

San-Domingo, *Saint-Dominique*, *Saint-Dominge* VII, 158, 159 ; VIII, 107, 122 ; IX, 113.

Cf. VII, 505.

San-Domingo-de-la-Calzada, près de Logrono. Ville ayant aujourd'hui une population de 3900 habitants.

Ce fut à San-Domingo que Henri de Transtamare termina sa glorieuse carrière le 29 mai 1379.

San-Vicente, *Saint-Vinchant* VII, 184, 186, 189.

« Biau plain (VII, 184). »

Au nord de Najera, sur la rive gauche de l'Èbre.

Quelques cartes portent le nom français de Saint-Vincent.

Sancerre, *Sansoire* V, 383 ; XI, 114-116, 118.

Cf. V, 533, 541 ; XVIII, 556.

Ville de 3800 habitants, sur une colline près de la Loire, à douze lieues d'Orléans (Cher).

On y remarque les ruines de l'ancien château.

* Sanctos XI, 438.

Monastère en Portugal.

Sandvich. Voyez Sandwich.

Sandgate, *Sangate* V, 180, 184, 185, 188, 190-195, 198, 206 ; VI, 284, 309 ; XIV, 127 ; XVII, 247-253, 391.

Cf. I[a], 512 ; V, 500, 501 ; XVI, 309 ; XVIII, 415, 440.

Commune de 1100 habitants, à deux lieues et demie de Calais.

Ancien port très-fréquenté au XIV[e] siècle.

Jean Justice était capitaine de Sandgate en 1384 et en 1396.

L'un des Cinque-ports.

On y voit un château bâti par Henri VIII.

Ce port, autrefois fort fréquenté par les voyageurs qui se rendaient en France, est aujourd'hui ensablé.

La population de Sandwich est aujourd'hui de 3000 habitants.

Sangate. Voyez SANDGATE.

Sangterre. Voyez SANTERRE.

Sansoire. Voyez SANCERRE.

Bourg de quarante-six maisons, sur une hauteur, sur la route de Foncebadon en Galice, près de Castrillo-Polvazarès (province de Léon).

Foncebadon est un village dépendant de Rabanal-del-Camino, sur le chemin d'Astorga en Galice. Près de là se trouve une chaîne de montagnes, et le défilé près de Foncebadon forme le seul point de communication entre la Castille et la Galice.

Saint-André-en-Galice, selon Froissart.

Il dit ailleurs : Saint-André-en-Biscaye (XI, 329).

Ville, forteresse et port avec une population d'environ 21000 habitants.

On prétend que l'ancien nom de Santander était Noega, et cela a suffi pour que ses érudits en aient fait remonter la fondation à Noé.

Dès 1248, la ville de Santander était entourée de murailles. Elle reçut en 1467 le privilége de porter le titre de cité noble et loyale.

SANTAREM, *Saint-Yrain* XI, 10-12, 142-150, 158, 159, 173, 184, 187-189, 288, 294, 295, 307, 317, 393 ; XII, 125, 189, 202-205 ; XI, 438, 440, 459 ; XII, 385.

Froissart mentionne le château du Lion à Santarem (XI, 149).

Ville de 8000 habitants, située sur une hauteur qui domine la rive droite du Tage.

On y voit encore un vieux château en ruines.

Santarem fut conquis sur les Maures en 1147.

Le nom de Saint-Yrain que Froissart donne à cette ville, n'est pas aussi inexact qu'on pourrait le croire ; car elle doit son nom à sainte Irène qui y subit le martyre.

Froissart n'a point connu d'une manière exacte la situation de Santarem.

On voit par plusieurs passages qu'il plaçait cette ville assez près de Villalpando (XI, 184) et de Tuy (XI, 288). Il va même jusqu'à rapporter que le roi de Portugal se rendant de Porto au Ferrol passa par Santarem (XII, 204).

S'il appelle ailleurs cette ville : l'entrée de Portugal, il ajoute qu'elle était aussi à l'entrée de Castille (XI, 295).

Il en résulte que le chroniqueur a commis la même erreur quant à l'emplacement du champ de bataille d'Aljubarrota, lorsqu'il fait prendre au roi de Castille fugitif le chemin de Villalpando.

Ce qui reste exact, c'est que Santarem n'est pas éloigné d'Aljubarrota et que le roi de Castille, s'y embarquant, put, en descendant le Tage pendant quatorze lieues, atteindre la haute mer et gagner ainsi Séville (XI, 317).

Du reste, Froissart, malgré bien des passages obscurs, a fixé la situation de Saint-Yrain ou Santarem en plaçant cette ville au bord du Tage (XII, 204).

SANTERRE, *Sangterre* II, 336 ; III, 32.

Pays de Picardie, dont Péronne était la capitale.

* *Santevelt* XVIII, 517.

Abbaye près de Calais.

Santonge. Voyez Saintonge.

Saône, *Sone*, *Sonne* II, 428 ; VI, 328, 335, 346, 351, 353, 354, 358 ; VII, 314 ; VIII, 123 ; IX, 253 ; XI, 122 ; XIII, 188 ; XIV, 293 ; XVII, 399.

Cf. IX, 545 ; XI, 436, 437.

Rivière qui prend sa source dans l'arrondissement d'Épinal et qui se perd dans le Rhône à Lyon. L'Arar des anciens.

Saponay VI, 114, 117, 167, 176.

Commune de 300 habitants placée sur un plateau, à trois kilomètres de la Fère-en-Tardenois (arrondissement de Château-Thierry).

Saptalye. Voyez Satalie.

Saragosse, *Sarragoce* XII, 333.

Cf. VII, 498.

Capitale de l'Aragon, sur la rive droite de l'Èbre. Elle est entourée d'une forte muraille d'enceinte.

La population de Saragosse est de 82000 habitants.

Sardagne. Voyez Sardaigne.

Sardaigne, *Sardagne*, *Sardigne*, *Sardine* XIV, 153, 158 ; XV, 33.

L'une des grandes îles de la Méditerranée. Délivrée du joug des Sarrasins au XI[e] siècle, elle fut depuis occupée par les Pisans et les Génois. Vers 1325, elle fut réunie au royaume d'Aragon.

Sardigne, *Sardine*. Voyez Sardaigne.

Sardes. Voyez Ardes.

* Sarlat VII, 540 ; XVIII, 439, 440, 556.

Ville de 6600 habitants (Dordogne).

En 1347, Philippe de Valois récompensa Guillaume de Lobestoir, bourgeois de Sarlat, des services qu'il avait rendus dans la défense de cette ville (*Trésor des Chartes*, *J. reg.* 80, n° 122).

Le château de Sassogne avait été construit au XIIe siècle par Nicolas d'Avesnes ; il souffrit beaucoup des guerres du XVIe et du XVIIe siècle, mais ce ne fut qu'en 1836 qu'il fut complétement démoli.

C'était l'un des fiefs de la pairie d'Avesnes.

Une ferme s'appelle encore : la ferme de Sassogne.

Sassoigne. Voyez SASSOGNE.

Sassonne. Voyez SAXE.

SATALIE, *Saptalie*, *Sathalie* VI, 362, 363 ; XI, 231 ; XVI, 32.

Cf. VI, 505 ; XI, 441.

« Puissante cité (XI, 231). »

Froissart donne cette ville pour résidence au sire de Satalie (XI, 237, 239).

Satalieh ou Adallia, l'Attalia des anciens. Dans l'Anatolie, au sud-est de Smyrne. Ville de 18000 habitants, bâtie sur un rocher au bord de la mer et entourée encore de la triple enceinte de murailles qu'elle possédait au moyen-âge.

Sathalie. Voyez SATALIE.

Sathenay. Voyez STENAY.

Sauch. Voyez SAULX.

Sauchières. Voyez SOUCHEZ.

Sauchoit, *Saulchoit*. Voyez SAULZOIR.

SAULT, *Saut* VIII, 316, 319 ; XVII, 548.

Sault-de-Navailles.

Commune de 1300 habitants (arrondissement d'Orthez).

Une vieille tour couronne le sommet de la colline.

SAULTAIN, *Sautain* III, 149, 152, 156.

A une lieue sud-est de Valenciennes, sur la route du Quesnoy et sur le ruisseau de la Fontaine.

L'autel de Saultain appartenait à l'abbaye de Saint-Jean de Valenciennes.

SAULX, *Sauch* III, 167.

Hameau de la commune de Lourches, à une forte lieue nord-est de Bouchain (canton de Bouchain, arrondissement de Valenciennes).

* SAUVETERRE XVIII, 374.

A une demi-lieue de Lombez, porte le document cité. La distance est de cinq kilomètres (Gers).

* SAUVETERRE VIII, 459.

Sauveterre. Voyez SALVATIERRA.

Sauzoir. Voyez SAULZOIR.

* SAVE (LA), rivière XV, 422.

SAVERDUN, *Savredun* XI, 23, 37 ; XII, 106 ; XIV, 344.

Cf. Ia, 319 ; XI, 435.

Ville de 4200 habitants, sur la rive gauche de l'Ariége.

Le château de Saverdun appartenait à une branche de la maison de Foix.

Ce fut le cardinal de Richelieu qui fit démolir les remparts de Saverdun.

Saverne, rivière. Voyez SEVERN.

SAVIGNAC, *Sébilach* IV, 225, 237.

Cf. IV, 482.

Savignac-les-Églises, chef-lieu de canton, sur la rive droite de l'Isle (Dordogne).

SAVIGNAC, *Sebilach*, *Sebilach* II, 402, 403, 406, 407 ; III, 231.

Savignac-sur-la-Bassanne ou Savignac-en-Bazadois. Aujourd'hui commune de 750 habitants, canton d'Auros, arrondissement de Bazas (Gironde).

A deux lieues de Saint-Macaire et de Langon et à quatre lieues de Bazas

Le château de Savignac avait été bâti au sommet d'une colline, sur la rive droite de la Bassanne. La construction en remontait, paraît-il, au XIIIe siècle, et ce qui en reste aujourd'hui, permet de croire que c'était autrefois une forteresse importante.

Savignac est cité parmi les localités où une taille fut levée en 1357 pour subvenir aux dépenses des fortifications de la Réole.

* SAVIGNY V, 543.

A neuf lieues de Poitiers.

SCHOONHOVE, *Sconnehove*, *Esconnehove* IV, 129 ; X, 298 ; XI, 359 ; XIII, 14 ; XIV, 4.

Cf. I_a, 280, 346 ; I_b, 102, 104, 110, 111 ; XVI, 280, 283, 284.

Schoonhove se trouve aujourd'hui dans le district de Rotterdam (Zuyd-Hollande), à six lieues de Rotterdam.

Schoonhove devait de nombreux priviléges à la maison d'Avesnes.

En 1320, Jean de Hainaut permit aux habitants de Schoonhove d'entourer leur ville d'une enceinte fortifiée. Il en existe encore une tour qu'on appelle : la Tour Bleue.

En 1370, il y fonda un monastère de l'ordre du Carmel.

En 1375, la ville de Schoonhove souffrit beaucoup d'un incendie. En 1397, elle fut réunie au domaine du comte de Hollande.

On ne sait plus où se trouvait le château cité en 1303, reconstruit en 1312 par Jean de Hainaut et détruit en 1577 par les Gueux.

* SCHOTERZIL XV, 402.

Scie. Voyez SCIO.

SCIO, *Scie*, *Sceu* XI, 230, 231 ; XVI, 37, 46, 59.

Cf. XVI, 420.

Froissart dit que cette île était « ès mètes et obéissance » des Génois. L'une des possessions des Génois dans l'Archipel. Il devait s'y trouver un comptoir assez important puisque les marchands de Scio sont cités après ceux de Gênes comme ayant garanti le paiement de la rançon du comte de Nevers (XVI, 59).

C'était, ajoute ailleurs Froissart, l'un des boulevards des Chrétiens contre les Infidèles (XI, 231).

Scio ou Chio, l'une des principales îles de la mer Égée, est située entre l'île de Mételin et l'île de Samos.

* SCONE VI, 508 ; XVIII, 336.

Voyez le mot : Saint-John-Stone.

Sconnehove. Voyez SCHOONHOVE.

Château situé sur une montagne près de la rive gauche de l'Èdin, au centre du comté de Fife.

C'était la résidence d'une branche de la maison de Scott, connue sous le nom de Scott de Scottis-Tarvest.

M. Luce a identifié ce château de Sébilach avec Civrac, et je me suis rallié à son avis, en adoptant l'opinion que c'était Civrac que le continuateur de Guillaume de Nangis appelle : Siorac. Voyez ce que j'ai dit à ce sujet au mot : Civrac.

Cependant depuis lors des doutes sérieux se sont élevés dans mon esprit.

Le château de Siorac dont parle le continuateur de Guillaume de Nangis, n'est-il point Siorac à deux lieues de Ribérac, où subsistent encore des ruines considérables des anciens remparts ?

D'autre part, si Froissart appelle Sébilach le bourg de Savignac-sur-l'Isle, ce même nom qui doit s'entendre ici d'une localité différente, ne s'applique-t-il pas à un autre Savignac, c'est-à-dire à Savignac-sur-la-Bassane (Gironde) ?

Ceci étant admis, tout s'explique bien mieux dans le récit de Froissart.

Robert d'Artois, maître de Saint-Macaire, pénètre dans le Bazadois et assiége Savignac-sur-la-Bassanne à deux lieues sud-est de Saint-Macaire.

Tandis qu'il s'éloigne ainsi, les Français s'emparent de Blaye, et Robert d'Artois, pour aller les combattre, passe par Bordeaux : ce qui est inintelligible si on entend Civrac par Sébilach.

Il faut ajouter qu'au tome III Froissart semble placer Sébilach assez près de Langon. Or Savignac-sur-la-Bassane est à deux lieues de Langon.

M. Ribadieu identifie Sébilach et Cadilhac à sept lieues de la Réole.

J'ai donné au mot : Savignac (sur la Bassane) quelques détails sur l'importance de cette forteresse ; c'est un argument de plus pour l'opinion que j'ai adoptée.

Sebilach IV, 227, 237. Voyez Savignac.

J'avais songé un instant à Bassillac près de la rive gauche de l'Isle, à trois lieues de Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne), où l'on remarque les ruines d'un ancien château.

Tout pesé, il me paraît aisé de retrouver le Sébilach de Froissart dans Savignac-les-Églises, sur la rive droite de l'Isle.

Ceci se concilie parfaitement avec l'ordre des faits indiqués par Froissart.

Sebourg, *Sebourch*, *Sebourcq* XVII, 88.

Cf. I[a], 20 ; XV, 400.

A deux lieues est de Valenciennes.

C'était l'une des vingt-six seigneuries bannerées du Hainaut.

On remarque dans l'église de Sebourg le tombeau de Henri de Hainaut, seigneur de Sebourg.

Sebourquiau, *Sebourquielle* XVII, 88.

Hameau voisin de Sebourg.

Seclin III, 224-226 ; X, 112, 113, 119, 360.

Cf. III, 500, 506 ; X, 471.

Ville de 4000 habitants, à trois lieues de Lille (Nord).

Au sud-ouest de Lille. Il s'y trouvait une collégiale célèbre dont quelques auteurs font remonter la fondation au roi Dagobert.

On y remarque une église fort ancienne avec une cripte sous le chœur.

L'hôpital fondé par la comtesse Marguerite de Flandre, monument remarquable de l'architecture du XIII[e] siècle, existe encore.

Au sud-ouest de Maresches.

Aujourd'hui commune de 900 habitants, à une lieue et demie du Quesnoy.

SERAIN, *Siérain* III, 169 ; V, 82.

Commune de 1200 habitants, canton de Bohain, arrondissement de Saint-Quentin.

A deux lieues de Bohain.

On y remarque les ruines de l'ancien château.

SERAIN, *Sellette* VI, 254, 256.

Rivière qui descend des montagnes du Morvan et se perd dans l'Yonne à Bonnard.

Serain V, 82.

Écrit : Maurain dans les *Chroniques abrégées*. Je crois qu'il faut lire Beaurain (Baurain-ville et Beaurain-château). Voyez ce nom.

J'avais songé d'abord à lire : Airon-Notre-Dame ou Airon-Saint-Vaast.

Sérès. Voyez XÉRÈS.

* SERK XI, 458.

Serp. Voyez SERPA.

SERPA, *Serp*, *Serpe* XI, 289, 297.

Petite ville de Portugal, d'une population de 5600 habitants, près de la Guadiana et non loin de Coïmbre.

Serpe. Voyez SERPA.

SERRE, *Selle*, rivière III, 21 ; IX, 256.

Cette rivière sort des Ardennes et se perd dans l'Oise près de la Fère.

* SERVIE VII, 515 ; XVI, 453, 510.

Sésille. Voyez SICILE.

Sésyliens. Voyez SICILIENS.

SEVERN, *Saverne*, rivière II, 74, 84, 86 ; V, 432, 451 : IX, 384 ; XI, 173 ; XII, 263, 266, 271 ; XVI, 19, 228 ; XVII, 11.

Cf. II, 506 ; XVI, 330, 384.

Froissart dit que cette rivière sépare l'Angleterre du pays de Galles (XVI, 19).

La Severn prend sa source dans le pays de Galles, traverse les comtés de Montgomery, de Worcester et de Glocester et se jette dans le golfe de Bristol.

La Severn, par ses eaux transparentes, a mérité d'être chantée par Milton.

« La milleur cité d'Espagne (VII, 92). »

Séville faisait remonter sa fondation à Hercule, et on lisait sur une de ses portes :

Hercules me edifico,
Julio Cesar me cerco
De muros y torres altas.

Pierre le Cruel résida à Séville à diverses reprises, et une inscription dans la cour de la Monteria rappelle que ce palais fut construit sous son règne.

Voici comment la *Chronique de Flandre* rapporte le siége de Séville par Henri de Transtamare :

« Tant fu li rois Piettres court menés, qu'il le convint partir dou royaume d'Espaigne, et ala en se royaume de Castille à Toulette, et puis à Séville pour secours avoir, et ala au roy de Belmarin en Grenade, et assambla grant plenté de Sarrasins, car li rois estoit ses homs. En ce tamps assambla Henris li bastars grant peuple, et ala à siége devant le cité de Sébille, et avoecq lui Bertram de Clayequin, Ernoul d'Audreghen, marissal de Franche, et pluiseurs aultres gens de grandes compaignes assamblées de pluiseurs pays. En celle cité de Séville estoient demorant Crestyen, Juys et Sarrazins et cascuns en se partie, et estoient fremées les rues de kaines et de bailles, l'un

Skipton est aujourd'hui une petite ville assez commerçante de près de cinq mille habitants, située dans une charmante vallée sur les bords de l'Aire, sur la route de Ripley à Colne.

Le château de Skipton avait été bâti après la conquête par Robert de Romilly ; mais, à l'extinction de cette famille normande, il passa aux Clifford qui le conservèrent pendant plusieurs siècles. Les royalistes y soutinrent un siége en 1645.

On remarque dans l'église de Skipton plusieurs monuments funèbres des sires de Clifford.

Non loin de là est la tour de Barden, autre forteresse qui appartint également aux Clifford.

Smandon II, 313. Voyez Stirling.

Sograt. Voyez Sagrat.

* Soignies XVIII, 81.

Soignies devait son origine à un monastère fondé par saint Madelgher.

En 1397, le comte de Hainaut rappelle dans une charte qu'il est issu de saint Vincent de Soignies, comte de Hainaut.

En 1360, Aubert de Bavière entoura cette ville d'une enceinte de murailles.

Soissonnais VI, 50, 298, 329.

Soissons VI, 45-48, 50, 52, 89, 90, 94, 114, 115, 117, 119, 180, 232, 260 ; VII, 2, 232, 234, 249 ; VIII, 24, 292, 293, 295 ; XIV, 369 ; XVI, 30 ; XVII, 363, 544.

Cf. X, 456, 457, 467 ; XVI, 251, 286 ; XVIII, 402.

Ville de 10500 habitants sur l'Aisne.

L'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons a été transformée en caserne.

Solèmes. Voyez Solesmes.

Solesmes, *Sollemmes*, *Solèmes* III, 142-145 ; XVII, 86.

A l'est de Cambray.

Il existait au bord de la Selle une ancienne forteresse

« Belle rivière (XV, 111). »

Fleuve qui prend sa source à Fonsomme (canton de Saint-Quentin) et qui se perd dans la mer près du Crotoy.

Sone, *Sonne*. Voyez Saône.

* Sophia XV, 401.

Passage du Balkan entre la Roumélie et la Bulgarie.

Sorges. Voyez Sorgues.

Sorghes IX, 122. Lisez : Horgues et voyez Huelgas.

Sorgues, *Sorges* XVI, 127.

Bourg de 4800 habitants, à deux lieues et demie d'Avignon.

Soria, *Sorie* VII, 239, 240, 242, 273 ; VIII, 101, 102, 304, 306 ; IX, 108-111 ; XII, 214 ; XIII, 304 ; XVII, 456, 513.

Cf. VII, 514 ; VIII, 421, 422, 455.

Ville de 5400 habitants, dominée par des montagnes escarpées. Il reste encore quelques vestiges de l'ancienne enceinte qui était flanquée de grosses tours.

On sait que Henri de Transtamare, voulant récompenser les services de Bertrand du Guesclin, lui donna la seigneurie de Soria.

Sorie. Voyez Soria.

Soteresgne, *Soteresne*. Voyez Souterraine (La).

Soubise VIII, 147, 148, 166-169, 172-175, 400, 402 ; IX, 73 ; XIII, 152, 157, 246 ; XVII, 523, 524.

Cf. VIII, 438, 441, 442 ; XVIII, 506.

Commune de 700 habitants, sur une hauteur, près de la rive droite de la Charente, à quatre lieues nord-est de Marennes (Charente-Inférieure).

La seigneurie de Soubise appartint successivement aux maisons de Parthenay et de Rohan.

Il ne reste plus rien du château de Soubise.

Souchez, *Sauchières* IX, 251.

Il n'y a aucun doute qu'il faille identifier Sauchières et Souchez.

Souchez est une commune du canton de Vimy, à trois lieues au nord d'Arras, sur la route de cette ville à Béthune. Voyez la notice que M. le comte d'Héricourt, propriétaire du château de Souchez, a consacrée à cette intéressante localité, toute pleine encore de son souvenir.

* Soule XVIII, 37,

Pays de Gascogne, dont la capitale était Mauléon (Basses-Pyrénées).

Soulettes. Voyez Bry.

Il faut lire vraisemblablement : Bry-sous-Eth.

Sousexses. Voyez Sussex.

Souterraine (La), *Soteresne* (*La*), *Soteresgne* (*La*) VII, 410 465, 470 ; XVII, 480, 493.

Cf. V, 483.

Ville de 3800 habitants, arrondissement de Guéret (Creuse).

On y remarque quelques parties des anciens remparts et une porte du XIVe siècle.

L'une des forteresses occupées par les compagnies gasconnes après la paix de Brétigny.

Southampton, *Hantonne*, *Hamptonne* II, 395, 398, 419, 469-471 ; III, 72, 200 ; IV, 7, 8, 128, 136, 211, 218, 220, 376, 377, 380 ; V, 258, 281, 317, 320, 364 ; VI, 365, 367 ; VII, 109, 317, 481, 482 ; VIII, 63, 108, 110, 121, 123, 206, 208, 223, 344, 346, 388, 391, 393, 396 ; IX, 65, 69, 70, 92, 96, 136, 210, 211, 214, 239, 397 ; XI, 137, 268, 324, 372 ; XII, 148, 277, 328 ; XIII, 105, 106, 298 ; XV, 135, 200 ; XVI, 19 ; XVII, 76, 143, 153, 155, 187, 515, 516, 528, 529, 566, 567.

Cf. II, 552 ; III, 481 ; IV, 454 ; VIII, 423, 431 ; IX, XII, 375 ; XIII, 350, 374 ; XV, 385.

« Hanton bona villa in regno Angliæ », dit le continuateur de Guillaume de Nangis.

Southampton est aujourd'hui une ville de 18000 habitants.

A 75 milles anglais de Londres.

Édouard III avait fait de Southampton une des villes d'étape où était permise l'exportation des laines.

Sous le règne d'Édouard III, cette ville eut beaucoup à souffrir des débarquements des flottes françaises sur lesquelles se trouvaient un grand nombre de marins italiens. Je ne sais quel est le prince de Sicile que des historiens anglais citent comme ayant péri à l'attaque de Southampton.

Richard II fortifia avec grand soin le château et les remparts de Southampton. Il reste encore des restes notables des murailles, des tours et des portes.

Souxestre. Voyez Cirencester.

* *Spée*, rivière XVIII, 29.

Rivière d'Écosse.

* Spolette XIV, 426.

Stafford, *Stafort*, *Staforde*, *Stanfort* II, 303 ; IX, 392, 393, 405-407, 420, 422 ; X, 391 ; XVI, 28, 80.

Cf. III, 523 ; X, 506 ; XVI, 349 ; XVIII, 15, 51.

Stafford se trouve à 136 milles anglais de Londres.

Ce fut là qu'en 705 se retira un pieux ermite, saint Bertelin, fils d'un roi de Mercie.

En 913, une princesse de Mercie nommée Ethelflède y bâtit un château. Ce château, reconstruit sous le règne d'Édouard III par Ralph de Stafford, fut démoli à l'époque de Cromwell.

Ralph de Stafford avait aussi fondé dans cette ville un monastère de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin.

Stafford (comté de) X, 391.

Le Staffordshire se trouve à-peu-près au centre de l'Angleterre. Il est probable que Froissart a voulu désigner ici le Lancashire.

Staforde, *Stafort*. Voyez Stafford.

Staines, *Estanes* XII, 278, 281 ; XVI, 188, 225.

A 17 milles anglais de Londres, sur la Tamise.

On montre encore à Staines la maison où coucha le roi Jean le soir du jour où il avait signé la Grande Charte dans le pré de Runymede.

Froissart parle du pont sur la Tamise à Staines.

Stales. Voyez Stavoren.

Stanfort. Voyez Stafford.

* Stanhope II, 512 ; XVIII, 20.

Le parc de Stanhope se trouve au nord de la Were (évêché de Durham) dans une vallée entourée de hautes montagnes.

Un des chefs d'accusation dirigés contre Roger de Mortimer fut d'avoir empêché les Anglais d'attaquer les Écossais à Stanhope-park.

Stavoren, *Stales* IV, 326, 327.

Cf. I[b], 7 ; IV, 475, 477 ; XV, 403, 404.

Stavoren est en Frise dans le Westergo. La population n'est plus que de 570 habitants.

C'était autrefois la plus puissante ville de la Frise. Les rois de Frise y résidaient.

C'était aussi un port important qui faisait partie de la Hanse et qui possédait des priviléges dans plusieurs pays, notamment en Danemark.

Aubert de Bavière y bâtit un château en 1397.

* Steenockerzeel IV, 453.

Stenay, *Sathenay* VI, 260, 261.

Ville de 2800 habitants, sur la Meuse (arrondissement de Montmédy).

* Stiborne VI, 453.

Stirling, *Struvelin*, *Strumelin*, *Strouvelin*, *Stourvelin*, *Estrumelin* II, 15, 17, 18, 22, 23, 105, 107, 137, 250, 254, 259, 272, 297, 304, 312-315, 319 ; III, 234, 237, 245, 425, 428-430, 434, 439, 465, 469 ; IV, 121, 122 ; V, 121, 122 ; X, 392 ; XIII, 205, 257 ; XVII, 5, 121, 395.

Cf. I[a], 132, 135, 141, 142 ; II, 498, 499, 521 ; IV, 440 ; XVI, 397, 407, 408 ; XVIII, 41.

« Castiaux biaux et fors séans sus une roche haulte « assés de tous costés (II, 312). »

Le château de Sucinio a été à la fin du XVIII[e] siècle abandonné au vandalisme révolutionnaire ; il reste toutefois de vastes et importantes ruines du magnifique manoir des ducs de Bretagne, que selon la tradition se plaisait à hanter la fée Mélusine.

Le nom de Sucinio était la forme inexacte d'une ancienne devise : *soucy n'y ot.*

SUÈDE III, 436, 439 ; IX, 40 ; X, 403 ; XVII, 122.

Cf. XVI, 493.

La Suède (Suetia) occupe la plus grande partie de la presqu'île scandinave.

À la fin du XIV[e] siècle appartient l'union de Colmar qui plaça sur la même tête les trois couronnes de Suède, de Norwége et de Danemark.

* SUFFOLK (comté de) I[c], 379 ; II, 500 , 504 ; XVI, 309.

* SUISSE V, 475.

* SULLY II, 506. Voyez KERSILLY.

* SUNNING XVI, 347.

Suré. Voyez SURRREY.

SURGÈRES, *Surgières* V, 109 ; VIII, 194, 195, 197, 200 ; XVII, 224, 526.

Cf. XVIII, 458.

Bourg de 3300 habitants (Charente-Inférieure).

L'ancien château existe encore ; mais les restaurations qu'il a subies, en ont détruit le caractère. Ce domaine appartenait dès le XI[e] siècle aux Maingot de Surgères.

Le château de Surgères, flanqué de vingt tours revêtues de pierre de taille et entouré d'un fossé de soixante pieds de largeur, était si vaste qu'il renfermait l'église et plusieurs maisons. Il pouvait servir de refuge à toute la population.

La dame de Surgères occupe une grande place dans les récits de Froissart. Une autre dame de Surgères fut aimée et chantée par Ronsard.

Surgières. Voyez SURGÈRES.

IX, 189, 199, 200-203, 232, 233, 353, 438, 445 ; X, 62, 63, 83, 91, 92, 107, 152, 182, 201, 339, 429 ; XVII, 55.

Cf. Ie, 318 ; II, 537 ; IV, 467, 468, 471, 504 ; IX, 533, 541, 558, 559 ; X, 569 ; XVI, 274 ; XVIII, 334.

Termonde doit son nom à la Dendre qui s'y joint à l'Escaut.

La seigneurie de Termonde appartenait à Philippe de Valois lorsqu'en 1347 il la céda au comte de Flandre à l'occasion de son mariage avec la fille du duc de Brabant.

Les détails suivants empruntés à un manuscrit des archives de Bruxelles nous font connaître l'importance de la forteresse de Termonde en 1337 :

« Chi s'ensieut aussi li grandeurs de la pourchainte des forterèches de la ville de Tenremonde.

« Premiers y-a-il par tout vᶜL verges, le verge de xxi piet.

« Excepteit le larghèche des deus rivières.

« De ce y a-il frumeit de pierre, environ x verges.

« Et li remanans de le dite le tier a-il tout nut sans murs et sans breteskes.

« Item y a-il v portes.

« Item y trouva-on lendemaine dou jour des Chendres vᶜ hommes bien armeis que de plates que de haubregons.

« Item, hommes qui avoient pourpoins et huvettes IIIIᶜ.

« Item, y a-il espringales IIII.

« Item, ars à tour IIII.

« Item, n'i a-il, se peu non, de quariaus.

« Item, y sont pain mignant en ladite ville environ IXᵐ personnes.

« Item, fu trouveit en ladite ville bleit pour iij moys vivre, par tiesmoing des eschevins.

« Item, vin XXX tonniaus.

« Item, grain pour brassier dusques à III muys.

(*Archives du royaume à Bruxelles.*)

L'enceinte de Termonde fut étendue en 1368.

Thurie-en-Albegeois, dit Froissart.

Aujourd'hui hameau de la commune de Pern (Lot).

Sur une hauteur, entre Pern et Saint-Sever.

Cette localité, placée à l'ouest de la route qui conduit à Cahors, est parfaitement indiquée sur la carte de Cassini.

La belle fontaine à laquelle allaient puiser les habitants de la ville, est la source d'une petite rivière nommée la Bargalone.

Terry est à seize lieues environ de Castel-Culier.

TERVUEREN, *Veure* (*Le*), *Weure* (*Le*), *Voure* (*Le*) II, 300, 351, 451, 458 ; X, 202 ; XVII, 51.

Cf. I[a], 183 ; V, 510, 511.

D'après une ancienne tradition, ce fut à Tervueren que mourut saint Hubert. Aussi est-il aisé de comprendre que les ducs de Brabant y aient eu, depuis une époque reculée, un pavillon pour la chasse.

Les fiançailles de Louis de Male avec une princesse brabançonne furent célébrées à Tervueren.

On remarquait dans l'église de Tervueren les tombeaux de plusieurs princes de la maison de Brabant.

Tervueren doit son nom à une petite rivière nommée : la Vuer.

A trois lieues de Bruxelles.

Tèse. Voyez TAGE.

TÉSIN, *Thésin* VI, 353 ; XIV, 302.

Le Tésin prend sa source au pied du Saint-Gothard et se jette dans le Pô près de Pavie.

TEXEL, *Thesèle* XII, 286.

Cf. XVI, 284.

On voit encore dans l'île de Texel un endroit que l'on nomme l'ancien port.

Les Templiers avaient un établissement au Texel. Plus tard, cette seigneurie appartint à Jean de Beaumont qui en 1317 lui accorda des priviléges. Après la mort de Gui de Blois, elle passa à Aubert de Bavière.

vers l'est. Il comprenait notamment Gilling, encore aujourd'hui comme au temps de Camden la résidence des Fairfax, et Slingsby sur la route de Malton. Près d'Helmesley s'élevait l'abbaye de Besselande fondée par Roger de Mowbray.

Les Mowbray, du temps de Froissart, n'étaient pas les descendants des puissants seigneurs qui prirent les armes contre Henri Ier. C'était à ce prince que des chevaliers d'origine normande issus de la maison d'Aubigny devaient le nom qu'ils portaient et les vastes seigneuries qui y étaient attachées. Telles étaient leurs richesses qu'au XIIe siècle ils possédaient cent quarante fiefs en Angleterre et cent vingt fiefs en Normandie.

Thirsk se trouve au nord-ouest d'York, au sud de Northallerton, sur la route qui conduit d'York à Darlington.

Voici comment on peut, d'après Froissart, tracer la chevauchée de Jean de Vienne et de l'armée franco-écossaise dans le nord de l'Angleterre :

Jean de Vienne passe près des monts Cheviot et s'avance à travers l'évêché de Durham sur la route d'York jusqu'à Thirsk, domaine des Mowbray. Se portant de là vers Ripon et Ripley en menaçant les remparts d'York, il atteint le domaine des Clifford dont nous plaçons la principale résidence à Skipton. Il se peut que l'expédition franco-écossaise ait poussé jusqu'à la Mersey ; mais il y a lieu de croire que Froissart a exagéré en la montrant pénétrant jusqu'au comté de Stafford. Quoi qu'il en soit, elle dévaste à son retour le domaine des sires de Musgrave qui s'étend autour de Hartley-castle, et ensuite le domaine de Greystok, et arrive ainsi aux portes de Carlisle.

A deux lieues de Saint-Quentin, dit Froissart.

Hameau à une lieue et demie au nord de Saint-Quentin sur un plateau qui s'étend entre la Somme et l'Omignon, entre Lesdin, Gricourt et Pontruel.

On trouvera dans le passage de la *Chronique de Flandre*, que nous avons cité au mot : SAINT-VALÉRY, quelques détails sur le combat de Thorigny.

* THORIGNY Ib, 97.

A trois lieues de Lagny, sur la rive droite de la Marne.

Thorinc. Voyez TONNEINS.

Thory. Voyez TOURY.

THOUARS, *Thouwars* VI, 274, 283, 286, 309 ; VII, 384 ; VIII, 76, 87, 89, 163, 164, 198, 200, 203, 205, 207, 209, 216 ; XIII, 157 ; XVII, 391, 507, 526-531.

Cf. VIII, 427, 440, 444, 445 ; XVIII, 440, 449, 462, 467.

Ville de 2600 habitants (Deux-Sèvres).

Le château de Thouars s'élève sur un rocher qui domine la ville.

On y montre une tour qu'on appelle la tour du prince de Galles.

Ce fut Isabeau d'Avaugour, vicomtesse de Thouars, qui à ce titre prêta serment de fidélité à Édouard III, après la paix de Brétigny.

Une addition que donne l'un des manuscrits Johnes, porte que le héraut Chandos chargé de porter le message aux chevaliers assiégés à Thouars, les informa que ses seigneurs étaient assemblés à Niort avec douze cents lances (Anglais et Gascons) et environ deux mille archers et gros varlets.

THOUARS XI, 226.

Froissart place cette localité près d'Aiguillon et du Port-Sainte-Marie.

Commune de 450 habitants, à quatre lieues de Nérac (Lot-et-Garonne).

Thoul. Voyez Toul.

Thoulousain. Voyez Toulousain.

Thoulouse. Voyez Toulouse.

Thouraine. Voyez Touraine.

Thourout, *Tourout* IX, 196, 197, 344 ; X, 147, 178, 180.
Cf. X, 484, 486, 487, 490.

Petite ville de la Flandre occidentale, au sud de Bruges. Il s'y trouvait au IXe siècle une abbaye destinée à former des missionnaires pour les contrées du nord. De là vint saint Anschaire, le célèbre archevêque de Hambourg.

En 1073, Robert le Frison, comte de Flandre, fonda à Thourout un chapitre en l'honneur de saint Pierre.

Thours. Voyez Tours.

Thouwars. Voyez Thouars.

* Thrace XV, 419.

* *Thuyde.* Voyez Tweed.

* Thuin I_b, 107.

Thun-l'Évêque II, 470, 488, 490, 491, 493 ; III, 80-84, 110, 164, 165, 169, 171-177, 179-185, 190, 198, 202, 208, 212, 213, 237 ; XVII, 64, 78, 92-94, 96.
Cf. I^a, 427 ; I^b, 30 ; III, 472, 474, 439, 490 ; XVIII, 84.

Au nord de Cambray, sur la rive gauche de l'Escaut.

Le château de Thun, connu sous le nom de Thun-l'Évêque parce qu'il avait été bâti par un évêque de Cambray, figure dans l'histoire dès le XIIe siècle. On ignore à quelle époque il fut démoli.

Voici comment Froissart rapporte la chevauchée de Gauthier de Mauny dirigée contre le château de Thun-l'Évêque.

Avant que l'armée commandée par Édouard III ait quitté le Brabant, Gauthier de Mauny, impatient de combattre, revendique l'honneur de commencer cette longue et sanglante lutte qu'on appellera : la guerre de cent ans.

C'est en effet ce chevalier de Hainaut qui, les armes à la main, selon le vœu qu'il avait prêté au Héron, pénétrera le premier en France.

Gauthier de Mauny se cache avec ses hommes d'armes dans le bois de Blaton (II, 487, 489, 491) ; puis il passe le bois de Briffeuil (II, 489) et gagne le bois de Wières (II, 491) où il attend le lever du soleil. Il échoue dans l'attaque de Mortagne (II, 487, 490, 492), passe l'Escaut et la Haine à Condé, dîne à l'abbaye de Denain, traverse la Sensée à Bouchain et surprend Thun-l'Évêque.

D'après la quatrième rédaction, Gauthier de Mauny passe l'Escaut au-dessous de Condé, se dirige vers l'abbaye de Vicogne, passe les bois de Walers, traverse la Sensée entre Denain et Cambray et arrive ainsi devant Thun-l'Évêque.

Cependant il est à remarquer que d'après la relation anglaise de la chevauchée de la Flamengerie, Gauthier de Mauny surprit le château de Thun-l'Évêque à une date bien postérieure à celle qu'indique Froissart, c'est-à-dire le lendemain du jour où Édouard III était entré dans le Cambrésis (XVIII, 84).

Le siége de Thun par le duc de Normandie est du mois de juin 1340.

Thunes. Voyez TUNIS.

Thure, *Thuret*, *Thurie*. Voyez TERRY.

Thurin. Voyez TURIN.

* THURY XVIII, 384.

Thury-Harcourt, à six lieues de Falaise.

Thuyde. Voyez TWEED.

Thyne. Voyez TYNE.

TIBIRAN, *Saint-Thiebault-sur-Garonne* XII, 106.

Sur une colline qui domine la rive gauche de la Garonne, canton de Nestier (Hautes-Pyrénées).

A six lieues de Nestier et à dix lieues de Bagnères.

Dans l'énumération des châteaux où Gaston-Phébus met garnison, cette localité figure avant Palamini.

Il y a près de neuf lieues de Tibiran à Palamini.

D'après quelques antiquaires, Tibiran doit son nom à

IV, 303, 307, 341, 343, 346-348, 350, 353 ; VI, 439 ; VIII, 3-5, 12, 13 ; XI, 226 ; XVII, 171, 178, 180, 496.

Cf. IV, 482, 492, 502 ; V, 486 ; XVIII, 293, 375, 377.

« Petite ville fermée sur la Garonne (IV, 307). »

Ailleurs (IV, 341, 343), Froissart dit que c'était une grosse ville, et dans un autre passage (IV, 346), il l'appelle : une bonne ville fermée.

Ville de 8000 habitants, sur la rive gauche de la Garonne (arrondissement de Marmande).

La coutume de Tonneins dont la date était fort ancienne, renfermait quelques dispositions assez étranges. On coupait l'oreille au voleur si le vol représentait une valeur de cinq sous. Quant au meurtrier, on l'enterrait vivant sur le cadavre de sa victime.

Voici comment l'on peut, d'après Froissart, tracer la marche de la chevauchée dans laquelle les Anglais se rendirent maîtres de Tonneins :

Le comte de Derby, en quittant la Réole, suit la rive droite de la Garonne jusqu'à Aiguillon qui était récemment tombé en son pouvoir (IV, 283). De là il se dirige vers le nord, s'empare de Montpezat, traverse le Lot et conquiert Castelmoron. Poursuivant sa marche au nord-est, il entre à Villefranche-de-Belvès ; puis « se rapprochant de Bor« deaux » il assiége Miramont, redescend vers la Garonne et se rend maître de Tonneins et de Damazan. Il revient ainsi à Aiguillon, et c'est de là qu'il marche vers Angoulême.

Tonneins-l'Évêque, *Tounins-l'Évesque* VIII, 4.

Froissart entend probablement par ce nom : Tonneins-dessous, appelé parfois Tonneins-Ferréol à raison des accroissements que cette ville devait à la famille épiscopale des Ferréol. Là se trouvait l'église de Notre-Dame de Mercadel.

Cette mention n'existe du reste que dans le manuscrit d'Amiens.

Il ne faut pas perdre de vue que la ville de Tonneins est divisée en deux quartiers que l'on appelle : Tonneins-dessus et Tonneins-dessous.

TONNERRE, *Tonnoire* VI, 112, 115, 116, 254, 255 ; XIII, 194 ; XVII, 387, 546.

Cf. VI, 492.

Ville de 4800 habitants, sur la rive gauche de l'Armançon, à huit lieues d'Auxerre.

Tonnoire. Voyez TONNERRE.

TOPCLIFF, *Chastiel-orghilleus*, *Castel-orguelous* V, 128 ; XVII, 232.

Cf. V, 492, 493.

Il ne faut pas lire : Ogle, comme je l'avais cru d'abord. Le château d'Ogle appartenait à une famille de chevaliers du même nom.

Châtel-Orgueilleux paraît la traduction du mot anglais : Topcliff.

On lit dans un document conservé au Record-Office : Johannes de Coupeland, de Topclif.

On pourrait objecter qu'au XIVe siècle le vaste domaine de Topcliff appartenait aux Percy (voyez II, 512). En effet, dès la deuxième année du règne d'Édouard III le manoir de Topcliff dans le comté d'York est mentionné comme étant à Henri Percy. En 1351 et en 1358, il est cité parmi les possessions des Percy. Il en est de même en 1368, et la troisième année du règne de Richard II, le comte de Northumberland en investit son fils Henri Percy.

Il y a lieu de remarquer qu'il y avait dans le comté d'York un autre manoir nommé aussi Topcliff, qui en 1367 se trouvait entre les mains de Gauthier d'Heslarton et qui en 1389 appartenait à Jean de Nevill de Raby.

Selon toute vraisemblance, il s'agit ici d'un troisième domaine de Topcliff situé, d'après Froissart, dans le Northumberland, à quinze lieues environ de Newcastle.

D'après les historiens anglais, le château où Jean de

208, 227, 235, 238, 250, 374, 376 ; X, 7, 10-19, 54, 57, 59, 74, 76, 80, 82-84, 90, 92, 93, 96-102, 115, 120, 149, 187-191, 200, 218, 261, 277, 300, 306, 335, 425, 426, 438, 439, 441, 443, 446, 447 ; XI, 357, 362, 276 ; XII, 28, 74, 108, 184, 356 ; XIII, 1, 11 ; XVII, 64, 75, 76, 79, 89, 91, 94, 96-99, 103-105, 114, 250, 312, 373.

Cf. I[a], 246, 311, 321, 427 ; I[b], 25, 33, 37, 110, 121, 145 ; I[c], 310, 365 ; II, 518, 542 ; III, 475, 479, 486, 487, 490, 494-498, 500-504, 506, 508, 511, 516 ; V, 500, 501, 508 ; VI, 500 ; VII, 529 ; VIII, 419, 431, 451 ; X, 453-456, 463, 466, 467, 477, 481, 494, 496-498, 508, 567-570, 572, 573, 578, 582 ; XI, 435, 436 ; XV, 431 ; XVI, 268, 274, 310 ; XVIII, 124, 125, 130, 164, 169, 171, 173, 176, 178, 179, 191, 275, 279, 305, 306, 308, 310, 326, 507.

« Bonne ville et cité (XIII, 11). »

Ancienne capitale du royaume des Francs, restée longtemps dévouée à la France, qui répondit à l'appel de Jeanne d'Arc comme elle avait répondu à l'appel de Philippe de Valois. On sait qu'elle portait dans ses armes un chef d'azur semé de fleurs de lys d'or.

En 1295, Philippe le Bel fit élever autour de Tournay une forte enceinte de murailles. Ces remparts, s'ils furent inutiles contre Édouard I[er], devaient du moins former une barrière contre les efforts d'Édouard III.

En 1333, Philippe de Valois maintint les priviléges de cette ville, et il les confirma en mars 1338 (v. st.) et en février 1339 (v. st.)

Au mois d'août 1338, le roi de France envoya à Tournay deux charrettes et seize charges d'or et d'argent.

On avait appris à Tournay que le roi de France réunissait une armée pour s'opposer à Édouard III qui se trouvait en Brabant. Beaucoup de bourgeois de Tournay avaient pris les armes pour aller combattre sous les bannières françaises ; mais l'évêque de Beauvais, lieutenant

du roi de France, s'opposa à ce qu'ils s'éloignassent de leur ville dont il importait au plus haut degré d'assurer la défense. Sur ces entrefaites, le roi de Navarre arriva à Tournay avec quelques hommes d'armes.

Le bruit courait à Tournay que le roi d'Angleterre s'était vanté qu'il dînerait en France le jour de la Noël 1338.

Dans les derniers jours du mois de juillet 1339, on apprit à Tournay que les Anglais sous les ordres de Gauthier de Mauny avaient attaqué Mortagne ; et dans la première semaine du mois d'août, on mit à mort un habitant de Mortagne qu'on accusait de trahison.

Cette année, la procession de Notre-Dame ne sortit pas de la ville.

Tournay envoya en 1339 à Philippe de Valois au camp de Buironfosse mille sergents « vestus d'une parure de ver- « meil à grans casteaux dessus. » Ce fut alors que Philippe de Valois, reconnaissant, arma chevalier Gauthier de Calonne.[1]

Au mois d'août 1340, par une charte donnée « en nos « tentes dalés Douay », Philippe de Valois restitua à Tournay tous ses droits de commune. Au mois de décembre suivant, il témoigna par plusieurs dons sa reconnaissance pour tout ce qu'il devait à la courageuse résistance des bourgeois de Tournay.

Sur le courage que montrèrent les sergents de Tournay dans l'expédition de Sangate, voyez la chronique de Gilles le Muisis, p. 273.

Les députés de Tournay siégèrent à l'assemblée des états-généraux du 15 octobre 1356.

En 1382, il y eut une émeute de tisserands à Tournay. (*Trésor des chartes JJ.* 122 n° 17). Ils voulaient probablement se déclarer en faveur des communes flamandes et de Philippe d'Artevelde.

On peut voir dans les registres du Parlement, de 1394, les intéressants détails d'un procès où la commune de

Tournay rappela, non sans fierté, tout ce qu'elle avait fait pour les rois de France et la cause française.

Ce fut le défaut d'argent qui réduisit Édouard III à lever le siége de Tournay, et il en garda une profonde rancune à ses conseillers restés à Londres, qui l'en avaient laissé manquer.

On a conservé aux Archives de Pau la lettre suivante qu'Édouard III adressa à cette époque à Bernard-Ezi d'Albret :

« Édouard, par la grâce de Dieu roi d'Angleterre et de France et seigneur d'Irlande, à nostre cher et bien amé foial messire Bernadet sire de Labret, salut.

« Nous avons veu et regardé vos lettres... Si avons assés pleinement entendu les grans aides et secours que vous avés fait à nostre duchié de Guyenne pour nostre honneur faire et nos droitures pourchasser et les grans mises et custages que vous avés fait pour celle cause, dont nous vous mercions tant chèrement et de si entier cuer comme plus poons, et, se Dieu plest, nous le monstrerons à eure en temps à venir .... Et quant à ce que deniers et autres biens ne sont venus devers vos parties hors d'Engleterre, il nous poise moult durement, mais certainement la défaute n'a mie esté en nous, mès en ceulx qui ont mesné toutes nos besoignes en Engleterre et qui se sont trop mauportés tant devers nous comme devers vous ; car au temps que nous venismes outre mer, nous n'avions gaire de deniers pour cause de la grande haste que nous avions d'encontrer la flotte de nos ennemis, et de tout le temps que nous avons demoré aussi bien en Flandres comme devant Tornay, nul denier ne nous vint hors de nostre royaume pour nul mandement que nous poèmes faire illecques, comment que assés de biens nous soient grantés par nostre poeple qui porra suffire tant pour nous comme pour vous. Mais ne voillés pour tant de riens désespérer que vrayement nous ne mettions, à l'aide de Dieu, hastivement tieu remède que ceux ès queux la

défaute sera trovée, seront punis selon leur déserte, et par celle cause nous pensons mesmes passer hastivement en Engleterre, et adoncques nous ordonnerons ensint quant as deniers et autres biens envoyer devers vous, se Dieu plest. De quantque a esté mespris et délaiés ou temps passé, nous voillés tenir pour excusé, que certainement l'avons fait par assurance et promesses de nos ministres en Angleterre, car nous ont promis en meisme la manière, mais nous ne fierons plus en telles promesses, etc.

« Gant, 21 novembre an XIVe (1340). »

La Bibliothèque Nationale de Paris (f. fr. 24052) renferme une excellente chronique de Tournay. Je lui emprunterai quelques pages relatives au siége de cette ville en 1340 :

« L'an mil trois cens XL le nuyt de le Magdelaine se logèrent le roy d'Engleterre et les Flamens à Espière et s'espandirent jusques à Estambourc ; et messire Bauduin d'Aubercourt, seigneur d'Estambourc, estoit adont en Tournay. Il s'en alla à Estambourcq prestement, et s'en alla avoecq luy le marescal, le connestable et le seigneur de le Heuse et des gens d'armes avoecq eulx. Et tuèrent en le ville d'Estambourcq, que Flamens, que Anglois, quatre-vingts ; se ramenèrent en Tournay sept prisonniers et ung prestre anglois, et gaignèrent ung pegnon et le rapportèrent, et estoit des blans chapperons de Gand. Et furent le roy d'Engleterre et les Flamens trois jours logiés à Espière et là entour.

« L'an dessusdict l'endemain de la Magdelaine se loga le roy d'Engleterre et les Flamens à Chin par un dimence au matin, et prindrent hommes et femmes et ranchonnèrent. Et Hermans, ly escuiers messire Godemare (Godemar du Fay), print ung grand homme englois et ramena à Tournay, et séjourna le roy d'Engleterre à Chin noef jours.

« Tandis que le roy d'Engleterre estoit logiés à Ch in

en ce propre jour le dimence après disner vint tous armés le conte de Foix luy et sa gent, et entrèrent par le porte Saint-Martin en Tournay. Et avoit le conte de Foix avoecq luy quinze cens hommes d'armes et quarante banières et mil hommes à piet de bonnes gens de le conté de Foix. Et furent tout le siége durant en Tournay en garnison. Et l'endemain qui fut lundy, yssirent plentet des gens du conte de Foix de Tournay, de piet et de ceval, et s'en allèrent vers l'ost des Anglois et des Flamens qui alors estoient à Chin ; et passèrent Flaquière et se combatirent à leurs ennemis, et en y ot de tués et de prins d'une part et d'aultre ; et convint que les gens du conte retournassent en Tournay, car eulx et leurs cevaulx estoient moult travelliés et navrés du trait des Englois, et y eulrent grand domage, et mort beaucop de leurs cevaulx.

« Tandis que les Englois cachoient les gens du conte de Foix qui revenoient vers Merre, Baudart Quaret estoit adont à Merre ·atout soixante compaignons de sa bataille très-bons en tonnelet, armoyés des armes de Tournay, et gardoient le pont à Merre, et se combatirent à ceulx qui sievoient les gens du conte, et y fut tués Piérart Le Noir qui estoit des gens du roy des Ribaux. Et s'en y eult des navrés du trait ; et fut tué ung prestre et Collart de Maulx, et fut le prestre raportés en Tournay, et se partirent les Englois et retournèrent en leur ost, et les aultres retournèrent à Tournay.

« Celluy jour envers complye issirent encorre des gens du conte pour aller à l'assault de piet et de ceval, et furent recachiés des Anglois jusques à le porte Sainte-Fontaine, et là y ot ung des hommes dudit conte tué, et sy y eult de leurs cevaulx plentet de navrés du trait, et trairent lesdits Anglois après les gardes de la porte, mais il n'en y eult nuls navrés, ne tués. Et yssirent les arbalestriers qui gardoient à ladite porte sur les Anglois, mais il estoient jà au lé delà l'abéye des Prés-à-Nonnains, et avoit der-

rière les Nonnains une grande bataille d'Anglois à ceval et une aultre bataille des Flamens à piet deseure Merre.

« Le mardy, tandis que les Anglois estoient logiés à Chin, monseigneur Eustasse de Ribemont issy de Tournay atout cent hommes d'armes, et s'en allèrent courre à la main, et y trouvèrent des Flamens et des Anglais environ de soixante, et ramenèrent en Tournay vingt Anglois prisonniers, mais il perdirent beaucop de leurs cevaulx qui morrurent depuis qu'ils furent revenus en Tournay.

« Tandis que le roy d'Angleterre estoit logiés à Chin, monseigneur Bauduin d'Aubercourt se tenoit en Tournay pour la guerre, et avoit fait castelain d'Estambourcq Jehan de Courtray son cousin qui estoit de Lille, et avoit avoecq luy pour garder le castel trente bedaux et vingt hommes du pays, et estoit ledit castelain bien pourveu de vivres et d'artillerie ; mais ce castelain rendit le castiel aulx Anglois sans cop férir, sauve sa vye de luy et de ses gens, et revindrent ceulx qui estoient en garnison, en Tournay. Et ce Jehan de Courtray s'en alla devers le roy d'Angleterre et eult sa masche et son sergent d'armes à luy. Et ardirent les Flamens ledit castel.

« Tandis que le roy d'Angleterre estoit logiés à Chin, se combatirent le duc de Bourgogne et le conte d'Armignacq contre messire Robert d'Artois, et fut messire Robert desconfis, et y perdy grandement de ses gens et touttes ses tentes et son carroy. »

Ce qui suit est emprunté à une autre chronique de Tournay :

« En l'an mil trois cens et quarante, le nuyt Saint-Pierre entrant aoust par ung lundy au matin vindrent mettre le siége pardevant le ville de Tournay le roy d'Engleterre, Jacques de Hartevelle, le conte de Haynault et tout le commung de Flandres, dont ledit Jacques en estoit souverain alors, et se loga ledit roy d'Engleterre devant la ville devers le Val, et les Flamens se logèrent devers l'abbeye

des Prés-as-Nonnains et sur les champs de le Tour Blantsenoise, et le conte de Haynault se loga delà l'Escault emprès le Marvis.

« Item ardirent les ennemis le jour qu'il misrent le siége devant Tournay, le mason de le Val et les frondes Paroin et les fourbours et le mason qui fut Jaquemart de Tournay, qui estoit à Ramegies.

« Item furent les Anglois, les Flamens et le conte de Haynault, le duc de Braibant, leurs aidans et confortans, devant Tournay wit sepmaines et deux jours, à Chin et à Espierre douze jours, et ainsy y furent dix sepmaines.

« Item tandis que le siége estoit devant Tournay, estoient en garnison en Tournay depar le roy de France le conte de Foix et son frère, le connestable de France, les deux marescaulx Bertran et Loys de Poitiers, le viels quens de Nerbonne, messire Godemars, le segneur de le Heuse qui estoit marescault de l'ost du connestable et messire Jehan de Bayeux et aultre grant plenté de chevalerye et de gens d'armes.

« Item avoit en Tournay chincq cens hommes d'armes en desoulx le conte de Foix et de son armée.

« Item dessoulx le connestable et les deux marescaulx avoit trois mil hommes d'armes.

« Item et du nombre des gens d'armes il y avoit alors en Tournay quatre mil hommes d'armes sans les piétons, et du nombre des chevaulx il y avoit en Tournay de-tout fait noef mille chevaulx, que d'un, que d'aultre.

« Item le jour Saint-Pierre entrant aoust l'an dessudit alèrent le conte de Haynault, les Anglois et les Flamens à Saint-Amant, et entrèrent premiers en la ville par les murs de l'abbéye et ardirent le moustier et le village de Saint-Amant, et se deffendirent ceulx de Saint-Amand et les gens d'armes qui y estoient en garnison, moult vaillamment, et tindrent grant pièce et longement estour, et prindrent les Flamens et Anglois grandement de prisonniers et ramenèrent beaucoup de bestial,

« Item le jour Saint-Pierre entrant aoust l'an mil trois cens et quarante ardit le conte de Haynault la ville d'Orchies et l'église, et y prist tout plain de prisonniers, et s'en escappa granment, et furent mis à raenchon.

« Item quant les Anglois et les Haynuyers revindrent de ardoir Saint-Amand et ainsy qu'il retournoient à leur siége devant Tournay, issist Girard de Malines de Tournay, qui estoit escuyer messire Godemars, par le porte Sainte-Fontaine, et des gens d'armes de piet et de ceval, et s'en allèrent contre ceulx dessusdits, et rescouèrent le bestial qu'il ramenoient et le butin, et tuèrent et navrèrent pluseurs de leurs enemis, et prindrent des prisonniers qu'il ramenèrent à Tournay, et se s'y porta Gérart moult vaillamment.

« Item on tint le porte Sainte-Fontaine close pour ce que on ne povoit tenir les gens qui voulloient yssir pour aller traire et batillier contre les Flamens aulx Nonnains, et ne voulloient mye souffrir qu'il y allassent adventurer leurs vies sy follement.

« Item le jour Saint Pierre entrant aoust yssirent en ung baquet par le portelete du Borredel chincq compaignons de Tournay, c'est-assavoir Jehan d'Arsèle, archier de messire Godemars, Menars ly archiers, Robin Quaret et Gruault ly noncères des vins, et s'allèrent combatre à Merre contre leurs ennemis aulx Prés-à-Nonnains, et tuèrent deux hommes et en desviestirent l'un entre le porte Sainte-Fontaine et le porte du Bourdel bien près des fossés.

« Item l'endemain issirent par le porte Sainte-Fontaine des arballestriers qui gardoient à le porte. Sy allèrent trop avant sur leurs ennemis. Sy fut tués Jacquemart Armelettre, et Jaquemart Grinart fu trait en ung piés.

« Item issirent par le porte du Bruille des bidaux du conte de Foix et des compaignons de Tournay tout à piet et allèrent jusques aulx tentes de l'ost des Haynuyers, couppèrent les cordes et tuèrent des Haynuyers et gaignèrent

trois cevaulx et les ramenèrent en Tournay et furent sievys et racachiés jusques aulx bailles de ladite porte.

« Item faisoient lesdis Flamens toutte jour et toutte nuyt grant ghet merveilleusement dedens les Prées-as-Nonnains pour le doubte de ceulx de Tournay.

« Item drechèrent ceulx de Tournay ung grand engien dedens le béguignage et jettoit de nuyt, et le prumier cop qu'il jetta, cheyt le pierre sur l'église des Prées-aulx-Nonnains là où il faisoient leur ghait, et fu toutte l'ost des Flamens estourmye, et s'allèrent prestement armer et rengier, et allumèrent granment de fallots et cuidoient que ceulx de Tournay fussent issus, et furent une grande espasse en ce soussy.

« Item yssirent des gens d'armes et des compaignons de Tournay par Morreau-porte, et allèrent courre sur leurs ennemis et gaignèrent une carrette et le ceval chargiet d'armures c'on amenoit en l'ost et le ramenèrent en Tournay.

« Item environ le Saint-Laurens yssit de Tournay par nuyt par le porte Saint-Martin Jaquemart Cousinars et Jehan Davelin et s'en allèrent pardevers le roy de France, et les y envoyoient les consaulx de la ville, et ne eulrent nul encombrier.

« Item deffirent et desmachonnèrent les Anglois le tour du gibet le nuyt Saint-Laurens, et y firent grant damage.

« Item vint à le porte Sainte-Fontaine ung homme à ceval et alloit lourdiant et bayant as crestiaux et fossés, et fut trait et quéy jus de son ceval, et fut rapportés de ses gens en l'ost, et tindrent ceulx de Tournay qu'il morrut.

« Item l'an mil trois cens et quarante le jour Saint-Laurens ala le conte de Haynault à moult grande armée ardoir le ville de Séclin, et de là s'en allèrent pour ardoir Saint-Amant. Et avoit une bataille des Flamens rengie et ordenée au-deseure des Argillières au chemin du gibet, et

y avoit plenté de banières et de targes, et aussy en y avoit des rengiés devant le porte Coqueriel et devant le porte du Bruille et le porte Saint-Martin.

« Item avoit drechiet à Saint-Martin ung engien du costé de le porte et jettoit tandis que les Flamens estoient rengiés en chemin à Haulx-Courtieux, et quéyt le pierre en le moyenne d'eulx, et en y eult de tués et blechiés.

« Item l'endemain du jour Saint-Laurens se vint logier sur le Marvis le duc de Braibant et son ost, et avoit grandement de gens d'armes.

« Item l'endemain du jour Saint-Laurens yssirent de Tournay par le porte Saint-Martin le connestable, le marriscal, le seigneur de le Heuse et grandement de gens d'armes, et allèrent courre sur leurs ennemis et gaignèrent quatre cevaulx et des harnas, et retournèrent à Tournay et furent siévys et recachiés jusques à le porte Saint-Martin.

« Item estoit yssus hors de Tournay sur son ceval Jacques Le Louchier et chevaucha vers le mollin de Saint-Martin et là print ung Anglois prisonnier et le ramena à Tournay à se maison.

« Item le samedy que le segneur de la Heuse estoit widiés hors de Tournay au matin environ l'heure de midy vinrent grant plentet d'Anglois traire à le porte Saint-Martin sur ceulx qui gardoient à le porte ; car le porte estoit ouverte et le pont avallé, et y fut trait Jehan de Saint-Genois, dont il morru, et Jehan de Hennin fut trait en ung brach, et Tassart de Boullenois fu trais en une jambe ; et prindrent et tuèrent lesdis Anglois des povres gens qui venoient en le ville apportant garbes de fourment.

« Item gaignèrent et enmenèrent lesdis Anglois ung foucq de brebis que on avoit mis hors pour paistre, et furent prinses bien près des bailles de le porte Saint-Martin, et adont avoit plentet de messonneurs qui estoient widiés, mais il sallirent ens ès fossés pour doubte des Anglois.

« Item estoit souverain de le porte Saint-Martin pour faire clore et ouvrir et de laissier widier et entrer ceulx qui leur plaisoit, et avoient les clefs de le porte et des pons et bailles Willaume du Parcq, Vinchent Derre et Gossuin du Mortier, Jacques Gergate et Maresquiel.

« Item gardoient les bourgois de Tournay les clefs de toutes les portes, des pons et des bailles de Tournay, et avoit à cascune porte quatre paires de clefs non ressemblables l'un à l'autre, et les gardoient quatre bourgois natif de Tournay des plus souffisans et créables.

« Item et s'y n'en eulrent oncques le connestable de France, le marescal, le conte de Foix, ne nuls aultres qui estoient adont en Tournay de par le roy, le gouvernement, ne le magniment des clefs de la ville ; mais fut ordonnet des seigneurs de Tournay, des bourgois et du conseil que, s'il voulloient envoyer nulles lettres hors de Tournay, il convenoit qu'il les monstrassent ouvertes aulx seigneurs de la ville ains c'on les sellast ; et, se on leur apportoit aussy nulles lettres de dehors, il convenoit qu'il les monstrassent ausdis bourgois à ce commis.

« Item furent les ennemis rengiés devant la ville et tous en armes en cuydant vrayement qu'il deussent assallir la ville et par espécial à le porte Saint-Martin, et estoit adont le porte ouverte et les pons avallés. Et les bourgois qui estoient comme pour garder le porte, y estoient tous armés et tous prests pour combatre, et estoient de ceste ordonnance six-vingts hommes. Et adont pluseurs chevaliers de la garnison vindrent à le porte tous armés leurs esperons cauchiés et voulloient aller devant aux bailles pour combatre, et les bourgois leur dirent qu'il se trahissent arrière et rotassent leurs esporons ; mais il ne se voulloient retraire : de quoy les bourgois furent mal contens et les tirèrent arrière ainsy que par maltallent et par force, et convint qu'il se retraïssent, voulsissent ou non. Et y vint messire Godemars et se couroucha sur les bour-

gois de ce qu'il avoient fait aulx chevaliers tel honte de les avoir fait ainsy retraire. Ces bourgois luy respondirent qu'il garderoient bien la ville sans nuls estrangiers et qu'aultrefois il l'avoient bien gardée, et n'en eult aultre response.

« Item jettèrent le det les Tournisiens de le porte Saint-Martin pour estre devant et premiers aulx bailles et aulx assaulx contre leurs ennemis.

« Item yssit Guimars ly noncères des vins luy chinquiesme seullement par le porte Saint-Martin, et allèrent courre, et gaignèrent et ramènerent une carrette et les chevaulx chargiés de blés. Et fu ledit Guimars trait d'une sayette parmy le genouil.

« Item yssit Jehan Brigades de Tournay par le porte Sainte-Fontaine et s'en alla batillier aux Flamens tout seul à Prés-aulx-Nonnains, et fut trais en une cuisse et revint en Tournay.

« Item yssirent pluseurs compaignons de le porte de Marvis et se combatirent à leurs ennemis. Et y fut tués ung des arbalestriers de Tournay.

« Item il y avoit ung enfant aulx crestiaux environ le haulte tour de Marvis, et monstroit-on à cest enfant l'ost et les tentes des ennemis. Sy fut trais et morrut.

« Item alla le conte de Haynault ardoir le ville de Marchiennes et le pays tout à l'environ le samedy après le Saint-Laurens, et y prist pluseurs bestial et prisonniers.

« Item le nuyt Nostre-Dame en my-aoust yssirent par le porte Saint-Nicolay-au-Bruille pluseurs compaignons, et allèrent courre sur les Haynuyers, et sy gaignèrent et ramenèrent en Tournay quatre cars et quatorse chevaulx de harnas.

« Item Costart Sarretiel estoit aulx cresteaux de le porte Vallenchinoise et regardoit vers l'ost des ennemis et fut trais ou haterel ; mais il ne morru point.

« Item Jourlet souldoyer au roy de France prist ung

Englois armet de plain hernois et le ramena en le normerye à le mason Thumas de Cordes là où il estoit logiés.

« Item l'endemain Nostre-Dame my-auoust yssit grandement des gens du conte de Foix par le porte du Bruylle et par Moreau-porte, et allèrent courre jusques aulx tentes de leurs ennemis, et prindrent des prisonniers qu'il ramenèrent en Tournay, mais il furent scevys et racachiés jusques à le porte de Saint-Nicollay, et là se combatirent main à main. Et entra beaucop de gens ès fossés qui ne peulrent entrer en le porte et se muchèrent dessoulx les pons, et y eult ung Haynuyer qui monta à ceval sur le pont. Et Willame Le Picart l'abaty jus de son ceval et enporta le sielle pour ce que le ceval ne se peult relever. Et y eult des gens du conte pluseurs navrés et tués. Et y vindrent les Brabanchons rengiés en bataillé et banière desployée devant le porte Saint-Nicollay et devant le Morreau-Porte ; et furent à cest assault navrés de ceulx du Bruille Jaquemart Anseaux, Jehan Le Fruitier et Lotart Le Fossart.

« Item le dimence après le Nostre-Dame en my-aoust issirent hors le porte Saint-Martin douze hommes d'armes et courrurent sus leurs ennemis et ramenèrent en Tournay des prisonniers et furent scevys des Anglois jusques à l'entrée en le porte, et là fut Jacques Gargette trais au brach, Unghet de Commines en une cuisse, et Secheret ne fut point navrés.

« Item fist le conte de Haynault drechier vers le Motte-Castelaine trois engiens pour jetter en le ville, et estoient l'un delés l'aultre et jettoient ensemble à le fye après le porte de Marvis.

« Item avoient les Flamens drechiet ung engien dedens l'abéye des Prés-aulx-Nonnains, et jettoit après la porte Sainte-Fontaine et le Béguignage et attendoit souvent ledit porte.

« Item drechèrent les Flamens ung engien d'encoste le Cemin-Frasnois devant le tente Jacques de Hartevelle.

« Item drechèrent les Anglois ung grand engien en le rue de le Val droit au lieu de le Mason des Avugles et jettèrent après le porte Coqueriel, et l'attaindit pluseurs foix, mais il n'y faisoit nul mal.

« Item en drechièrent ung vers l'Escorce-Queval au Chemin-Blangenois.

« Ainsy avoient les Anglois, les Flamens et les Haynuyers sept engiens drechiés devant Tournay.

« Item avoit drechiet ung engien ens ou Béguinage qui jettoit après l'engien des Flamens qui estoit en l'abbéye des Nonnains et brisa l'engien desdis Flamens, mais il le refirent le nuyt de le Pourcession. Et l'engien du Béguignage brisa le flesque encore de l'engien desdits Flamens, et ne jetta oncques depuis.

« Item avoit drechiet ung engien en le rue Castelaine, qui jettoit après les trois engiens du conte de Haynault.

« Item avoit ung engien drechiet à le porte du Bourdel en ung gardin, et le nuyt Saint-Bertemieu tua et espautra au tirer le mestre canonnier de Haynault, et ne sceut-on oncques que le tieste devint.

« Item avoient fait en ung courtis vers le porte Blangenoise ung engien, et rompit au jetter l'engien qui estoit devant le tente Jacque de Hartevelle, mais il le refirent ; mais encore fut-il romput et oncques ne jetta-on depuis.

« Item en avoit ung au Marquiet-aulx-Vèques devant l'église Sainte-Margherite et jettoit après l'engien de le Val.

« Item en avoit ung d'emprès le porte Saint-Martin, et se y avoit une truye d'emprès le porte Sainte-Fontaine, et avoient ceulx de Tournay wit engiens jettans sans les canons, et se y en y avoit encore assés en la ville.

« Item tua ung engien des ennemis ung foullon le varlet Jehan Cathaigne et une béguigne du Béguignaige. Et as privées de le porte du Bourdiel en y eult de tués et navrés, et se y fut tuée une femme, et tous leurs engiens ne tuèrent en Tournay tout le siége durant que six personnes.

« Item l'engien des Anglois rompit le flesque de l'engien du Marquiet-aulx-Vaiques, mais on le refist, et encore l'engien de le Val rejetta après celluy du Marquiet-aulx-Vacques, et entra le pierre en la huge de celluy dudit marchiet, mais il ne fist aultre mal. Et fut encorre attains parmy le hen de celluy de le Val ,mais n'y fist mal. Et se tua le pierre dudit engien à le porte Coquerel le varlet d'un sodoyer de dehors.

« Item le nuyt Saint-Berthemieu après le darrain wigneron vindrent les ennemis aulx bailles de le porte Sainte-Fontaine, et y aportèrent du feu et de l'estrain et ardirent les bailles et en coppèrent une qui n'estoit point couverte de fer et tirèrent de dedens Tournay d'espringalles et de mortiers, et alla cescun à sa garde sur les crestiaux des portes là où il estoit commis.

« Item et le samedy après revindrent à ladite porte traire d'espringalles, et y firent ung grand assault, et ceulx de dedens à traire d'espringalles et d'aultres engiens aussy sur eulx, et y eult des Flamens tués, et restèrent leurs espringalles qui estoient sur le chauchye dechà le Croix-à-Nonnains.

« Item et trairent ceulx de Tournay d'espringalles après ung foucq de Flamens qui estoient sur le Chemin-Fresnois, et y fut tués ung escevin de Gand.

« Item le varlet Willame Gargate aloit juer sur les cresteaux et fut trais, dont il morut.

« Item yssirent le nuyt Saint-Jehan-Décollasse par Morreau-Porte et le porte du Bruille des compaignons de ceval et de piet, et allèrent courre, et prindrent deux femmes marchandes et quinze chevaulx et les ramenèrent en Tournay paisiblement.

« Ce sont les noms de ceulx qui furent establis et qui cevauchèrent par nuyt aval la ville et aulx portes savoir s'il y falloit riens et comment la chose alloit. Premièrement Jehan Moulles qui estoit lieutenant du gouverneur, Jehan

de Lyauwe, Willames de Hellemes, Pieres de Waudrepont et Jehan Villain fils Libert.

« Item issirent de Tournay le dimenche devant le Saint-Jehan-Décollasse au resson de l'estoique par le porte Saint-Martin des gens du conte de Fois environ soixante hommes d'armes, et cevauchièrent jusques au gibet de Tournay, et fut toutte l'ost des Anglois estourmye et armée, et revindrent tout bellement cevauchant et furent siévys des Anglois jusques à le porte Vallechenoise, et là descendirent et firent mettre leurs chevaulx en la ville, et là y eult ung grand assault, et de là revindrent les Anglois à le porte Saint-Martin traire et faire ung grand assault, et fut trait Locemens d'une sayette en l'œil, dont il morru. Et messire Godemars fut trais ès plates de son harnas, et demoura le flesce estiquie dedens.

« Item quand les Anglois sievyrent les gens du conte de Fois à le porte Vallechenoise, messire Pierre de Roussillon estoit avoecque, et là se combatirent contre lesdits Anglois, et y fut tués, et ung sien escuier. Et sy y eult aussy tuet ung grand seigneur d'Engleterre chevalier, mais on ne sceut oncques son nom. Et y fut Watier de Many abatus jus de son ceval, et sa banière fut abatue dessus le pont de le porte, et adont il y eult merveilleux assault le plus grand qui fut tout le siége. Et y fut navrés Pierre de Werquinoeil, et Jacques Villains fut blechiés en ung œil, et Lostart d'Englemoustier fut navrés en une jambe, qui estoit tous désarmés as cresteaux, et regardoit l'assault, et y fut trais Jehan Le Musit d'une sayette, dont il morrut. Et y eult merveilleusement de sayettes traictes deseure les cresteaux et dedens le ville, et fut trait devant l'ospital le varlet le dame de Leuse, dont il morrut.

« Item le conte de Foix estoit aulx garites de le porte et jetta plentet de carreaux sur lesdits Anglois, et demoura grant plentet de trait attaquiet à le porte et aulx garittes, et fallit lever le pont de force pour le trait.

« Item tandisque cest assault estoit à le porte Vallechenoise, on crya alarme en l'ost des Anglois, et furent tous esmeus, et alors avoit ung prisonnier en ung pavillon, et quant il ne vit nulluy entour de luy, il bouta le feu en son logis et l'ardy et aultres logis avoecq, et puis s'en retourna en Tournay, et veoit-on le feu des cresteaux.

« Item vint ung Flamencq à le porte Sainte-Fontaine et disoit : « Rendés-vous, larrons, par tant vous morrés de « fain, et nous prendrons vos fames. » Et disoit moult de mal. Sy yssy par l'uiquet de ladite porte Lotin Mallart et Piérat Liégart, et le féry Lotin d'un espoit par derrière et l'abaty à terre, et Piérart le féry d'une miséricorde, et le laissèrent pour mort. Et quant il ne vit nulluy entour luy, il se releva, et trayt-on après luy, mais il recueilla les quareaux et s'en ralla.

« Item il n'y eult oncques jour qu'il n'issist des compaignons de Tournay, et aloient combatre contre leurs ennemis et par espécial aulx Prés-aulx-Nonnains. Et venoient les ennemis cescun jour cryer aulx portes que il se rendeissent et qu'il estoient trahis des seigneurs qui alors estoient en Tournay, et disoient souvent : « Mengiés anuyt vo sof, « car vous ne mengerés point demain, » et disoient ces parolles pour ce qu'il voulloient qu'il se combatissent aulx cresteaux ; mais, Dieux en soit loués, il n'y eult oncques débat, ne hutin, mais moult paisiblement furent.

« Item le samedy après le Saint-Jehan-Décollasse depuis le darrain wigneron sonné vindrent les ennemis as bailles de le porte Sainte-Fontaine, et amenèrent ung car chargiés de faghos ramettes et les misrent au plus près de le baille de le garrite qu'il peulrent, et puis bouttèrent le feu dedens, et fut ars ramette et car, et traïrent grandement d'espringalles et de mortiers et d'ars-à-tour, et y eult moult grant assault, et trouva-on l'endemain estequiet aulx couvertures des maisons devant l'église de le Magdelaine pluseurs quareaulx, et jettoient de l'engien qui estoit

aulx Nonnains après le porte, mais il n'y eult oncques pour celle nuyt personne de Tournay navret, ne blechiet, mais sy y eult de ceulx de dehors plus de quatre-vingts du trait qu'il trayoient de dedens la ville, et sonna-on le bancq-cloque, et alla chascun là où il estoit commis à garder. Et vindrent l'endemain le connestable et les seigneurs veyr le desroy qui avoit esté fait à la dite porte et le trait que les ennemis avoient trait en la ville, et donna le connestable ung tonniel de vin de Beaune plain à ceulx qui gardoient le porte, et ne y avoit fors ceulx qui y estoient commis. Gosseaulx de Callonne et Pierres Le Musy en estoient souverains.

« Item yssirent vingt compaignons du Bruille qui s'en allèrent courrre sur leurs ennemis, et furent tous tués et navrés, et n'en revint que ung seul en Tournay de nuyt. Et adont on osta à ceulx du Bruille les clefs de le porte pour ce qu'il yssoient trop souvent et se mettoient en trop grand péril.

« Item yssirent Petous et Carlet qui gardoient à le porte Sainte-Fontaine par l'uiquet et tuèrent ung Flamencq aulx Prés-as-Nonnains et l'apportèrent aulx bailles de le porte et le desvestirent et l'estupèrent le cul vers les Flamens.

« Item le nuyt Nostre-Dame en septembre se loga le roy de France à Bouvines, et en ce mesme jour le conte de Haynault se vint logier à Orque, qui pardevant estoit logiés delà l'Escault, et ostèrent les engiens de le Motte-Castelaine. Et le duc de Braibant qui estoit logiés sur le Marvis, se loga sur le Riés-à-quatre-mollins.

« Item issirent de le porte Sainte-Fontaine deux compaignons, et allèrent traire sur les Flamens au Chemin-Frasnois, et quant ils eulrent tout trait, les Flamens les racachèrent à le porte, et se avallèrent dedens les fossés et saquèrent, ung Flamencq avoecq eulx, ès fossés, et au remonter fut trais d'ung quariel, mais il escappa, et au

rentrer en le porte l'un des compaignons fu trais, dont il morru.

« Item disoit-on en Tournay que le roy se combatroit aulx ennemis, et vindrent les capitaines des gens d'armes le conte de Foix, le connestable et son frère en le Halle de messieurs de Tournay pryer que on les voulsist laissier dehors widier à la journée que le roy se combateroit. On leur accorda à tous ceulx qui vouldroient yssir par condition que la battaille passée revendroient en Tournay s'il n'estoient mors et ne s'en partiroient se ce n'estoit par le consentement de ceulx de Tournay et qu'il auroient payet quatre mille livres que il devoient en Tournay, que il avoient acrut pour leurs affaires, tant de viandes comme aultrement.

« Item fu ordonné des segneurs de Tournay que à la journée que le roy de France se combateroit, la ville luy envoyeroit à ses despens deux mil hommes de piet bien armés et habilliés tous vestus d'une parrure, et les feroit-on armer aulx despens des rices hommes et marchans. Et furent tous prests et armés, et en y eult aulcuns qui se confessèrent, et eulrent cappitaines pour eulx conduire. Ce fut Willame du Parcq, Willame de Hellemines, Jaquemon Mouton fils seigneur Gillon, Jehan Prouvost, Jehan Gargatte et Jaquemart Gargatte. Et adont fut criet à Tournay que tous ceulx qui voulloient avoir souldées pour yssir de ceval à le journée, que la ville les monteroit et querroient ceval. Et sy y fut cryet que tous ceulx qui avoient estet souldoyers à Burenfosse, à Thun, à Mortangne et à Saint-Amant fussent prests et habilliés pour widier à la journée et que nuls ne le refusast sur estre ennemis à la ville, et il seroient payé, et auroient les arbalestriers dix souls tournois pour le jour et ceulx à glave wit sous tournois.

« Item prya le conte de Foix à ceulx de Tournay qu'il peust estre de leur compaignye et bataille et ne crieroit

aultre cry que : Tournay ! et disoit que c'estoit pour le grand bien qu'il veoit en eulx.

« Item yssit Marquais ly troisième par le porte Saint-Martin, et s'en allèrent traire sur les Anglois et en tuèrent ung entre le porte Coqueriel et le porte Saint-Martin.

« Item le nuyt de le Pourcession fut toutte l'ost des Anglois, des Flamens et des Haynuiers toutte armée et rengie sur les champs d'Orque, et disoit-on en l'ost des Flamens que le roy de France les venoit combatre.

« Item chevauchoient des gens du roy vers Chisoing, et y fut prins messire Wauflart qui guerioit ceulx de Lille, et fut amenés en l'ost du roy de France, et le fist le roy delivrer à ceulx de Lille, lesquelx luy firent copper la tieste ens ou marchiet de Lille.

« Item envoyèrent le nuyt de le Pourcession ceulx de Gant à le porte Sainte-Fontaine quatre Jacopins apportant le cotte et le fiertre ainsy qu'il ont acoustumé, priant c'on les voulsist recepvoir, et on respondit qu'il n'y enteroient point et qu'il estoient tous escommenyés.

« Item fut le cote et le fiertre Nostre-Dame armoyés des armes du roy de France, et alla le pourcession premiers par le rocque Saint-Nicaise, en le rue au Viel, par le rulette Sainte-Croix, par le porte d'Aubegny, par le Schayns, par le rue de Medemhen et par le rue des Aveugles.

« Item trairent les ennemis pluseurs lettres en Tournay en pluseurs places par nuyt, et furent trouvées le jour de le pourcession au matin, et y avoit escript que ceulx de Tournay se rendesissent et fussent bon amy et tout ung, ou se ce non il prenderoient la ville par force et destruiroient eulx et leurs femmes et leurs enfans, mais on n'en faisoit que rire et mocquier.

« Item firent les Flamens carpenter devant le tente Jaques de Hartevelle ung merveilleusement grand engien

de bos pour mettre beaucoup de gens dedens, et le fist ledit Jacques faire, disant que par cest engien on assaulroit Tournay, et fut pour le commun de Flandres apaisier qui s'en voulloient raller en Flandres. Et leur disoit ledit Jacques que ceulx de Tournay n'avoient mès nuls vivres et qu'il se renderoient de jour en jour, et leur disoit pour les appaisier et qu'il demourassent, mais il mentoit ; car il y eult toudis pain, vin et char, et ne fut oncques haulchiés ly vins que ung denier sur le lot.

« Item firent ceulx de Tournay faire pluseurs guérites et barbaquennes et mettre sur les murs et creteaux entre deux tours lanchant sur les fossés. De quoy le roy d'Engleterre et les grans seigneurs disoient que ceulx de Tournay n'avoient tallent de eulx rendre quand il font encore garittes.

« Item fist le conte de Haynault assembler ens ou moustier à Kain tous les cas que on poulroit trouver, et avoit trouvé ung mestre qui luy faisoit entendant que de ces cas on arderoit Tournay, mais qu'il fussent querquiés d'estouppes et de souffre et de feu que on boutteroit dedens ; et emprunta ce maistre au conte pour ce faire cent escus d'or, et quand il les eult, on ne le vit oncques depuis, et furent les cas ramenés à ceulx à qui estoient.

« Item furent une viesprée tous les bourgois de Tournay armés cescun en sa maison sy non ceulx qui estoient commis pour aller aval la ville, et fut pour le doubte des gens d'armes de dehors qui estoient en la ville pour aulcune apparensce qu'il avoient veu ; car messire Godemars chevauchoit de nuyt atout grandement de gens et disoit aulx gardes : « Allés couchier ; vous vous traveilliés de « veiller sans raison. » Et on luy respondit en pluseurs lieux : « Allés-y vous-mesmes, car nous ne yrons mye. » Et s'en alla, et ne le vit-on oncques toutte la nuyt.

« Item celle vesprée par nuyt ung chevalier print ung flambel tout ardant et le bouta hors des cresteaux envers

lès Frères-Myneurs par mainte fois, et ceulx qui gardoient sur les cresteaux, le prindrent, et fut en grand dangier d'estre tout despechiés, mais il fut mis en prison, et disoit-on que on luy copperoit le tieste. De quoy le connestable, le marescal et le conte de Foix prindrent le fait sur eulx et jurèrent sur leur chevallerye que ce qu'il avoit fait, estoit pour luy esclairier et ne l'avoit fait pour nul mal, et à la requeste d'eulx fut délivrés et mis hors de prison.

« Item le jour Saint-Mahieu issirent des gens du conte de Foix et des compaignons de Tournay tout à piet, et s'en allèrent combatre aulx Anglois delà le Puch-du-Loquenoeil, et d'une partye et d'aultre en y eult des tués et navrés.

« Item il y eult ung bidau trait d'une sayette parmy et oultre les deux cuisses et tira la sayette hors et l'aida ung compaignon tant qu'il fut en Tournay. Et y fut trais ung chevalier de la garnison de Tournay, et sy y fut tués ung Anglois à celle bescousse. Et prindrent adont lesdits Anglois ung soldoyer de Tournay à cel assault, et quand il se furent retrais, il l'amenèrent sur le cauchie de le Val vers Wés et là luy coppèrent la tieste.

« Item le vendredy après le jour Saint-Mahieu yssirent par le porte de Marvis pluseurs compaignons de piet et se combatirent tout ung après-disner aulx Brabanchons devant le haulte tour de Marvis, et y eult ung Brabanchon tués et ung bidaut et plenté de navrés.

« Item l'endemain samedy issirent hors de ladite porte grandment de bidaux et des gens du conte de Foix, et s'en allèrent traire et combatre aulx Brabanchons, et estoit pour eulx atraire affin qu'il venissent près de la ville, car le conte de Nerbonne estoit à le porte à ceval atout soixante hommes d'armes. Et quant les Brabanchons les perchurent, il se misrent tous à le fuite, et ly viés quens les encacha bien avant, qui estoit couvers luy et ses chevaulx d'une vermeille couverture armoyée de ses armes, et

ramena grandment de prisonniers à Tournay, et y avoit grandment de gens aulx cresteaulx qui regardoient. Et revindrent tout bellement le pas. Et fut adont toutte l'ost des Brabanchons armée, et vindrent à bataille rengye sur les champs devant le haulte tour et là furent grant espasse, et adont avoit encorre des compaignons et des bidaux par les champs demorés et des arbalestriers de Tournay Jehan Daire le fils et Tassart de le Cauchie, lesquels allèrent traire au foucq des Brabanchons. Sy en y eult ung qui féry son ceval des esporons après yceulx, mais il ne polt oncques retenir son ceval et l'emporta entre les bidaux. Et fut lanciés le ceval d'un dart tout parmy le corps et reporta son maistre en ce point en son ost les boyaulx traynans.

« Item y eult pluseurs Flamens qui s'en allèrent vers Bourguielles, et les encontrèrent des gens d'armes du roy de France, et se combatirent. Sy furent les Flamens vaincus.

« Item issit Jehan Culbrisset hors de la porte Sainte-Fontaine et alla tout seloncq les fossés de la ville tant que il vint contre le vallée de la Buigne et là print ung Flamencq.

« Item prindrent ly arbalestriers qui gardoient à le porte Sainte-Fontaine ung Haynuyer et l'amenèrent dedens Tournay, et ly clava Jehan de Malines se main à le porte, mais il se desclava par nuyt, et fut mis en prison.

« Item y avoit en Tournay grand disette de farine pour le grant multitude de gens qu'il y avoit en la ville, et fist-on faire ung moullin à Saint-Martin à ceval et moulloit grandement de blet.

« Item on deffist tous les mollins d'oille et de gimmel, et les fist-on mouldre blet à force de gens, et fut ordonné en la ville de mouldre une rasière de blet pour wit deniers tournois.

« Item ardirent les Flamens les baulx et les pendant du gibet de Tournay.

« Item on apporta par pluseurs fois à le porte Saint-Martin de l'ost du roy par nuyt fromages et aultres menus vivres et des penniers plains de frès herrens et du roysin en crapes.

« Item vendoit-on ung herrencq douze deniers. Item vendoit-on une livre de fromage VI sous tournois. Item une livre de bure, tel heure fut, VI sous tournois. Item ung oef III deniers tournois. Item une poire III deniers tournois. Item une pome II deniers tournois. Item une tieste d'ault II deniers tournois. Item III oignons II deniers tournois. Item ung oison X sous tournois. Item ung fais de foerre XL sous tournois. Item une rasière d'avaine XXX sous tournois. Item une rasière de blet XXXV sous tournois. Item ung lot de vin XVIII deniers tournois. Item ung pain ne vendoit-on que ung denier. Item poisson de douce yauwe fut moult chier. Et misrent messeurs de le halle sus que on ne povoit plus vendre les vivres dessusdits, et n'en y eult oncques nulle disette.

« Item y eulrent les gens estranges grande chierté de tous vivres synon de pain, de vin et de char, car les manans estoient tous pourveus, et ne leur falloit riens acater.

« Item se portèrent les povres gens bien et paissiblement en leur gayt et tout partout. Et pareillement les bourgois se portèrent bien et souffissanment, et alloit cescun où il estoit commis, et alloient viseter de porte en porte, parler aulx gardes et savoir s'il leur falloit riens. Et sur les cresteaux alloient par nuyt asavoir et garder s'il y avoit que bien.

« Les demiselles de Tournay misrent une songnye de chire devant Nostre-Dame aussy longhe que le tour de le pourcession va, envollepée et entortellye sur un trieulle de bois.

« Item tandis que Tournay fut asségié, le roy de France se loga, quand il se party d'Arras, à Béthune, et de là s'en

vint logier à Lens et à Esquerchin, et de là à Bouvines, et là fut tout partout trois sepmaines ou environ ; et là fut pris ung respit par ung lundy devant la Saint-Rémy en l'an 1340 et dura jusques le Saint-Jehan ensievant, et l'endemain jusques à solleil levant, et fut incontinent nonchiet et publiet en Tournay par nuyt ce lundy meismes, et deffendit-on à toutes les portes et aulx gardes que on ne mesfesist riens aulx ennemis quoy que il feissent, et que il estoit bon respit. »

Ce récit donne lieu à deux observations. Jamais les franchises communales de Tournay ne furent plus puissantes, ni entourées de plus de respect qu'au moment où les murs de cette ville formaient le rempart de la royauté française. D'autre part, il y a lieu de remarquer que ce Godemar du Fay, objet de la méfiance des bourgeois de Tournay en 1340, est ce même capitaine auquel Philippe de Valois reprochera six ans plus tard d'avoir abandonné aux Anglais le passage de la Somme.

On trouve dans le même manuscrit un poëme sur le siége de Tournay, où l'on nous apprend que l'enceinte de Tournay comprenait neuf mille pieds de murailles et était flanquée de quarante-sept tours.

Froissart qui fut couronné au puy de Tournay, connaissait fort bien cette cité ; il mentionne :

1° L'abbaye Saint-Martin (X, 188, 427) où résida en 1382 Charles VI. L'abbaye de Saint-Martin, fondée en 652 par saint Éloi, détruite en 880 par les Normands, relevée et portée à un haut degré de splendeur à la fin du XI[e] siècle par Odon d'Orléans, compta parmi ses abbés au XIV[e] siècle Gilles li Muisis qui écrivit la chronique de son monastère et Jacques Muevin qui la continua.

2° Le Pire (III, 220, 221, 223).

On entendait par Pire l'endroit où un cours d'eau se trouve resserré par une ou plusieurs écluses. Une partie de l'Escaut, là où s'élevait autrefois le Pont-de-Bois, conserve encore aujourd'hui ce nom.

3° La porte Valenchinoise (III, 220, 221, 223).

La porte Valenchenoise ou Valenchinoise était ainsi nommée parce qu'elle était sur la route de Valenciennes. Elle était défendue par deux tours.

4° La porte Saint-Martin (III, 220, 221, 223 ; XVII, 97).

Sur la route de Lille et de Douay, dit Froissart (III, 221, 223).

C'est probablement cette porte et non la porte actuelle de Lille (elle s'appelait alors la porte Kokeriel) que Froissart appelle (X, 426) la porte de Lille.

La porte de Saint-Martin était défendue par deux grosses tours dont une existe encore. Elle devait son nom à l'abbaye de Saint-Martin qui en était voisine.

5° La porte Sainte-Fontaine (III, 220, 221, 223, 227 ; XVII, 97), ainsi nommée d'une fontaine qui jaillissait près de là. Au XVI[e] siècle, ce nom devint celui de porte des Sept-Fontaines qu'elle porte encore aujourd'hui.

La porte Sainte-Fontaine avait été reconstruite en 1281.

6° La porte de l'Arche (III, 226).

« La porte couleiche del arche sus l'Escault », dit Froissart (III, 226). Il l'appelle ailleurs (II, 227) : une poterne. Ce fut par là que les Flamands s'efforcèrent de pénétrer à Tournay. Elle devait son nom à l'arche jetée sur l'Escaut à la fin du XIII[e] siècle pour relier les remparts de la cité de Tournay à ceux du quartier Saint-Brice. On l'appelait aussi la porte des Caufours, la porte des Caurois ou la portelette Saint-Jean.

7° La porte de Marvis (X, 426). Elle devait son nom au faubourg de Marvis. C'était un édifice considérable, défendu par deux tours très-élevées et contenant de vastes salles où l'on enfermait les prisonniers. Elle fut abattue vers 1771.

8° L'hôtel du Saumon, rue Saint-Brice. La rue Saint-Brice a conservé son nom ; mais l'hôtellerie du Saumon a disparu.

Tournay XI, 22, 40, 44, 53, 59, 211.

« Bonne ville fermée (XI, 22). »

Commune de 1400 habitants, sur la rive droite de l'Arros (arrondissement de Tarbes).

Tournay (rivière de). Voyez Arros.

Tournehem, *Tournehen* VII, 412, 423, 425, 426, 428, 429, 436, 439 ; VIII, 330, 331, 336 ; IX, 242, 248 ; XV, 304 ; XVII, 430, 482, 483, 485, 487, 489.

Cf. I^b, 8, 58, 59 ; VII, 545.

Sur le Hem, à deux lieues d'Ardres (Pas-de-Calais).

Tournehen. Voyez Tournehem.

Tournésis. Voyez Tournaisis.

Tournisiens. Voyez Tournaisiens.

Tournon II, 428.

Ville de 5300 habitants, sur la rive gauche du Rhône (Ardèche).

* *Tournques* XIV, 442.

Tournus II, 428 ; VI, 333, 335.

Cf. I^a, 71.

Ville de 5600 habitants, sur la rive droite de la Saône, à six lieues de Mâcon.

Tourongeaux. Voyez Tourangeaux.

Tourout. Voyez Thourout.

Tours V, 383, 395-397 ; VI, 321 ; VII, 26 ; IX, 288 ; X, 317 ; XII, 218 ; XIV, 351, 353-355, 358, 361, 362, 365-368, 370, 374 ; XIII, 91 ; XV, 164 ; XVI, 230.

Cf. I^a, 317 ; I^b, 146 ; V, 487, 524, 528 ; VI, 489 ; XIV, 439, 440 ; XVI, 272 ; XVIII, 386, 390, 414, 426, 444, 447, 482.

Ancienne capitale de la Touraine, aujourd'hui chef-lieu de département avec une population de 41000 habitants.

Célèbre au moyen-âge par le pèlerinage de Saint-Martin.

En 1355, Thibaut de Chepoy était châtelain du château de Tours.

En 1346, les Anglais pillèrent la cathédrale de Tréguier et voulurent en enlever les reliques de saint Tugdual ; mais un prêtre anglais fut, dit-on, empêché par une force surnaturelle d'exécuter son projet, et ce fut ce qui fit respecter le tombeau de saint Yves qui se trouvait dans la même cathédrale. Saint Yves était le patron de la Bretagne.

TRÉLON II, 391 ; VI, 240, 243.

Cf. XVI, 287.

Commune de 2500 habitants, à trois lieues d'Avesnes.

Au sud-est d'Avesnes, sur la route de Landrecies à Chimay.

Ce village fut légué par sainte Aldegonde au monastère de Maubeuge en 661.

Nicolas d'Avesnes y bâtit en 1150 une forteresse considérable dont il existe encore quelques murs.

La terre de Trélon fut cédée en 1336 par Gui de Châtillon à son fils Louis lorsqu'il épousa Jeanne de Hainaut, fille du seigneur de Beaumont ; elle passa au XVI[e] siècle à la maison de Merode.

* TRÉMAZAN XVIII, 335.

Trémazan fut l'une des places conquises en 1351 par Raoul de Cahors.

Tremessaines. Voyez TLEMCEN.

* *Tremevers* XVIII, 335.

* *Trenant* XIII, 350.

Trencete. Voyez *Troucete*.

TRENCOSO, *Trencouse* XI, 297-299, 301, 303.

Cf. XI, 453.

Ayala place immédiatement après la proclamation du maître d'Avis comme roi de Portugal, la chevauchée des Espagnols qui furent défaits à Trencoso. Leurs chefs don Juan de Castaneda et don Pero-Suarez de Toledo périrent dans le combat.

Le duc de Lancastre était à Trencoso lorsque des ambassadeurs du roi de Castille y arrivèrent pour entamer des

* *Trinovi* XV, 424.

TRITH, *Trit* III, 153, 154, 157, 158, 160, 162 ; XVII, 61, 89. Cf. I[a], 20 ; III, 488 ; XVIII, 161.

Trith-Saint-Léger. Commune de 3300 habitants.

A une lieue sud-ouest de Valenciennes, sur la rive gauche de l'Escaut.

C'était l'une des six pairies du comté de Valenciennes.

La maison de Trith était fort illustre. On sait qu'un chevalier de ce nom, ayant accompagné en Orient Baudouin de Constantinople, y devint duc de Philippopoli.

Le nom de Trit vient du latin *Trajectum*, parce que les Romains avaient construit près de là un pont sur l'Escaut.

Trith-sur-Meuse. Voyez MAESTRICHT.

Trit. Voyez TRITH.

Trochi, *Troci*. Voyez TROISSY.

Troiens. Voyez TROYENS.

Troies. Voyez TROYES.

TROISSY, *Troci*, *Trochi*, *Torchy* VI, 114, 117, 167, 176; XVII, 379.

La forteresse de Troissy, dit M. Luce, était située sur la rive gauche de la Marne (canton de Dormans) ; elle commandait la route de Château-Thierry à Épernay.

Elle fut occupée par les Anglo-Navarrais depuis la fin de 1359 jusqu'au commencement de 1360.

Troissy est aujourd'hui un village de 1100 habitants, à cinq lieues d'Epernay et à une lieue de Dormans.

Troncète. Voyez *Troucète*.

* TRONCHIENNES II, 535 ; IV, 473.

Près de Gand.

Troucète. Voyez ROULET.

Quel est l'endroit que Froissart a voulu désigner par Troucete ou Troncete ?

Les plus savants archéologues du Poitou n'ont pu résoudre cette difficulté. S'agit-il de Trizay (arrondissement de Saintes) ? Cela est peu vraisemblable. Il vaut mieux sup-

Turquie
CONSTANTINOPLE
Péra
Gallipoli
Boli
Brusse ou Brousse
Tartarie
Corfou
I. de Ste Maure
Arménie
I. de Métélin
Patras
Céphalonie
Clarentza
I. de Scio
Palacha
Grèce
Modon
Cappadoce
Satalie
Tarse
Gorhigos
ANTIOCHE
I. de Rhodes
Crète ou Candie
NICOSIE
Famagouste
Syrie
I. de Chypre
Beyrouth
DAMAS
Perse
Terre sainte
Afrique
Jaffa
JÉRUSALEM
DAMIETTE
ALEXANDRIE
Babylone ou le Caire
Arabie
Mt Sinaï
Égypte
Barbarie
Inde
Nubie
La Mecque

mer non point près de Dundee, mais près de Dunbar, rectification aisée à introduire, soit qu'on suppose une faute de copie, soit que l'on préfère admettre que Froissart a pu confondre ici le Tay qui se jette dans la mer près de Dundee et la Tyne qui se jette dans la mer près de Dunbar.

Le nom de l'Orbe rappelle peut-être quelque dénomination locale ; car je remarque sur la Tyne un bourg nommé : Ormestown.

Ulster, *Dulnestre, Dunestre* IV, 215, 217 ; XV, 173.

L'une des quatre grandes divisions ecclésiastiques de l'Irlande, au nord du Connaught et du Leinster.

Untiel. Voyez Rhonelle.

* Urbin XII, 374.

Ville d'Italie.

* *Urbs-Vetana.* Voyez Orviette.

Urcol. Voyez Rothbury.

Usorie. Voyez Issoire.

* *Ussent* XVIII, 335.

Probablement Uzel (Côtes-du-Nord)

Usson, *Uzès* VIII, 79-85 ; XVII, 508, 509.

Cf. VIII, 429, 430 ; XII, 387 ; XIV, 431.

Usson n'est plus aujourd'hui qu'une petite ville de 900 habitants, et les ruines du château démoli en 1634 sous les yeux mêmes du cardinal de Richelieu ne donnent point une idée exacte de l'importance qu'elle présentait autrefois, alors que sa situation au sommet d'une montagne escarpée la rendait à-peu-près imprenable.

« La ville d'Usson au pays d'Auvergne », porte la Chronique de Bertrand du Guesclin, et son autorité est décisive en faveur d'Usson, « est forte et bien séant. »

Comme le remarque ce chroniqueur, la ville d'Usson appartenait au duc de Berry. Quelques années plus tard, Ponchon de Langhat en était châtelain pour ce prince.

« Grant chastel (VI, 117). »

Vailly-sur-Aisne.

Petite ville à cinq lieues de Soissons. Elle fut érigée en commune en 1185.

Il ne reste aux bords de l'Aisne qu'une tour de l'ancien château. Les Normands s'y étaient établis au Xe siècle. Au XIVe, c'était l'une des plus redoutables forteresses occupées par les compagnies.

Val-d'Olif. Voyez VALLADOLID.

Val-de-Yosse. Voyez BADAJOZ.

Val-Sainte-Catherine. Voyez SANTA-CATALINA.

VALACHIE, *Blacquie* XV, 118, 330, 331, 344.

Cf. XV, 486, 487, 497 ; XVI, 510, 511.

« Terre raemplie de diverses gens, et furent jadis con-« quis sur les Turs et retournés de force à la foy cres-« tienne (XV, 330). »

Sur la rive gauche de Danube, au sud de la Hongrie et de la Transylvanie.

A la fin du XIVe siècle, les Turcs pénétrèrent dans ce pays et forcèrent le vayvode de Valachie à leur payer tribut.

VALAQUES, *Blas* XV, 407, 421.

Cf. XV, 487.

* VALDERAS XI, 459 ; XII, 393.

Un peu au nord de Roalès, au nord-est de Benavente.

A dix lieues de Léon, à quatre lieues de Valencia-de-don-Juan et à quatorze lieues de Valladolid.

C'est un bourg de neuf cents maisons dans un site humide et fiévreux.

On lit dans la chronique d'Ayala qu'après la prise de Villalobos et de Roalès, les Anglais conquirent une autre petite ville nommée Valderas.

* *Valeclare*. Voyez VAUCLAIRE.

VALENCE XIII, 309.

Cf. I^a, 71, 343.


Expédition du duc de Normandie
en Hainaut et siège de Valenciennes en 1340
(t. III pp. 78 110 et 132-195)
Mortagne
l'Escaut fl.
La Scarpe r.
La Haine
Condé
Montreuil-sur-Haine
St Amand
Bousignies
Abbaye de Crespin
Harlaing
Quievraing
La Scarpe r.
Esquerchin
Rieulay
Bois d'Aubry
l'Escaut fl.
Quievrechin
Douay
Montigny
Fengain
Aubry
Bellaing
St Vaast
Rombies
Le Honneau r.
Somain
Erre en-Ostrevant
Herin
Goguel
Valenciennes
Lambres
Manny
Pont de la Tourelle
Marlis
Estreux
Sebourquiau
La Scarpe r.
Aubrecicourt
Escaudain
Bourlain
Les Chartrois
Sebourg
Wercinenit
Aniche
Ostrevant
Harlebise
Infier
Trith
Aulnoy
Saultain
Bois de Roisin
Denain
Felaines
Curgies
Roisin
Abscon
Rouvignies
Fontenelle
Eth
Prouvy
Mont de Castres
Lourche
Saulx
Bry
Famars
Samon
Jenlain
St Vaast-en-Baresis
Thiant
Monchicourt
Rœulx
Préseau
Wargnies le Grand
Maing
Baresis
Bugnicourt
Neuville
Rhonelle r.
Wargnies le Petit
Douchy
Marcsches
Bavay
Monchaux
Arleux
Artre
Villers-Pol
Quélipont
Bouchain
Preux au Sart
Louvignies
Quérenain
Sepmeries
La Sensée r.
Maubeu
Lieu St Amand
Aufroipret
Orsainval
Merquignies
Oisy-en-Cambresis
Werchin
Frasnoy
Gommegnies
Haspres
Vendegies-sur-Ecaillon
Obies
Rhonelle r.
Sambre r.
l'Escaut fl.
Callaume
Selle r.
Saulzoir
Ecaillon r.
Bermerain
Le Quesnoy
Thun-l'Evêque
Iwuy
Bandegnies
Mormal
Villers-en-Cauchie
Escarmaing
Pont-sur-Sambre
Haussy

Oisy-en Cambresis
Werchin
Haspres
Vendegies-sur-Ecaillon
Orsainval
Frasnoy
Gommegnies
Herquignies
Obies
l'Escaut fl.
Selle r.
Saultzoir
Ecaillon r.
Cattaume
Bermerain
LE QUESNOY
Rhonelle r.
Sambre r.
Thun-l'Evêque
Iwuy
Villers en Cauchie
Haussy
Baudegnies
Escarmaing
Vertaing
Pont-sur-Sambre
Naves
Relenghes
Escaudeuvre
Saleschès
Vertignent
Poix
Forêt de Mormal
Solesmes
CAMBRAY
Vendegies-au-bois
Sassegnies
Selle r.
Robersart
Forest
Sambre r.
LANDRECIES
Montay
CATEAU-CAMBRESIS
Malmaison
l'Escaut fl.
Selle r.
Serain
Beaurevoir
Bohain

46, 48, 49, 51, 53, 65, 66, 78, 80, 84, 88, 94, 169, 316.

Cf. I[a], 1, 9, 15, 17, 19-21, 27, 60, 67, 69, 70, 185, 291, 301, 310, 311, 314, 344, 348, 359, 362-366, 428, 464, 477, 503, 505, 527 ; I[b], 7, 8, 29, 46, 100, 101, 103, 111, 112, 115, 138, 144 ; I[c], 362 ; II, 498, 502, 503, 515, 516, 526, 528, 530, 544, 547 ; III, 471-473, 486, 488-490, 500, 501 ; IV, 445, 447, 456-458, 463, 475, 479, 482, 483, 485, 487, 488, 492, 498, 500 ; V, 472, 473, 476, 481, 484-488, 494, 497, 500, 502, 508, 511, 513, 519, 521, 530 ; VI, 461, 465, 473, 479, 493, 499, 500, 504, 509, 510, 514 ; VII, 485, 487, 490, 520 ; X, 491-493, 544, 545 ; XI, 440 ; XIV, 431 ; XV, 412 ; XVI, 279, 281, 283, 379, 382, 442 ; XVIII, 74, 78, 79, 94, 142, 149, 151, 155, 158, 193-195, 278,

J'ai peu de chose à ajouter à ce que j'ai dit dans l'introduction, de la bonne et franche ville qui eut l'honneur d'être la patrie de Froissart et qui est restée si fidèle à sa mémoire.

Il eût été intéressant de placer ici une description de la ville de Valenciennes, telle qu'elle était au temps de Froissart ; mais ce travail me conduirait trop loin, et je me bornerai ici à signaler avec quelques détails, grâce à une obligeante communication de M. Caffiaux, les principaux monuments de la cité valenciennoise, que notre chroniqueur a mentionnés.

Au premier rang se place la Salle-le-comte (II, 49, 56-59, 347, 365, 391 ; III, 3, 4, 6, 86, 87, 90, 91, 93, 323 ; XII, 3 ; XVII, 65, 66).

La Salle-le-comte fut construite en 1169 par Baudouin IV comte de Flandre et de Hainaut. Ce prince, trouvant l'antique palais de ses prédécesseurs (le Donjon) trop étroit et trop vieux, ne pouvant d'ailleurs l'agrandir sans empiéter sur l'abbaye de Saint-Jean, remarqua sur la rive droite de l'Escaut, à l'endroit où ce fleuve sort de la ville, un vignoble qui lui sembla favorable à ses projets. Le terrain

appartenait aux religieux de Saint-Saulve ; il leur donna en échange un pré dit de la *Comtesse Richilde* et une terre voisine de leur prieuré, avec justice haute, moyenne et basse (ce lieu, aujourd'hui encore, porte le nom de Rougeville). Le terrain acquis par le comte avait une étendue de huit mencaudées et demie (environ deux hectares), et il contenait l'espace compris aujourd'hui entre l'Escaut, le rempart, la rue des Échelles et la rue Védière. L'endroit par lequel l'Escaut sort de la ville, s'appelait l'arc de la Salle.

Baudouin se hâta de jeter les fondements de son nouveau palais, mais il ne lui fut pas donné de le voir achevé. Lorsqu'en 1169 eut lieu le mariage de son fils Baudouin le Courageux avec Marguerite d'Alsace, les noces se firent au Quesnoy avec une grande magnificence, et l'empereur Frédéric et plusieurs princes de France et d'Allemagne y assistèrent. Baudouin eût voulu conduire ses illustres hôtes à Valenciennes pour leur faire voir son palais. En ce moment les travaux s'étaient élevés à la hauteur du premier étage. Baudouin montant sur les murs en construction à la tête de nombreux seigneurs, fut tout à coup précipité sur le sol avec sa suite : les échelles ou les échafaudages, trop chargés, s'étaient rompus sous leur poids. On releva le comte dans l'état le plus triste ; outre plusieurs contusions graves, il avait les deux cuisses brisées. Alix de Namur, sa femme, en mourut d'effroi et de douleur, et Baudouin lui-même ne tarda pas à la suivre dans la tombe.

Ce fut son fils Baudouin le Courageux qui termina l'édifice, ainsi que l'église collégiale de Notre-Dame de la Salle contigue à la grande salle du palais.

Les comtes de Hainaut résidèrent à la Salle-le-comte pendant une longue suite d'années, et c'était là qu'ils descendaient à leur joyeuse entrée. A partir de l'avénement de la maison de Bourgogne, ils y prêtèrent le serment accoutumé de maintenir les priviléges des Valen-

ciennois. On y logeait aussi les princes étrangers de passage dans cette ville ; et, en temps ordinaire, le Prévot-le-comte, représentant du souverain, et le receveur de ses domaines y avaient leur résidence.

Outre le palais proprement dit, la Salle-le-comte comprenait dans son enceinte :

1° Une fonderie d'où sortaient les pièces et engins nécessaires aux villes frontières, aussi que les cloches pour les églises ;

2° Un arsenal où l'on réunissait les pontons, munitions de guerre, etc, l'Escaut donnant toute facilité pour les transporter ailleurs ;

3° L'église de la Salle avec son collége d'abord de cinq chanoines, qu'augmentèrent successivement Baudouin de Constantinople, la comtesse Jeanne et leurs successeurs, jusqu'au nombre de seize. C'est dans cette église que furent ensevelis Georges Chastellain et Jean Molinet, son disciple, comme lui poëte et historiographe.

On célébra aussi dans la même église, en 1546, les obsèques de la reine Anne de Hongrie ; puis, en 1557, en présence de Philippe II, celles de Jean III, roi de Portugal.

Ce palais finit pourtant par sembler onéreux à l'Espagne. Les guerres contre la France avaient absorbé toutes les ressources, le domaine royal était chargé et engagé dans toutes les provinces ; on songea à faire argent des palais, notamment de ceux de Gand, de Bruges et de Valenciennes. On allégua que les princes n'habitaient plus la Salle et que son entretien coûtait cher. Aussi, en 1648, des propositions d'achat furent faites au magistrat qui, épuisé par toutes les contributions et aides auxquelles il avait dû souscrire, refusa net. D'autre part, les États du Hainaut toujours mal disposés pour la ville de Valenciennes parce qu'elle déclinait leur juridiction, offrirent de cé domaine une somme bien supérieure à sa

valeur réelle, afin d'avoir un pied dans la place et d'arriver par là tôt ou tard à leurs fins. La ville s'en émut. Elle comprit que, outre sa vieille indépendance, ses finances s'en trouveraient compromises ; car les États du Hainaut, maîtres du terrain, y feraient débiter des boissons à un prix inférieur, ce qui pousserait à la fraude sur une vaste échelle et réduirait dans des proportions inquiétantes le chiffre de ses recettes d'octroi. Des pourparlers se renouèrent, et finalement la ville acheta pour 130,000 florins la Salle-le-comte tout entière, moins l'église qui, voisine de la maison des religieuses urbanistes récemment venues de Lille, leur fut accordée par le roi de France en 1653.

Quant au vaste terrain sur lequel s'élevaient la Salle-le-comte et ses dépendances, il fut partagé en cinquante-six lots qui se vendirent au plus offrant.

Des bâtiments que nous avons indiqués, il ne reste absolument rien aujourd'hui : disons seulement que le palais, la grande salle et l'église se trouvaient en face de la caserne actuelle et à l'endroit où sont l'Abattoir, l'ex-hôtel de Maingoval et les maisons que traversent la rue Dadier et la rue Salle-le-comte à son extrémité. L'arc est resté debout, et l'on voit encore le lieu où s'ouvrait la poterne qui donnait accès sur l'Espaix ; mais les deux tours dont elle était flanquée et qui, ainsi que le pont, dataient de 1339 ou 1342, ont complétement disparu.

Après la Salle-le comte vient se placer l'hôtel de Beaumont (II, 188) qui sans doute rappelait des souvenirs tout particuliers pour le chroniqueur.

Baudouin d'Avesnes, sire de Beaumont, fils de Bouchard et de Marguerite comtesse de Flandre et de Hainaut, voulant habiter Valenciennes, y acheta un terrain sur lequel il bâtit un palais que, de ce chef, on appela l'hôtel de Beaumont.

Il s'élevait sur la limite extrême de la ville à l'orient et touchait presque à une porte depuis longtemps murée,

mais dont l'ogive toutefois existe encore, la porte de Bavay : cette porte avait donné passage à la chaussée romaine qui de Bavay allait à Tournay. De cette chaussée partait une rue qui menait au nouveau palais et qui n'a point perdu son nom antique de rue de Beaumont.

C'est là que Baudouin devint père d'une fille, Béatrice, qu'il maria à Henri III de Luxembourg en 1261 ; et comme il venait de construire, à l'autre extrémité de la ville, l'hôtel de Maingoval qu'il alla habiter, il donna à son gendre son palais de Beaumont où naquit en 1262 un enfant qui reçut en l'église voisine de Saint-Nicolas le nom de Henri et qui devait être un jour empereur d'Allemagne.

Béatrice, devenue veuve, céda à son fils ses terres de Raismes, Aimeries, Dourlers et Cousolre pour une redevance nécessaire à son entretien, et, quittant Luxembourg, elle vint définitivement se fixer à Valenciennes en son hôtel de Beaumont. C'est là qu'elle apprit l'élévation de son fils au trône impérial (novembre 1308). Elle en ressentit une joie indicible, et, en action de grâces d'un tel événement, elle se proposa de faire de son palais une maison religieuse : il n'y avait pas de monastère de filles à Valenciennes, elle en fonda un de l'ordre de saint Dominique en 1310. Une église fut bâtie à côté de l'hôtel, et par lettres données à Milan, le 5 mars 1311, son fils ratifia ce don « à cette fin, dit ce document, que en la dicte « maison en laquelle nous prinsmes nostre originelle « naissance, en nostre nom et de nostre dicte mère, ung « monastère de sœurs de l'ordre des frères-prescheurs soit « fondet à la louange de Dieu. » — Il lui assigna en outre 200 livres de rente à prendre sur les bois de Raismes et de Vicogne, et Béatrice de son côté y ajouta la terre de Vendegies-au-bois que Baudouin son père avait acquise du sire de Bousies. L'église et le monastère furent dédiés *à l'honneur de l'Assomption de Notre-Dame*, parce que l'empereur Henri VII était né dans ce lieu la veille de cette

solennité. Tout dans cette fondation se rattachait donc à son auguste naissance, et les bonnes sœurs gardèrent pendant des siècles, comme une précieuse relique, la couchette qui avait bercé ses premiers sourires et endormi ses premières douleurs. Les Iconoclastes de 1566 la mirent en pièces.

Les chroniqueurs de Valenciennes ont remarqué avec une complaisance qui n'est pas sans orgueil, que le palais du Donjon où était né Baudouin de Constantinople, et celui de Beaumont où Henri VII avait vu le jour, avaient été convertis en couvents, l'un de Frères-mineurs, l'autre de religieuses, comme si ces deux manoirs, honorés, l'un par la naissance d'un empereur d'Orient, l'autre par celle d'un empereur d'Occident, ne pouvaient plus, sans déchoir, être affectés à un autre service qu'à celui de Dieu même. Le passage de Froissart que nous avons cité, fait toutefois connaître qu'une partie de ce second édifice était restée à l'usage des sires de Beaumont, quand ils venaient à Valenciennes.

Ce monastère acquit bien vite un grand renom, et on voit peu de maisons de cet ordre où aient pris l'habit tant de princesses et nobles dames, non-seulement des Pays-Bas, mais encore de l'Allemagne, de la France, de la Bourgogne et d'autres pays. Beaucoup de princes y fondèrent des obits perpétuels, notamment Henri VII, Jean son fils, roi de Bohême, Guillaume comte de Hollande, empereur des Romains, Jean de Louvain, Henri son fils, sire de Herstal, et Félicité de Louvain, nièce de Henri VII.

Les sépultures y étaient nombreuses et remarquables. Nous citerons en premier lieu celle de Béatrice qui y reposait au milieu du chœur ; c'était une tombe de marbre au sommet de laquelle était sculptée son image en albâtre : sur son manteau se voyaient les armes de Luxembourg et d'Avesnes, sur sa robe celles de Coucy, de Dreux et d'Utrecht. Elle était morte le 25 février 1320 et fut probablement enterrée le 1er mars : de là une certaine confusion dans le récit de nos chroniqueurs.

Là reposait également Marguerite ou Félicité de Luxembourg, sœur de Henri VII. Veuve à vingt-deux ans de Jean de Louvain, sire de Gaesbeeck et de Herstal, elle se fit religieuse à Beaumont et en devint prieure. Toutefois elle quitta ce monastère pour celui du Val-Notre-Dame près de Liège, où elle mourut le 14 février 1336.

On y remarquait aussi les tombes des personnages suivants :

Béatrice de Louvain, fille de Jean de Louvain et de Félicité de Luxembourg, nièce de l'empereur Henri. Elle fit beaucoup de bien à cette maison en souvenir de l'heureuse enfance qu'elle y avait passée. — Simon de Lalain, chevalier, sire de Quiévrain, mort grand bailli du Hainaut le 13 septembre 1386, et sa femme Jeanne d'Escausines, dame de Quiévrain et de Lauwes. — Mahaut de Mortagne qui se fit religieuse en ce couvent et qui y mourut en 1375. — Yolande de Mortagne, également religieuse, morte en septembre 1425. — Béatrice de Lalaing, femme de Florent de Beaumont, châtelain de Saint-Omer, comte de Fauquemberghe, seigneur dé Beaurieu et de Sepmeries. Elle était morte en 1376. — Jacques de Lalain, seigneur d'Escornaix, capitaine d'Audenarde, 1521. — Isabeau de Quiévrain, épouse de Godefroi, seigneur d'Aspremont, 1337. — Jean de Recourt, chevalier, chambellan du roi Philippe de Castille, 1541. — Paul d'Arstorg, chevalier de Saint-Jacques, commandeur d'Occaigne, sommeiller de Charles-Quint, 1521.

L'existence des religieuses de Beaumont s'écoula dans un grand calme qui ne fut troublé qu'à partir de 1526, époque des guerres contre la France. Pour élever un rempart qui mît la ville à l'abri de ce côté, on dut leur prendre une partie de leur jardin et de leur enclos. Elles demandèrent au magistrat qu'il fît construire une muraille pour fermer leur maison et maintenir les terres amoncelées du rempart. On se borna à leur donner 120 livres pour

qu'elles se chargeassent elles-mêmes de ce travail. Cet ouvrage ne tint pas ; il fut l'objet de nouvelles plaintes en 1560. Enfin il s'écroula en 1577, et le roi d'Espagne en ordonna la reconstruction aux frais de la ville, en 1598. Toutefois le vent renversa ces murailles en 1606.

La maison de Beaumont disparut, comme tant d'autres, à la Révolution ; une seule de ses religieuses atteignit presque notre époque : elle tenait, dans la rue de Beaumont en face de son ancien couvent, une petite école de jeunes filles, et sa vieillesse s'éteignit au milieu des soins qu'elle prodiguait autour d'elle avec une inaltérable douceur : on trouva chez elle, gardés comme un trésor, quelques vieux registres de l'antique communauté, qu'elle avait sauvés du naufrage. De l'édifice, il ne reste plus rien que les terrasses élevées contre le rempart de la ville pour le soutenir, terrasses auxquelles leur admirable position donne une température tout-à-fait exceptionnelle.

Froissart cite fréquemment l'hôtel de Hollande (II, 56, 59, 298, 351, 365, 368, 391, 400 ; III, 6, 163 ; XVII, 52).

L'hôtel de Hollande ou Cour de Hollande servait de résidence aux comtes de Hollande, c'est-à-dire aux souverains de Valenciennes.

C'est dans la Cour de Hollande, dans la chambre même et devant le lit où Guillaume Ier gisait malade, que ce prince fit venir tout à la fois un bailli infidèle, un dominicain pour le confesser et le bourreau à qui il remit sa propre épée pour décapiter le coupable. Le bailli avait volé la vache d'un pauvre paysan.

Parmi les édifices religieux, il n'en est aucun que le chroniqueur nomme avec un respect plus pieux et plus profond que l'église de Saint-François ou des Cordeliers (II, 374, 400, 401 ; III, 83, 85, 179 ; IV, 294, 298 ; V, 331 ; XVI, 70 ; XVII, 316). Là reposait Jean de Beaumont qui fut sans doute son bienfaiteur et qui est resté l'un des héros de son œuvre historique.

En 1215, c'est-à-dire pendant la vie même de saint François, six Franciscains vinrent s'établir à Valenciennes. Ils descendirent d'abord dans une maison du faubourg Notre-Dame. Ils s'établirent ensuite dans un petit hôpital, dit de Saint-Barthélemy, près de la porte de Cambray.

Quelques historiens rapportent que parmi ces religieux se trouvaient humblement cachés sous la bure franciscaine Josse de Materen et d'autres chevaliers qui avaient accompagné Baudouin à la croisade de Constantinople et qui, dégoûtés du monde, s'étaient faits moines, après avoir répandu le bruit de leur mort.

On ajoute que par respect pour son oncle que le hasard lui avait fait reconnaître, le sire de Materen, gouverneur de Valenciennes, aurait assuré à ces religieux la faveur de la comtesse Jeanne qui résolut de leur donner le Donjon ou palais du château Saint-Jean, qui comprenait l'abbaye et l'église de ce nom, et, de plus, le Donjon ou palais du comte. Le comte Ferrand, alors prisonnier au Louvre, autorisa cette donation (1225), et la comtesse se chargea elle-même de la construction de l'église et du couvent dont elle posa la première pierre. Elle avait fait venir le maître des ouvrages de la ville de Lille, lui avait adjoint les maîtres maçons et charpentiers de Valenciennes et avait voulu que la nef de l'église reposât sur douze colonnes en l'honneur des douze apôtres, dont les religieux Franciscains représentaient si bien la vie, les mœurs et la pauvreté.

Le monument terminé parut si magnifique et si peu en rapport avec l'humilité des Frères-mineurs qu'ils refusèrent d'y entrer ; il fallut que la comtesse fît intervenir le pape et le général de l'ordre pour triompher de leurs scrupules (1232). Encore dut-on détruire quelques verrières trouvées trop belles et abattre une partie du couvent pour la reconstruire avec plus de simplicité.

La dédicace de l'église eut lieu l'année suivante, sous

l'invocation de la Sainte-Trinité, de la Sainte-Croix et du bienheureux saint François.

« Elle est, dit Simon Leboucq, enrichie plus qu'aucune « autre de tombeaux et sépultures de princes et seigneurs, « non-seulement de cette ville, mais encore de toutes les « églises des Pays-Bas. »

On y voyait les monuments funèbres des personnages que nous énumérerons en nous bornant au temps de Froissart :

Jean d'Avesnes II, comte de Hainaut, mort en 1305, et Philippe de Luxembourg sa femme morte en 1311 ;

Guillaume Ier, leur fils, mort en 1337 ;

Guillaume II. qui, avant de partir pour la guerre de Frise, avait lui-même choisi cette église pour sa sépulture ;

Le comte de Hainaut Guillaume III ;

Le comte de Hainaut Guillaume IV ;

Baudouin fils de Jean d'Avesnes et d'Aélis de Hollande (1280) ;

Jean de Hainaut, sire de Beaumont, fils du comte Jean et de la comtesse Philippe, mort en 1356. Son épitaphe rappelait qu'il avait ramené le jeune roi Édouard dans son royaume et que, dans la même chapelle, était enseveli Jean de Châtillon, comte de Blois ;

Marguerite de Bavière, femme de l'empereur Louis de Bavière et fille de Guillaume le Bon, comtesse de Hainaut (1356) ;

Baudouin d'Avesnes, seigneur de Beaumont, frère de Jean d'Avesnes Ier et fils de Bouchard d'Avesnes et de Marguerite de Constantinople ;

Marguerite, comtesse d'Artois, fille de Jean d'Avesnes et de Philippe de Luxembourg, sœur du comte Guillaume et de Jean de Hainaut (1342) ;

Gui comte de Blois, seigneur d'Avesnes et de Beaumont (1397), fondateur de la chapelle de Blois dans cette église, et sa femme Marie de Namur (1400) (La chapelle

de Blois richement ornée avait une table d'autel et une cloche d'argent.)

Jean comte de Blois, frère du précédent (1380) ;

Louis comte de Dunois, fils de Gui comte de Blois (1391) ;

Là reposaient aussi :

Thierri de la Hamayde (1303) et sa femme, Marie d'Audregnies (1305) ;

Jean le Borgne de Mauny, père de Gauthier de Mauny (1346) et sa femme Jeanne de Jenlaing (1326).

Ne passons pas sous silence la tombe de Jacques de Guise, Frère-mineur, qui se voua avec un zèle si touchant à l'étude des annales du Hainaut (mort en 1398).

C'était là aussi qu'avaient leur sépulture les principales familles de la bourgeoisie valenciennoise, les Lepoivre, les Desprets, les Vredeau, les Rolin, les Lamelin, les Aubry, les Grebert, les Vairier etc.

On voit encore dans cette église les douze piliers symboliques ; mais les chapelles de Blois, d'Artois et d'autres qui formaient autour du chœur comme une seconde enceinte, ont disparu. Les murs extérieurs du reste de l'église témoignent, par des traces encore visibles, de tous les remaniements qu'ils ont eux-mêmes subis. Le pavé formé naguère d'énormes pierres tombales, fut changé il y a quelques années, et ces travaux, si on eût creusé un peu plus avant, eussent pu amener de précieuses découvertes. Malheureusement on se borna au remplacement des dalles. Les pierres tombales étaient frustes au point de n'avoir gardé aucune trace d'écriture ou d'armoiries.

M. Caffiaux est parvenu toutefois à lire sur une de ces dalles l'inscription suivante, gravée avec le plus grand soin et admirablement conservée :

« Chi gist Jehans contes de Blois, sires d'Avesnes et de
« Biaumont, qui trespassa l'an mil III^{c} IIII^{xx}, le nuit de
« le Trinitet. Priés pour s'âme. »

Cette pierre a été transportée au musée de Valenciennes.

Quelques débris qui annonçaient l'œuvre d'un artiste habile, furent aussi recueillis à l'endroit où se trouvait la tombe de Jean de Hainaut.

Froissart ne parle qu'une fois de l'église des Jacobins (II, 374).

Les Jacobins, Dominicains ou Frères-prêcheurs tenaient à Valenciennes la première place entre les ordres mendiants. Ils y vinrent treize ans après la mort de leur fondateur et l'année même de sa canonisation. Ils descendirent d'abord chez un simple bourgeois qui leur donna, l'année suivante, une modeste maison voisine de la sienne. Bientôt, ils obtinrent du prieuré de Saint-Saulve, par l'entremise de la comtesse Jeanne, de pouvoir bâtir une église (1233) ; mais cet oratoire n'étant guère qu'une chapelle, la comtesse Marguerite leur donna le terrain nécessaire pour construire une église et un couvent dans des proportions plus vastes, ce qui fut terminé en 1272.

En 1317, l'église fut consacrée par Philippe de Marigny, évêque de Cambray, sous l'invocation de saint Paul et de saint Martin : de là le nom de *Frères de Saint-Paul* donné le plus souvent aux dominicains Valenciennois. En 1366, ils furent frappés d'interdit pour avoir accordé la sépulture chrétienne à Watier de Le Sauch, ancien prévôt, mort excommunié à la suite d'un conflit avec l'évêque de Cambray.

Le chapitre général de l'ordre des Dominicains se réunit dans ce monastère, en 1259. Quatre siècles plus tard, Charles le Téméraire y tint un chapitre de la Toison d'or (1472) ; et, en 1540, Charles-Quint voulut, en mémoire de cette cérémonie, entendre les vêpres dans cette même église, entourés des chevaliers de la Toison d'or.

Cette église était célèbre au loin, et plusieurs personnages illustres y reçurent la sépulture.

Citons parmi les princes :

Jean d'Avesnes, fils de Bouchard d'Avesnes et de Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, fille de

Baudouin de Constantinople, mort en 1257, et sa femme Aélis de Hollande, fille de Florent comte de Hollande, morte en 1283 ;

Baudouin d'Avesnes, seigneur de Beaumont, second fils de Marguerite comtesse de Hainaut et de Bouchard d'Avesnes, mort en 1289, et sa femme Félicité de Coucy morte en 1307. (Une inscription rappelait que ce prince avait édifié la chapelle où il reposait et qu'il avait établi à Valenciennes la fête marchande de la Saint-Matthieu.)

Jean d'Avesnes, fils unique de Baudouin d'Avesnes, mort en 1279, ainsi que ses deux fils Jean et Baudouin, morts en 1297 et en 1299.

Parmi les personnages historiques plus voisins du temps de Froissart, on peut citer :

Jacques de Werchin, sénéchal de Hainaut, seigneur de Longueville, de Thiant et de la Vigne, mort en 1323, et ses deux femmes Philippe de Dixmude (1306) et Catherine de Jauche et de Baudour (1310). — Au-dessus de leur tombe se trouvait une grande verrière avec une inscription qui indiquait qu'elle était le don de la dame de Bousies, fille du maréchal de Champagne et cousine de Jeanne, reine de France et de Navarre.

Là reposaient aussi Gérard de Werchin, sénéchal de Hainaut (1340), et sa femme Isabeau d'Antoing, dame de Longueville (1353).

Les bâtiments, jardins et dépendances de ce monastère couvraient les terrains traversés aujourd'hui par les rues d'Outreman et des Foulons, jusqu'à la rue Askièvre, appelée anciennement rue derrière Saint-Pol. Les chroniqueurs valenciennois ne manquent jamais de citer ce qu'on y peut voir encore aujourd'hui, un bras de l'Escaut et la Rhônelle (l'Ointiel) se croisant, sans se mêler, en passant l'un au-dessus de l'autre par un aqueduc.

On remarquait encore, il y a une quarantaine d'années, une arche ogivale en pierre bleue d'un dessin tout à la fois

élégant et hardi. C'était tout ce qui restait de cet antique édifice, dont il ne subsiste plus aujourd'hui le moindre vestige.

A la suite de ces églises et de ces monastères, citons l'hôtel de la Viscongnette ou Vicognette (XII, 3).

L'hôtel de la Vicognette était le refuge de l'abbaye de Vicogne : c'était à une époque antérieure l'hôtel de Beaufort.

En 1239 et en 1250, l'abbaye de Vicogne acheta près de l'Escaut, vers le pont Néron, quelques portions de terrain dont se composa ce refuge, et elle l'accrut, en 1367, par l'acquisition d'une pièce de terre contiguë. Les dépendances de ce refuge purent ainsi s'étendre jusqu'au couvent des Carmes situé où est aujourd'hui la caserne de cavalerie.

La Vicognette était un bâtiment remarquable qui effaçait tous les autres édifices ou hôtels de la ville par sa beauté et son élégance. Aussi eut-il maintefois l'honneur — honneur coûteux pour l'abbaye — de recevoir les princes et les grands seigneurs qui séjournaient à Valenciennes.

Quand le roi d'Espagne eut vendu la Salle-le-comte à la ville de Valenciennes, le gouverneur général de la province prit son logement à la Vicognette, chaque fois qu'il passa dans les murs de cette cité, soit pour affaires de guerre, soit pour d'autres motifs.

Ce simple refuge devint un nouveau palais. Il fut rebâti à la fin du XVIe siècle par l'abbé de Vicogne Antoine Vernon. Sous l'administration française, et quand Valenciennes rendue à l'intendance du Hainaut en devint la capitale, la Vicognette fut habité par l'intendant. De là le nom de rue de l'Intendance qu'a reçu et que garde encore la rue où cet hôtel avait son entrée principale.

Il ne reste plus rien de l'hôtel de la Vicognette.

L'enceinte de Valenciennes, si bien fortifiée au XIVe siècle, avait ses portes défendues par des tours. Froissart mentionne successivement la porte d'Anzin (III, 151,

153, 157, 323) ; la porte Cambrisienne (III, 75, 111, 150, 154, 156, 168, 175, 176) ; la porte Montoise (III, 6).

La porte d'Anzin était une des portes qui servaient au Château-le-comte, élevé sur l'Escaut à l'extrémité occidentale de Valenciennes et l'un des édifices les plus anciens de la cité.

Il était l'antique demeure des châtelains ; c'était là que le Prévôt-le-comte avait ses cachots ; il y faisait mener ses captifs par certaines voies prescrites, hors desquelles les prisonniers, se trouvant sur le terrain de la ville, eussent recouvré leur liberté.

Ce château avait été originairement bâti par les comtes de Valenciennes pour défendre la ville et peut-être aussi pour la contenir : les bourgeois eurent l'occasion de le voir dans leur guerre contre Jean d'Avesnes. Aussi élevèrent-ils en face de cette redoutable citadelle les tours de Vancelles et de Saint-Gilles (patron de la ville).

Le château finit par tomber en ruines, et il fut rasé sous Charles-Quint. Les tours tombèrent elles-mêmes au XVIe et au XVIIe siècle. Cependant la porte d'Anzin fut conservée ; mais elle avait été transportée du bras oriental de l'Escaut sur le bras occidental, à l'époque des guerres qui suivirent la mort de Charles le Téméraire, afin de mieux couvrir la ville et ses moulins. Elle sert aujourd'hui de communication entre la citadelle et les ouvrages avancés par lesquels les mousquetaires de Louis XIV pénétrèrent à Valenciennes en 1677.

Il est souvent question, dans les vieilles chroniques valenciennoises, de *l'Entre-deux-ponts d'Anzin*. C'était la pointe méridionale de l'île qu'embrasse l'Escaut avant d'entrer dans Valenciennes. Il forme alors deux cours d'eau d'égale puissance. Sur l'un étaient le pont et la porte d'Anzin, sur l'autre le pont des moulins : l'*Entre-deux-ponts* les séparait et il formait une sorte de faubourg.

La porte Cambrisienne se trouvait sur une ancienne

voie romaine qui menait à Famars et à ce mont queFroissart appelle : *Mont à Castres* et qui a conservé le nom plus ancien de mont Houy (mons Jovis).

Hors de cette porte, se trouvaient l'hôpital de Saint-Barthélemy fondé en 1202 et un autre petit hôpital appelé l'Ermitage et destiné aux pèlerins de Saint-Jacques. Là était aussi une fontaine d'une merveilleuse pureté, la fontaine de Famars : elle s'appelait au XIVe siècle la fontaine à Castres et elle garda ce nom jusque dans le XVIe siècle. Le gardien préposé à sa surveillance recevait avec le titre pompeux de Roi de la fontaine à Castres, un traitement extrêmement modeste :

« A Colart Marescaut, roy de le fontaine à Castres,
« pour sen sallaire de warder le dite fontaine pour l'année
« acomplie à le Saint-Jehan-Baptiste, l'an LXI...... lx sous.

(*Comptes de Valenciennes.*)

L'arc par lequel entrait en ville le bras de l'Escaut voisin de cette porte, s'appelait : *l'arc Roesin.*

La mention la plus ancienne de la porte de Cambray remonte à l'année 1358 ou 1359, date où elle fut bâtie ou plutôt rebâtie. En 1365, une inondation de l'Ointiel, aujourd'hui la Rhônelle, vint abattre deux pans de murs voisins de la porte et rompre les deux fléaux de la porte elle-même. En 1377, on y fit des travaux de défense, dans lesquels il faut comprendre les *dodennes* qui reliaient la porte de Cambray à la porte Cardon.

La porte Montoise ou la porte de Mons se trouvait au sommet du vignoble sur lequel la Salle-le-comte avait été bâtie. Cela explique la profondeur extrême du fossé sur lequel était jeté le pont. La date de la construction première de cette porte est inconnue ; elle fut rebâtie au XVIe siècle et vient d'être entièrement démolie pour être reconstruite dans le goût du jour.

Hors de cette porte s'élevait la chapelle de Saint-Michel archange, fondée en 1049, consacrée et bénie par le pape

Léon IX à son passage à Valenciennes. On voyait aussi près de là la maison des Ladres, une des plus anciennes des Pays-Bas. La règle de cette maison était assez remarquable : les lépreux, sous la surveillance du magistrat, y vivaient à la façon des religieux, mettant tout en commun et vidant leurs différends par l'avis et sentence d'un mayeur qui était le plus âgé d'entr'eux.

Il est assez étonnant que Froissart passe sous silence la porte Tournisienne.

C'était à peu près à égale distance entre la porte Montoise et la porte d'Anzin que se trouvait la porte Tournisienne, réputée l'une des plus belles de l'Europe.

Elle s'appelait primitivement le Wiheuck ; on la démolit en 1358, et, sur les devis et dessins des francs-charpentiers et des francs-maçons, on en fit de 1358 à 1363 un imposant édifice. L'architecte qui commença les travaux, s'appelait maître Jackes Vakenart. Par ses soins furent enfoncés les pilotis qui devaient donner au bâtiment une assiette solide. En 1359, il fut remplacé par Simon de Boulogne qui, l'année suivante, fit place à Jean Vakenart, fils de son prédécesseur. Les maîtres des ouvrages se nommaient Jehan Malin, Amaury de Sourleswais, Piérard Leclerc, Watier d'Arras et Pierron Judas. Pour réunir les fonds nécessaires, le magistrat avait créé, en 1359, cent livres tournois de rentes à vie auxquelles la massarderie ajouta tout l'argent disponible.

L'édifice se composait de quatre tours rondes reliées par des bâtiments pouvant tenir lieu de forteresse et de magasins. Les deux plus fortes tours se trouvaient en avant, de chaque côté du pont-levis ; les deux autres, un peu en retraite sur les premières, servaient tout à la fois d'escaliers et d'ouvrages de défense. Des meurtrières longues et étroites donnaient passage aux flèches et aux carreaux, et elles s'échelonnaient de gauche à droite sur les vastes flancs des quatre tours. Des toits pointus, sur-

montés de girouettes, offraient tout à la fois un ensemble menaçant et gracieux dont l'effet se complétait encore par une barbacane, jetée en avant, de l'autre côté du pont, pour en défendre les approches

Ce monument, vraiment remarquable, avait traversé les âges, les siéges et des vicissitudes de toute nature pour arriver jusqu'à nous, quand un incendie le détruisit en 1821. Le toit et la charpente furent consumés, et l'on prit le parti de le raser au niveau du rempart. Il n'en reste donc plus que le bas, et en visitant les salles inférieures encore intactes, on peut juger de ce qu'était ce monument.

Une tradition veut que sous l'ancienne porte Tournisienne et même sous les rues et maisons voisines, s'étendent de vastes souterrains.

Nous avons recherché dans les récits de Froissart quelles étaient les hôtelleries qu'il cite à Londres et à Paris. A plus forte raison, nous aurons quelques mots à dire de celles qu'il mentionne à Valenciennes.

Elles sont au nombre de trois :

L'hôtel du Cygne (II, 191, 354 ; XVI, 162);

L'hôtel de la Clef (II, 191, 354) ;

L'hôtel de la Bourse (II, 191, 354).

L'hôtel du Cygne était situé sur la Grand'place, vis-à-vis du Beffroi. Il existait encore il y a trente à quarante ans à côté de la salle de spectacle. Au temps de Froissart, l'hôtel du Cygne appartenait aux Bernier.

Sur la même place se trouvait également l'hôtel de la Clef. Sa situation précise est inconnue ; il en est de même de l'hôtel de la Bourse. Pourtant une source très-pure qui jaillissait au pied même du Beffroi, s'appelait : la source de la Bourse. L'hôtel de la Bourse n'en devait pas être bien loin.

Les hôtels le plus fréquemment cités au XIVe siècle sont, outre ceux que nous venons d'indiquer, ceux du Colombier, du Saumon, de l'Angèle, du Singe, de l'Es-

kieker (échiquier) et de la Coupe. Ce dernier, d'après un werps, était entre l'hôtel des Quatre fils Aimon et l'hôtel de l'Esturgeon. Il y avait enfin l'hôtel des Trois Rois qui s'élevait sur l'emplacement même de la salle de spectacle, entre le mur de l'horloge de la ville et l'hôtel du Cygne ; il touchait par derrière à l'hôtel de Hollande.

Il ne nous reste qu'à ajouter à ce que nous avons dit ailleurs des priviléges et des libertés commerciales assurés aux bourgeois de Valenciennes, qu'au mois de septembre 1349 le roi de France les exempta des péages dans tout le royaume et qu'en 1350 il confirma tous leurs priviléges.

Alors que presque partout les trouvères et les chanteurs du geste avaient disparu, on voit en 1368 les échevins de la ville de Valenciennes donner XII gros à Colard de Maubeuge « pour jouer de son mestier et canter de geste ».

VALENCIENNOIS, III, 230, 231, 265, 267, 269, 270, 276, 280, 281.

VALLADOLID, *Val d'Olif* VII, 224, 226, 237, 238, 261, 282 ; VIII, 100, 101 ; XI, 400, 401, 430, 431 ; XII, 79, 82, 83, 97, 98, 102, 103, 116, 117, 124, 131, 214 ; XVII, 454-456, 458, 502.

L'étymologie que Froissart donne au nom de Valladolid, est confirmée par plusieurs érudits espagnols qui prétendent que son ancien nom était : Vallis Olivarum ou Vallis Oliveti.

En 1351, le roi Pierre le Cruel y tint une grande assemblée de cortès.

Ce fut là que fut célébré, en 1353, le mariage de ce prince avec Blanche de Bourbon.

En 1367, Valladolid se déclara en faveur de Henri de Transtamare.

Le roi don Juan y convoqua, en 1385, les cortès afin de délibérer sur les mesures à prendre pour s'opposer au duc de Lancastre.

On peut voir dans l'une des lettres d'Étienne Marcel quelles tristes images s'attachaient dans les traditions populaires aux dévastations des Wandres ou Vandales.

Vannes, *Vennes* III, 333, 334, 359, 360, 365, 368, 370, 378, 381, 404, 419, 420 ; IV, 10, 19, 32-35, 66-69, 80, 94, 96, 142, 144-147, 150-155, 157-169, 171, 174, 175, 177, 179, 181, 183-185, 189-195, 197 ; V, 164, 166 ; VII, 31, 32, 70, 72, 251 ; VIII, 246, 248-251, 254 ; IX, 211, 239, 273, 293, 295, 297, 304, 312, 315-320, 322, 324, 325, 330-335 ; XII, 57, 59, 157, 159, 161, 173, 176, 181, 226, 229, 234 ; XIII, 87, 90, 101, 104, 125, 147 ; XIV, 322 ; XV, 21, 34, 100-102, 104-106, 206, 209-213 ; XVI, 171 ; XVII, 110, 129-133, 135, 141-144, 146-150.

Cf. I[a], 316 ; IV, 438 ; 441-445, 447, 455 ; V, 495 ; VIII, 449 ; IX, 555 ; XII, 382 ; XIII, 357 ; XVI, 326 ; XVIII, 197, 200, 201, 238, 335.

Il faut lire (VII, 31, 32) Vannes au lieu de Rennes.

Ville de 15000 habitants, aujourd'hui chef-lieu du département du Morbihan.

Vannes a conservé une grande partie de ses anciens remparts et même de ses vieilles maisons.

Froissart cite à diverses reprises le château de l'Hermine (XII, 161, 162, 165, 166, 173-175, 177, 178, 181, 215, 230 ; XIII, 90, 122 ; XIV, 316, 350 ; XV, 2, 21, 34, 107) et le château de la Motte (III, 420 ; VIII, 319 ; XII, 160, 229 ; XIII, 125).

Le château de l'Hermine était une résidence ducale bâtie par le duc Jean IV. Déjà elle était en ruines au XVII[e] siècle. Il n'en reste plus qu'une tour qu'on appelle la tour du connétable, parce qu'elle servit de prison à Olivier de Clisson.

Quant au château de la Motte, il a été rebâti à la fin du XVII[e] siècle et sert actuellement de palais épiscopal.

* Varna XV, 400.

Varvich. Voyez Warwick.

Vaucance, *Vacerie* XI, 127.

A l'est d'Annonay.

Voyez nos observations au mot : Saint-Julien.

Vaucelles, abbaye III, 20, 23 ; IX, 255.

Cf. III, 473.

A trois petites lieues de Cambray, dit Froissart (IX, 255).

Vaucelles-sur-l'Escaut, près de Crèvecœur, à deux lieues de Cambray, faisait remonter son origine à saint Bernard qui à la prière de Hugues d'Oisy y avait envoyé des religieux de Clairvaux.

L'enclos de l'abbaye de Vaucelles était si vaste que ses murailles offraient une lieue de circuit.

L'église, élevée sur les plans de Villars d'Honnecourt à la fin du XIIe siècle, avait plus de cent mètres de longueur. Il en reste à peine quelques ruines.

* Vauclaire, *Valeclare* XVIII, 376.

Près de Montpont (Dordogne).

Vauclaire, *Vauclère*, *Vauclerc*. Voyez Roche-Vauclaire.

* Vaucouleurs IX, 551.

Vaudemont, *Wedemont*, *Wedimont* VI, 175, 189, 190.

A neuf lieues de Nancy (Meurthe).

Il existe encore quelques ruines de l'ancien château des comtes de Vaudemont.

* Vaugirard IV, 494, 496.

Près de Paris.

Vaus. Voyez Vaux.

Vaux, *Vaus* III, 28, 35 ; VIII, 291, 292 ; IX, 256.

A l'est de Laon, sur la route de Laon à Athies. Cette localité, plus importante autrefois, est indiquée sur la carte de Cassini.

Vaux, *Vaus* III, 78.

Hameau situé à l'est de Chimay, entre Virelles et Lompret.

Vaux, *Vaus-la-Contesse* VII, 16, 19.

En Brie, dit Froissart.

Quelque incertitude s'offrait au sujet de cette désignation. Vaux-la-Comtesse étant placé en Brie par Froissart, il semblait naturel d'y voir : Vaux-sous-Coulombs (arrondissement de Meaux) où Isabeau de Bavière possédait un château ; mais un passage des chroniques de Saint-Denis où l'on rapporte que le 20 juillet 1358 le duc de Normandie se rendit à Vaux-la-Comtesse et qu'il devait assister le lendemain à une conférence à Corbeil, place cette localité à Vaux, au sud-ouest de Corbeil, dans la vallée de l'Essonne. Il s'y trouvait un château, et Vaux-la-Comtesse prit le nom de Vaux-la-Reine qu'il conserva depuis. On possède deux chartes de Charles V données à Vaux-la-Reine le 9 septembre 1374.

* *Vaz*. Voyez Vaas.

Velay, *Vellay*, *Bellay*, *Villay* IV, 370 ; XI, 112, 123-126, 128 ; XVI, 123, 124, 126, 128.

Pays borné par le Gévaudan, l'Auvergne, le Forez et le Vivarais. Le Puy en était la capitale.

Velle. Voyez Vesle.

Velly. Voyez Vailly.

Vendat. Voyez Vendeix.

Vendegies-au-Bois, *Vendegies-ou-bos* III, 142, 143.

Au sud-ouest du Quesnoy, sur la route du Quesnoy au Câteau.

C'était l'un des villages donnés par sainte Aldegonde au chapitre de Maubeuge.

On y remarque un château défendu par quatre tours et entouré d'un large fossé.

Vendegies-sur-Écaillon III, 142, 143.

Au nord de Solesmes, sur la rive gauche de l'Écaillon.

Vendeix, *Vendaix*, *Vendat*, *Roche-Vendaix*, *Roche-Vendat* XIV, 159-205.

Cf. I[b], 122 ; XIV, 421.

Vendeix se trouve au sud-ouest du village de Cham-

Commune de Moustier-Ventadour (Corrèze).

On remarque encore au haut d'une colline qui domine le cours de la Luzége, les imposantes ruines du château de Ventadour.

J'emprunte à M. l'abbé Texier la notice suivante sur le château de Ventadour :

« Au sommet d'une montagne escarpée, au pied de laquelle deux ruisseaux rapides mêlent leurs eaux, s'élève une enceinte de murs renfermant un espace irrégulier et se rapprochant, par la forme, d'un carré long. Çà et là, des tours à demi renversées montrent leurs meurtrières. Une seule tour ronde revêtue de pierres de taille régulières ayant une longueur de 0^m^38 sur 0^m^25, a été conservée par impuissance de la détruire ; ses deux étages sont voûtés. Les bâtiments, flanqués de tours de distance en distance, avaient une longueur de 150^m^ sur 15 de large ; ils n'étaient accessibles que par un seul côté de la montagne soigneusement fortifié. Une triple coupure, pratiquée dans le roc vif et flanquée de poternes et de remparts, défendait ce côté. Ces obstacles eussent-ils été vaincus, l'enceinte du château n'était pas entamée encore, et on se trouvait en face d'une porte qui ne pouvait donner accès qu'à une seule personne. Cette porte n'ouvrait que sur un étroit souterrain voûté, tournant brusquement sur lui-même et enfilé par de nombreuses meurtrières. Ainsi les assaillants, au moyen de herses dont la trace subsiste encore, se seraient trouvés pris comme dans une souricière.

« Sur le tympan de la tour dite du Capitaine, on voit

un écusson échiqueté d'or et de gueules, et accolé de deux vans (instruments à vanner). Cet écusson prouve que le nom de Ventadour doit s'écrire avec un A et non avec un E.

« La destruction de cet ancien château est postérieure à la Révolution. La personne qui nous servait de guide, nous a raconté que, pour la somme de 60 francs, il lui avait été permis d'en extraire toutes les pierres de taille nécessaires à la construction d'un pont. « C'est moi qui ai démoli cette « tour, » nous disait-elle naïvement, en nous montrant un immense débris. Le propriétaire de ces ruines déplore tardivement leur triste état. Il les a converties en jardin. Cette nouvelle destination les sauvera du moins d'une destruction complète. »

On peut voir dans les Registres du Châtelet la déposition fort curieuse de Guillaume de Bruc qui servit au fort de Ventadour sous les ordres de Geoffroi Tête-Noire.

* Verberie XVIII, 143.

Verceil, *Verseil* VI, 353 ; XIV, 301, 302.

Ville de 25000 habitants, à cinq lieues au sud-ouest de Novarre.

La cathédrale de Verceil est un monument du XIVe siècle.

Verdun VI, 117, 330.

Verdun-sur-Meuse, ville de 12400 habitants (Meuse).

Les habitants de Verdun, aidés par le comte Édouard de Bar, soutinrent au XIVe siècle une longue guerre contre Jean des Armoises.

Verdun XI, 226.

Arrondissement de Castel-Sarrazin (Tarn-et-Garonne).

En 1377, la population de Verdun était réduite à cinquante-sept feux.

Aujourd'hui ville de 4000 habitants, à cinq lieues de Montauban.

* Vere (La) XVIII, 52.

Port de Zélande.

* Vergne VI, 454.

Lot-et-Garonne ?

Cf. XVIII, 383, 384.

Ville de 3800 habitants, à une forte lieue d'Évreux (Eure).

En 1372, Charles V accorda certaines exemptions d'impôt aux habitants de Verneuil.

Secousse a reproché à Froissart d'avoir confondu Verneuil avec Vaudreuil, château situé entre Louviers et Pont-de-l'arche.

Il suffit, pour justifier Froissart, de faire remarquer que la citation qu'on lui oppose, ne lui appartient point, mais a été tirée d'un fragment des chroniques de Saint-Denis intercalé dans les anciennes éditions et dans plusieurs manuscrits de notre chroniqueur (Voyez I^e, 194.)

Vernon IV, 420, 421, 421 ; V, 367-369 ; VI, 156-160, 406, 412, 425, 428, 445 ; VII, 483 ; VIII, 213 ; XVII, 195, 335, 406.

Cf. IV, 492 ; VI, 489, 490, 512 ; VII, 547 ; XV, 123 ; XVIII, 426.

Ville de 7500 habitants, sur la Seine (Eure).

Il reste encore une tour fort bien conservée de l'ancien château.

M. Luce fait remarquer que le traité du 21 août 1358 entre le roi de France et le roi de Navarre fut conclu non à Vernon, mais à Pontoise.

On connaît une charte de Charles V, du 4 juillet 1367, par laquelle il ordonne de payer à Jean de la Rivière deux mille francs pour la garnison de Vernon.

Vernon avait pour capitaines Hugues de Villers en 1373 et Jean d'Estouteville en 1375.

Vernuel. Voyez Verneuil.

* Vérone XIV, 428.

Ville d'Italie.

* Versailles XV, 362.

Verseil. Voyez Verceil.

Vertaing III, 142-144.

Cf. I[a], 20.

Au nord-ouest de Solesmes.

Berceau d'une famille de chevaliers fréquemment cités par Froissart.

VERTEUIL, *Bretuel* X, 375, 376.

Cf. X, 555, 556, 564 ; XVIII, 460.

« Moult bel et fort castiel en Poitou (X, 375). »

« Forteresse de grant force », dit l'auteur du Livre des Faits de Bouciquaut.

Commune de 1300 habitants, sur la Charente, à une lieue et demie de Ruffec.

Le château de Verteuil a été en grande partie reconstruit et présente une enceinte triangulaire flanquée de trois tours.

Au moment du traité de Brétigny, Peyran du Sault était capitaine de Verteuil. Il fallut, pour le contraindre à ouvrir les portes de ce château, que Chandos fit amener son frère au pied des murailles et le menaçât de lui faire trancher la tête.

Bouciquaut se signala, jeune encore, à l'assaut de la forteresse de Verteuil.

Ce château fut la scène d'un autre épisode que Thibaudeau rapporte ainsi dans son histoire du Poitou :

« Verteuil était alors une place très-forte. Les assiégés opposèrent une résistance si opiniâtre que le duc de Bourbon fut obligé d'avoir recours à l'art des mines. L'ennemi de son côté pratiqua des contremines, et bientôt on ne combattit presque plus que dans ces souterrains à la lueur des flambeaux. Les guerriers de part et d'autre y signalaient leur courage et leur adresse. Le duc de Bourbon voulut avoir part au péril et à la gloire, sans être connu. Il descendit un jour dans la mine, suivi de quelques chevaliers de son hôtel, et défia le plus brave des assiégés au combat de la hache et de l'épée. Renaud de Monferand, gouverneur de la place, se présenta aussitôt ; ils en vinrent aux

mains avec une extrême valeur et se portèrent des coups terribles. Un des chevaliers du prince, inquiet sans doute du péril qu'il courait, se mit à crier contre sa défense : Bourbon, Bourbon, Notre-Dame ! A ce cri de guerre du duc, Monferand recula quelques pas, et baissant son épée, il demanda si c'était contre le duc de Bourbon qu'il combattait. « Contre lui-même, » répondit-on. « Je dois bien « louer Dieu, répartit ce brave gentilhomme, quand il m'a « fait aujourd'hui tant de grâce et d'honneur d'avoir fait « armes avec un si vaillant prince ; et vous, Borgne de « Veaulx (ainsi s'appelait le chevalier qui avait proféré le « cri de guerre du duc), dites-lui que je lui requiers qu'en « cette honorable place où il est, il me fasse chevalier de sa « main ; car je ne le puis jamais être plus honorable- « ment, et, pour l'honneur et vaillance de lui, je suis prêt « à lui rendre la place. » Le duc de Bourbon ne se fit pas presser pour accepter des offres si avantageuses ; il donna sur le champ l'accolade à Monferand. Le lendemain, comme le nouveau chevalier sortait de Verteuil à la tête de la garnison, il se jeta aux genoux du duc de Bourbon et lui dit : « Monseigneur, je vous remercie moult humblement « des biens et honneurs qui me sont venus de vous d'être « fait chevalier par la main d'un si haut et vaillant prince. » — « Messire, répondit le duc de Bourbon, la chevalerie est « bien employée en vous, car vous êtes un vaillant homme « et de bon lignage. » Il lui mit au cou les marques de l'ordre de l'Écu, lui fit présent d'un beau cheval et lui rendit tous les prisonniers qu'il avait faits à ce siége. La guerre fut ainsi promptement terminée en Poitou. »

Vertigneul est un hameau de la commune de Romeries, au nord-est de Solesmes. On y remarque une chapelle.

Commune de 2500 habitants, arrondissement de Châlons (Marne).

Charles V avait cru devoir donner le titre de comte de Vertus à Galéas Visconti, devenu l'époux d'une princesse française.

Hustin de Vermeilles était capitaine de Vertus en 1389.

VERVINS III, 76, 101, 105, 109.

Ville de 2800 habitants, à dix lieues de Laon.

On y remarque encore quelques traces des anciennes fortifications.

Un document qui porte la date du 1er mai 1340, mentionne un paiement fait à Vervins par le Gallois de la Baume « à Wancelas de Lencouse pour aler au-devant des « Alemans pour savoir et raporter audit monseigneur « le maistre l'estat et la convenence des Alemans. »

VESLE, *Velle*, rivière IX, 258.

Rivière qui traverse les plaines arides de la Champagne et se jette dans l'Aisne à Condé.

Veure (*Le*). Voyez TERVUEREN.

VEXIN V, 23, 24, 34 ; VI, 111, 112, 279 ; VII, 415, 441 ; XVII, 196, 482, 488.

Cf. VI, 470, 471 ; XVIII, 439.

Contrée comprise entre l'Andelle et l'Oise.

On distinguait le Vexin normand et le Vexin français.

VÉZELAY VI, 112, 259, 261.

Ville de 1200 habitants, à quatre lieues d'Avallon (Yonne).

L'église abbatiale de Vézelay, malgré les profanations qu'elle a subies, est un des plus beaux monuments religieux de la France.

Au mois de juillet 1377, Charles V confirma les lettres de Philippe le Bel en vertu desquelles le monastère de Vézelay était placé sous la sauvegarde royale.

VIANA, *Viane* VII, 185, 186 ; IX, 100.

A six lieues d'Estella et à neuf lieues de Calahorra.

En 1387, on comptait deux cent trente feux à Viana. Sa population est aujourd'hui de 3000 habitants.

Cette ville fondée par Sanche le Fort possédait d'anciens priviléges qui furent étendus en 1351, et en 1368 elle reçut l'exemption de tout impôt. Elle fut en 1423 érigée en principauté en faveur du prince héritier de la couronne de Navarre.

On y remarque un vieux château à peu près en ruine.

VIANE IX, 233, 234.

Commune de 1700 habitants.

A six lieues et demie sud-est d'Audenarde.

Viane. Voyez VIANA et VIENNE.

* VICEL (LE), *Wissel* (*Le*) IV, 487.

D'après Barnes, Édouard III, après son débarquement à la Hogue-Saint-Vaast, alla placer son camp au Vicel, afin de laisser à ses chevaucheurs le temps de reconnaître le pays et les forces de ses adversaires.

Le Vicel est un village au nord de la Hogue-Saint-Vaast, sur la rive droite de la Saire, près de la route de Montebourg à Barfleur.

VICHY, *Euch-sur-Allier* XIII, 73, 309.

Ville de 3800 habitants, sur la rive droite de l'Allier. L'ancienne ville qu'on appelle : le Vieux-Vichy, a conservé quelques debris de son enceinte du XIVe siècle.

Le duc Louis de Bourbon fonda un monastère de Célestins à Vichy.

Vichy formait une prévôté avec quatre sergents d'armes.

C'est là qu'on traverse l'Allier en venant de Cusset.

VICOGNE, *Vicongne* II, 493 ; III, 228-231, 253, 259, 276.

Cf. III, 503 ; XVI, 283.

Sur le territoire de Raismes.

Dans les premières années du XIIe siècle, un ermite anglais fonda au milieu de la forêt de Vicogne une abbaye qui reçut le nom de : Casa Dei. Elle devint bientôt l'une des plus considérables du nord de la France.

On voit encore quelques débris de l'enceinte et une tourelle qui défendait la porte d'entrée.

Vicongne. Voyez Vicogne.

Victore. Voyez Vittoria.

* Videk, *Viduanensis civitas*, XV, 400.

Ce fut là que les croisés, venant de Bude et se dirigeant vers Semlin, traversèrent le Danube.

* *Viduanensis civitas.* Voyez Videk.

Vienne, *Viane* II, 428 ; IV, 300 ; VI, 332 ; IX, 293, 313, 465 ; XII, 126 ; XIII, 309 ; XIV, 293, 295, 313 ; XV, 308, 354.

Cf. I^{a}, 71, 343 ; VI, 452 ; XV, 462.

Ville de 20000 habitants, sur la rive gauche du Rhône.

Vienne XVI, 30.

Cf. XV, 409, 411, 414 487 ; XVI, 414.

Capitale du duché d'Autriche.

Vienne, rivière, V, 398.

Cf. V, 526.

Rivière qui prend sa source dans le département de la Corrèze et se jette dans la Loire à Candes.

Vierson. Voyez Vierzon.

Vierzon, *Vierson* V, 385, 386 ; XIII, 35, 263 ; XVII, 340.

Cf. V, 524 ; VII, 538.

Ville de 7800 habitants, au confluent de l'Yèvre et du Cher.

Il reste encore quelques ruines de l'ancien château.

La terre de Vierzon appartint longtemps aux comtes de Juliers.

Au mois de février 1351 (v. st.), le roi de France autorisa le comte de Juliers à la vendre à Guillaume de Beaufort, vicomte de Turenne ; mais ce projet n'eut pas de suite, et, le 13 juin 1366, Charles V fit payer au duc de Juliers une indemnité du chef de l'occupation du château de Vierzon.

Au mois de décembre 1355, des lettres de sauvegarde royale furent délivrées à l'abbaye de Vierzon.

Viés-Clostre IV, 328. Voyez Olde-Clooster.

On passe par Villalpando en allant de Madrid à la Corogne.

On prétend qu'autrefois la population de cette ville atteignait 50000 âmes.

C'est aujourd'hui une ville de sept cents maisons.

D'après Ayala, Villalpando était l'une des villes occupées par les troupes espagnoles lorsque les Anglais entrèrent en Castille par Benavente.

VILLASANDINO, *Ville-Sainte* XII, 141.

« Ville assés forte. »

Au nord-ouest de Burgos, entre Burgos et Bilbao, à une lieue et demie de Castroxeris.

Je ne pense pas qu'en s'attachant à la forme du nom il soit préférable de lire : Villasante (à dix-sept lieues de Burgos et à trois lieues de Villarcayon) ou Villasante (à huit lieues de Lugo) ou Villasante (à deux lieues de Monforte).

VILLAVICIOSA, *Ville-Vesiouse* IX, 451, 452, 457, 472, 475, 477-479, 485.

Cf. IX, 581.

Ville de l'Alentejo, à six lieues sud-ouest d'Elvas.

La population de Villaviciosa est de 3400 habitants.

On remarque dans cette ville un palais des ducs de Bragance.

Villay. Voyez VELAY.

Ville-Adam. Voyez MONTARDON.

Ville-Arpent. Voyez VILLALPANDO.

Ville-Clopès. Voyez VILLALOBOS.

VILLE-DOMANGE XV, 383.

A l'ouest de Reims, au sud de la forêt de la montagne de Reims.

Ville-en-Bouellès XII, 141.

Je crois qu'il faut lire : Ville-en-Rouellès et que cette mention s'applique à Roalès.

En effet, Froissart place cette localité entre Aguilar-de-

Campos et Mayorga, près de Villalpando : ce qui est exact pour Roalès.

Il ne s'agit donc ici ni de Villabasconès, à dix-sept lieues de Burgos, ni de Villabesès, bourg en ruine près de Sepulveda dans la province de Ségovie, ni de Valbaosès près de Castroxeris.

Ville-Sainte XII, 141. Voyez VILLASANDINO.

Ville-Vesiouse. Voyez VILLAVICIOSA.

* VILLEBOIS XVIII, 468.

En Angoumois.

* VILLEDIEU V, 526.

A trois lieues et demie de Poitiers.

VILLEFRANCHE IV, 303, 306, 307, 309, 332, 334-340, 343, 345, 348 ; VII, 373-376 ; XVII, 176, 177, 478.

Cf. I^{b}, 19, 133 ; IV, 482.

« Grosse ville (IV, 303). »

Villefranche-en-Agénois, dit Froissart.

Villefranche-de-Belvès, bourg de 1900 habitants, arrondissement de Sarlat (Dordogne).

On y remarque encore des traces assez importantes de fortifications qui remontent au XIIIe siècle.

A douze lieues de Sarlat.

VILLEFRANCHE V, 342, 347 ; XIII, 311 ; XIV, 71 ; XVII, 323.

Villefranche-en-Carcassonnais, dit Froissart.

Villefranche-de-Lauraguais.

Ville de 2900 habitants (Haute-Garonne), à neuf lieues de Toulouse.

L'église présente l'aspect d'une forteresse féodale.

VILLEFRANCHE VII, 339.

Villefranche-de-Quercy, dit Froissart.

Villefranche-de-Rouergue.

Ville de 10000 habitants, au confluent de l'Alzou et de l'Aveyron.

Par une charte du 30 mai 1370, Villefranche reçut du duc d'Anjou des priviléges que Charles V confirma au mois de juin.

Au mois de décembre 1371, le duc d'Anjou établit un hôtel de la monnaie à Villefranche.

Villelope. Voyez Villalobos.

Villenevfve. Voyez Villeneuve.

Villeneuve, *Villenove* II, 341, 344 ; V, 279, 303 ; VI, 361, 362, 370, 372 ; VIII, 55 ; XIII, 308, 314 ; XIV, 35, 36, 39-41 ; XVI, 125, 127 ; XVII, 509.

Cf. IV, 481 ; VI, 503 ; VII, 497, 498, 515 ; XVIII, 472.

Ville de 3200 habitants, sur la rive droite du Rhône vis-à-vis d'Avignon.

Le roi Jean était à Villeneuve le 29 décembre 1350.

Villeneuve-d'Agen, *Villeneufcé* VII, 297, 299, 358.

Cf. VII, 541.

Villeneuve-d'Agénois, dit Froissart.

Ville de 14000 habitants, sur le Lot (Lot-et-Garonne).

Une grande partie de l'ancienne enceinte est conservée ; on y remarque notamment deux tours qui servaient à la défense d'une des portes.

Villeneuve-d'Allier XIII, 73 ; XIV, 172.

Commune de 1050 habitants, à deux lieues de la Voûte-Chilhac, arrondissement de Brioude (Haute-Loire).

* Villeneuve-de-Rouergue VIII, 429.

* Villeneuve VII, 546.

Villeneuve-la-comtesse ?

* Villeneuve XVI, 251.

Villeneuve-Saint-Germain, à l'est de Soissons.

Villenoefce. Voyez Villeneuve.

Villenoefce-la-Ferté. Voyez Ferté-Vilneuil (La).

Villenove. Voyez Villeneuve.

* Villeréal V, 486 ; XVIII, 293.

Commune de 1800 habitants (Lot-et-Garonne).

Les rues présentent le plan régulier des bastides du XIIIe et du XIVe siècle.

Villeréal fut fondé au mois de novembre 1267 par Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, pour mettre

VINCENNES, *Vinchennes, Wincennes* II, 28, 336, 338 ; III, 317 ; VIII, 241 ; X, 146, 198, 371 ; XII, 233.

Cf. I[a], 397 ; II, 501, 516 ; III, 526 ; IV, 459 ; VI, 465, 509 ; IX, 550, 568, 569, 571 ; X, 498, 500 ; XIII, 374 ; XV, 431 ; XVI, 329 ; XVIII, 37, 73, 281, 282, 442, 443, 450, 496.

Célèbre château royal bâti au XII[e] siècle, puis reconstruit par les Valois.

Le château de Vincennes existait déjà en 1239 ; mais ce fut Philippe de Valois qui jeta les fondements du donjon actuel qu'achevèrent le roi Jean et Charles V.

Une inscription rappelait l'origine de ce château :

Qui bien considère ceste œuvre,
Sicomme se montre et descœuvre,
Il peut dire qu'oncques à tour
Ne vit avoir plus noble atour.
La tour du bois de Vinciennes
Sur tours neufves et anciennes
A le prix
. . . .
Premièrement Philippe roys,
Fils de Charles comte de Valois,
Qui de grands prouesces habonda,
Jusque sur terre la fouda
Pour s'en soulacier et esbattre
L'an mil trois cent trente-quatre.
. . . .
Le roi Jean son fils cest ouvrage
Fist lever jusqu'au tiers estage,
Dedans trois ans par mort cessa ;
Mais Charles son fils laissa
Qui parfist en brèves saisons,
Tours, pons, braies, fossés, maisons.

Un compte de l'an 1364 mentionne la tour que l'on construisait à cette époque à Vincennes.

Vinchennes. Voyez VINCENNES.

Vintiel. Voyez RHONELLE.

VINCY III, 134.

Au nord-est de Montcornet, sur la rive droite de la Serre.

VIRE VII, 325, 326, 328.

Cf. Ia, 332 ; VI, 489 ; VII, 410 ; VIII, 426 ; XVIII, 426.

Ville de 7800 habitants (Calvados).

Une partie importante des anciennes murailles d'enceinte existe encore.

En 1368, Vire était occupée par les routiers. On eût eu peut-être beaucoup de peine à les en chasser. On aima mieux leur acheter ce qu'on ne pouvait leur enlever.

Ce marché conclu par Mouton de Blainville est rappelé dans la pièce suivante :

« Acte par lequel Renier le Coutelier, clerc du roi et son vicomte à Bayeux, receveur général ès bailliages de Caen et de Cotentin, reconnaît avoir reçu du receveur des aides ès dis bailliages la somme de onze cents francs d'or pour bailler à Jean Corcle, Hochequin Roussel, Folequin Lallemand et Tomelin Bel, capitaines de certaines routes de gens de compagne, qui naguères avaient pris et occupé la ville de Vire. en décompte de la somme de 2200 francs qui leur fut promise par Mouton, sire de Blainville, maréchal de France, et Guillaume du Merle, capitaine général ès dis bailliages, pour partir et laisser ladite ville en leurs mains. A Caen le 10 septembre 1368 (*Trésor des Chartes, K.* 49, n° 34). »

Le 25 mars 1390, Charles VI ordonna de réparer le château de Vire.

On a conservé un inventaire dressé le 3 septembre 1397 de l'artillerie qui se trouvait à cette époque à Vire. J'en extrais les trois articles suivants :

« II canons perriers jetant l'un XL livres et l'autre XXX ;

« Item cent livres de poudre de canon ;

« Item deux cents pierres pour les canons. »

VIRELLES III, 78.

Village de 750 habitants, situé au nord-est de Chimay, près de l'étang qui porte le même nom.

A une demi-lieue de Chimay.

* *Viresches* XVIII, 375.

Vironfosse. Voyez BUIRONFOSSE.

VIRTON, *Vireton* XIII, 196.

Cf. V, 475 ; XIII, 358.

Ville fort ancienne, à cinq lieues sud-ouest d'Arlon.

VIS XI, 259, 276, 281, 405.

Vis ou Avis est une ville de 6200 habitants, dans le district de Portalègre.

Vismeu. Voyez VIMEU.

VITERBE II, 346.

Cf. I[a], 169.

Ville d'Italie, au nord de Rome.

VITRÉ IX, 294.

Cf. XII, 382, 385.

Ville de 9000 habitants, sur la Vilaine.

Le château de Vitré est l'un des édifices du moyen-âge les plus intéressants et les mieux conservés de la Bretagne. Il paraît avoir été construit au XIV[e] siècle.

Un sire de Vitré qui périt au combat de la Massoure, entoura cette ville de murailles au XIII[e] siècle.

VITRY XIII, 194.

Vitry-en-Perthois, dit Froissart.

En 1350, Adam de Cocherel était châtelain de Vitry-en-Perthois.

Vitry-en-Perthois fut détruit au XVI[e] siècle. De là son nom actuel de Vitry-le-brûlé.

A huit lieues de Châlons.

VITTORIA, *Victore* VII, 168-171, 173, 174, 184-186.

Cf. VII, 502, 506.

Dans l'Alava, au nord-est de l'Èbre.

Cette ville est bâtie sur une hauteur, à 1800 pieds au-dessus du niveau de la mer.

VIVARAIS XVI, 126.

Petite province du Languedoc, divisée en haut et bas Vivarais, dont les principales villes étaient Annonay et Viviers.

VIVIERS XVI, 126.

Cf. II, 428.

Capitale du Bas-Vivarais.

Sur la rive gauche du Rhône, à neuf lieues de Privas (Ardèche).

VODABLES, *Vodable*, *Voudable*, *Voable*, *Dable* VI, 350, 354, 358 ; XIV, 167.

Commune de 500 habitants, à trois lieues d'Issoire (Puy-de-Dôme).

On y voit encore les ruines du château des dauphins d'Auvergne.

A Vodables furent célébrées le 19 août 1371 les fiançailles du duc Louis de Bourbon et de la dauphine d'Auvergne.

Ce fut à ce sujet que fut composée une pastourelle de Froissart commençant par les vers suivants :

Assés près dou castiel dou Dable
Liquels est au conte Daufiu,
Vi l'autrier ordonner leur table
Bergières et bergiers etc.

VOISE (LA), *Gaillardon* (*la rivière de*) VI, 273.

Rivière qui descend des plateaux de la Beauce et se jette dans l'Eure à Maintenon.

Vollain, rivière. Voyez VILAINE.

Vollis. Voyez WELLES.

* VORMIZEELE, *Fourmisèle* II, 518.

Village près d'Ypres.

Vorne. Voyez FURNES.

C'est la reproduction à-peu-près littérale du nom flamand : Veurne.

Vosges XII, 356.

Voulonne, *Boulongne* XIV, 296, 297.

A trois lieues de Sisteron (Basses-Alpes).

Les ruines de l'ancien château de Voulonne existent encore.

Voure (Le). Voyez Tervueren.

Voussegny. Voyez Bousignies.

Vouzan, *San (le)* X, 375.

Commune de 900 habitants, canton de la Valette (Charente.)

Au sud de Vouzan, on remarque les ruines d'un vaste château.

Le duc de Bourbon venait du Limousin. En se dirigeant vers Archiac, il put passer par Vouzan (Le San) et Roulet (Troucete) où se trouvent les débris de deux anciens châteaux. Telle est la meilleure interprétation que je puis donner à deux noms géographiques que n'ont pu expliquer jusqu'à ce moment les archéologues les plus savants du Poitou..

Les mêmes noms se retrouvent dans la chronique du duc Louis de Bourbon et dans le Livre des Faits de Bouciquaut; mais nous n'y rencontrons rien qui fournisse de nouvelles lumières.

On lit : le Faon dans le Livre des Faits de Bouciquaut.

Il est tout à fait impossible, comme le propose M. Chazaud dans sa récente édition de Cabaret d'Orville, d'identifier le San et Montpont.

Vrolant, *Frolant* IX, 245-247.

Près de Nord-Ausque (Pas-de-Calais).

Ce château est marqué sur la carte de Cassini.

Vucht, *Vuch* XIII, 2, 15, 29, 48, 49, 52, 107, 180.

Cf. XIII, 324, 349.

Aujourd'hui Walvucht.

Voyez le mot : Gangelt pour les faits communs aux trois châteaux de Gangelt, de Millen et de Vucht.

WABEN, *Waubain* V, 81, 82 ; XVII, 215.

Cf. V, 474.

Commune de 350 habitants, arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais).

La coutume de Waben, donnée par Simon comte de Ponthieu en 1230, fut confirmée par Philippe de Valois au mois de janvier 1345 (v. st.).

* *Wabres*. Voyez VABRES.

* WAES X, 475, 561.

* WAKEFIELD XVI, 385.

* *Walaincourt*. Voyez WALINCOURT.

Walers. Voyez WALLERS.

* WALINCOURT, *Walaincourt* III, 473.

A l'ouest de Clary, sur la route de Cambray à Guise.

Il ne reste aucune trace du château qu'y possédaient, dès le XIIe siècle, les comtes de Cambrésis et de Hainaut.

WALLE VI, 284-309.

Cf. XVIII, 415, 440.

Walle est au nord-est de Calais, au bord de l'anse du Merc-Led. Voyez la carte du comté de Guines au XIIIe siècle publiée par M. de Godefroy-Méniglaise.

WALLERS, *Walers* II, 493.

A deux lieues et demie nord-ouest de Valenciennes.

Aujourd'hui commune de 3500 habitants.

WALLERS, *Walers* III, 78.

Village de 500 habitants, canton de Trélon, arrondissement d'Avesnes.

A l'est de Trélon.

Il ne reste plus de traces ni de l'ancien château, ni du monastère fondé par saint Landelin.

* WALLINGFORD II, 505 ; XVI, 347 ; XVIII, 14, 16.

En 1369 vivait Pierre de Warlaing qui est cité dans les chartes de cette époque.

Cf. X, 513.

Sur la rive gauche de la Lys, à trois petites lieues d'Ypres.

La terre de Warneton qui en 1080 appartenait à Robert de Péronne, passa peu après à la maison de Béthune.

Il y avait un château à Warneton.

Cf. III, 482 ; XVI, 327, 348 ; XVIII, 563.

Au bord de l'Avon.

Fort ancienne ville qu'avaient élevée les Saxons. Ses fortifications furent accrues par Guillaume le Conquérant et par Gui de Warwick.

Le château est l'un des monuments féodaux les plus remarquables de l'Angleterre.

La population de Warwick est d'environ 10000 habitants.

Tome II, p. 202, il faut lire : Ebruich au lieu de : Warwich.

Ville et port d'Irlande dans le Munster, à trente-cinq lieues au sud de Dublin.

On y montre une tour, en partie reconstruite il y a quelques années, qui fut élevée l'an 1003 par Réginald le Danois.

Werck. Voyez WERK.

WERK, *Werck* X, 379, 380.

Cf. III, 516, 517 ; X, 542, 565.

Le château de Werk est sur la rive droite de la Tweed, un peu au nord de Learmouth.

Robert de Ross le fonda sous le règne du roi Jean.

Ce château devait servir de barrière contre les Écossais ; mais les chevaliers qui l'occupaient, eurent à lutter contre des périls qu'ils n'avaient point prévus.

Un seigneur de Werk nommé aussi Robert de Ross s'éprit d'une passion violente pour une Écossaise, et par amour pour elle il embrassa la cause des ennemis de son pays. Le château de Werk, confisqué après la bataille de Dunbar, passa alors aux Ross de Hamlake.

Le château de Werk, situé sur la Tweed fut donné en 1329 à Jean d'Arcy et en 1330 à Guillaume de Montagu. Il était alors en ruines ; mais, en 1333, le Parlement permit à Guillaume de Montagu de le fortifier. Vers la même époque, il y établit une foire qui se tenait à la fête de saint Gilles.

En 1396, le comte Jean de Salisbury céda le château de Werk à Ralph Nevill.

Le château de Werk est aujourd'hui en ruines.

Wervi. Voyez WERVICQ.

Werwich. Voyez WARWICK.

WERVICQ, *Wervi* III, 301 ; X, 137, 138, 149.

Cf. X, 473.

Wervicq était une ville très-florissante, quand les Bretons la pillèrent et la brûlèrent avant la bataille de Roosebeke.

Ce fut après l'incendie de 1382 qu'on construisit la vaste église que l'on y admire aujourd'hui.

Vingt ans après, ce désastre n'était pas réparé puisque nous voyons en 1401 le duc de Bourgogne autoriser, à la prière de Marguerite de Ghistelles, dame de Wervicq,

l'établissement d'une halle à Wervicq « afin de procurer « le repeuplement d'icelle ville, laquelle, puis brief temps « en çà, a esté toute arse et destruite. »

WÉS. Voyez *Wuy* .

Westland. Voyez *Welslant*.

WESTMINSTER, *Westmoustier*, *Westmonstre* II, 2, 97-101, 228, 229, 238, 239, 242, 244, 247, 259, 260, 316, 325, 393, 417, 426, 442, 479 ; III, 379 ; IV, 11, 211 ; V, 144, 230 ; VI, 14, 185, 294, 296, 385, 393 ; VII, 14, 110, 185, 294, 296, 305, 307, 385, 393, 428, 429, 452, 462 ; VIII, 95, 98, 106, 108, 119, 121, 208, 381, 384, 389, 391, 392 ; IX, 240, 381, 382, 400, 409, 425, 462 ; X, 77, 79 ; XI, 125, 133, 135, 255, 256, 268, 269, 323, 370 ; XIII, 29, 148, 244, 247, 260, 267, 272, 275, 276, 288, 291-295 ; XIV, 182, 356, 389, 391 ; XV, 80, 82, 194, 297, 307 ; XVI, 9, 10, 134, 159, 194, 203-206, 209, 219 ; XVII, 6, 13, 14, 35, 54, 123, 362, 393, 403, 404, 484, 565, 566.

Cf. Ia, 132, 418, 431, 456 ; Ib, 19 ; II, 507, 509, 523, 524 ; III, 480-482, 521, 523 ; IV, 459, 484 ; V, 509, 544 ; VI, 452 ; VII, 537, 544 ; VIII, 444, 470, 483-485, 488, 491, 492 ; X, 464, 465, 474, 517, 545, 559, 566 ; XI, 455 ; XII, 390, 332, 393 ; XV, 384 ; XVI, 289, 290, 293, 294, 322, 336, 337, 348-350, 353, 354, 356, 363, 391, 394, 408, 409 ; XVIII, 8, 9, 62, 110, 118, 121, 130, 168, 227, 273, 295, 576.

A Westminster se trouvaient un palais qu'habitaient les rois d'Angleterre dans toute la pompe et dans tout l'éclat de leur puissance et tout à côté une abbaye où les attendait le froid silence du tombeau.

En 1397, Richard II rebâtit la grande salle de Westminster, et il y tint en 1399 les fêtes de Noël avec une grande magnificence. On rapporte que dix mille personnes prirent part au banquet. On abattit vingt-huit bœufs, trois cents moutons et des volatiles sans nombre.

Selon une ancienne légende, saint Pierre était descendu

du Ciel au bord de la Tamise pour consacrer l'autel autour duquel devait s'élever l'abbaye de Westminster.

Lorsque dans la quatrième année du règne d'Édouard III Guillaume de Montagu et Barthélemi de Burghersh se rendirent à Rome, ils obtinrent du pape plusieurs priviléges en faveur de la fabrique de ce monastère : « eo sumptuosior et celebrior », porte la charte royale, « quo progenitorum nostrorum corpora ibidem humata quiescunt. »

L'église de Westminster fut polluée en 1378 par Alain de Boxhull et Ralph de Ferrers qui, poursuivant un coupable qui s'était réfugié dans le sanctuaire, mirent la main sur lui et, sur sa résistance, le tuèrent dans le chœur au moment où l'on célébrait la grand'messe.

Nicolas Litlington, abbé de Westminster, mort en 1386, fit exécuter d'importants travaux à l'église. Son successeur Guillaume de Colchester accompagna, en 1399, Richard II en Irlande.

Édouard III songea à créer aux portes de Londres un autre bourg qu'il eut appelé Eastminster. Là s'élevait une abbaye de Notre-Dame de Grâce élevée par lui pour accomplir un vœu qu'il avait fait au milieu d'une tempête en rentrant en Angleterre après le siége de Calais.

Westmontre. Voyez Westminster.

* Westmoreland V, 190 ; XI, 380 ; XVI, 294, 328.

Wesmoude. Voyez Weymouth.

Westmoustier. Voyez Westminster.

Wesmude, *Wesmue*. Voyez Weymouth.

Westland. Voyez *Welsland*.

Westphalie, *Witephale* III, 182.

Vaste contrée de l'Allemagne, située entre le Rhin et le Wéser.

* Wessex VII, 496.

Weure (*Le*). Voyez Tervueren.

Weymouth *Wesmoude Wesmude*, *Wesmue* III, 75 ; IV, 164, 383 ; VIII 393, 396 ; XVI, 167 ; XVII, 567.

les pors de mer en Engleterre, où riens ne firent pour che que les pors estoyent moult fort gardet. Et pour che de là partirent, et alèrent iceulx amirauls assalir l'ille de Wit qui estoit des appendanches d'Engleterre, et tantost concquirent le port. Icellui concquis, s'asamblèrent ceuls de la dicte ille en bataille contre les dis amirauls ; mais tost furent Englès desconfit et puis raenchonnés par les dis amirauls à grant somme de florins, avoecq aussi qu'il promirent et s'obligièrent aux dis admirauls que d'ores-en-avant et toutes fois que ils voroient descendre ou venir à port devant ladicte ille, ils aroyent vivres pour euls et pour leurs gens, parmy payant raisonnablement ce que ils prendreroyent de vivres, et parmy tant furent d'acord les gens dudit ille et les dis amirauls. Et par tant partirent yceulx aamirauls dudit pays. »

Une nouvelle ville fut bâtie sur une hauteur par Édouard Ier qui l'entoura de murailles et de trois portes fortifiées. Henri III la plaça au nombre des Cinque-Ports. Brûlée en grande partie sous Édouard III, pillée par une flotte espagnole sous Richard II, elle a été ruinée complétement lorsque la mer, en se retirant, a laissé son port ensablé.

Winchelsea qui avait reçu d'Édouard III le droit d'envoyer un député au Parlement, ne compte plus que 300 habitants ; mais on y remarque encore ses anciennes portes et les ruines d'un monastère fondé par Édouard II.

La description du combat naval de Winchelsea est l'un des passages les plus intéressants de la chronique rimée du héraut Chandos. Les Espagnols venaient de l'Écluse.

Tandis qu'Édouard III parcourait en vainqueur la Bourgogne, Jean de Neuville, aidé par quelques seigneurs picards et normands, abordait sur les côtes d'Angleterre et saccageait Winchelsea le 14 mars 1359 (v st.).

Lorsque les Français descendirent à Winchelsea pour incendier la ville, l'un de ceux qui accoururent avec le plus de zèle pour les combattre, était l'abbé de la Bataille ; il oubliait que son monastère avait été élevé pour glorifier une autre invasion partie des mêmes rivages.

Ce fut pour tirer vengeance du sac de Winchelsea que Henri Picard, le célèbre maire de Londres, équipa en 1360 une flotte de quatre-vingts navires qui ravagèrent les côtes de Normandie. Les Anglais occupèrent le port de Leure d'où était parti l'armement conduit par Jean de Neuville.

Winchenesiel. Voyez WINCHELSEA.

WINCHESTER, *Wincestre* II, 470 ; IX, 397 ; XI, 407.

Cf. IV. 451, 453 ; VI, 497.

Ville de 9000 habitants, dans le comté de Southampton, sur une hauteur, près d'une rivière qui est navigable jusqu'à Southampton.

ster ; mais Guillaume le Conquérant leur offrit d'autres biens en échange et y éleva une forteresse où il tint sa cour en 1070.

Henri Ier agrandit en 1110 le château de Windsor, et le roi Jean l'habita pendant sa guerre contre les barons. Henri III le fortifia avec plus de soin, et Édouard III qui y était né, ajouta à l'ancien château plusieurs tours dont la plus élevée était nommée, en souvenir de Guillaume Wickham, la tour de Winchester. Ce fut aussi Édouard III qui y éleva la magnifique chapelle de saint Georges et une salle destinée aux banquets de l'ordre de la Jarretière.

Le roi Jean de France et le roi David d'Écosse furent quelque temps ensemble prisonniers à Windsor.

Aujourd'hui bourg de 6000 habitants, à vingt-deux milles de Londres.

Rapprochement assez étrange ! On reprochait à Richard Cœur de Lion les dépenses qu'il faisait faire à Windsor. Les mêmes plaintes s'élevèrent contre Édouard III ; mais il ne les écouta point, et le vieux donjon qui sert encore de principale résidence à la royauté anglaise, rappelle par ses antiques splendeurs les noms les plus glorieux des fastes chevaleresques de la Grande-Bretagne.

Froissart appelle Édouard III : Édouard de Windsor (II, 100 ; XVII, 3).

* Winendale XV, 402 ; XVIII, 158.

Château des comtes de Flandre près de Thourout.

Winnecesée. Voyez Winchelsea.

Wis. Voyez Iwuy.

Wisk, *Wiske*, *Wisque.* Voyez Wight.

Wissan. Voyez Wissant.

Wissant, *Wissan*, *Wisan* II, 95, 103, 109-111, 124, 183, 184, 186, 187, 191, 194, 195, 227, 232, 352, 357 ; III, 74, 432 ; V, 81-83, 87, 182, 185, 203 ; X, 275, 292 ; XIII, 8 ; XVII, 17, 27, 28, 216.

Cf. V, 484 ; X, 547 ; XVIII, 154, 158, 164, 551, 553.

En 1389, Richard II remit sa propre épée au maire d'York en l'autorisant à la faire porter publiquement devant lui dans toutes les cérémonies publiques. Ce privilége n'appartenait qu'aux maires de Londres et de Dublin.

Aujourd'hui ville de 26000 habitants.

York a conservé une grande partie de ses anciens remparts.

Froissart mentionne à York, la cathédrale de Saint-Guillaume (II, 197).

La cathédrale d'York, la plus belle de l'Angleterre, fut fondée en 627 par Edwin roi de Northumberland ; mais la construction fut l'œuvre de plusieurs générations. La nef ne fut terminée qu'au milieu du XIVe siècle, et la tour bâtie vers la même époque est restée inachevée.

Si Froissart appelle cette église la cathédrale de Saint-Guillaume, c'est qu'on y voyait le tombeau de saint Guillaume Fitz-Herbert, mort archevêque d'York en 1154 et canonisé soixante-douze ans plus tard.

Froissart cite ailleurs le monastère des Frères-Mineurs (II, 115, 118, 120).

Le couvent des Frères-Mineurs, fondé par Henri III et enrichi par les bienfaits de Henri de Lacy, comte de Lincoln, se trouvait près du château d'York. Il fut supprimé par Henri VIII.

321, 355, 360, 361, 430, 437, 438 ; XI, 235 ; XVI, 59 ; XVII, 56, 89.

Cf. I[a], 86, 292, 305 ; I[c], 287 ; II, 518, 528, 532, 540, 550, 551 ; III, 476, 480, 481, 487, 499, 509 ; IV, 465, 467, 471 ; V, 487, 489 ; VI, 472 ; VII, 513 ; VIII, 483 ; IX, 520, 521, 531-534, 542, 557-560 ; X, 461, 467, 470, 472-475, 480, 482, 508-513, 521, 522, 543, 567, 582 ; XVI, 264, 274, 434 ; XVIII, 96, 99, 105, 110, 111, 119, 120, 122, 130, 158, 159, 160, 177-179, 297, 298, 317-319.

La ville d'Ypres doit son origine à un château bâti au X[e] siècle.

La première pierre des halles fut posée en 1201 par Baudouin de Constantinople ; mais elles ne furent terminées qu'en 1342.

On voyait dans l'église de Saint-Martin le tombeau de Robert de Béthune, comte de Flandre.

Le 22 janvier 1332, Philippe de Valois permit de relever les fortifications d'Ypres.

D'après une relation anonyme de la campagne de 1382, un écuyer français nommé Guillaume le Roux se présenta seul aux barrières d'Ypres, se les fit ouvrir, parlementa avec ceux qui les gardaient, obtint qu'ils lui en remissent les clefs, et les porta au camp français, ramenant avec lui le capitaine d'Ypres (on le nomme Jacques Vanden Bossche) qu'il présenta à Charles VI.

Les Chroniques de Saint-Denis, racontant la soumission d'Ypres, ajoutent : « Et furent mises les bannières du roy « sur la maison de la dicte ville d'Ypres, et celles du conte « de Flandres emprès plus bas. »

On trouve dans les historiens anglais, notamment dans les narrations de Walsingham et de Capgrave, des détails pleins d'intérêt sur la vaine tentative de l'évêque de Norwich en 1383 pour s'emparer de cette ville.

D'après Walsingham, l'évêque de Norwich avait sous

ses ordres près de cent mille hommes dont les deux tiers étaient Anglais.

Une fête qui se célèbre encore aujourd'hui, rappelle chaque année au mois d'août la levée du siége d'Ypres.

Ypres fut l'une des villes qui contribuèrent avec le plus d'empressement à la rançon du comte de Nevers. S'y souvenait-on que lors de la captivité de saint Louis les bourgeois de cette ville s'étaient signalés par la même générosité, ce qui les fit appeler par la comtesse Marguerite de Flandre : mes enfants d'Ypres, nom qu'ils conservèrent depuis comme sobriquet populaire ?

Froissart parle à plusieurs reprises (X, 142-149) du mont d'Ypres. Il faut entendre par là les hauteurs qui s'étendent entre Zillebeke et Zonnebeke et qui portent le nom flamand : *De hooge*. Un peu au nord se trouve la route de Roosebeke, que prit l'armée française en s'éloignant d'Ypres.

YPROIS, *Ypriens* X, 144, 146.

Cf. II, 540 ; IX, 531, 559, 560.

Yrois. Voyez IRLANDAIS.

Ysière VI, 26. Voyez YÈVRE.

Ysodun. Voyez ISSOUDUN.

* *Yssengeaux*. Voyez YSSINGEAUX.

* YSSINGEAUX, *Yssengeaux*, *Issengeaux* XI, 437.

Ville de 8000 habitants (Haute-Loire), à sept lieues du Puy.

Il existe encore des parties importantes de l'ancien château.

Ytalie, *Ytaliens*. Voyez ITALIE, ITALIENS.

Yterville. Voyez OUTARVILLE.

Ywis. Voyez IWUY.

ZAFRA, *Jafre*, *Jaffre* IX, 476, 487.

Près de Badajoz.

438; XI, 263, 359, 410; XII, 76, 77, 287; XIII, 13; XIV, 255, 367, 369, 370; XV, 141, 179, 218, 276, 277, 283, 284, 288, 295; XVI, 70; XVII, 44.

Cf. II, 502, 503, 515; IV, 477-479; VII, 494, 518, 519; X, 484, 494, 503, 560, 570; XI, 450; XII, 391; XIII, 343; XV, 402, 403, 441; XVI, 284, 442; XVIII, 57, 136, 154, 158, 159, 584.

Pays formé de plusieurs îles entre les bouches de l'Escaut et de la Meuse.

En 1323, la Zélande fut restituée aux comtes de Hollande, de la maison d'Avesnes. Elle passa en 1433 aux ducs de Bourgogne.

Zélandois. Voyez ZÉLANDAIS.

Zellande, *Zellandes*. Voyez ZÉLANDE.

Zellandois. Voyez ZÉLANDAIS.

ZELUE, *Delue* V, 81, 82.

Hameau situé au nord de la Canche et à l'est d'Étaples.

Cf. le mot *Delue*.

Zerecsé, *Zericsé*. Voyez ZIERICKZEE.

ZIERICKZEE, *Zericsé*, *Zerecsé* XI, 359; XII, 76.

Cf. III, 498.

Ville de 8000 habitants.

Dans l'île de Schouwen, à six lieues nord-ouest de Middelbourg.

La plus ancienne ville de la Zélande. Les Templiers y avaient un hôtel.

C'était au XIVe siècle le siége d'un commerce important. On y débarquait les vins de France. L'une des villes de la Hanse. D'importants priviléges lui avait été accordés en Danemark.

En 1386, les marins de Zierickzee refusèrent de prendre part à l'expédition projetée par Charles VI contre l'Angleterre. Aussi lorsqu'en 1387 les Anglais s'emparèrent d'une flotte chargée de marchandises venant de Hollande et de Flandre, eurent-ils soin de restituer tout ce qui appartenait aux marchands de Zierickzee.

Quand en 1304 les Flamands subirent un sanglant échec devant Zierickzee, le chef de la flotte française était un marin de Calais. Les Flamands s'en souvinrent-ils quarante-deux ans plus tard quand ils concoururent avec tant de zèle à la prise de Calais ?

On montre encore à Zierickzee le vieux-port (Oude-Haven), et pendant longtemps cette ville a conservé une de ses anciennes portes qui n'a été démolie qu'en 1843.

SUPPLÉMENT.

ANGOULÊME, *ajoutez :*

Au mois de juin 1355, Guillaume d'Espaignac était châtelain du grand château d'Angoulême.

BANARÈS, *Paviers* XII, 329.

Sur la rive droite de l'Èbre, entre Najera et Logrono.

A une lieue de San-Domingo de la Calzada et à huit lieues de Logrono.

Ville de cent soixante maisons.

Ce fut à Banarès que mourut en 1256 Diégo-Lopez de Haro ; ce fut là aussi que Henri de Transtamare tint conseil en 1367 pour décider s'il livrerait bataille aux Anglais.

BEAUVAIS, *ajoutez :*

Une charte du 17 octobre 1346 mentionne les dommages causés par les Anglais au monastère de Saint-Symphorien à Beauvais.

BOULOGNE, *ajoutez :*

Jean d'Isque était capitaine de Boulogne en 1352.

BRAGANCE, *ajoutez :*

Il se peut toutefois que certaines mentions de Besances

ou Betances ne s'appliquent pas à Bragance, mais à Betanzos en Galice, à quatre lieues de la Corogne et à neuf lieues de Compostelle.

Betanzos est une ville de 6000 habitants au point où se croisent la route de Madrid à la Corogne et celle de Compostelle au Ferrol. Elle était beaucoup plus importante autrefois, et on rapporte qu'au XIVe siècle elle jouissait de divers priviléges.

Breteuil, *ajoutez :*

Le château de Breteuil fut réparé en 1373.

Caen, *ajoutez :*

Yon de Garencières était capitaine de Caen en 1385.

Calais, *ajoutez :*

Parmi les chartes royales qui reconnurent le dévouement et la fidélité des habitants de Calais, il ne faut point omettre celle du 4 novembre 1348.

Chateau-Cornet, *ajoutez :*

Adam Charles était sergent du roi de France à Château-Cornet en 1343.

Cherbourg, *ajoutez :*

Des travaux importants furent faits au château de Cherbourg vers les fêtes de Pâques 1348.

Cognac, *ajoutez :*

Jean de Beuil se trouvait à la journée de Cognac le 27 mai 1375.

La prise de Cognac eut lieu le 1er juin 1375.

Corbie, *ajoutez :*

Après la bataille de Crécy, Philippe de Valois, alors à Pont-Sainte-Maxence, permit de réparer les fortifications de Corbie.

Douay, *ajoutez :* II, 493.

Écluse (L'), *ajoutez :*

Une chronique contemporaine attribue aux habitants de l'Écluse une part notable dans la victoire d'Édouard III en 1340 : « Et fut en partie ceste occision et desconfiture

« faite par ceulx de l'Escluse qui vindrent aidier le roi « d'Engleterre si soubtillement que li Normant n'y prin- « drent point garde.

Espinette (L'), ajoutez :

Quelle est cette montagne de l'Espinette en Galice ?

Des noms à-peu-près semblables se rencontrent fréquemment en Espagne.

Il suffira de citer Espinosa-de-los-Monteros, sur une sierra très-élevée à trois lieues de Villarcago, et Espineira à six lieues d'Orense.

GAVRAY, *ajoutez :*

On voit dans un document qui émane de Robert, évêque d'Avranches, qu'en 1373 les gens du roi de Navarre firent venir deux engins avec leurs cordages du château de Gavray.

En 1377, Loppe Gil était capitaine de Gavray pour le roi de Navarre.

GISORS, *ajoutez :*

En 1361, Thibaut de Chantemesle ou Chantemerle était châtelain de Gisors.

En 1375, on répara le château.

GOULET, *ajoutez :*

En 1371, Bruneau de Commandel était capitaine du château du Grand-Goulet.

GOURNAY, *ajoutez :*

On démolit en 1379 le château de Gournay.

HARDELO, *ajoutez :*

En 1350, Othe Coué était châtelain de Hardelo.

LANGRES VI, 114.

Ville de 10000 habitants, aujourd'hui chef-lieu du département de la Haute-Marne.

Langres a conservé ses anciens remparts.

LISIEUX, *ajoutez :*

En 1367, on travailla aux fortifications de cette ville.

MARMANDE, *ajoutez :*

Dans une charte du 18 septembre 1346, Jean comte d'Armagnac, lieutenant du roi de France, déclare qu'il a reçu des lettres où les habitants de Marmande exposent que le comte de Warwick a formé le siége de leur ville, s'en est emparé et leur a causé de nombreux dommages.

MONTROSE, *ajoutez* : III, 433.

MORTAGNE, *ajoutez* :

Pendant la semaine sainte 1339 (v. st.), le roi de France envoya à Mortagne trois cents arbalétriers provençaux.

RIEUX. Effacez cette note et voyez le mot : BRUCH.

RÉVISION

DU TEXTE DU VATICAN.

Lorsqu'en 1863 je publiai pour la première fois cette importante rédaction, je disais dans l'introduction : « J'exprime le « vœu que l'on me tienne compte des difficultés d'une édition « entreprise et achevée sans que j'aie pu collationner avec le « manuscrit de Rome la copie exécutée par M. Bertolotti qui « se livrait pour la première fois à un travail de paléographe. »

M. Luce a relevé en termes assez vifs les omissions et les fautes de cette transcription : « L'honneur de Froissart, écrit-il, « nous oblige à dire que cette édition ne reproduit pas fidèle- « ment le manuscrit... ; il serait trop long d'énumérer toutes « les lacunes. »

La copie de M. Bertolozzi était généralement exacte, et l'on trouvera dans les Errata l'indication des incorrections de notre édition qui sont le plus souvent des fautes typographiques ; mais il faut ne point perdre de vue que la reproduction des anciens textes est toujours un travail difficile et que presque jamais on n'y échappe à certaines erreurs.

Certes M. Luce était dans une situation bien meilleure ; il s'est rendu à Rome et a fait lui-même, comme il nous l'apprend, la transcription de tout le manuscrit du Vatican.

M. Luce est-il arrivé ainsi à mettre au jour un texte parfaitement correct qui lui donne le droit de se montrer si

sévère ? Nous en doutons et nous nous appuierons sur quelques exemples.

M. Luce parle (t. I, p. 238) d'un « rieu d'aige moult clère « qui venoit d'amont de *fontevis*. » Il faut lire : *fontenis*, comme on peut le voir par le glossaire de Roquefort.

Mon texte porte qu'Édouard II, menacé par les succès de la reine Isabelle, demanda au comte d'Arundel « comment il se « poroit cevir de ceste avenue » (II, 74). M. Scheler a cité dans son glossaire plusieurs exemples du verbe : cevir ou chevir employé dans ce sens par Froissart, et il en est un qui reproduit à peu près la même phrase : « à savoir comment li rois se poroit « cevir de ce dont messires Robers d'Artois l'avoit enfourmé » (II, 354). M. Luce a incontestablement commis une faute en écrivant : comment il se poroit *tenir* de ceste avenue (t. Ier, p. 242).

Mon texte fixe la mort de Robert Bruce à la veille de la fête du Saint-Sacrement « septième jour dou mois de june » et le couronnement de son successeur à la fête de Saint-Jean-Baptiste (II, 204). M. Luce écrit « dou mois de julle » (t. I, p. 290). Il est évident qu'on ne peut placer au mois de juillet un événement qui s'est accompli la veille de la fête du Saint-Sacrement et plusieurs jours avant la fête de la Saint-Jean-Baptiste.

Froissart rapporte qu'en 1339 Édouard III envahit la France: « en la plus pleuveuse saison de l'an, ou mois d'octobre » (III, 34). M. Luce a fait du mois d'octobre « la plus *plentie-* « *veuse* saison de l'an (t. I, p. 463) ». L'adjectif *plentiveus* s'applique à une contrée, mais non pas à une saison.

Froissart, racontant le départ des Anglais du champ de bataille de Buironfosse, dit dans la première rédaction « que li « Englès estoient party et jà retret; » dans la seconde « qu'il se « départirent et s'en ralèrent. » Mon édition du texte de Rome (III 61), porte : « Les Englois estoient départi et fait lor voie. » Peut-être faut-il lire: « et suioient lor voie » ; mais il me semble impossible d'admettre la leçon de M. Luce : *Et fuioit lor voie* (t. I, p. 478).

Le *bar* (civière) sur lequel on porta le corps de Grignart de Mauny (III, 85), est devenu un chariot (*kar*) dans le texte de M. Luce (t. I, p. 488).

Dans le chapitre relatif à l'expédition de Derby où la rédaction de Rome, d'accord avec toutes les autres, porte : la ville de la Lieuve (IV, 247), M. Luce a préféré mettre, j'ignore pour quel motif, la *Lienne* (t. III, p. 273).

Ailleurs, M. Luce ne tient pas compte de l'expression si connue : à nuit (V, 140), ce soir, et écrit : *an uit* (t. IV, p. 241).

Thomas Dagworth blessé fut étendu sur un matelas, c'est-à-dire sur une quoute (V, 175). M. Luce a lu : une *quouce* (t. IV, p. 267).

Le vaisseau du prince de Galles fut, au combat de Winchelsea, entr'ouvert « en trois ou quatre lieus » (IV, 269). Il est impossible de lire « en trois ou quatre *lieues* » comme le porte l'édition de M. Luce (t. IV, p. 325 [1]).

[1] Il n'est peut-être pas inutile de signaler un autre passage où je crois devoir maintenir mon texte contre la leçon admise par M. Luce (t. IV, p. 161).

J'ai imprimé à propos de l'expédition du prince de Galles en Languedoc (V, 314) cette phrase : Si se départi li princes de Bourdiaus « à belle compagnie de gens d'armes, et estoient bien XVc lances, « IIm archiers et IIIm bidaus sans les *berves* que li Gascon menoient « avoecques yaus. »

M. Luce a corrigé le mot : *berves* et a écrit avec une lettre majuscule : *Bernès*, traduisant ainsi par le nom de Béarnais un mot qu'une variante interprète par : valets. Il serait assez bizarre que les Gascons eussent mené avec eux les Béarnais, à une époque où Gaston-Phébus maintenait si fièrement sa neutralité ; mais la variante seule suffisait pour expliquer le sens. Le mot : *berves* n'est que la reproduction du mot latin fort connu au moyen-âge : *berverii*, que Ducange explique ainsi : « Ribaldis parum diversi, gens « audacissima sine ordine in prælia ruens et præcurrens acies ad « bellum compositas. »

Ailleurs Froissart raconte que les habitants de Calais, voyant flotter les bannières françaises sur les hauteurs de Sangate, « quidièrent tantos estre dességiet (V, 185).

La phrase de M. Luce qui porte : *deslogiet* (tom. IV, p. 275) au lieu de *dességiet*, n'offre pas la même signification et ne s'explique pas ici.

L'édition de M. Luce ne présente-t-elle pas aussi des lacunes ?

Froissart dit à propos du siége de la ville de Villefranche : « Elle se rendi tantos, *et puis cevauchièrent oultre et vinrent* « *devant Miremont. Elle se rendi aussi,* et puis s'en vinrent « etc. » (IV, 309).

M. Luce supprime (t. III, pp. 310, 311), tout ce qui est ici imprimé en italiques, et il en résulte que la prise de Miremont manque complétement dans sa reproduction du texte du Vatican.

Les Gascons, dit Froissart, maudissaient « l'*aise* et le séjour « où li rois et si consilleur estoient » (IV, 273). Pourquoi M. Luce supprime-t-il (t. IX, p. 375) ce mot : *aise*, qui explique si bien le caractère de l'indolence et de la paresse qu'on reprochait à Philippe de Valois ?

On trouve dans le manuscrit du Vatican les lignes suivantes relatives à la bataille de Crécy : « Et avint que chil qui avoient « à garder le corps le prince de Galles, quant il veirent si « grant peuple venir à l'encontre d'euls, resongnièrent le faix, « *quoique la seconde bataille et la première fussent remises* « *tout en une* » (V, 69). Pourquoi M. Luce (t. III, p. 424) a-t-il négligé cette dernière phrase qui n'est pas sans intérêt pour le récit de cette sanglante journée ?

Faut-il conclure de ces observations que l'édition de M. Luce n'est pas correcte ? Rien ne serait plus injuste que de contester le soin avec lequel elle a été collationnée sur les manuscrits ; mais il faut reconnaître que malgré l'attention de l'éditeur à revoir le texte, il est des fautes inévitables dont il ne peut s'affranchir.

J'ai revu sur l'édition de M. Luce les lacunes qu'offre la transcription de M. Bertolozzi. Si l'on considère que dans l'édition spéciale que j'en ai donnée, le manuscrit du Vatican comprend deux volumes in-octavo, il faut bien reconnaître qu'elles ne sont point aussi nombreuses qu'on pourrait le croire. Elles n'en sont pas moins regrettables, et je les indique ici afin que le lecteur puisse corriger les passages incomplets. S'ils se trouvent surtout vers la *fin* du texte, il faut l'expliquer par la précipitation mise par le copiste à terminer son travail et peut-être aussi par le désir quelque peu impatient de l'éditeur de livrer à la publicité un nouveau texte, non moins précieux que les autres, du chroniqueur de Valenciennes.

TOME II.

Au lieu de :	Lisez :
P. 50, l. 4. car il estoit bien accompagniés de barons et chevaliers de son païs, et mist messagiers en oevre.	car il estoit bien acompagniés, et issirent de Valenciennes. Derechief li contes de Hainnau qui fut un moult honnourable sire et qui voloit recueillier honnourablement la royne d'Engleterre et estre accompagniés de barons et chevaliers de son païs, mist messagiers en oevre.
P. 91, l. 23. Et n'estoient et ne furent un grant temps que festes, solas et esbatemens avaut Londres, et parellement parmi tout le roiaulme d'Engleterre.	Et n'estoient que festes, solas et esbatemens avaut Londres, et ne furent un grant temps, et parellement parmi tout le roiaulme d'Engleterre.
P.94,l.24. li mestre d'ostel dissent tout hault en prennant le sac	li mestre d'ostel dissent tout hault en prennant le sac qui estoit de

qui estoit de quir tanés : « Entre vous, varlès des Hainnuiers, qui partir devés ; mamadame la roine vous donne cent livres d'estrelins : pryés pour lui. »	quir : « Tenés entre vous, varlès des Hainnuiers, qui partir devés; madame la roine vous donne cent livres d'estrelins : pryés pour lui. »
P. 125, l. 27. La cose ne se fust point passée ensi ; mais quant les nouvelles en vinrent à madame la roine, elle dist tantos au roi :	La cose ne se fut point passée ensi, mais i fust encore avenus un trop grant meschiés, se li rois ne s'en fust ensonnyés ; mais, quant les nouvelles en vinrent à madame la roine, elle dist tantos au roi :
P. 158, l. 24. A l'endemain toute li hoos se deslogea.	A l'endemain le bon matin toute li hoos se deslogea.
P. 202, l. 29. Se li bailliés tel que li roiaulmes en vaille mieuls.	Se li bailliés tel que li roiaulmes en vaille mieuls, et le couronnés tantos apriès ma mort et le mariés en lieu, à vostre samblant, dont il vaille mieuls.
P. 276, l. 7. Et n'avoient pas li Escoçois entention que d'atendre le roi d'Engleterre et de combatre les Englois.	Et n'avoient pas li Escoçois entention que d'atendre le roi d'Engleterre et de combatre à lui poissance contre poissance, car il n'avoient pas gens pour résister encontre les Englois.
P. 325, l. 22. pourquoi vous détryés tant que vous en estes souffisamment enfourmés.	pourquoi vous détryés tant que vous n'en faites vostre devoir, puisque vous en estes souffisamment enfourmés.
P. 484, l. 25. il se logeoient sus celles belles praieries qui sont entre Villevort et Brousselles.	il se logeoient sus celles belles praieries qui sont entre Villevort et Brousselles, et s'estendoient les logeis et comprendoient bien avant joindant Brousselles.

TOME III.

Au lieu de :	Lisez :
P. 6, l. 28. Donc respondi li rois d'Engleterre qui estoit d'encoste : « Cela nous soufist. »	Donc respondi li rois d'Engleterre qui estoit d'encoste luy : « Il nous soufist. »
P. 35, l. 5. la basse cour fu toute arse et la ville.	la basse cour fu toute arse et la ville ossi.
P. 61, l. 20. Les Englois estoient départi et fait lor voie.	Les Englois estoient départi et suioient lor voie.
P. 61, l. 27. et li tellement endebter deviers ces Alemans que jamais n'en sera délivrés.	et li tellement endebter deviers ces Alemans que jamais ne s'en verra délivrés.
P. 93, l. 3. et veirent bien que il estoient lor voisin.	et veirent bien que il estoient atrapé et que c'estoient lor voisin.
P. 97, l. 18. nous ne volons point porter ce despit.	nous ne volons point porter ce despit paisieuvle.
P. 119, l. 10. pour faire ce service en Flandres.	par quoy Dieu fust servis en Flandres.
P. 121, l. 29. et furent tout ars, et la proie aquellie, et se missent à Dotegnies, et fu la ville toute arse.	et furent tout ars, et la proie aquellie, et se missent li François tout souef au retour, et tout caçoient devant eulx, et vinrent à Dotegnies, et fu la ville toute arse.
P. 129, l. 33. se lor ennemi passoient si priès de euls.	se lor ennemi passoient si près de Lille.
P. 147, l. 27. et commenchièrent à tailler et à décoper cordes de tentes et de trefs et à abatre et à blecier et mehagnier hommes. à pooir et à porter grant	et commenchièrent à tailler et à décoper cordes de tentes et de trefs et à abatre et à blecier et juchagnier hommes à pooir et à porter grant damoirre avant que

damage, avant que on i peuist pourveir. Or faisoient le gait li contes d'Auçoirre, li sires de Noyers et li sires d'Auchi.	on i peuist pourveir. Celle nuit faisoient le gait li contes d'Auçoirre, li sires de Noyers et li sires d'Auchi.
P. 165, l. 16. Chil de la garnison d'Escauduevre avoient tout l'ivier et le temps moult injuriet et herryet ceuls de Cambrai.	Chil de la garnison d'Escauduevre avoient tout l'ivier et le temps moult cuvryet et herryet ceuls de Cambrai.
P. 171, l. 19. quoique la ville et Avesnes fuissent au conte de Blois.	quoique la ville de Landrecies et Avesnes fuissent au conte de Blois.
P. 206, l. 11. et là avoit dure bataille et dedens les nefs fait apertise d'armes.	et là avoit dure bataille et dedens les nefs fait tamainte apertise d'armes.
P. 380, l. 6. une petite escroe dou roiaume de France.	une petite estrée du roiaume de France.

TOME IV.

Au lieu de :	Lisez :
P. 6, l. 9. et i fut grant siége et lonch et qui moult avant dura en l'esté, et fait tamainte escarmuce et assaut.	et i fut grant siége et lonch et qui moult avant dura en l'esté, et fait tamainte escarmuce et tamaint assaut.
P. 69, l. 21. messires Carles ,	Messires Carles de Blois.
P. 109, l. 12. Evous sonnent	Evous sonner.
P. 111, l. 23. que li païs se peuist un petit renassier,	que li païs se peuist un petit rencrassier.
P. 118, l. 23. Messires Carles et ses gens laissièrent toutes gens aler viers le chastiel et raemplir ; car bien savoient, plus en	Messires Carles et ses gens laissièrent toutes gens aler pasieuvlement viers le chastiel et raemplir ; car bien savoient. plus en i

aueroit, plus se tenroient chil dou chastiel à cargiet, et plus tos se renderoient. Messires Gérars de Rocefort, qui chastellains en estoit, fist enqueste comment la ville estoit prise.	aueroit plus se tenroient chil dou chastiel à cargiet, et plus tos se renderoient. Messires Gérars de Rocefort, qui chastellains en estoit, fist enquieste par où, ne comment la ville estoit prise.
P. 161, l. 25. Pour ce se délivroient-il de faire lor empaintes.	Pour ce se délivroient-il de faire lor empaintes dou plus tos que il pooient, et estoient priès nuit et jour toutdis en armes.
P. 269, l. 21. et se disnèrent entre euls de ce que il avoient aporté et non d'aultre cose	et se disnèrent entre euls de ce que il avoient aporté et non d'aultre cose, car nulle part il n'envoyèrent fourer que il ne fuissent sceu, ne aperceu.
P. 297, l. 13. li contes de Valois, de qui la fille femme fu au conte Guillaume de Hainnau, tenoit son siége devant la Riole.	li contes de Valois, frères jadis au beau roi Phelippe et pères à madame de Valois qui femme fu au conte Guillaume de Hainnau, tenoit son siége devant la Riole.
P. 327, l. 17. Petit s'en sauvèrent en la navie.	Petit s'en sauvèrent en la navie se ce ne furent varlès.
P. 370, l. 13, et s'i boutoient bien huit mille.	et s'i boutoient bien huit mille de prime.
P. 384, l. 15. Li rois d'Engleterre entendoit bien dalés li, qui li consilloit à faire.	Li rois d'Engleterre entendoit as paroles messire Godefroi d'Harcourt et les sentoit et contenoit assés, et trouvoit bien dalés li, qui li consilloit à faire.
P. 384, l. 32. quant il furent en la mer et il quidièrent esploitier et avoir le vent pour euls, il l'orent à l'encontre des isles de Normendie.	quant il furent en la mer et il quidièrent esploitier et avoir le vent pour euls, il l'orent tantost si contraire que il ne povoient aler avant, et les convint jésir à l'ancre à l'encontre des isles de Normendie.

P. 386, l. 9. messires Godefrois de Harcourt estoit si resjoïs de ce, que il ne s'en pooit ravoir.	messires Godefrois de Harcourt estoit si resjoïs de ce que il veoit que il enteroient en Normandie, que de joie il ne s'en pooit ravoir.
P. 401, l. 12. tant que il aroient lors hommes.	tant que il amoient lor honneur.
P. 415, l. 10. et se loga celle nuit sus les camps à deus petites lieus priès de Kem, sus la rivière de Iton qui se rentre en le mer ; et toutdis le sievoit et costioit sa navie, et vint jusques à deus lieues près de Kem et sus un havène que on nomme Austrehem, et sus la rivière Ourne, qui court à Kem.	et se loga à celle nuit sus les camps à deus petites lieues priès de Kem, et toutdis le costioit et sievoit sa navie, laquelle vint jusques à deus lieues priès de Kem sur la rivière de Iton qui se rentre en la mer, et sus un havène qu'on nomme Austrehem, et la rivière Ourne, et court à Kem.

TOME V.

Au lieu de :	Lisez :
P. 30, l. 18. Li rois de France avoit bien vint mille hommes d'armes et bien vint mille Genévois arbalestriers.	Li rois de France avoit bien vint mille hommes d'armes et soissante mil hommes de pied des communautés de France et bien vint mille Genevois arbalestriers.
P. 35, l. 15. il se traissent tout sus les camps en la propre place.	il se traissent tout sus les camps en la propre place que il avoient le jour devant aviset.
P. 35, l. 28. li sire de Manne, de le Ware, de Felleton, messires Thomas Clifors, Guillaumes Penniel et pluisseurs aultres.	li sire de Manne, de le Ware, de Felleton, messires Jehans Candos, messires Biétremieu de Brouhes, messires Robers de Noefville,

	messires Thomas Clifors, Guillaume Penniel, messires Jehans Haccoude, li sires de Boursier, messires James d'Audelée, messires Pierres d'Audelée, li sires de Basset, li sires de Bercler, li sires de Ponnins, li sire de Moulins et pluisseurs aultres.
P. 36, l. 1. li sire de Lussi, de Persi, de Noefville et pluisseurs aultres.	li sire de Lussi, de Persi, de Noefville, li sires de Braseton, li sire de Helinton, li sire de Multon, li sires de Fil-Watier, li sires de Fil-Warin et pluisseurs aultres.
P. 43, l. 7. tant en i avoit grant fuisson que il missent plus de demi jour à widier hors d'Abbeville.	tant i avoit grant fuisson que il missent plus de demi jour à widier hors d'Abbeville ; et devés sçavoir que oncques nobles gens qui deussent sentir et considérer que c'est de tels coses, ne se ordonnèrent pis, ne issirent de bonne ville, ne ne se missent sur les camps, que li François fissent.
P. 69, l. 25. il est encores fors et en bon point.	il est encores fors et hetiés et en bon point.
P. 87, l. 17. messires Jehans de Surie, messires Joffrois de la Mote.	messires Jehans de Surie, messires Baudouins de Bellebourne, messires Joffrois de la Mote.
P. 87, l. 31. Et avoit en ceste nove ville dou roi toutes coses nécessaires apartenans à un hoost.	Et avoit en ceste nove ville dou roi toutes coses nécessaires, apartenans à un hoost, et plus encores, et place ordonnée pour tenir marchiet le merquedi et le samedi. Et là estoient halles de draps et de merchiers et aussi

estas de bouciers et de boulengiers. Et de toutes coses on i pooit recouvrer aussi largement comme à Bruges ou à Londres, et tavernes de tous vins de Grenace, de Gréce, de Malevisie, de Rivière, de vins de Gascongne, de Poito, de France et de Rin, bons cabarès et bien pourveus de chars, de volilles, de poissons. Et lor venoient de Flandres les marceandises toutes prestes de Hollandes, de Zellandes et d'Alemagne, et tout par mer. Et en i avoit là plusieurs ouvriers juponniers, parmentiers, corduaniers, peletiers, cabareteur, fourniers et tavreniers, qui i gissoient assés mieuls à lor plaisance et pourfit que donc que il fuissent chiés leur. Et furent bien courouciet quant li siéges se desfist et que Calais fu conquise, car il perdirent le flour de lor wagnage.

P. 88, l. 3. Quant chils peuples issi hors premièrement de Calais,

Quant chils peuples issi hors premièrement de Calais, tous en blans quamises, et portoient confanons de moustiers en signe de humelité,

P. 88, l. 11. Il respondirent que on les avoit bouté hors de Calais pour tant que il cargièrent trop la ville, et aloient ailleurs à l'aventure quérir lor mieuls. Ces

Il respondirent que on les avoit bouté hors de Calais, pour tant que il cargoient trop la ville et le foulloient de vivres, et en aloient ailleurs à l'aventure quérir lor

nouvelles vinrent au roi d'Engleterre qui, meus en pité, les fit entrer en l'oost, et commanda que tout et toutes fuissent bien disné.	mieuls, ensi que povres gens qui avoient tout perdu sans nul recouvrier. Ces nouvelles vinrent au roi d'Engleterre et as signeurs que chils povres peuples de Calais estoit là ensi à merchi. Li rois, meus en pité, les fist entrer en l'oost, et commanda que tout et toutes fuissent bien disné.
P. 95, l. 21. Quant li dus de Normendie ot leu tout au lonc ces lettres, il demanda consel.	Quant li dus de Normandie ot leu tout au lonc ces lettres, si pensa sus moult longement, et en demanda consel.
P. 95, l. 32. quant ce vint au point dou jour, on se commença à deslogier et à trouser tentes et très et tout mettre à voiture.	Quant ce vint au point dou jour, on se commença à deslogier et à trouser tentes et très et tout mettre à charoi et à voiture.
P. 104, l. 10. on le bouta en la prison du Chastellet en une cambre assés honneste.	On le bouta en la prison du Chastellet. Et li fu délivrée une cambre assés honneste.
P. 104, l. 14. comment messires Gautiers de Mauni estoit pris et mis en prison.	comment messires Gautiers de Mauni, sus se aséguranceet saufconduit, avoit celle paine et desplaisance, qui estoit pris et mis en prison en Chastellet là où on met et boute les larrons.
P. 104, l. 30. Et en feroie pendre tant de ceuls qui ce consel vous donnent.	Et en feroie pendre tant de ceuls qui ce consel vous donnent et qui par envie grieuvent le chevalier, que aussi tout li aultre s'i exemplieroient.
P. 106, l. 22. Et furent mis devant lui susla table; et qui les avoient aportés, ce furent li sires de Biaujeu et Carles de Montmo-	Et furent mis et assis devant lui sus la table. Li chevaliers qui fu moult sages et moult honnerables, remercia grandement ceuls qui

rensi. Apriés la table, encores estoient li jeuiel sus la table.	jeuiauls avoient aportés : ce fu li sires de Biaujeu et mesires Carles de Montmorensi. Quant li heure vint de lever la table, encores estoient li jeuiel sus la table.
P. 106, l. 28. je prenderai bien ce don ou aultres ».	Je prenderai bien ce don ou aultres. » On détria sus cel estat un petit.
P. 111, l. 11. au chastiel ne porent-il riens faire,	Au chastiel ne porent-il riens faire, car il est trop fors et s'est bien gardés tousjours par usage, pour taut que il fait frontière sur la Giane. Et puis chevauchièrent deviers Aunai et conquissent ville et chastiel, et puis Surgières et Benon.
P. 111, l. 17. il n'i livrèrent nuls assaus et vinrent à Taillebourc sus la Charente.	il n'i livrèrent nuls assaus. Et laissièrent Niorth et Chisec et point n'i assalirent, et vinrent à Taillebourc sus la Carente.
P. 115, l. 2. et dissent entre iaus : « Nous sons en forte place assés ;	et dissent : « Entre nous sons en forte place assés ;
P. 116, l. 28. Et i furent quatre jours.	Et i fissent che que il vorrent. Elle fu toute courue, et grandement i proufitèrent les Englois, et i séjournèrent quatre jours.
P. 118, l. 21. et se ordonna de monter sur mer et de venir devant Calais veoir le roi d'Engleterre.	et se ordonna de monter sur mer et de venir devant Calais veoir son signeur et cousin le roi d'Engleterre.
P. 122, l. 14. Quant li rois de France et ses consauls veirent que li rois d'Engleterre et les Englois estoient aresté devant	quant li rois de France et ses consauls veirent que li rois d'Engleterre et les Englois estoient aresté devant Calais et tellement

Calais, si en furent moult courouchié.	fortefyet et ordonné que on ne lor pooit porter contraire, ne damage, ne lever le siége, si en furent moult courouchié ; car de perdre telle ville que Calais est, ce pooit estre trop grandement au blâme et ou préjudice dou roialme de France et par espécial des marces et frontières de Piquardie.
P. 124, l. 6. tant estoient-il orguilleus	tant estoient il orguilleus et présomptieus.
P. 124, l. 17. li évesques de Nordvich, li évesques de Durames	li évesques de Nordvich, li évesques de Lincole et li évesques de Durames.
P. 131, l. 29. et avoient lors chevaus tous près, et les Englois vinrent faire une course devant les Escos.	et avoient lors chevaus tous près. Evous les Englois venus en une brousse, et vinrent faire une course devant les Escos.
P. 131, l. 33. Quant les Escos les veirent fuir, si commenchièrent à cryer et à brochier de l'esperon apriès euls.	Quant les Escos les veirent fuir, se commenchièrent à juper et à cryer moult hault et à brochier de l'esporon apriès euls.
P. 137, l. 30. Quant il congneut que il avoit si grande aventure et si belle que il ne fust	Quant il congneut que il avoit si grande aventure et si belle que pris le roi d'Escoce, il se doubta que on ne li vosist rescourre ou efforcier ; car il i avoit là des grans barons et chevaliers d'Engleterre trop plus grans que il ne fust
P. 138, l. 25. Espoir le vous amenra-il jà au souper, pour vous plus honnourer.	Espoir le vous amenra-il jà au souper, pour vous plus honnourer et conjoïr.
P. 141, l. 11. La roine escripsi au roi, à son fil et as barons d'En-	La roine escripsi au roi, à son fil, et as barons d'Engleterre qui

gleterre qui devant Calais se tenoient. Les lettres vinrent, et messires Godefrois, qui estoit dalés le roi d'Engleterre, fut moult resjoïs et dist :

devant Calais se tenoient. Les lettres escriptes et séelées, homme bien esploitant furent cargiet de faire ce message et se missent à voie, et chevauchièrent tant quoitousement de nuit et de jour que il vinrent à Douvres. Et tantos entrèrent en un vassiel et furent oultre de une marée, et vinrent deviers le roi premièrement et baillièrent lors lettres de par la roine. Li rois les ouvri et lissi tout au lonc. Et quant il ot entendu toute la substance de la lettre et la prise dou roi d'Escoce, son serouge et son adversaire, et l'ordenance de la bataille et les noms des mors et des pris, des hommes d'onnour qui à la bataille ávoient esté, et comment Jehans de Quopelant, esquiers de Northombrelande, l'avoit pris et le tenoit en un chastiel et ne le voloit rendre à nul homme, ne femme, ne à la roine sa femme meismement, et toutes ces coses et nouvelles la roine li spécifioit clèrement, vous devés savoir que il ot grant joie, et appella tantos messire Godefroi de Harcourt qui estoit dalés lui, et li lissi les lettres tout au lonch. De ces nouvelles fu messires Godefrois moult resjoïs, et dist :

P. 141, l. 20. A bonne heure passai la mer pour vous ; car considérés le biau voiage que vous avés fait, et desconfi vostre ennemis.	A bonne heure passai la mer pour vous, car je vous ai resvilliet. A très-grant painne vous amenai-je par deçà. Considérés le biau voiage que vous avés fait, et desconfi vostres ennemis. Et d'autre part et toute une saison vostre femme a eu une telle journée pour lui que pris le roi d'Escoce et toute la flour de celi roiaulme. Jamais de vostre eage ne se releveront les Escoçois. Vostres coses vous viennent à plain et pur souhet.
P. 144, l. 22. et recarga toute la terre à quatre barons desus nommés et puis retourna avoecques le roi d'Escoce à Londres.	et recarga toute la terre à quatre barons desus nommés, liquel sont grant hiretier en Northombrelande, et puis bien acompagnie elle s'en retourna viers Londres et emmena avoecques li le roi d'Escoce, et fist tant par ses journées qu'elle vint à Londres.
P. 147, l. 30. en Oie, en Fiennes,	en Oie, en Bavelingehen, en Fiennes,
P. 157, l. 11. et recordèrent tout ce au roi.	et recordèrent tout ce que il avoient trouvé, oï et veu en Flandres, au roi.
P. 157, l. 24. li rois et la roine d'Engleterre furent grandement resjoï.	li rois et la roine d'Engleterre furent grandement resjoï, et ne fu riens espargniet pour estas tenir à celle journée.
P. 178, l. 27. Li rois Phelippes de France, qui sentoit ses hommes qui enclos estoient dedans la ville de Calais, moult oppressés	Li rois Phelippes de France, qui sentoit ses hommes qui enclos estoient dedans la ville de Calais, moult astrains et oppressés

P. 185, l. 21. li rois de France se départi d'Amiens et vint à Hédin.	li rois de France se départi d'Amiens et aproça les marches de Calais, en istance de ce que pour conforter messire Jehan de Viane et les bons chevaliers et esquiers qui dedens Calais estoient enclos ; et vint li rois à Hédin.
P. 197, l. 13. il fu durement courouchiés :	il fu durement courouchiés : à envis le laissoit perdre
P. 234, l. 11. li François abusent trop grandement.	li François folient et abusent trop grandement.
P. 268, l. 31. si avoient grant avantage à euls bien deffendre, tant que elle pot durer.	si avoient grant avantage à euls bien deffendre. La nef espagnole où li rois d'Engleterre et si chevalier estoient acroquiet, fut moult bien deffendue tant que elle pot durer.
P. 270, l. 5. bien convenoit que il fuissent fort et de grant emprise.	bien convenoit que il fuissent fort et remuant et de grant emprise.

ERRATA.

TOME Ier (1re *partie*).

Au lieu de :	Lisez :
P. 334, l. 30, Pampelune,	Bayonne.
P. 396, l. 2, prisonnier du roi Jean,	prisonnier en Angleterre avec le roi Jean.
P. 401, l. 31, 1er janvier,	1er mai.

TOME Ier (2e *partie*).

Au lieu de :	Lisez :
P. 72, l. 12, Nevell-Cross,	Nevill-Cross.

TOME II.

Au lieu de :	Lisez :
P. 4, l. 2, emprises,	avenues.
P. 14, l. 9, preceurs,	preceus.

P. 17, l. 1, doutour,	douçour.
P. 17, l. 6, ne i a-il,	n'a nul.
P. 18, l. 16, à ségures,	aségurés.
P. 23, l. 8, et son cousin,	et qui estoit son cousin.
P. 23, l. 12, très-ancyens,	tous ancyens.
P. 41, l. 34, il ne venist,	il n'euist.
P. 42, l. 16, des chevaliers,	deus chevaliers.
P. 44, l. 24, esçavoir,	estavoir.
P. 44, l. 26, deux,	d'eux.
P. 47, l. 20, seroit retournée,	n'oseroit retourner.
P. 50, l. 3, en selle,	ensellé.
P. 51, l. 2, mescances,	mesescances.
P. 56, l. 19, les hosteuls,	ses hosteuls.
P. 57, l. 22, cette,	celle.
P. 58, l. 1, dont,	adont.
P. » l. 8, au costé,	en coste.
P. » l. 15, beu,	beu un cop.
P. 65, l. 1, balengliers,	balenghiers.
P. 66, l. 3, ne séjournèrent,	n'i séjournèrent.
P. 67, l. 3, au chemin,	ou chemin.
P. 68, l. 6, vint,	revint.
P. 69, l. 2, entrer,	ancrer.
P. » l. 3, d'épais buissons,	de petis buissons.
P. » l. 10, fontènes,	fontenis.
P. 69, l. 26, ils ne pooient,	ils n'en pooient.
P. 70, l. 15, esmoi,	esmai.
P. » l. 30, en un plain,	en mi plain.
P. » l. 2, il se volt fuir,	il s'en volt fuir.
P. 74, l. 24, nous tenrons,	nous nos tenrons.
P. 82, l. 32, se commenchièrent,	s'en commenchièrent.
P. 83, l. 21, sans conscience,	sans cause.
P. » l. 24, par mer,	par mer en la barge.
P. 85, l. 23, est,	a esté.
P. 88, l. 31, aus.	ès.
P. 91, l. 26, délivré,	délivre.

P. 93, l. 8, vous ne voés pas,	vous ne vos poés.
P. » l. 15, seyés,	soyés.
P. » l. 22, voult,	voelt.
P. 97, l. 11, devant le peuple,	oant le peuple.
P. 98, l. 10, oins,	enoins.
P. 101, l. 12, en ama,	enama.
P. 106, l. 23, en histore,	en l'istore.
P. 117, l. 8, hauscérent,	haustèrent.
P. 118, l. 2, en l'eur,	en l'eure.
P. 122, l. 16, l'évesque,	l'évesquiet,
P. » l. 27, tousdis amés,	tous sus amés.
P. 123, l. 1, sieute,	kecke.
P. 126, l. 33, celle à tempérance,	telle atemprance.
P. 127, l. 29, trois,	quatre.
P. 128, l. 1, non,	n'en.
P. 141, l. 13, sourpasser,	fourpasser.
P. 149, l. 19, ordes,	ordés.
P. 151, l. 2, loger,	loyer.
P. 152, l. 5, hucelettes,	hutelettes.
P. 154, l. 9, foins,	fains.
P. » l. 11, chevaus,	chevalès.
P. » l. 16, toute celle nuit,	celle nuit toute nuit.
P. » l. 25, ne oïrent,	ne ooient.
P. 155, l. 3, contreseingles,	contreçaingles.
P. » l. 6, tournequiaus,	tourniquiaus.
P. » l. 10, queuvilles,	quevilles.
P. » l. 21, breuvage,	buvrage.
P. » l. 23, ormiaus,	auniaus.
P. » l. 31, de là venir, en tel point,	de là venir en tel point.
P. 156, l. 14, Escaçois,	Escoçois.
P. 159, l. 22, chevauceant,	chevauceour.
P. 159, l. 33, oil,	nennil.
P. 161, l. 10, faire,	fait.
P. 171, l. 26, gart,	gait.

P. 178, l. 25, sourcengler,	sourcengles.
P. 182, l. 6, bandes,	bendes.
P. » l. 8, sept,	sys.
P. 193, l. 3, celle,	telle.
P. 196, l. 2, Genièvre,	Genoivre.
P. 197, l. 7, haquenée,	hagenée.
P. 201, l. 27, souffrèce,	souffrète.
P. 202, l. 13, Varvich,	Evruich.
P. 203, l. 3, voué ai,	je voai.
P. » l. 4, ravoir,	jà veoir.
P. » l. 7, ent crois,	en crois.
P. » l. 12, peus,	puis.
P. 209, l. 11, l'abéie de Haindebourch,	la ville de Haindebourch.
P. 219, l. 15, nouvelle régnation,	nouvelleté.
P. 220, l. 2, awet,	arroy.
P. » l. 5, le grant estat,	là grant estat.
P. 221, l. 10, espaffes,	espaffus.
P. 223, l. 28, boustourner,	bestourner.
P. 238, l. 1, dilueront,	dilyeront.
P. » l. 11, Engloterre,	Engleterre.
P. » l, 24, très-plus,	trop plus.
P. 242, l. 4, estrangement,	estragnement.
P. » l. 27, en coer,	ou coer.
P. 243, l. 4, non fu,	n'en fu.
P. 250, l. 1, hardiement,	hardement.
P. 254, l. 3, loia,	leva.
P. 256, l. 7, enexe et conclave,	enexé et conclavé.
P. 258, l. 33, avoya,	aüna.
P. 260, l. 23, Grescorche	Griscerche.
P. 275, l. 14, affendant,	à fendant.
P. 261, l. 6, pas,	parti.
P. 280, l. 7, convens,	conquès.
P. » l. 15. en cite et conclave,	enexsé et conclavé.
P. 281, l. 10, folle,	felle.

P. 281, l. 15, avoient.	Cil avoient.
P. » l. 18, est-çou,	s'estend.
P. 282, l. 5, nennil,	non fissent.
P. » l. 13, plentureuse,	plentiveuse.
P. 283, l. 23, foins, et i truevèrent	fains, et i treuve-on.
P. 284, l. 8, signeurir,	signourir.
P. » l. 15, si fait,	s'il fait.
P. 287, l. 1, faire,	finer.
P. 295, l. 2, refraïssent,	resjoissent.
P. 302, l. 23, monseignuer,	monseigneur.
P. 323, l. 12, une fois tenoit son hostel,	une fois tenoit li rois d'Engleterre son hostel.
P. 323, l. 30, disoit ensi et répétoit souvent,	disoit ensi et moult souvent.
P. 324, l. 14, l'élirent.	l'eslisirent.
P. » l. 18, prisés,	prisiés.
P. » l. 20, moins,	mains.
P. » l. 31, lasyté,	lasqueté.
P. » l. 34, pour tant,	par tant.
P. 325, l. 21. préesse,	peresse.
P. 326, l. 8. arrivé,	aüné.
P. » l. 17, sent-on,	sceut-on.
P. 327, l. 15, deffait,	de fait.
P. 338, l. 19, de financa,	de France.
P. » l. 24, autementé,	aucmenté.
P. 344, l. 29, l'aourèrent,	le jurèrent.
P. » l. 34. Ostie,	Ostun (?)
P. 345, l. 30. d'escuses,	d'uiseuses.
P. 346, l. resgnoit à Melan,	resgnoit, à gouverner à Milan.
P. 355, l. 9, provenue,	promeue.
P. » l. 14, escaucié,	escauciers,
P. » l. 25, cevance,	cavance.
P. 363, l. 22, eu Artois,	en Artois.
P. 357, l. 10, aquerront,	aquière.
P. 362, l. 22, mesnus,	menues.

P. 371, l. 19, à l'arcevesque de Coulongne, à monseigneur Galeran son frère,	à l'arcevesque de Coulongne monseigneur Galeran son frère.
P. 374, l. 14, li chevaus.	les chevaus.
P. 375, l. 28, à la calenge de France,	à calengier l'iretage de France.
P. 382, l. 28, honnouré,	conjoï, honnouré.
P. 385, l. 24, Hainuau,	Hainnau.
P. 394, l. 16, sénescans,	sénescaus.
P. » l, 18, Calenton,	Calençon.
P. 405, l. 19, Bourdolois,	Bourdelois.
P. 434, l. 1, cevance,	cavance.
P. » l. 8, passeroit,	feroit.
P. » l. 14, voloient,	roboient.
P. 435, l, 34, estrannières,	estramières.
P. 436, l. 3, aprochier,	à aprochier.
P. 439, l. 11, soeste,	sexste.
P. » l. 14, Fandres,	Flandres.
P. 440, l. 2, nous donnoit,	nous donnoit anten.
P. » l. 3, wagnage,	wagne.
P. 445, l. 00, aperdre,	à perdre.
P. 463, l. 22, le contes,	le conte.
P. 468, l. 6, incambré,	la cambre.
P. 472, l. 27 ; P. 477, l. 14 et l. 17, Herbes,	Herkes.
P. 479, l. 15, requeillete,	requeillote.
P. 481, l. 19, aenvis,	à envis.
P. 485, l. 26, consauls,	tenavles.
P. 485, l. 34, le porta,	l'aporta.
P. 491, l, 15, devant,	oant.
P. 493, l. 9, Denain,	Douai.
P. » l. 32, Gille,	Mile.
P. 536, l. 3, 1346,	1446.
P. 539, l. 10, bourgois,	bourgeois.
P. » l. 27, des,	de.

B. 549, l. 8, anx,	aux.
P. 553, l. 51, Marraut,	Marrant.

TOME III.

Au lieu de :	Lisez :
P. 4, l. 31, deffiances,	deffautes.
P. 5, l. 9, furent,	jurent.
P. 14, l. 16, Wis,	Iwis.
P. 17, l. 13, avoecques,	avecques vous.
P. » l. 25, il demanda,	mès il demanda.
P. 21, l. 19, hammianx,	hammiaux.
P. 24, l. 33, bauch.	bauch.
P. 31, l. 21, à l'encontre,	à l'entrée.
P. 34, l. 5, et la ville,	et la ville ossi.
P. 36, l. 3, Irton,	Irçon.
P. 50, l. 29, partis,	parti.
P. 60, l. 26, à soir,	au soir.
P. 61, l. 16, alever,	aleuer.
P. » l. 25, repaisièrent,	rapaisièrent.
P. » l. 31, soustint,	soustient.
P. 62, l. 7, isseront,	isse.
P. 68, l. 23, convenant,	convent.
P. 71, l. 4, ainssi,	aussi.
P. 73, l. 25, Andrehen,	Audrehen.
P. 78, l. 3, se sauva,	ewireus.
P. » l. 12, Lompret,	Loncpret.
P. 92, l. 26, messires de Moruel,	messires Tiébaus de Moruel.
P. » l. 11, saint Agaire,	saint Aquaire.
P. 97, l, 16, ensi	aussi.

P. 98, l. 13, le Vimeu,	la rivière.
P· 107, l. 28, de tentes et de ce que il lor besongnoit,	De tentes et de très et de ce que il lor besongnoit.
P. » l 33, Renier, Wés,	Reuierwés.
P. 116, l. 18, absoubs,	absouls.
P. 117, l. 15, tant,	très.
P. 118, l. 1, alevoit,	aleuoit.
P. 130, l. 34, Bourguignon,	Li Bourguignon.
P. 131, l. 4, Li auqun dient que ce fu pour ses belles armeures.	Li auqun dient que ce fu pour envie ou pour ses belles armeures.
P. » l. 30, gauvelas,	gavrelos.
P. 137, l. 5 ; P. 139, l. 5, et P. 143, l. 24, Briance,	Bréauté.
P. 145, l. 3, à fuyr,	afuyr.
P. 147, l. 31, Authi,	Auchi.
P. 155, l. 16, le visconte d'Amien,	le visconte d'Aunai.
P. 156, l. 1, emprise,	empainte.
P. » l. 2, Marèce,	Marec.
P. » l. 16, grande,	grande maintenant.
P. » l. 25, la ville,	lor ville.
P. 157, l. 12, awais,	arrois.
P. 157, l. 28, ehevaus,	chevaus.
P. 163, l. 16, Wés,	Iwis.
P. 166, l. 5, Escaudeuve,	Escaudeuvre.
P. 170, l. escaudit,	escandit.
P. 172, l. 25, Haynnier,	Haynuier.
P. 176, l. 12, aliances,	aide et aliances.
P. 193, l. 22, alever,	aleuer.
P. 197, l. 15, Lorñich,	Lorinch.
P. 203, l. 33, à entendre,	c'est à entendre.
P. 205, l. 9, costumiés,	costumiers.
P. » » prenoient,	pooient.
P. » l. 13, prennent,	pueent.
P. 206, l. 2, estranières,	estramières.
P. » l. 5, Dou costé,	D'encoste.

P. 206, l. 12, apertise,	tamainte apertise.
P. » l. 34, à mont,	amont.
P. 211, l. 8. encours,	encourus.
P. » l. 30, agratyer,	agracyer.
P. 212, l. 28, se rafresqui,	s'i rafresqui.
P. 223, l. 26, Marvis,	Marlis.
P. » l. 28, cirquité,	cirquite.
P. 251, l. 25, et P. 253, l. 1, bourlês,	bourles.
P. 283, l. 4, et P. 284, l. 3, Warvaus.	Warnans.
P. 302, l. 12, qui de séjourner ne sont de grant volenté,	qui séjourne, sont de grant volenté.
P. 312, l. 20, soutillèce,	soutilleté.
P. 313, l. 31, banères,	banerès.
P. 314, l. 22, il s'enclina,	il s'enclinoit.
P. 331, l. 30, banières,	banerès.
P. 333, l. 30, imaginans,	imaginatis.
P. 334, l. 1, on n'euist,	on ne mist.
P. 342, l. 13, tous ses routes,	toutes ses routes.
P. 342, l 17, li manda,	le manda.
P. 343, l. 8, là où elles,	là ou lieu où elles.
P. » l. 29, desus,	desous.
P. 344, l. 3, courals,	courtils.
P. 357, l. 7, aimablement,	amiablement.
P. 363, l. 31, huce,	huée.
P. 370, l. 22, comte,	conte.
P. » l. 25, qui suit,	qui siet.
P. 376, l. 20, mal consilliet,	trés-mal consilliet.
P. 377, l. 23, amis,	avis.
P. 378, l. 22, dou Monfort,	de Monfort.
P. 380, l. 7, escroe,	estrée.
P. » l. 23, mis,	mises.
P. » l. 29, il fu,	il se fu.
P. 385, l. 28, alevet,	aleuet.

P. 389, l. 29, qni,	qui.
P. 390, l. 2, que s'en conselleroit,	que il s'en conselleroit.
P. » l. 24, l'endemain,	à l'endemain.
P. » l. 24, terce,	tierce.
P. 391, l. 11, monsigneur,	Ha ! monsigneur.
P. » l. 34, des contraires,	de ses contraires.
P. 392, l. 16, loiance,	loiauté.
P. 403, l. 20, mariens,	mairiens.
P. 418, l. 26, loiance,	loiauté.
P. » l. 33, court,	court plenière.
P. 420, l. 23, loiance,	loiauté.
P. 425, l. 12, onques,	auques.
P. 428, l. 16, couryés,	cuvryés.
P. 433, l. 16, Morois,	Montros.
P. 435, l. 10, Briance,	Briauté.
P. 438, l. 2, tout jour,	toute jour
P. 440, l. 4, alever,	aleuer.
P. 442, l. 17, prebtres,	presbtres.
P. 484, l. 21, Cologne,	Trèves.
P. » » Cheine,	Threive.
P. 485, l. 26, Crespy,	Crespin.
P. 488, l. 14, Briance,	Bréauté.

P. 511, ajoutez au bas de la page :

On conserve dans les archives de l'abbaye de Westminster un état de toutes les sommes dues par Édouard III vers cette époque à des habitants de Bruxelles, de Malines et d'autres villes du Brabant. Les Bardi s'étaient chargés de les payer.

P. 512, l. 13, Artus III,	Artus II.
P. 515, l. 24, avec le sire de Pont, l'abbé Geoffroy de Malestroit, etc.	avec le sire de Pont-l'abbé, Geoffroy de Malestroit, etc.

TOME IV.

Au lieu de :	Lisez :
P. 3, l. 19, amorir,	à morir.
P. 6, l. 10, cinq,	six.
P. » l. 21, et assaut,	et tamaint assaut.
P. 11, l. 5, nous ordonerons,	nous nos ordonerons.
P. » l. 25, lui envoieroit.	le envoieroit.
P. » l. 26, prier,	payer.
P. 12, l. 14, Brandresoy,	Baudresen.
P. 13, l. 16, amorir,	à morir.
P. 14, l. 31, dou dommage,	dou dit siége.
P. » l. 33, se il le peuissent oser,	se il l'euissent oset.
P. 15, l. 3, sa opinion,	son opinion.
P. 25, l. 14, onques,	auques.
P. 26, l. 7, à jourd'hui,	aujourd'ui.
P. 29, l. 3, Ma bonne gent de Hainbon, je le sçai bien, a grant malaise de moi,	Ma bonne gent de Hambon sont, je le sçai bien, à grant malaise de moi.
P. » l. 31, poursievi,	de nului poursievi.
P. 42, l. 8, pacte,	pactis.
P. » l. 9, ce que nous louons,	ce que nous l'avons.
P. » l. 35, sys cens,	sys-vint.
P. 51, l. 21, alevoient,	aleuoient.
P. 58, l. 26, Cadesque.	Tudesque (?)
P. 69, l. 21, Carles.	Carles de Blois.
P. 79. l. 35, regot,	regort,
P. 87, l. 20, istance,	instance.
P. 109, l. 12, sonnent,	sonner.
P. 111, l. 23, renassier,	rencrassier.
P. 112, l. 1, enmy,	sus.
P. » l. 4, A grant,	A très-grant.

P. 112, l. 13, Vennes,	Rennes
P. 118, l. 23, aler,	aler pasieuvlement.
P. » l. » en aueroit,	en i aueroit.
P. » l. 26, comment,	par où, ne comment.
P. 119, l. 11, restavlies,	restablies.
P. 132, l. 28, aperdre,	à perdre.
P. 143, l. 32, Dorne,	Dorie.
P. 158, l. 16, retraité,	retraite.
P. 174, l. 31, réunis,	remis.
P. » l. 33, proçains,	proçain.
P. 179, l. 11, siége durant,	ce siége durant.
P. 183, l. 9, Et laissèrent,	et le laissièrent.
P. 202, l. 10, grandes nouvelletés,	grandes nouvelletés de pités.
P. » l. 25, enfourmier,	enfourmer.
P. 203, l. 14, felonesces,	felenesces.
P. 212, l. 28, de part,	de par.
P. 216, l. 1, li si sires,	li sires.
P. 232, l. 3, Pieregnis,	Piereguis.
P. 249, l. 31, furent,	parfurent.
P. 263, l. 29, Amauris,	Aimars.
P. 267, l. 32, nonchié,	nonchie.
P. 269, l. 31, au retour,	au retourner.
P. 270, l. 6, quones,	quoues.
P. » l. 16, se traissent	se traissent d'un lés.
P. 271, l. 28, trois mille florins,	trois cent mille florins.
P. 272, l. 32, et ceuls,	à ceuls.
P. 273, l. 11, ouvrir,	aouvrir.
P. 283, l. 14, et P. 284, l. 9 Sograt,	Sagrat.
P. 291, l. 17, haviaus,	hauiaus.
P. 294, l. 20, deffourer,	deffoure.
P. » l. 21, sonmier,	sommier.
P. 296, l. 2, arrestet,	retet.
P. 298, l. 15, vénéraument,	réveranment.
P. 308, l. 2, Ausnay,	Aulnay.
P. 310, l. 3, avoient, as François,	avoient as François.

P. 315, l. 18, nouvel et,	nouvelet.
P. 317, l. 19, sangmençonnés,	sangmeuchonnés.
P. 321, l. 19, et de ce qui avint,	et c'est ce qui avint.
P. » l. 31, à coustume,	acoustumé.
P. 327, l. 33, Glimes	Glines.
P. 329, l. 11, alevée,	aleuée.
P. 331, l. 4, Vollis,	Vellis.
P. 347, l. 20, quoité,	quoite.
P. 348, l. 3, feirent,	finèrent.
P. 355, l. 18, cars,	cors.
P. 369, l. 6, movés,	menés.
P. » l. 10, un lonch temps à faire,	un lonch temps.
P. 370, l. 6, toute jour de l'ajournée,	toute jour ajournée.
P. 371, l. 23, soutillèces,	soutilletés.
P. 373, l. 30, cros en fier,	cros et havès de fier.
P. 385, l. 1, anoians,	anoious.
P. 387, l. 12, estoit,	estoient.
P. 393, l. 27, quant il furent parvenu,	quant il parfurent venu.
P. 394, l. 5, perdre,	prendre de force.
P. » l. 15, filles,	fillés.
P. 396, l. 24, au chemin assés tos après, il se departi,	au cemin, assés tost apriès il se départi.
P. 397, l. 1, et pors. Aussi tant,	et pors aussi. Tant.
P. 414, l. 31, bouts,	cors.
P. 416, l. 1, par samblant que,	par samblant que il.
P. » l. 4, ventillans,	ventellans.
P. » l. 17, retournerent,	retournèrent.
P. » l. 33, ewirous,	ewireus.
P. 418, l. 5, la bonne aventure,	la bonne estrine et aventure.
P. 422, l. 24, la bouqure,	l'abouqure.
P. 433, l. 20, Horiolle,	Herielle.
P 439, l. 31, Landerneau,	Landernau.

P. 457, l. 21, Chaumont,	Caumont.
P. » l. 36, Comines,	Cominges.
P. 466, l. 14, Jaqnes,	Jaques.
P. 497, l. 26, ou nous,	ov nous.
P. » » on tote,	ov tote.
P. » l. 36, issinc,	issint.
P. » l. 40, ausinc,	ausint.
P. 498, l. 5, ossi ens,	à mieux.
P. » l. 8, on nous,	ov nous.
P. » l. 11, sonereusement,	sovereinement.

TOME V.

Au lieu de :	Lisez :
P. 5, l. 32, Douwast,	Domwast.
P. 19, l. 25, nous i ataquons,	nous nos i ataquons.
P. 21, l. 7, poue,	pour.
P. » l. 14, as François,	les François.
P. 24, l. 16, et la ville,	et toute la ville.
P. 44, l. 19, courir,	courir sus.
P. » l. 35, banerès,	bannières.
P. 45, l. 3, ensi,	ausi.
P. » l. 19, en siége,	au siége.
P. 49, l. 21, banlèvres,	baulèvres.
P. 51, l. 29, finir,	finer.
P. 56, l. 7, Amulers,	Auvilers.
P. 73, l. 4, prieurs,	prieus.
P. 74, l. 29, Franck,	France.
P. 79, l. 3, Montenai,	Mentenai.
P. 87, l. 27, de tois,	de ros.
P. » l. 32, veu,	veu et considéré.
P. 89, l. 20, s'abusta,	s'abusca.

P. 96, l. 16, devant,	tout devant.
P. » l. 29, atendi,	atendu.
P. 101, l. 21, tant,	très.
P. 102, l. 7, m'aligance,	ma ligance.
P. 104, l. 3, par anchi,	parmi che.
P. » l. 35, samedi,	samedis.
P. 109, l. 27, convenance,	contenance.
P. 109, l. 34, Sant-Jehan,	Saint-Jehan.
P. 111, l. 3, Huhes,	Hélies.
P. » l. 5, Tourton,	Courton.
P. 116, l. 23, se requellièrent,	s'i requellièrent.
P. 122, l. 26, domages	damages.
P. 123, l. 20, Ebruich,	Evruich.
P. 128, l. 11, mcssires	messires.
P. 129, l. 15, sous ordenance,	en ordenance.
P. 131, l. 32, glaives,	glaves.
P. 138, l. 8, celles,	telles.
P. 140, l. 13, donist,	doinst.
P. » l. 24, créancé,	créanté.
P. 154, l. 2, contraires,	contraire.
P. 155, l. 4, isseroit,	isteroit.
P. 156, l. 23, amblés,	emblés.
P. » l. 30, tous,	tout.
P. 157, l. 4, movés,	menés.
P. 159, l. 20, et P. 160, l. 31, soutillèce,	soutilleté.
P. 173, l. 17, de trois,	des trois.
P. 175, l. 17, rostoient,	tostoient.
P. 179, l. 21, nuie,	nive.
P. » l. 35, tant estroitement [que pooit],	très-estroitement.
P. 183, l. 6, espingalles,	espringalles.
P. 187, l. 7, avoit fait,	avoit jà fait.
P. » l. 21, sont,	font.
P. 189, l. 6, l'aultre és,	l'aultre lés.

P. 194, l. 20, ent,	eut.
P. 195, l. 24, Ostie,	Ostun.
P. 208, l. 34, au chapitainne	à la chapitainne.
P. 210, l. 22, le capitainne,	la capitainne.
P. 211, l. 2, et telles,	itelles.
P. 220, l. 23, Pennebrug,	Pennebruq.
P. 228, l. 30, en porta,	raporta.
P. 235, l. 2, des François. Li rois,	des François, li rois.
P. 241, l. 5, se paisa,	s'apaisa.
P. 242, l. 22, qui traioient,	qui recranment traioient.
P. 249, l. 28, torches,	cerges.
P. 250, l. 6, sur cest,	sur costé.
P. 251, l. 30, saucres,	lanerés.
P. 256, l. 26, partielles,	paricelles.
P. » l. 29, sous,	sus.
P. 259, l. 24, ç'aultres.	c'aultres.
P. 263, l. 4, nefe,	nef.
P. 264, l. 10, monseignenr,	monseigneur.
P. 267, l. 9, bèvenes,	bèveres.
P. 268, l. 12, au dedens,	où dedens.
P. 271, l. 8. torces,	tortis.
P. 275, l. 32, soies,	sotes.
P. 276, l. 6, et boce,	ot boce.
P. 277, l. 2, et sa compagnie,	et s'acompagnoit.
P. » l. 17, chiévirent,	avérirent.
P. » l. 21, trève,	treu.

P. 278, après la ligne 26 ajoutez le fragment qui termine le ms. de Rome :

En l'an de grâce Nostre-Signour mil CCC et L trespassa de ce siècle li rois Phelippes de France, et fu enseupelis à grant solempnité en l'abéie de Saint-Denis en France, et puis fu Jehans, ses ainnés fils, duc de Normendie, rois, et sacrés et couronnés en l'église de Nostre-Dame de Rains à très-haute solempnité. Tantos apriès son couronnement, il s'en retourna à Paris et entendi à faire ses pourvéances et ses besongnes, car les trieuves est . . . .

P. 324, l. 15, Norchombrelande,	Northombrelande.
P. 326, l. 28, Poito,	Poitiers.
P. 343, l. 29, le signeur,	signeur.
P. 390, l. 25, Lornich,	Lorinch.
P. 399, l. 12, sous costière,	sus costière.
P. 407, l. 30, Thummas,	Thibaus.
P. 409, l. 2, messires Jakèmes de Bourbon, contes de Pontieu, messires Jacques de Bourbon, li dus d'Athènes.	messires Jakèmes de Bourbon, contes de Pontieu, li dus d'Athènes.
P. 431, l. 23, cuissiens,	cuisseus.

P. 482, après la ligne 12, ajoutez :

Lord Mostyn possède dans sa bibliothèque un précieux manuscrit de la chronique rimée du héraut Chandos.

P. 497, l. 2, Malaret,	Malatret.
P. » l. 15, XLVI,	XLVII.
P. 502, l. 25, nons,	nous.
P. 506, l. 31, Philippe de Vienne,	Jehan de Vienne.
P. 515, l. 9, et son frère le bastart,	et son frère, le bastart.
P. 529, l. 36, Saint-Ligier,	Saint-Dizier.

TOME VI.

Au lieu de :	Lisez :
P. 2, l. 29, quinds,	quings.
P. 6, l. 4, bons et féalles,	bons et féables.
P. 23, l. 31, la hastie,	l'ahastie.
P. 32, l. 30, Pape,	Pipe.
P. 53, l. 28, circuité,	circuite.
P. 82, l. 36, ms. A,	Ms. Boisratier.
P. 94, l. 35, Rabigeois de Durichars, Franquelin,	Rabigeois de Duri, Richars Franquelin.

P. 95, l. 12, enfauconnés,	enfantosmés.
P. 139, l. 16, arutellier,	arateller.
P. 208, l. 33, Rammeval,	Raineval.
P. 232, l. 7, Ategny-sur-Sainne,	Ategny-sur-Aisne.
P. 254, l. 26, Flammegny,	Flavegny (1).
P. 305, l. 26, Gasconnet de Graili,	Gastonnet de Graili.
P. 331, l. 6, Paus,	Pans.
P. 351, l. 19, Espiot de Caruelle,	Espiote, Caruelle.
P. 395, l. 4, Lornich,	Lorinch.
P. 427, l. 30, et 443, l. 25, Saus,	Sans.

P. 443, l. 28, placez un signe de renvoi après les mots : Jehans Jeuiel et ajoutez cette variante que donne le ms. 6474 de la Bibl. Nat. de Paris (manuscrit interpolé) :

De laquele mort l'escuier de Bretaingne qui l'avoit prins, fut durement corrocié ; car il en eust eu voluntiers cent mille francs. Et vous di que ce vaillant chevalier monseigneur Jehan Jouel avoit fait mettre et entaillier lettres entour son bacinet, qui disoient ainsi : *qui Jehan Jouel prandra, cent mille francs aura, et autant lui en demourra pour s'armer, que s'amie lui donrra.*

P. 473, l. 34, duc de Savoie,	comte de Savoie.

TOME VII.

Au lieu de :	Lisez :
P. 31, l. 13, et p. 32, l. 19, Rennes,	Vennes.
P. 40, l. 30, lande,	lande et longue.
P. 45, l. 11, Biannanoir,	Biaumanoir.

(1) A la p. 256 et à la p. 337 le texte d'Amiens porte : ung escault. Ce n'est pas une faute comme le pense M. Scheler. Le manuscrit donne ce mot qui signifie : canal. On trouve en ce sens le mot : Escauvaus dans le glossaire de Roquefort.

P. 60, l. 21, après le mot : Mauni placez un renvoi et mettez en note d'après le manuscrit 6474 (manuscrit interpolé) :

Fort chevalier et hardi durement.

P. 61, l. 5, au lieu d'Auroy mettez en note comme variante d'après le manuscrit 6474 (interpolé) :

Du noble chasteau d'Aurroy que le vaillant roi Artur fist jadis faire et fonder.

P. 67, l. 33, ajoutez à la note, cette autre variante empruntée au ms. n° 358 de Leyde (manuscrit interpolé) :

Lesquels le reçurent moult grandement et moult honorablement ainsi qu'il appartenoit à un tel prince et si grant seigneur.

P. 84, l. 4, rebutoient,	réputoient.
P. 91, l. 1, mesnée,	mesnie.
P. 97, l. 7, oster,	ostés.

P. 118, l. 33, après le mot : pooir placez un renvoi et mettez en note la variante suivante empruntée au ms. de Paris 6474 :

Car sur tous les princes qui vivent aujourd'hui, est-il hardi chevalier et entreprenant.

P. 120, l. 24, Naudon et Bagerant,	Naudon de Bagerant.

P. 141, l. 21, après le mot : Lakonet placez un renvoi et ajoutez en note cette addition que donne le ms. 6474 :

Et monseigneur Eustace de la Houssoie.

P. 153, l. 15, qui se tenoient,	qui se tenoit.
P. 154, l. 16, et P. 156, l. 29, Cliceton,	Cliveton.
P. 159, l. 27, l'eure,	l'eur.
P. 169, l. 30, cesti de la Motte-Gaillard,	cesti de la Motte Gaillard.
P. 229, l. 17, souffreté,	souffrète.
P. 285, l. 28, Gasconnet.	Gastonnet.
P. 288, l. 15, sancmenchonnés,	sancmeuchonnés.
P. 337, l. 16, Amenion d'Ortigue,	Janicot d'Ortême.
P. 365, l. 17, enxessées,	enexesées.
P. 440, l. 22, ou,	où.

P. 460, l. 18, et P. 463, l. 4, Moruel,	Maruel.
P. 488, l. 39, Talehardon,	Talebardon.
P. 500, l. 23, sccours	secours.
P. 540, l. 14, Drôme,	Dronne.
P. 543, l. 4, la fief,	le fief.
P. » l. 39, Aigremont,	Agimont.
P. 544, l. 2, Borgueval,	Borgneval.
P. » l. 26, récemment,	ricement.

TOME VIII.

Au lieu de :	Lisez :
P. 57, l. 3, entroes,	entre.
P. 63, l. 23, Jehans de la Housoie,	Alains de la Housoie.
P. 87, l. 7, appert,	appers.
P. 97, l. 00, elle n'y estoit,	elle n'estoit.
P. 114, l. 14, la prouvenda,	l'aprouvenda.
P. » l. 19, remet,	remest.
P. 213, l. 25, alever,	aleuer.
P. 226, l. 27, de vent, de quartier,	de vent de quartier.
P. 243, l. 2, Gaverel,	Gavray.
P. 254, l. 18, Brougce,	Broe.
P. 255, l. 14, Hianbon,	Hainbon.
P. 260, l. 27, Lunigay,	Lackingay.
P. 332, l. 26, li sires de Cipoi, chastelains de Biauvais,	li sires de Cepoi, li chastelains de Biauvais.
P. 337, l. 10, Pons,	Pois.
P. 376, l. 10, mal de hait,	mal dehait.
P. 407, l. 25, duc de Bretagne,	duc de Bourgoingne.
P. 407, l, 30, acesné,	aresné.
P. 435, l. 20, 1372,	1373.

P. 446, l. 26, Richard Nevill, comte de Warwick,	Ralph Nevill, comte de Westmoreland.
P. 459, l. 24, Rustan,	Rustau.
P. 463, l. 24, Gauthier de Châtillon,	Hugues de Châtillon.

TOME IX.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 102, l. 9, Mouret,	Monnet.
P. 118, l. 23, féauté,	féance.
P. 267, l. 19, s'estoti,	s'estoit.
P. 333, l. 2, deceulx,	déceus.
P. 336, l. 21, jevols,	ievels.
P. 339, l. 5, estippa,	eslippa.
P. 350, l. 1, entreprendens,	entreprendans.
P. 407, l. 4, Meugate,	Neugate.
P. 446, l. 10, ceusi,	censi.
P. 517, l. 16, Dinant,	Dinan.
P. 562, l. 18, 28 juin,	14 juin.

TOME X.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 72, l. 15, acharger,	acharyer.
P. 85, l. 21, souffreté,	souffrète.
P. 104, l. 3, circuité,	circuite.
P. 121, l. 1, dee,	des.
P. » l. 11, de staques,	d'estaques.
P. 130, l. 24, anuitié,	anuitie.
P. 153, l. 14, bruet cheus,	bruec cheus.

P. 277, l. 17, Haunnau,	Hainnau.
P. 286, l. 12, Englesc,	Englès.
P. 293, l. 18, emblavement,	emblavemence.
P. 304, l. 11, pastu,	pascu.
P. 329, l. 29, landes,	bandes.
P. 355, l. 10, Grenates,	Grenaces.
P. 377, l. 00, Marce,	Mare.

P. 391, l. 24. Après le baron de Fontaines, quelques manuscrits ajoutent : le sire de Rivery, messire Braque de Braquemont, le seigneur de Landevy.

P. 408. Le ms. 11139 offre quelques variantes. On y trouve : maulx pour malefisses. On y lit un peu plus loin : « Li marchandise de la mer ne couroient plus du midi jusques en septentrion. »

P. 449, l. 16, kennes,	keuves.
P. 475, l. 24, Boene,	Boone.
P. 493, l. 3, Buse,	Duse.
P. 500, l. 16, Parisium,	Parisius.
P. 507, l. 20, Brahant,	Brabant.
P. 518, l. 15, Glinham,	Elmham.

TOME XI.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 9, l. 1, Oure,	Evre.
P. 13, l. 18, Merès,	Moniz.
P. 44, l. 2, Lisse,	Lesse.
P. 49, l. 7, rivière,	rivière de Lesse.
P. 112, l. 3, Raimbault le Lymosin,	Raimbault, le Lymosin.
P. 112, ll. 5 et 15, Ause et Auque.	Anse et Anque.
P. 129, l. 15, tortuis,	tortius.
P. 224, l. 22, Aoust,	Oust.
P. 228, l. 1, de beaulx,	deus beaulx.

P. 259, l. 21, Ferrant de Coingne, Laurent de Coingne.

P. 361, l. 28, messire Colart de Nesle, messire Colart d'Aubrecicourt.

P. 367, l. 22, mats, mas.

P. 404, l. 15. Le ms. 2650 de la Bibliothèque Nationale de Paris offre pour tout ce passage une variante que nous reproduirons ici :

« Ung joedi au matin s'entrecontrèrent à ce pont entre les deux royaumes le roy de Portingal et le duc de Lancastre et toutes leurs gens. Là furent les acointances grandes et belles, et avoit-on sur les champs fait feuillies et logeis grans et plantureux de la partie au roy de Portingal, et là disna le duc de Lancastre avec le roy, lequel disner fu très-bel et bien ordonné de toutes choses ; et sistrent à la table du roy le duc, deux évesques et l'arcevesque de Bragues et au-dessoubs messire Jehan de Hollande et aux autres tables tous les chevaliers du duc. Ce disner fait qui fu durement long, quant on ot lavé, ils se levèrent et entrèrent en chambre de parement, et là le roy et le duc parlèrent ensamble et eurent colation sur leurs besongnes et sur leur guerre. Si fu aresté pour l'iver et les nuis qui sont longues et froides que le roy de Portingal se tenroit au Port et le duc de Lancastre en la ville de Saint-Jacques et lairroient guerroier leurs gens et leurs mareschaulx, et tantost le mois de février passé ils metteroient ensamble les gens et chevaucheroient en propre personne avec eulx et yroient quérant la bataille si avant comme ils porroient. Quant ceste chose fu arestée et de tous poins acordée, le conseil du roy de Portingal entamèrent les traictiés du mariage pour avoir à leur roy femme, car bien estoit heure. Si en fu prié et demandé le duc de Lancastre par les prélas et les haulx barons de Portingal. Le duc prist détriance à respondre de ceste matière jusques à l'endemain ; car jà estoit-il ordonné que il devoit disner avecques le roy. Ceste parole leur souffisi bien ; si firent aporter vin et espices, et en prirent les seigneurs, et puis congié, et retournèrent en leurs logeis. Le vendredy ils furent ensamble au pont de More et là disnèrent. »

(*Ms. f. fr.* 2650, *fol.* 129.)

P. 410, l. 32, effacez la phrase : car elle est postérieure à la prise de Mantes et de Meulan.

P. 436, l. 10, tages,	otages.
P. 439, l. 32, Pers,	Saint-Pern.
P. 452, l. 28, le duc de Cambridge,	le comte de Cambridge.
P. 454, l. 20, Lisbonne.	Bristol.

TOME XII.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 78. l. 2, au port,	au Port.
P. 96, l. 14, Beau-frère,	Beau frère.
P. 121, l. 1, le roy Ferrant,	le roy de Portingal.
P. 134, l. 14, Derne,	Derue.
P. 141, l. 10, Barrès,	Barres.
P. 189, l. 15, Saint-Ivain,	Saint-Irain.
P. 202, l. 17, Gallopès, Ferrant,	Gallopès Ferrant.
P. 204, l. 13, Fouchans,	Fouchaus.
P. 240, l. 4, et P. 248, l. 23, Guillaume de Beauchamp,	Jehan de Beauchamp.
P. 283, l. 19, Bouloufre,	Gouloufre.
P. 349, l. 13, Apton,	Apçon.
P. 357, l. 2, aie,	aide.
P. 366, l. 22, Argental et Argenton,	Argenton et Alençon.
P. 369, l. 16, Anviler,	Auviler.
P. 376, l. 1, Cokesse,	Cokesie.
P. 397, l. 7, Carronge,	Carrouge.

TOME XIII.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 18, l. 6, de luy pour ce que,	de luy, pour ce que.
P. 62, l. 20, avant.	avaut.
P. 63, l, 10, Apton,	Apçon.
P. 79, l. 2, Anglais,	Anglois.
P. 80, l. 6, Ainsi se devisoient le conte dauphin et sa fille ensemble, et Perrot le Bernois et Olim Barbe. Et quant ils furent venus,	Ainsi se devisoient le conte dauphin et sa fille ensemble. Et Perrot le Bernois et Olim Barbe, quant ils furent venus.
P. 82, l. 17, dnchesse,	duchesse.
P. 95, l. 5, Géronne,	Garonne,
P. » l. 7, Gévauldon,	Gévauldan.
P. 96, l. 15, Baygonne,	Bayonne.
P. 122, l. 22, Erminé,	Ermine.
P. 131, l. 22, Seghène,	Seghevie.
P. 144, l. 27, Moustreau.	Monstreau.
P. 149, l. 00, Lignach ; ne de Bonne-Lance,	Lignach, ne de Bonne-Lance.
P. 154, l. 7 ; P. 155, l. 9 ; P. 157, l. 13, Marault,	Marant.
P. 164, l. 22, comte,	conte.
P. 194, l. 18, Espinay,	Espernay.
P. » l. 29, Gassegny,	Bassegny.
P. 195, l. 4, Guillemme d'Honcourt,	Gui de Honcourt.
P. 219, l. 26, tropel,	trepel.
P. 246, l. 26, Pont,	Pons.
P. 325, l. 16, Juliers,	Gueldre.
P. 330, l. 6, do,	de.
P. » l. 13, Charles VI,	Charles IV.
P. 374, l. 10, 402.	302.

TOME XIV.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 17, l. 16, amendé,	amanandé.
P. 21, l.5, à orains,	aforains.
P. » l. 30, ensès,	ens ès.
P. 22, l. 7, Jehan de Haynnau,	Guillaume de Haynnau.
P. 31, l. 10, Berthisac,	Béthizac.
P. 103, l. 13, Madich,	Mondich.
P. 134, l. 20, frêté,	freté.
P. 204, l. 21, Chartres,	Chastres.
P. 224, l. 4, Rous,	Rieus.
P. 235, l. 14, abbatoit,	abbaioit.
P. 239, l. 32, espains,	espanis.
P. 251, l. 3, Hueguemin,	Huguenin.
P. 271, l. 14, à gieu,	à gien.
P. 320, l. 27, sen vint.	s'en vint.
P. 441, l. 34, Édouard Ier,	Édouard II.

TOME XV.

AU LIEU DE .	LISEZ :
P. 22, l. 10, caudel,	candel.
P. 42, l. 2, hayer,	se hayer.
P. 85, l. 24, Ivain de Galles,	*supprimez le mot :* de Galles, *que donnent plusieurs manuscrits.*
P. 148, l. 7, Dardesorde,	Dardeforde.
P. 180, l. 2, nostres,	nostrés.
P. 257, l. 14, redemptnation,	rédemption.
P. 290, l. 21, et P. 294, l. 7, lancwere,	lantwere.

P. 298, l. 3, et par espécial,	(et par espécial.
P. 394, l. 7, Urbain,	Thibaut.
P. 397, l. et l. 20, Meillac,	Neillac.
P. 398, l. 20, août,	avril.
P. 402, l. 31, Eyne,	Esne.
P. 454, l. 26, du Bar,	de Bar.

TOME XVI.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 68, l. 19, sa à santé,	à sa santé.
P. 70, l. 30, escauchier,	escanchier.
P. 109, l. 10, Frence,	France.
P. 129, *au titre* Grégoire XIII,	Benoît XIII.
P. 184, l. 16, aisé,	aise.
P. 246, l. 3, Edmond de Mortimer,	Roger de Mortimer.
P. 250, l. 12, Louis de la Trémouille,	Gui de la Trémouille.
P. 269, l. 20, Eyne,	Esne.
P. 329, l. 23, 1379,	1399.
P. 366, l. 13, 1401,	1400.
P. 397, l. 24, roy,	roi.

TOME XVII.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 14, l. 10, Boussut,	Boussoit.
P. 61, l. 33, Engleterre,	Engleterre.
P. 75, l. 23, monseignenr,	monseigneur.
P. 79, l. 27, Villers,	Villars.

P. 97, l. 3, marsecauls,	marescauls.
P. 107, l. 13, Moufort,	Monfort.
P. 122, l. 23, conte de Saint-Andrieu,	évesque de Saint-Andrieu.
P. 165, l. 28, Vallentinois, messire,	Vallentinois messire.
P. 172, l. 18, Augolesme,	Angolesme.
P. 183, l. 23, s'encoutèrent,	s'encontrèrent.
P. 230, l. 27, et P. 232, l. 10, Orbenay,	Orkenay.
P. 268, l. 18, Guillaume de Bailleul,	Gauvain de Bailleul.
P. 301, l. 21, Loruich,	Lorinch.
P. 304, *au titre* Philippe de Valois,	le roi Jean.
P. 329, l. 3, pinnes,	pinnés.
P. 419, l. 15, à tempranche,	atempranche.

P. 459, l. 6, après le mot : *à conquerre*, c'est-à-dire avant le premier alinéa, il faut un trait indiquant le commencement d'un chapitre. C'est ce chapitre qui est indiqué au haut de la page.

P. 469, l. 10, Hortigo.	Hortige.
P. 480, l. 15, enterèrent,	entrèrent.
P. 495, l. 28, Ortigo,	Ortige.
P. » » Paus,	Pans.
P. 569, l. 3, Havre,	havre.

TOME XVIII.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 85, l. 33, Rue,	Origny.
P. 167, l. 27, 30 juillet,	9 juillet.
P. 473, l. 2, 1362,	1363.

TOME XX.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 25, l. 15, IV, 464,	II, 464.

P. 38, *ajoutez à la notice d'Édouard II* :

On trouve dans la Bibliothèque de M. Ormsby-Gore à Brogyntyn la copie d'une lettre d'Édouard II au pape, par laquelle il expose que d'accord avec les nobles de son royaume il a négocié depuis longtemps le mariage de son fils aîné Édouard avec la fille du comte de Hainaut, sa parente au troisième degré, et qu'il le prie d'accorder de ce chef une dispense bien que le roi Charles de France se soit également adressé à Rome afin qu'une de ses filles puisse en vertu d'une dispense pontificale épouser l'héritier de la couronne d'Augleterre.

Selon Barnes, Édouard II composa des vers dans sa prison. Il donne la traduction d'une de ces complaintes. Il en est une autre dont le texte original composé de quinze strophes, chacune de quatre vers, est conservé dans un manuscrit du XIVe siècle qui appartient aujourd'hui au marquis de Bath. Ce petit poëme se termine ainsi :

Qe pur les joies q'ele dist de ly, q'ele luy prie dévoutement
Qe de tous troys eyt mercy et de tous forjuges falcement.

P. 42, *ajoutez à la notice d'Édouard III* :

On trouve dans les archives du chapitre de Canterbury une lettre d'Édouard III de 1373, où il s'oppose à la prétention du cardinal de Cluny de faire payer par le clergé d'Angleterre les frais de sa médiation entre les prétendants au duché de Bretagne. Les affaires de Bretagne, dit Édouard III, ne concernent point le peuple d'Angleterre.

P. 54, l. 24, 1349,	1339.

P. 73, *ajoutez à la notice de Richard II* :

On conserve dans les archives de l'abbaye de Westminster la copie des lettres-patentes du 2 juillet 1381 par lesquelles Richard II révoque la charte où en affranchissant les habitants du comté de Sussex il leur avait pardonné toutes leurs offenses.

P. 83, l. 35, 82, XV, 82.
P. 217, l. 23, 81, III, 81.
P. 450, l. 12, V, 164, 200, 202, III, 417, 421.
P. 486, *ajoutez à la notice de Simon de Burley* :

On conserve aux archives de l'abbaye de Westminster un rôle qui porte le titre suivant : *Les acusements et empeschements faits par les communes du roialme envers Simon de Burley, chivaler, John Beauchamp, chivaler, John Salesbury, chivaler, et James Berners, chivalér, ensuant southescript, dont les communes prient jugement en ceste présente parlement.*

TOME XXI.

P. 39, *ajoutez à la notice du sire de Coucy* :

On conservé une lettre par laquelle Édouard III invite l'abbé de Westminster à assister au mariage de sa fille Isabelle avec le sire de Coucy (*Archives de l'abbaye de Westminster*).

P. 73, *ajoutez à la notice de Thomas de Dagworth* :

Plusieurs renvois mentionnant des événements postérieurs à la mort de Thomas de Dagworth doivent se rapporter à Nicolas de Dagworth.

P. 138, *ajoutez à la notice de Jean d'Eltham* :

Ce ne fut qu'assez longtemps après que Jean d'Eltham reçut la sépulture à l'abbaye de Westminster en vertu d'une lettre royale d'Édouard III donnée à Bruxelles le 24 août 1339 conformément au désir qu'avait exprimé sa mère la reine Isabelle.

P. 378, l. 7, p. 347, p. 357.
P. 388, *ajoutez à la notice du prince de Galles* :

Il existe une charte de Richard II, par laquelle prenant en considération que son père a reçu la sépulture dans l'église de Canterbury, il permet au prieur et aux religieux de tenir chaque année quatre foires à l'entrée du cimetière.

TOME XXII.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 83, l. 18, 358-359,	II, 358, 359.
P. » l. » 448.	443.
P. 127, l. 4, XII,	XIII.
P. 131, l. 17, canton,	commune.

P. 251, *ajoutez à la notice de Jean Multon* :

On conserve dans la bibliothèque de Magdalen-College à Oxford les rôles de dépenses de la maison de Jean de Multon (17[e] et 18[e] années du règne d'Édouard III).

Sir Thomas Multon était porte-étendard de Richard Cœur-de-Lion.

P. 335, l. 14, Guillaume de Plassac,	Gauthier de Plassac.

TOME XXIII.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 21, l. 10, 239,	VIII, 239.

P. 35, *ajoutez à la notice de Jean de la Roche-Taillade* :

Camden possédait un ms. du Vade-mecum de Jean de la Roche-Taillade qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Trinity-College à Dublin.

TOME XXIV.

AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 56, l. 25, (v. st.),	(n. st.).

TOME XXV.

P. 29, l. 9. Loir.

Supprimez cet article. Toutes les citations qui s'y trouvent indiquées, se rapportent à la Loire.

P. 29, l. 15, *ajoutez* : VIII, 48, 52, 53.

P. » l. 21, *ajoutez* : VIII, 426.

P. 152, *ajoutez à la notice d'Otterburn* :

Le manoir d'Otterburn appartenait dans la première moitié du XIVe siècle à Guillaume de Fiennes lord Say. Il paraît avoir passé quelques années plus tard entre les mains de Guillaume Wickham, le célèbre évêque de Winchester.

P. 258, *ajoutez à la notice de Saint-Brieuc* :

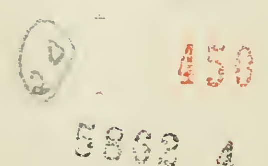
Les *reus* de Saint-Brieuc (IV, 145) ne sont point une faute d'impression comme le pense M. Scheler. C'est tout simplement le mot moderne : ras. On dit encore aujourd'hui les ras de Saint-Malo.

P. 289, l. 23, après Sainte-Geneviève *ajoutez* :

* Sainte-Maure XVIII, 444.

Commune de 2600 habitants à huit lieues de Chinon.

P. 431, l. 30, VI, 227, 366. VI, 272.




a39003 003386041b